This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Suite au Mémorial de Sainte-Hélène ou observations ...

François Grille, comte de
Emmanuel-Auguste-Dieudonné Las Cases, ...

Digitized by Google

219 E 755.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUITE
AU
MÉMORIAL
DE
SAINTE-HÉLÈNE.

Digitized by Google

TOUL, DE L'IMPRIMERIE DE J. CAREZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Comte de Las Cases.

Digitized by Google

SUITE
AU
MÉMORIAL
DE
SAINTE-HÉLÈNE,
OU

OBSERVATIONS CRITIQUES, ANECDOTES INÉDITES POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT ET DE CORRECTIF A CET OUVRAGE.

ORNÉE DU PORTRAIT DE M. LE COMTE DE LAS-CASES.

A PARIS,
CHEZ RAYNAL, LIBRAIRE,
RUE PAVÉE, N° 9.
ET RORET, LIBRAIRE,
RUE HAUTE-FEUILLE, AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.

1824.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

Le *mémorial de Sainte-Hélène* est du très petit nombre de ces ouvrages d'un intérêt majeur et dont l'effet peut être incalculable, soit qu'ils contiennent la vérité, soit que leur auteur ait l'art et le talent de faire passer pour la vérité ce qui n'est point elle.

Sous la plume d'un imposteur un pareil journal pourrait n'être qu'une source de gloire ou d'infamie, par la facilité qu'aurait eue l'historien de distribuer à son gré le blâme ou la louange. Le personnage mis toujours en scène, qu'on fait parler, agir, disserter, n'est plus et ne peut affaiblir ou confirmer le témoignage de cet historien. Dans la bouche de Napoléon un trait peut flétrir un honnête homme, ou jeter de l'éclat sur celui qui ne devait point sortir de l'obscurité.

M. de Las-Cases ne saurait être l'objet d'un tel soupçon, et ces réflexions ne lui sont nullement applicables. Il les a prévenues lui-même en faisant connaître les droits qu'il avait à la confiance et mettant, suivant son expression, *ses lettres de créance entre les mains du lecteur*. Nous commençons donc par rendre témoignage à sa bonne foi que nous regardons comme incontestable.

Digitized by Google

Mais il pourrait être dans l'erreur et nous y mettre; et nous serions alors le jouet d'une double mystification: c'est-à-dire que l'historien le serait de la part de son *modèle* qui, dans cette hypothèse, aurait toujours *posé* devant son *peintre* et que celui-ci nous transmettrait à son tour et de la meilleure foi du monde, la mystification qu'il aurait reçue.

Ces observations sont autant de motifs impérieux pour examiner avec soin le mémorial de Sainte-Hélène.

Monsieur de Las-Cases convient lui-même et à diverses reprises, qu'il a pu être et conséquemment mettre dans l'erreur, en confondant les souvenirs de Napoléon avec ses projets, et quelquefois en racontant comme un *fait*, ce qui n'était qu'une résolution. Il s'en est aperçu à propos des gardes de l'Aigle (1).

Il n'en pouvait être autrement quelque bonne foi qu'eut l'historien et quelque ardent que fut son désir de dire la vérité. Il est dans la nature de notre organisation de modifier nous-mêmes nos souvenirs. Nous ne rapportons pas deux fois de

(1) Voyez T. VI du mémorial, page 173.

Digitized by Google

la même manière l'évènement où nous jouâmes un rôle et dont l'intervalle qui nous en sépare a été agrandi par le temps. Si nous n'avons pas pris soin de l'écrire, nous ne serons plus *exacts* envers nous-mêmes, sans avoir cessé d'être *sincères*. Les temps sont changés; nous n'avons plus les mêmes yeux; le cœur n'est plus de la partie; l'impression reçue s'efface ou ne se renouvelle plus: l'activité de nos sens n'est plus la même: ils ne sont plus dans le même rapport. Que sais-je? mille petites causes accidentelles concourent à produire l'altération, et c'est bien autre chose, quand le véritable ressort de tout cela, celui qui anime tout, vivifie tout, est usé ou ne joue plus; quand, engourdie par l'expérience qui la décolore, l'imagination commence à sommeiller. Celle de l'auteur du *mémorial* n'a rien perdu de sa richesse, mais comme elle pourrait suppléer à sa mémoire, c'est un motif de plus pour nous, de distinguer, dans l'ouvrage, ce qui peut être écrit sous l'influence de la première que l'histoire ne doit accueillir qu'avec circonspection, de ce qui appartient à la seconde entièrement de son domaine. Que de circonstances particulières à l'auteur ont été propres à causer de l'altération ! D'abord gêné pour écrire, il ne pouvait le faire qu'à la hâte et tellement à la hâte qu'il

Digitized by Google

était obligé de prendre des signes représentatifs dont il ne s'est plus souvenu. Ensuite, enlevé de force et comme un criminel en vertu du code de Sir Hudson Lowe, il a, pendant long-temps, été privé de ses manuscrits.

La vérité a par elle-même un intérêt si vif qu'on doit savoir gré des efforts que font ceux qui la cherchent de bonne foi, quand même ils manqueraient leur but. Et quel sujet plus digne de notre attention que cet homme qui, après être parvenu à un tel degré de puissance et de gloire militaire que nous n'y croirions pas, si nous n'en avions été les témoins, tombe, est jeté sur un rocher, y trouve le sort de Prométhée et devient, grâce à la haine, à l'envie, l'objet des doutes, au point qu'on fut disposé pendant quelque temps à lui refuser les talents dont il avait donné tant de preuves! Certes, les succès inouis, l'élévation miraculeuse, les prodiges eussent été moins surprenants, qu'il ne le serait d'apprendre que ce fut l'ouvrage d'un homme médiocre. Éclaircir ce phénomène historique: nous faire bien connaître ce puissant du siècle devenu l'exemple le plus terrible de l'instabilité des grandeurs de ce monde, c'était un service réel à rendre à la société, puisqu'il influa sur toutes les classes de la société. Il faut toujours

Digitized by Google

que justice se fasse et peut-être les compagnons de l'illustre exilé seront-ils l'instrument dont elle se servira (1).

La puissance à la quelle parvint Napoléon, est un fait qu'on ne saurait nier; mais il n'en est pas de même de l'usage qu'il fit de cette puissance ou de celui qu'il se proposait d'en faire: tous deux peuvent être soumis à l'interprétation; moins le premier que le second, mais l'un peut aider à déterminer l'autre avec quelque certitude. *Ab actu ad posse valet consecutio.*

Il nous fait connaître ses intentions et ses projets par l'intermédiaire de Mr. de Las-Cases. Mais on ne peut admettre de telles assertions que sur preuves, et ces preuves, où les trouver, si ce n'est dans le passé? Le passé pouvait-il être un garant de l'avenir? Si les projets annoncés se lient avec ceux que nous avons vu s'accomplir; s'ils coïncident avec des faits connus et patents, il n'est guère possible de nier que ces projets n'ayent été conçus, puisqu'ils ont, en quelque sorte, au moyen de ces faits, reçu un commencement d'exécu-

(1) Le *mémorial*, les mémoires de Napoléon publiés par les généraux Gourgaud et Montholon, etc.

Digitized by Google

tion (1). On est à même de juger, en jetant un coup d'œil sur les uns et les autres et de voir si la liaison existe et si les seconds découlent des premiers.

Ce ne serait pas une tâche facile que de mettre de l'ordre dans une longue série de conversations, où l'on passe d'un sujet à l'autre qu'on laisse pour un troisième ou pour reprendre le premier. Nous suivrons l'historien dans sa marche: son désordre d'ailleurs n'est pas sans charmes. Nous nous permettrons quelquefois, lorsque la matière intéressante en elle-même, aura besoin de quelque développement, d'indiquer les parties de l'ouvrage où elle reparaît de nouveau, afin de n'y plus revenir et de la considérer dans son ensemble.

Nous ajouterons aux faits rappelés ou racontés par l'auteur du *mémorial*, ceux qui, ayant une liaison avec le sujet, les confirment ou les *démentent*, et fixent conséquemment le degré de certitude auquel ils ont droit.

---

(1) C'est ainsi qu'on ne peut douter de l'entreprise de Napoléon pour chasser les Anglais de leurs comptoirs dans l'Inde. Outre l'ambassade de Perse faite, dans ce but, *et qui a eu lieu*, il existe un travail préparatoire sur lequel nous donnons des détails curieux et peu connus.

Digitized by Google

Il y a, dans cet ouvrage, des inexactitudes, des erreurs, des faits hasardés ou dénaturés. Il est facile de voir que beaucoup d'articles ont été faits après coup, sur des notes informes, chargées de signes dont le sens n'a plus été retrouvé. L'auteur en convient avec une louable franchise : circonstance qui empêche d'en faire le reproche, mais qui justifie et motive suffisamment le projet de rétablir autant que possible l'exactitude désirée. D'ailleurs il n'est pas sans excuse, ainsi que nous l'avons fait voir par l'intervalle qui se passa forcément entre le moment où il prenait ses notes et l'époque où il voulut y mettre de l'ordre, y donner de la suite. Cet intervalle ayant été rempli de persécutions, de soins à prendre pour sa sûreté, de maladies, de déplacements longs, pénibles, coûteux, donne plus de force à l'excuse.

D'après ces aveux, nos observations ne peuvent rien avoir d'offensant pour l'auteur. Il s'est imparfaitement rappelé des entretiens fugitifs: il les a rendus inexactement avec le regret de ne pouvoir mieux faire; regrets dont il répète souvent l'expression. Nous redressons ces inexactitudes quant aux faits que nous avons été à même de vérifier. C'était entrer dans les vues de Mr. de Las-Cases. Son but était de faire connaître Na-

Digitized by Google

poléon. Ce but est le nôtre et pour tâcher d'y parvenir, nous procédons avec l'impartialité dont est plus particulièrement capable celui qui, comme nous, ne reçut jamais ni injures ni bienfaits de Napoléon.

Terminons, en faisant, une fois pour toutes, une observation importante que nous prions de ne point oublier. Pour examiner la conduite de Napoléon; pour voir si ce qu'il a fait dans quelques circonstances critiques de sa vie, était ce qu'il aurait dû faire, il faut *nécessairement* partir toujours de la position dans laquelle il s'était mis et admettre cette position qui d'ailleurs est un *fait*. C'est une concession rigoureuse à faire. Ainsi, nous prenons Napoléon avec le titre d'empereur et l'autorité: deux choses incontestables; car on ne niera pas qu'il n'ait porté ce titre et qu'il n'en ait exercé l'autorité. Nous partons de ce fait, laissant toujours de côté la question de droit.

Digitized by Google

SUITE
AU MÉMORIAL
DE
SAINTE HÉLÈNE
OU
OBSERVATIONS CRITIQUES ET ANECDOTES INÉDITES, POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT ET DE CORRECTIF A CET OUVRAGE.

§. I. ABDICATION.
21 Juin 1815.

« Ils garantissaient le salut de la France par la *seule abdication* de « l'Empereur. » T. I. P. 22.

Comme nous suivons l'auteur, nous ne parlons de la première abdication que lorsqu'il la rappelle dans les conversations ou dans ses souvenirs. Il en sera donc question dans un autre article. Les abdications sont assez rares pour mériter d'être attentivement observées: quand elles furent spontanées, le repentir les suivit presque toujours; (1) celles qui ne le furent pas dûrent être accompagnées de regrets.

(1) Charles-Quint, Victor-Amedée, Philippe d'Espagne, petit-fils de Louis XIV.

Digitized by Google

Lorsque Napoléon abdiqua pour la première fois à Fontainebleau, il traitait avec les puissances étrangères qui venaient d'entrer à Paris. Il n'était donc plus maître de cette capitale. Malgré ce désavantage immense, les ressources qui lui restaient et les chances qui se présentaient encore dans le parti qu'il avait à choisir, (1) déterminèrent à lui faire des conditions acceptables, dont la première, qui fut presqu'aussitôt révoquée, était la succession de son fils au trône. On le traitait en souverain: on lui en reconnaissait le titre.

A la seconde abdication, ce n'étaient plus les puissances étrangères qui la proposaient. C'étaient les *premiers de l'état, les meilleurs amis de l'Empereur, qui le suppliaient de sauver la France* par cet acte solennel. A cette grande considération l'on ajouta de nouveau, l'attrait irrésistible qui, la première fois, avait agi sur Napoléon, son fils et une régence. L'une et l'autre étaient assurés par le prince de Metternich et le garant de la promesse du prince était M. Fouché! mais ce qui parut valoir mieux, ce fut la mesure que prit l'assemblée des députés en proclamant Napoléon II.

---

(1) On verra ces ressources et ces chances à l'article intitulé: Campagne de 1814 qui fut terminée par la première abdication. Voyez aussi le paragraphe sur le suicide. (§. IV.)

Digitized by Google

Les ressources de Napoléon étaient bien supérieures à celles qu'il avait eues quinze mois auparavant, dans la même circonstance. Plus nombreuse que celle avec laquelle il avait vaincu en 1814, l'armée se repliait sur Paris et cette capitale était intacte. On pouvait la défendre. La population des frontières de l'est, ruinée par les alliés, savait quelle confiance méritent les proclamations et les promesses. Animée du désir de la vengeance, elle se fut battue avec opiniâtreté. Les autres provinces eussent imité cet exemple. Mais toutes étaient accoutumées à suivre celui de la capitale. La question était changée. A la première abdication, il n'y avait pas de point de ralliement généralement connu. C'était trahir que d'abandonner Napoléon, et même plus odieusement puisqu'on passait à l'ennemi en acceptant les chances dont il était maître. Mais il n'en était pas de même à la seconde; la chance était connue et l'on savait ce qu'on acceptait. La trahison, qui est de bonne composition dans sa logique, était heureuse cette fois de paraître prendre les couleurs de la fidélité.

Napoléon, qui avait ou méprisé ou réduit les assemblées, sentit, par la conduite de celles qui s'étaient formées depuis son retour, qu'il avait fait ou trop ou pas assez et conséquemment qu'il avait

Digitized by Google

eu tort. La demande de l'abdication s'accordait bien peu avec cet enthousiasme du champ de mai, exprimé cependant par l'assemblée. Elle faisait cette demande au chef qui l'avait réunie et qui ne tenait rien d'elle. Encore, en provoquant un tel sacrifice, devait-elle garantir à celui qui consentait à le faire, un asyle assuré. Ce devait être une condition nécessaire sans laquelle elle ne pouvait rien exiger ni rien accepter. Elle devait même refuser dans le cas où Napoléon l'eut prévenue, si elle prévoyait ne pouvoir pas accorder ou faire obtenir cet asyle.

Quand on se rappelle la campagne de 1814, l'une des plus remarquables par l'inégalité d'une lutte où l'on voyait des armées innombrables contre une poignée d'hommes; par l'habileté des manœuvres, la rapidité des mouvements pour suppléer à la décourageante infériorité du nombre; quand on songe que le succès ne fut dû qu'à la défection, on est étonné de voir Napoléon ne pas recommencer au mois de juillet 1815, et demander à prendre le commandement de l'armée au lieu d'aller spontanément se mettre à sa tête.

Cette autorisation qu'il sollicitait, l'abdication qui la précéda de quelques heures prouvent, ce dont on ne se doutait guère, qu'on exercait de

Digitized by Google

l'influence sur Napoléon. Cette influence est démontrée par beaucoup d'exemples. Il fallait qu'elle fut même bien grande quelquefois, puisqu'elle lui faisait surmonter le dégoût ou la répugnance qu'il éprouvait. C'est ainsi que malgré celle que lui inspirait M. Fouché, il lui confia le porte-feuille de la police, sur les sollicitations de plusieurs personnes en qui Napoléon avait confiance. Nous reviendrons sur M. Fouché.

§. II. M. FOUCHÉ.

21 Juin 1815.

« Il faut que M. Fouché ait un furieux penchant aux opérations clandestines.» T. I. P. 23.

Le rôle que joue M. Fouché, dans les cent jours, est extrêmement remarquable. On propose à Napoléon d'en faire son ministre de la police. Napoléon, se rappelant qu'il avait fait des démarches clandestines pour obtenir la paix de l'Angleterre, où même il avait envoyé M. Ouvrard dans ce but, et d'autres intrigues, ne voulait point se servir d'un homme qu'il regardait comme très dangereux, en ce qu'on ne pouvait jamais compter sur son dévouement. Le duc de Bassano, Regnault de St. Jean d'Angely, Real et plusieurs autres per-

Digitized by Google

sonnages triomphèrent de sa répugnance. Ainsi M. Fouché dût réellement le porte-feuille à ces intercesseurs, à l'influence desquels Napoléon eut la faiblesse de céder contre son sens intime et quoiqu'il fut éclairé par l'expérience. M. Fouché intrigue et fait son traité avec le comte de Metternich. Ce prince était trop habile pour ne pas tirer parti des circonstances en faveur de l'Autriche, dans le moment où la fortune semblait vouloir revenir à Napoléon. Il correspondit donc avec M. Fouché, qui le tint au courant de ce qui se passait dans le cabinet des tuileries. Nous verrons les incidents curieux de cette intrigue. Au moyen de la régence et de Napoléon II, il se tirait adroitement d'affaires. Il s'en tirait encore dans une autre chance, parce qu'il avait des intelligences avec la cour de Gand. On assure même que, dans toutes les chances, il eut été pour quelque chose et je n'en serais pas étonné. Mais l'instant où l'on voit briller la perfection de son talent, c'est après la perte de la bataille de Waterloo. Le gouvernement provisoire, les mesures qu'il prend, l'abdication, le départ de Napoléon, tout vient de M. Fouché. Si l'on songe aux démarches qu'il lui a fallu faire, aux insinuations, à tous les moyens qu'il a employés pour amener à son but, contre toute probabilité,

Digitized by Google

des personnes qui ne l'aimaient ni ne l'estimaient; pour combiner des éléments qui se repoussaient, en obtenir une adhésion éphémère, mais suffisante, parce qu'il ne fallait que *saisir le moment de la possibilité*, on avouera qu'il avait, pour l'intrigue, *d'heureuses dispositions* et l'on conviendra de la justesse du mot d'un connaisseur expert qui lui dit à son retour de Vienne, *Bon jour, notre maître.* Mais il y avait de la modestie dans ce salut, M. Fouché n'était passé maître que dans les intrigues subalternes. Le succès de celle des cent jours tient à la position du moment, à l'embarras où l'on se trouvait, aux troubles, à l'incertitude, à la surprise, à l'absence de données fixes ou connues. Il y eut plus de *bonheur que de bien joué*, puisqu'elle fut découverte et que Napoléon a pu la faire avorter et punir celui qui le trahissait. Il dut éprouver de tardifs et d'inutiles regrets, quand il vit que M. Fouché tenait dans sa main tous les fils du gouvernement provisoire, et que sans cet homme sa destinée eut été moins rigoureuse. Mais que dut-il penser quand il le vit ministre et que d'autres que lui étaient dupes de M. Fouché? M. Fouché a fait le facile sacrifice de tous ceux qui l'avaient *cautionné* auprès de Napoléon. Ils furent exilés. Il n'a pas senti que son tour viendrait, que sa faveur

Digitized by Google

était une surprise, une erreur, ... Il a trouvé loin de son pays une mort plus douce que celle qu'il aurait méritée, si les crimes étaient toujours punis et si justice se faisait toujours.

Nous allons réunir les principaux passages du mémorial dans lesquels il est question de M. Fouché, afin de n'avoir plus à nous occuper de ce personnage. L'historien donne quelques détails, (*T. III. P.* 54 *et suivantes.*) sur sa conduite pendant les cent jours, mais le récit est incomplet et manque d'exactitude. Voici les circonstances propres à le rectifier.

Dans le mois d'avril 1815, il se présente chez le Banquier L..... un personnage crédité par le comte de Metternich. Le Banquier eut avec lui une conversation dans laquelle il acquit assez de données pour ne pas douter que cet homme n'eut une mission diplomatique du plus haut intérêt. Il donna son nom et son adresse et pour le trouver, il n'y eut aucun besoin de l'intervention de la police. Napoléon, averti par le banquier, le fit venir, (avant qu'il ne fut allé chez le ministre) et interroger par l'intermédiaire du Duc de Vicence (si je ne me trompe). On fit semblant d'être plus instruit qu'on ne l'était : à l'aide de la conversation qu'il avait eue avec Mr. L..... on appro-

Digitized by Google

cha de la vérité. Bref, on lui déclara qu'il était privé de sa liberté et que s'il ne remettait pas la missive dont il était porteur, il serait traité comme espion et conséquemment puni comme tel. Ce fut alors qu'il remit la lettre de M. de Metternich à M. Fouché. On garda l'émissaire à vue pendant quelques jours, après lesquels on lui rendit sa lettre, pour qu'il la remît à celui à qui elle était adressée. Ce n'était plus la même: on en avait retranché tout ce qu'il aurait été dangereux de faire connaître au dit Fouché. On fit promettre le secret à l'espion : il y était d'ailleurs suffisamment intéressé. Ce fut à lui que l'Empereur fit la menace rapportée par M. de L. C. et non à M. Fouché. On frappe, sans menacer, un traître placé dans le rang qu'il occupait. Mais il fallait obtenir de l'émissaire tous les renseignements utiles; et comme, d'après même ses aveux, il pouvait être puni en qualité d'espion pris sur le fait, on n'avait plus besoin de dissimuler avec lui : on lui fit grâce, on le mit en liberté, à condition qu'il porterait la lettre à M. Fouché, qu'il rapporterait la réponse s'il en faisait, enfin qu'il rendrait compte de sa conversation avec lui. On ne cacha point à l'émissaire qu'il serait suivi partout. Le comte de Metter-

Digitized by Google

nich était trop habile pour avoir choisi quelqu'un qui n'eut pas d'habileté. Son envoyé sentit qu'il avait affaire à des gens qui n'en manquaient pas et que toute réticence de sa part serait dangereuse. L'intérêt de sa propre conservation passait avant tout, et la confiance qu'on avait en lui était en raison de cet intérêt. On ne fit point un mauvais calcul. L'espion fut discret envers Fouché, ne lui dit mot de sa mésaventure et rendit compte de ses entretiens. Ce fut alors qu'on fit partir l'auditeur au conseil d'état, M. Fleury de Chaboulon pour aller à Bâle au devant d'un autre émissaire que M. de Metternich y envoyait. Il se nommait Werner. M. de Chaboulon eut assez de renseignements pour bien s'acquitter de la mission dont il a publié le récit. Voyant que Fouché ne lui parlait de rien, l'Empereur lui dit un jour : « On m'a dit que « vous étiez en correspondance avec M. de Met- « ternich, et même que vous en aviez reçu une « lettre il y a quelque temps : — on n'a point « trompé votre majesté: — et pourquoi ne m'en « avez-vous rien dit ? — parce que nous avons été « accablés d'affaires. L'objet d'ailleurs n'était pas « assez intéressant pour vous interrompre. Du « reste, ajouta-t-il d'un air indifférent, j'attendais

Digitized by Google

« l'occasion pour en parler à votre majesté. J'ai « cette lettre sur moi, la voici « : Il la tire de sa poche et la remet à Napoléon. Celui-ci la lit et voit que Fouché avait, comme lui, à sa disposition des gens habiles à contrefaire l'écriture. C'était bien celle de la lettre originale de M. de Metternich, mais non la lettre même dictée par Napoléon. Elle était remplacée par une autre d'une écriture semblable. Dans la sienne, Napoléon avait laissé plusieurs circonstances de celle du diplomate allemand et sur lesquelles il voulait questionner Fouché. La suppression qu'en fit celui-ci l'empêcha de remplir ses intentions. Mais il ne put douter de la trahison de son ministre. Croyant n'avoir plus rien à craindre de lui par les mesures qu'il avait prises pour intercepter sa correspondance, il le méprisa et ne le punit point. Ce fut alors qu'il laissa partir l'agent, bien convaincu, par la substitution que Fouché avait faite, qu'il avait fidèlement rempli ses instructions. Ces détails de la plus exacte vérité, prouvent que Napoléon n'a pu faire à Fouché de menaces que l'impunité dans laquelle il le laissa, rendait imprudentes.

Napoléon a dicté des notes sur l'ouvrage de M. de Chaboulon. Elles font partie du second volume des mémoires de M. de Montholon.

Digitized by Google

En voici une (p. 343). « Napoléon allait faire « arrêter Fouché, dont il connaissait déjà les me- « nées suspectes, lorsque le Duc de Vicence l'ins- « truisit de l'arrivée d'un agent de M. de Met- « ternich. Il suspendit sa résolution jusqu'au re- « tour de M. Fleury de Bâle, car le bruit de la « disgrâce de Fouché eut fait fuir M. Werner. « La famille de celui-ci avait été, de tout temps, « attachée aux Metternich. Le Baron de Wer- « ner, le père, élevé en Autriche à des places de « haute magistrature, avait été auparavant ad- « ministrateur-général de l'abbaye d'Oxenhausen, « échue, à titre d'indemnité, au prince de Metter- « nich par les arrangements de l'Allemagne. Les « Werner étaient dans tous les secrets des affaires « de cette maison : on devait le croire revêtu d'une « assez intime confiance, et dès lors sa mission « était importante. »

Mais au retour de M. Fleury, ou même quand on eut appris qu'il avait des entrevues avec M. Werner, pourquoi Napoléon continua-t-il de le garder pour son ministre de la police ? lorsqu'il sut, à n'en pouvoir douter, que M. Fouché le trahissait et rendait compte au prince de Metternich de ses projets, eut-il été coupable de s'emparer du dit M. Fouché, de le faire garder

Digitized by Google

à vue par quatre grenadiers, dans un des appartements des tuileries, de le forcer d'écrire sous sa dictée à son correspondant, et de transmettre de cette manière à celui-ci les renseignements utiles à sa propre politique ? non seulement il ne fit rien de tout cela, mais il continua de laisser faire M. Fouché qui ne tarda pas à le punir d'une indifférence dédaigneuse et n'usa point de la même indulgence. Dès qu'il eut appris par M. Fl. de Ch. que la trahison était réelle, dès qu'il en eut les preuves, s'il avait été cruel, comme on le prétendait, qui l'empêchait d'*ajouter cette victime aux prétendues victimes de ses cruautés ?* Certes ce ne sont ni le crédit de M. Fouché, ni la considération dont il jouissait, ni les services qu'il aurait rendus à l'état, et jamais peut-être acte arbitraire n'eut trouvé plus d'approbateurs dans tous les partis, si l'on en juge par le juste tribut payé à sa mémoire, lorsque, sur un sol étranger, il a terminé une carrière souillée de sang et d'intrigues.

§ III.

1er. Juillet 1815.

Départ de la Malmaison pour Rochefort. T. I. P. 33.

Il faut corriger l'une par l'autre la relation de

Digitized by Google

ce départ telle qu'elle est dans le mémorial et celle qu'on publia dans le temps, d'après des correspondances particulières contre ceux qui partagaient la destinée de Napoléon et leurs amis. Voici les principales circonstances qu'on fit connaître alors. Mr. de L. C. peu connu, comme il le dit lui-même, de l'Empereur, voulut le suivre et fit demander cette faveur par le grand-maréchal qui jusqu'au moment du départ, aurait toujours été l'intermédiaire entre Napoléon et son chambellan. Napoléon avait l'intention d'emmener un secrétaire, celui du cabinet, par suite d'engagements de commerce et d'affaires qui rendaient sa présence indispensable, était dans l'impossibilité de quitter Paris. Il devait être remplacé par Mr. Fl... de Ch... qui, pendant les cent jours, ayant rendu des services importants à Napoléon, en était connu. Il en avait même reçu une mission dont il a rendu compte au Public dans un ouvrage plein d'intérêt. Cette particularité lui méritait la préférence, mais il ne se trouva point à l'instant du départ de la Malmaison. Mr. de Las-Cases aurait suivi jusqu'à Rochefort, sans aucun titre et nous le voyons alors prendre celui de secrétaire vis-à-vis le gouvernement anglais. Il en remplit en effet les fonctions pendant la traversée et son séjour à Saint-

Digitized by Google

Hélène. C'est sous ce titre que les journalistes anglais le firent connaître dans les renseignements qu'ils publièrent sur ce qui se passait à bord du Northumberland. L'exclusion forcée du général Gourgaud (T. 1. P. 95.) ne pouvait dans cette hypothèse être motivée, ni M. de Las-Cases considéré comme officier; aussi *fut-il convenu*, raconte celui-ci, de le *considérer comme purement civil et d'admettre un quatrième à l'aide de cette interprétation.* Ce quatrième était donc le général Gourgaud. Si, par ces mots *purement civil*, il faut entendre *secrétaire*, les deux versions peuvent se concilier; l'absence du mot qui ne devait rien coûter à dire, laisse le lecteur dans le doute sur le rôle et les fonctions de l'historien. Ceux des trois officiers généraux étaient bien distincts. Les généraux Bertrand, Montholon et Gourgaud partaient, le premier comme grand-maréchal du palais, les deux autres comme aides de camp.

M. de Montholon fut chargé de diriger les équipages par la route de Limoges; toutes les voitures ne pouvant prendre le même chemin sans courir le risque de se nuire pour le service de la poste. Ce fut ce général qui donna les ordres jusqu'à Rochefort. Telles sont les circonstances qu'on avait publiées et qu'on peut comparer à celles dont rend compte l'auteur du mémorial.

Digitized by Google

Il en est une qui me semble présenter beaucoup de difficultés pour être comprise et qui n'est rapportée que par M. de Las-Cases. La voici : une des personnes dévouées à l'Empereur, connaissant son imprévoyance pour ses intérêts personnels, courut à la Malmaison pour savoir quelles mesures on avait prises pour l'avenir de Napoléon qui venait d'abdiquer. *On n'y avait pas songé et l'Empereur restait absolument sans rien. Pour pouvoir y remédier, il fallut que chacun s'y prêtât de tout son cœur et l'on vint à bout, de la sorte, de lui composer les quatre ou cinq millions dont M. Lafitte s'est trouvé le dépositaire.* (T. 1. p. 213, note) Le chariot qui *contenait ce petit trésor fut même ensuite oublié dans une remise.* Heureusement on s'en souvint au moment du départ qui fut retardé à cause des mesures à prendre pour envoyer ce chariot à sa destination. Voici les difficultés que présente ce fait. Napoléon sortit de l'Elysée le 25 juin 1815, pour se rendre le même jour à la Malmaison. Il n'y resta que trois jours pleins, puisqu'il en repartît le 29 pour aller coucher à Rambouillet. Ce fut donc pendant ces trois jours que *chacun se prêtant de tout son cœur* et prêtant une somme d'argent non déterminée, il résulta de cette contribution

Digitized by Google

volontaire une somme de 4 ou 5 millions. La chose était matériellement possible au moyen de billets de caisse ou de billets souscrits; mais les 4 ou 5 millions étaient en espèces d'or ou d'argent, puisqu'on les avait déposées dans un caisson. En supposant que cinquante personnes ayent concouru à cette œuvre et rendu au bienfaiteur une partie des bienfaits qu'elles en avaient reçus, il faut que chacune ait trouvé sur-le-champ, *cent-mille-francs* en espèces et cela dans le moment d'un danger général, à la veille de l'entrée des Étrangers dans la capitale; telles sont les observations auxquelles donne lieu un fait qui aurait eu besoin de quelques explications pour être bien compris. La reconnaissance fait rarement des miracles et l'on n'oserait même exiger d'elle que le *possible*, si l'on en exigeait quelque chose.

§. IV. SUICIDE DE NAPOLÉON.

3 Août 1815.

« Il ne s'agit que de se monter un tant soit peu la tête... » T. I. P. 82.

Cet entretien sur le suicide rappelle ce que disaient, soit en 1814 à l'époque de la première abdication, soit en 1815 lors de la seconde et même entre les deux, à la défaite de Waterloo, un tas

Digitized by Google

d'esprits-forts sur le parti que devait prendre Napoléon en voyant sa perte inévitable. Tous le traitaient de lâche qui préférait la vie au déshonneur; c'était ce qu'ils pouvaient dire de plus poli, se reprochant presque leur modération. Notez bien que, s'il eut rempli leurs vœux, c'était un lâche de se tuer : car les deux thèses peuvent se soutenir également. En voyant qu'il prenait le parti de vivre, on alla jusqu'au point de lui refuser toute espèce de courage. Combien la passion rend aveugle ! et quel titre méritaient-ils, de quel mépris n'étaient-ils pas dignes, pour avoir suivi pendant si long-temps, servi, même adulé celui qui n'aurait eu aucune espèce de courage ? Les soldats s'y connaissent: à quoi donc attribuer l'empire qu'il exerçait sur eux, si ce n'eut été qu'un lâche: et la nation la plus spirituelle n'aurait obéi qu'à un lâche ! Napoléon n'a point fait un acte de lâcheté en survivant à sa chute: il n'en eut pas fait un, s'il eut rendu cette chute inséparable de sa mort. Brutus et Caton méritèrent des éloges pour avoir tranché le fil de leurs jours; on n'en admire pas moins Régulus qui, plutôt que d'abréger les siens, se voue aux plus affreux supplices. La mort des deux premiers pouvait influer sur le sort de la République: le supplice du troisième était plus utile que

Digitized by Google

sa mort. Son suicide, loin de réveiller la vengeance, eut paru... eut été une lâcheté: Carthage était justifiée, au lieu que le supplice fit jurer sa perte. Elle sortit, comme d'une urne, du tonneau hérissé de clous dans lequel mourut Regulus.

A la personne de Napoléon se rattachaient de grands intérêts, comme elle inspirait de grandes craintes. Il était, moins que qui que ce soit, maître de se donner la mort. Du reste, il eut un moment cette faiblesse... j'en trouve la preuve dans un ouvrage récemment publié (1), et l'évènement, soit en lui-même, soit par la manière dont il est raconté, mérite d'être reproduit ici.

C'était après l'abdication, faite à Fontainebleau; au moment où le bandeau tomba tout-à-fait, où la perte des illusions du pouvoir suprême fut immédiatement suivie de celle d'illusions plus chères encore, la reconnaissance, l'amitié; au moment enfin où il se vit abandonné de ceux qu'il avait comblés d'honneurs et de richesses, et qui, faisant leur traité pour conserver tout ce qu'ils avaient

(1) Mémoires du Baron Fain ou manuscrit de 1814. 1 vol. in 8°. 1823. C'est un morceau d'histoire extrêmement remarquable, parceque l'historien s'est élevé à la hauteur du sujet et qu'à l'intérêt des faits et de l'époque mémorable dont il s'occupe, il sait ajouter l'intérêt du récit. C'est un Drame. On voit agir tous les personnages.

Digitized by Google

et pour l'augmenter encore, lui conseillaient de tout abandonner. Le sénat, que Napoléon avait habitué à obéir et qui lui accordait trois cent-mille conscrits quand il les lui demandait, accorda la déchéance de Napoléon quand elle lui fut demandée. Frappé du découragement de ses vieux compagnons d'armes; atterré de la défection du plus ancien de ses amis; trompé dans ses affections, dans ses espérances, il voit douloureusement les hommes tels qu'ils sont. « Depuis quel-
« ques jours, il semble préoccupé d'un secret des-
« sein. Son esprit ne s'anime qu'en parcourant les
« galeries funèbres de l'histoire. Le sujet de ses
« conversations les plus intimes est toujours la
« mort volontaire que les hommes de l'antiquité
« n'hésitaient pas à se donner dans une situation
« pareille à la sienne. On l'entend avec inquiétude
« discuter de sang-froid les exemples et les opi-
« nions les plus opposés... Dans la nuit du 12 au
« 13 (avril 1814), le silence des longs corridors
« du palais est tout-à-coup troublé par des allées
« et des venues fréquentes. Les garçons du châ-
« teau montent et descendent: les bougies de
« l'appartement intérieur s'allument. Les valets
« de chambre sont debout: on vient frapper à la
« porte du docteur Yvan; on va réveiller le Grand-

Digitized by Google

« Maréchal Bertrand ; on appelle le duc de Vicence ;
« on court chercher le duc de Bassano qui de-
« meure à la chancellerie. Tous arrivent et sont
« introduits successivement dans la chambre à
« coucher. En vain la curiosité prête une oreille
« attentive. Elle ne peut entendre que des gémis-
« sements et des sanglots qui s'échappent de l'an-
« tichambre et se prolongent sous la galerie voi-
« sine. Tout-à-coup le docteur Yvan sort, il des-
« cend précipitamment dans la cour, y trouve un
« cheval attaché aux grilles, monte dessus et s'é-
« loigne au galop. L'obscurité la plus profonde
« a couvert de ses voiles le mystère de cette nuit.
Voici ce qu'on raconte:

« A l'époque de la retraite de Moskou, Napo-
« léon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen
« de ne pas tomber vivant dans les mains de l'en-
« nemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien
« Yvan un sachet d'opium (1) qu'il avait porté à
« son cou pendant tout le temps qu'avait duré le
« danger. Depuis, il avait conservé avec grand soin
« ce sachet dans un secret de son nécessaire. Cette
« nuit, le moment lui avait paru arrivé de recou-

(1) Ce n'était pas seulement de l'opium ; c'était une préparation indiquée par Cabanis, la même dont Condorcet s'est servi pour se donner la mort. (note de M. F.)

Digitized by Google

« rir à cette dernière ressource. Le valet de cham-
« bre qui couchait derrière sa porte entr'ouverte,
« l'avait entendu se lever, l'avait vu délayer quel-
« que chose dans un verre d'eau, boire et se re-
« coucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à
« Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'était
« alors qu'il avait fait appeler ses serviteurs les
« plus intimes. Yvan avait été appelé aussi; mais
« apprenant ce qui venait de se passer, et enten-
« dant Napoléon se plaindre de ce que l'action
« du poison n'était pas assez prompte, il avait
« perdu la tête, et s'était sauvé précipitamment
« de Fontainebleau. On ajoute qu'un long assou-
« pissement était survenu; qu'après une sueur
« abondante les douleurs avaient cessé, et que
« les symptômes effrayants avaient fini par s'effa-
« cer, soit que la dose se fut trouvée insuffisante,
« soit que le temps en eut amorti le venin. On dit
« enfin que Napoléon, étonné de vivre, avait ré-
« fléchi quelques instants: *Dieu ne le veut pas!*
« s'était-il écrié; et s'abandonnant à la provi-
« dence qui venait de conserver sa vie, il s'était
« résigné à de nouvelles destinées. Ce qui vient de
« se passer est le secret de l'intérieur... Napoléon
« se lève dans la matinée et s'habille comme à l'or-
« dinaire. »

Digitized by Google

Le retour de l'Ile-d'Elbe moins d'une année après cette tentative fut, contre l'opinion des partisans du suicide de Napoléon, le plus fort de tous les arguments, et dut lui prouver à lui-même, combien il avait été insensé d'avoir voulu attenter à ses jours. Ce souvenir et ce retour influèrent sans doute sur sa propre opinion et lui firent penser qu'il ne fallait jamais s'abandonner au désespoir. Lorsqu'il eut une seconde fois perdu la couronne, ses premières idées lui revinrent; il médita sur le suicide et dicta une note dans laquelle le souvenir de la tentative qu'il avait faite et celui de son retour, se combinent et font sentir leur influence; car l'idée dominante ou plutôt la seule est le repentir qui suivrait toujours la mort, si celui qui se la serait donnée, avait pu connaître l'avenir. Voici cette note: Elle n'est pas longue: c'est la première fois qu'elle voit le jour.

« Un homme a-t-il le droit de se tuer ? oui, si sa mort ne fait tort à personne et si la vie est un mal pour lui. »

« Quand la vie est-elle un mal pour l'homme ? lorsqu'elle ne lui offre que des souffrances et des peines. »

« Mais comme les souffrances et les peines « changent à chaque instant, il n'est aucun mo-

Digitized by Google

« ment de la vie où l'homme ait le droit de se « tuer. Car ce moment où il en aurait le droit ne « serait arrivé qu'à l'instant même de sa mort, « puisqu'alors seulement, il lui serait prouvé que « sa vie n'a été qu'un tissu de maux et de souf- « frances. »

« Il n'est pas d'homme qui n'ait eu, plusieurs « fois dans sa vie, l'envie de se tuer, succombant « aux affections morales de son âme, mais qui, peu « de jours après, n'en ait été fâché par les change- « ments survenus dans ses affections et dans les « circonstances. Ainsi l'homme qui se fut tué le « lundi, eut voulu vivre le samedi et cependant on « ne se tue qu'une fois. La vie de l'homme se com- « pose du présent, du passé et de l'avenir. Il faut « donc que la vie soit un mal pour lui, au moins « pour le présent et l'avenir, mais si elle n'est un « mal que pour le présent, il sacrifie l'avenir. Les « maux d'un jour ne l'autorisent pas à y sacrifier sa « vie à venir. L'homme dont la vie est un mal et « qui aurait l'assurance (ce qui est impossible) « qu'elle le serait toujours et qu'il ne changerait « pas de sensation ou de volonté, soit par des « changements dans les circonstances, soit par « suite de l'habitude et de la marche du temps, « (ce qui est impossible) aurait seul le droit de

Digitized by Google

« se tuer. L'homme qui, succombant sous le poids « des maux présents, se donnerait la mort, com- « mettrait une injustice envers lui-même : il « obéirait par désespoir et par faiblesse à une « fantaisie du moment à laquelle il sacrifierait « toute son existence à venir. »

« La comparaison d'un bras gangrainé que l'on coupe pour sauver le corps, n'est pas bonne. Lorsque le chirurgien coupe le bras, il est certain qu'il donnerait la mort au corps. Ce n'est pas un sentiment, c'est une chose réelle : au lieu que les souffrances de la vie qui portent l'homme à se tuer, non seulement mettent un terme à ses souffrances, mais encore détruisent l'avenir. Un homme ne se repentira jamais de s'être fait couper un bras: il peut se repentir et se repentirait presque toujours de s'être donné la mort. »

A Sainte-Hélène, quelque torturé que fut Napoléon, il put toujours conserver l'espoir que de nouvelles combinaisons politiques le feraient sortir de son île. Avec cette espérance il aurait, en se tuant, sacrifié l'avenir au présent.

Digitized by Google

§. V. M. DE MONTALIVET.

31 Août 1815.

« M. de Montalivet, fait ministre de l'intérieur, était un honnête « homme, disait Napoléon. » T. I. P. 169.

Cet éloge est bien court, quelque borné que soit le nombre des honnêtes gens. M. de Montalivet avait de la délicatesse, de la droiture, de l'âme, beaucoup d'esprit, une profonde sensibilité, une amabilité rare, parcequ'elle partait du cœur et qu'il avait à un souverain degré, le sentiment des convenances. Quant à ses talents en administration, ils sont incontestables. On lui reprochait trop de zèle pour Napoléon, comme si la reconnaissance était un crime ! Cet attachement n'empêchait pas que dans l'occasion il n'eût du courage et ne courût le risque de déplaire quand l'amitié l'exigeait. Il en donna des preuves à un général de ses amis, iniquement traité. Une réclamation juste était toujours accueillie par M. de Montalivet. Jusqu'à ce que l'injustice fut réparée il revenait à la charge auprès de Napoléon. On l'a vu triompher d'un général puissant qui s'était emparé de force de la maison du Maire de Boulogne après l'avoir insulté.

Avant d'être ministre de l'intérieur, M. de

Digitized by Google

Montalivet avait été pendant plusieurs années directeur-général des ponts et chaussées : administration dans laquelle il a laissé des souvenirs honorables et doux. Il n'y est et n'y sera de longtemps oublié... Il est mort, Pair de France, au mois de février 1823.

§. VI.

M.me THUROT.

6 Septembre 1815.

« La femme de ce représentant était extrêmement jolie et fort « aimable. » T I. P 199.

Le Représentant du peuple dont il est question s'appellait Thurot : Sa femme était de Versailles, et telle qu'on la dépeint. Elle se nommait *Gauthier*. Elle est morte jeune encore, en 1815, laissant une fille mariée à M. Ver....

Tout est exact dans ce qui la concerne, excepté la complaisance coupable du général d'artillerie; à moins que Mme. Thurot n'ait altéré la vérité. Elle a souvent raconté le fait rapporté par M. de L. C., mais avec des circonstances différentes. D'après son récit, elle aurait désiré voir un combat, en lieu de sûreté, et prié son amant de la faire jouir de ce spectacle. Le général lui promit de l'*avertir à la première occasion*. Ce qu'il fit en effet, mais il ne fit point attaquer *à cause*

Digitized by Google

d'elle (1). et Mme. Thurot qui commençait à s'impatienter de ce que cette occasion n'arrivait point, perdit, quand elle se présenta, l'envie de la retrouver. C'était, suivant elle, au combat de Loano, livré, le 3 juillet 1794, par le général Dumerbion qui mit en fuite quatre mille piémontais. Peut-être dans sa version entendait-elle mieux les intérêts de la gloire de son amant que l'historien de celui-ci qui ne peut cependant être accusé d'en vouloir obscurcir l'éclat. Quoiqu'il en soit, s'il faut le croire sur le fait, il faut le croire aussi sur les regrets et les reproches que s'adresse Napoléon. Un autre fait atteste leur sincérité. Lors du simulacre de descente en Angleterre et de l'embarquement de l'armée (embarquement qui eut un commencement d'exécution) la flotille manœuvrait devant Boulogne et de temps en temps quelques vaisseaux anglais se détachant de leur flotte approchaient des nôtres, soit pour observer, soit pour se mocquer de nous. Une des sœurs de Napoléon eut l'envie de Mme. Thurot et pour mieux la satisfaire, se mit dans un vaisseau. L'attaque eût lieu d'après son désir; mais comme elle n'était pas combinée

(1) Si ce fut réellement le combat de Loano, il ne put être donné pour les beaux yeux de madame T.

Digitized by Google

et qu'on ne voulait pas qu'elle fut sérieuse, tandis que la défense l'était, les anglais nous repoussèrent, et peu s'en fallut que la princesse ne fut prise. L'Empereur tança l'Amiral, traita durement sa sœur; lui dit qu'on ne devait jamais se jouer de la vie des hommes et que c'était un crime odieux de l'exposer sans nécessité.

§. VII.

5 Septembre 1815.

« Tous les efforts du général Bonaparte et ceux du Directoire ne pu-
« rent composer que deux mille louis.... à son arrivée à Nice, il
« fait distribuer aux généraux, pour les aider à entrer en Campagne,
« la somme de quatre mille louis en espèce. »T I. P 206.

Il y a ici erreur ou lacune. L'historien représente le trésor dans un tel état de dénuement qu'on eut toute les peines du monde à trouver quarante-huit-mille francs avec lesquels le général part en toute diligence, puis il fait distribuer à son arrivée le double de cette somme. On aurait dû nous dire comment elle s'augmenta dans la route. Il paraît peu vraisemblable que le Directoire ait jamais été dans un tel dénuement. On sait qu'il y avait un fonds *de réserve* pour le Directeur sortant : et que la somme était assez considérable pour que l'un des cinq se soumît aux

Digitized by Google

coups du sort, ou plutôt pour qu'il les provoquât et consentît à devenir *Victime*. Le fait est prouvé dans un autre endroit du mémorial, à l'époque où le général Bonaparte se mit à la place du Directoire. Syeis fit un partage qui ressemblait à celui de Mont-Gommery. Nous en parlerons dans un autre endroit.

§. VIII. BERTHIER.

30 Septembre 1815.

« L'Empereur croyait bien avoir donné à Berthier quarante mil-
« lions. » T I. P. 263.

Il ne faut pas comprendre dans ces dons ni la Principauté de Neufchâtel, ni les dotations : on se demande quelles batailles avait gagnées celui qui fut comblé de tant de richesses? quel état il avait sauvé? quelle fut sa conduite quand son bienfaiteur perdit tout?....Il faut le voir dans le *manuscrit de* 1814. Il ne *trahit* point, mais il partit purement et simplement de Fontainebleau où Napoléon venait d'arriver et sans lui faire ses adieux, se rendit à Paris avec *vie et bagues sauves*. Aux *bagues sauves* fut ajoutée peu de temps après une compagnie des gardes. La seule vengeance que voulait tirer Napoléon était, à ce que prétend son historien, de faire paraître devant lui son vieil ami avec son nouvel habit d'uniforme.

Digitized by Google

Napoléon convient (p. 413. T. I.) que B. était plein de prétentions et de morgue. Très dur et très absolu avec ses inférieurs. Il l'excuse par le titre de favori, et par les résultats de la faiblesse: il reconnaît la nullité de ses talents, de son esprit, mais tout était racheté à ses yeux par une faculté précieuse: c'était de résumer les idées de Napoléon avec autant de précision, et de régularité que de promptitude, et de dresser en conséquence les instructions ou d'expédier les ordres analogues. Mais cette faculté spéciale et circonscrite dans son utilité, suffisait-elle pour mettre au-dessus de personnages doués de grands talents et d'un esprit supérieur, un homme d'un esprit ordinaire, d'un caractère faible, et tout-à-fait incapable de mesures qui auraient exigé de l'énergie? Il faut que la récompense due à des services soit en rapport avec ces services, et décernée avec discernement. On croirait que Napoléon en a manqué dans cette circonstance: mais, puisqu'il connaissait si bien son homme et qu'il le savait dur envers ses inférieurs, il sut bien ce qu'il fit. N'y avait-il pas du calcul à placer près de lui dans les premiers rangs, quelques personnages qu'il savait dépourvus des qualités propres à s'attirer personnellement l'estime et l'affection? Le but pouvait être manqué,

Digitized by Google

puisque, d'après le proverbe, on juge du maître par le valet, principalement quand le maître est dans les nuages et rarement accessible.

§. IX.

27 Octobre 1815.

Papiers laissés le 19 mars, aux Tuileries.

Il y a plusieurs versions sur ces papiers. M. de L. C. dit T. 1er. P. 325 *qu'ils demeuraient encore sur les tables;* que l'Empereur *fit pousser ces tables dans les angles de l'appartement; qu'il voulut qu'on ne touchât* à rien et comme il a quitté lui-même la France sans rentrer aux tuileries, que la chambre et les papiers auront été retrouvés *à-peu-près comme on* les avait laissés. »

T. 11. P. 73. On lit ce passage: « Au retour de l'Ile d'Elbe, on trouve aux tuileries, une foule de pétitions et de pièces où Napoléon se trouvait fort indécemment traité; il les fit brûler. »

Enfin dans les mémoires du général Montholon, T. 11. p. 331, on lit cette note dictée par Napoléon. « La table du cabinet était couverte des ouvrages dédiés au Roi depuis neuf mois, et de sept à huit cents placets ou rapports sur des affaires secrètes. Il est vrai que son porte-feuille per-

Digitized by Google

sonnel où étaient ses papiers particuliers, tels que la correspondance de la Duchesse d'Angoulême depuis le temps qu'elle était au temple: celle de Louis XVI et la lettre de M. de Malmesbury qui annonçait la mort de ce Roi, avaient été laissées sur la petite table. Personne ne prit connaissance de ces papiers. Napoléon s'en réserva seul l'examen. Il y en avait de très curieux, et cela donna lieu quelquefois à des scènes très piquantes. »

Voilà, comme on voit, des papiers bien embarrassants, ils ont été et n'ont pas été brûlés.

§. X.

28 Octobre 1815.

« L'évêque d'Arras, directeur suprême des affaires des émigrés. »
T. I. P. 334.

Cet évêque, frère de l'archevêque de Tours, s'appelait de Conzié. Sa famille était de Savoie, il est représenté ici comme *gauche et brutal.* Il avait conservé des relations avec Robespierre et tous les deux s'écrivaient souvent. Le préfet avait une logique fort singulière et qui, dans ce temps, fut à l'usage de beaucoup de monde. C'était d'applaudir aux excès, de s'en réjouir, parceque plus on en ferait, plus on approcherait de la fin du drame révolutionnaire. A la nouvelle d'une exécution,

Digitized by Google

ces *logiciens* s'écriaient, tant mieux ils en feront tant que leur chute est inévitable. Elle eut en effet lieu, mais non comme on l'avait prévu, ni avec les résultats annoncés. Aucune des chances souhaitées n'arriva; et quand elles vinrent enfin, ce fut inopinément et nullement de la manière qu'on avait signalée quinze années auparavant. C'est en vertu de cette logique que l'évêque correspondait avec la *brebis*. de son troupeau qui eut sur la France une influence désastreuse, mais heureusement éphémère. Des personnes qui se prétendent bien instruites assurent que Robespierre consulta plus d'une fois son évêque qui, toujours par d'excellents motifs, approuvait aux mesures les plus acerbes, espérant qu'elles seraient les dernières ou qu'au moins elles hâteraient le dénoûment. C'est dans cet esprit qu'on fit vendre les biens des émigrés, parceque l'on croyait avoir la certitude que cette vente serait un jour annullée et l'on en concluait que celle des biens du clergé le serait aussi par la même raison.

Digitized by Google

§. XI. SUPPRESSION DU TRIBUNAT.

4 Novembre 1815.

« Le tribunat était absolument inutile; je le supprimai; je savais bien « qu'on crierait à la violation de la loi; mais j'étais fort, je le fis « pour le bien. J'eusse dû le créer au contraire; car qui doute qu'il « n'eut adopté, sanctionné au besoin, mes vues et mes intentions. » T. I P. 357.

On n'en doit en effet nullement douter. Cette suppression du tribunat coïncide avec celle du consulat. C'est-à-dire que le premier corps demanda la métamorphose du premier consul en Empereur, ensuite sa propre suppression. Ces deux évènements furent accompagnés de circonstances qui ne sont pas dénuées d'intérêt. Elles ont été conservées dans des mémoires encore inédits, ou journal historique fait par un observateur fort mécontent de ce qui se passait. Son manuscrit nous ayant été communiqué, nous en avons extrait quelques particularités qui nous ont paru curieuses. Elles peuvent servir à faire connaître l'esprit public à cette époque.

Du mardi 1er. mai 1804. — L'assemblée du tribunat, annoncée mystérieusement, comme devant être extraordinaire, n'a point du tout été secrète. Elle a eu pour objet la métamorphose du titre de Consul en celui d'*Empereur*.

Digitized by Google

Curée, tribun, en a fait la motion : Siméon, Jaubert, Carion-Nisias, autres tribuns ont été de son avis. Ce dernier (Carion) a de plus demandé humblement la suppression du tribunat.

. . . . Vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Carnot a demandé la parole pour combattre la motion de Curée et compagnie. On a inscrit quarante orateurs avant lui et, comme la discussion doit être fermée à jour et heure fixes, il pourra bien se faire qu'on ne l'entendra pas. Si ce n'était Carnot, on serait autorisé à croire que c'est *affaire convenue*, pour prouver la grande liberté des orateurs, mais quand on se rappelle qu'il s'inscrivît contre le *Consulat à vie*, on ne peut que le supposer sincère. Quoiqu'il en soit, cette opposition fera un bon effet..... On disait ce matin qu'on allait créer une noblesse et que tous les militaires officiers seraient déclarés nobles. Dans les dernières années de la monarchie française, il fallait être noble pour être officier. Si le bruit dont je parle, est fondé, ce sera tout le contraire.

« Voici l'abrégé de cette séance du tribunat qui doit faire époque. Le 10 floréal an 12, le président annonce que le tribun Curée a déposé

Digitized by Google

sur le bureau une motion tendante; 1°. à ce que le premier consul Bonaparte soit déclaré Empereur; 2°. que l'hérédité soit établie dans sa famille: 3°. que toutes celles de nos institutions qui ne sont que tracées, soient définitivement arrêtées. L'orateur parle pour développer sa proposition. Il présente d'abord l'historique de la révolution; ensuite prétendant qu'on voulait un changement de dynastie, il tâche de prouver que c'est le seul moyen de fixer l'incertitude de l'avenir et présente ce vœu comme celui de l'armée et du peuple entier. Siméon lui succède et prouve les inconvénients du systême électif : il parle d'institutions battues en ruines, d'individus dégénérés..... et finit par assurer que rien ne sera changé et qu'on *passera d'un gouvernement* au même gouvernement. Ce qui veut dire, sans doute, que le nouvel Empereur n'aura pas plus d'autorité qu'il n'en avait étant Consul. Jaubert remplace Siméon. Selon cet orateur le systême électif n'est qu'une théorie effrayante de révolutions, et la doctrine de l'hérédité est nationale en France..... La cause aurait pu, ce me semble, être mieux plaidée. Entre le trône Royal et le trône Impérial, il y a eu tant de degrés qu'il ne fallait parler que du dernier. Un troupeau de tribuns,

Digitized by Google

parlant dans le même sens, ressassent les mêmes idées. Carion-Nisas a terminé son discours d'une manière remarquable. « on a beaucoup cité, dit-« il, au commencement de la révolution, un mo-« nument remarquable de ces contrats solennels « passés avec les chefs des états. Je veux parler « de ce fameux serment des cortès d'Arragon. « Nous autres, dit ce serment, *qui valons autant* « *que toi* (voilà l'égalité native), qui *pouvons* « *plus que toi* (voilà la souveraineté nationale) « nous *te faisons* notre chef (voilà le contrat), pour « *être le gardien de nos intérêts* (voilà la con-« dition) si non; non. (Voilà la peine qui suivra « l'oubli du devoir.) Famille! que la France appelle « à régner, voilà votre titre. » L'orateur termine en proposant d'examiner s'il ne conviendrait pas de résigner l'appellation et les prérogatives tribunitiennes, entre les mains du magistrat qui sera revêtu du pouvoir impérial. Quarante-cinq tribuns s'étant inscrits, on propose de nommer une commision de onze membres, pour faire un rapport jeudi prochain : ce qui est adopté.

« Carnot demande la parole pour réclamer dans une discussion de cette importance, la liberté entière des opinions. Il déclare qu'il veut parler contre la motion. Le président lui répond qu'il peut

Digitized by Google

se faire inscrire comme les autres. » Tel est le compte le plus succinct que l'on puisse rendre de cette séance qui doit faire époque dans les fastes consulaires.

« Du 2 de mai (12 floréal). Le Sénat est extraordinairement assemblé pour le grand acte qui doit faire un Empereur d'un Consul. »

« La séance du tribunat n'a pas été moins intéressante que celle de la veille. D'après ce que le président avait dit à Carnot qu'il *parlerait à son tour*; c'est-à-dire le quarante sixième, on croyait qu'il n'aurait pas le temps d'émettre son opinion : mais on lui a donné la parole avant ses collègues; c'est sans doute par ordre du Consul. Il a bien fait : là où il n'y a point d'opposition, il n'y a plus de débat et la liberté d'opinion est équivoque.

Carnot a donc parlé le premier dans la séance d'hier. « Je suis loin, a-t-il dit, de vouloir atté-
« nuer l'éclat des grandes choses que le Consul a
« faites, mais quelques services qu'un citoyen ait
« rendus à sa patrie, il est des bornes à la recon-
« naissance nationale. Vouloir substituer un nou-
« veau titre à celui qu'il a tant illustré, n'est-ce pas
« faire tort à sa gloire ? n'est-ce pas anéantir son
« propre ouvrage que de lui offrir la domination
« d'un pays auquel il avait promis un gouverne-

Digitized by Google

« ment libre... ? J'ai voté, dans le temps, contre « le consulat à vie, comme je voterai contre la « monarchie héréditaire. Bonaparte se fut couvert « d'honneur en maintenant la liberté publique « qu'il avait juré de soutenir... doit-on lui faire « un patrimoine du pouvoir absolu ? Les Romains « se sont bien gardés de perpétuer la dictature... « On va ouvrir des registres pour consigner le « vœu *qu'on dit* être général. De toutes les par- « ties de la France ce vœu va être exprimé dans « des adresses. Par qui ? par des fonctionnaires « publics qui émettront sans doute le vœu de leur « cœur, mais non celui du peuple.... La liberté « de la presse est anéantie. Une réclamation hon- « nête, respectueuse, n'a aucun moyen d'être « connue. L'exclusion d'une dynastie n'établit pas « la nécessité d'une dynastie nouvelle. Les puis- « sances de l'Europe adhéreront-elles au nouveau « titre d'Empereur ? exposera-t-on la nation à des « calamités cruelles pour faire triompher un évè- « nement politique dont la nécessité ne m'est nul- « lement démontrée ? Mon cœur me dit que la li- « berté est possible et qu'il est des moyens de la « soutenir sans l'intervention d'un gouvernement « arbitraire, à l'ombre duquel elle meurt. Et com- « ment songez-vous à créer un monarque, sans

Digitized by Google

« avoir songé aux institutions qui peuvent garan-
« tir cette liberté ? »

« Ceux qui, après avoir entendu le discours de Carnot, ont lu le compte qu'en rendent les journaux, conviennent qu'on l'a tronqué et tellement altéré qu'on ne peut s'empêcher de croire que c'est avec intention.

« Entre les *braves* tribuns qui ont invectivé l'ancien directeur, se distinguent Arnoud de la Seine, et Carion. Le premier s'est écrié : « quelle « est donc cette fatalité qui pèse sur notre collè- « gue; qui le rend témoin passif des attentats du « comité de salut public; qui le porte au Direc- « toire et ne peut lui fournir les moyens de faire le « bonheur du peuple ! etc. » Carion-Nisas le réfute en détail et convient avec lui que la liberté de la presse n'existe plus, mais il ajoute qu'elle est un fléau. « Le citoyen Carnot se vante, dit-il, de « s'être opposé au consulat à vie, il l'a pu : il l'a « fait. Il est demeuré libre, en repos et sa tran- » quillité fait l'éloge du pouvoir à l'ombre duquel » il vit. » N'est-il pas singulier qu'un tribun fasse un mérite à Bonaparte d'avoir laissé un tribun tranquille ! « Le citoyen Carnot (continue l'ora- « teur) s'oppose aujourd'hui au vœu général : son « opinion est entendue avec calme : il n'en vivra

Digitized by Google

« pas moins paisible et libre comme par le passé.
« Il devrait profiter de ses fautes. Sous le régime
« démocratique il a été du nombre des proscrip-
« teurs et de celui des proscrits. Sous celui-ci il
« a joui de toute sa liberté. Il peut faire la dif-
« férence. »

« Sénat, tribunat, conseil d'état, tout le monde est occupé de rédiger des dénominations, des changements. Le français qui dans l'affaire la plus sérieuse trouve toujours un côté plaisant, a fait, envoyé et reçu un sixain que voici et qui m'est parvenu ce matin :

BILLET D'ENTERREMENT.

Partisans de la République,
Beaux raisonneurs en politique,
Dont je partage la douleur;
Venez assiter en famille
Au grand convoi de votre Fille
Morte en couche d'un Empereur.

« Ce qu'il y a de remarquable, c'est la manière dont on se parle de cet évènement. On éprouve un besoin irrésistible de se communiquer le sentiment que l'on éprouve : on parle, on parle, puis on finit par des *chût* mystérieux pour se recommander silence et discrétion.

« Du 3 mai. Le tribunat, fermant une discus-

Digitized by Google

sion qui n'en était pas une, puisque tous excepté *un* étaient du même avis, a conclu cejourd'hui 1°. à l'adoption du titre d'Empereur: 2°. à l'hérédité dans la famille Bonaparte: 3°. à la *conservation* des droits du peuple, de l'égalité et de la liberté. De ces trois choses on peut en faire deux ou une; les deux premières sans la conservation, ou bien celle-ci sans les deux autres. »

« Du 5. Tous les membres du tribunat ont signé hier le procès-verbal. Carnot, après avoir parcouru le registre qu'un huissier lui présentait, le lui a rendu sans y apposer sa signature. Est-ce parce qu'il est opposant ? mais il ne pouvait refuser de signer un procès-verbal *exact.* »

« Du 10. On s'est occupé tous ces jours-ci de la manière de faire un Empereur. Le tribunat la demandé au sénat qui s'assemble, chaque jour, pour aviser aux moyens de terminer cette affaire.... Cinq sénateurs sont opposants. Ce sont Lanjuinais, Lambrecht, Grégoire, Destutt-Tracy et Choiseul-Praslin. Il y a cependant une nuance entre les trois premiers et les deux autres. Ceux-là ont, sur le registre, écrit de leur main, *non* et signé : ceux-ci n'ont voulu rien signer : ni oui, ni non.

« Du 13. On s'occupe toujours de l'Empereur « futur, des moyens de le faire. On attend impa-

Digitized by Google

tiemment le sénatus-consulte. Les deux Consuls, reconnaissant leur nullité, n'ont déjà plus de garde d'honneur. Comme on rit toujours, on a dit, à cette occasion, que Bonaparte était un tiers-consolidé. Ce mot est, dit-on, d'un agent-de-change. Il parle au moins en connaisseur..... Mme. De*** qui revenait avant-hier de chez Mme. Bonaparte avec qui elle avait déjeûné, m'a dit que cette Dame était aussi affable qu'à l'ordinaire et que lorsqu'on lui parlait de la couronne impériale, elle souriait. Bonaparte en fait autant : ils ne répondent l'un et l'autre que par un sourire. J'imagine qu'ils se retiennent.

« On parle des prétentions des tribuns qui, pour avoir sonné le tocsin et pris l'initiative, demandent beaucoup de choses.... On dit que Bonaparte prendra le titre d'Empereur des Gaules, qu'il va créer de grands-officiers. En attendant les faiseurs de calembourgs annoncent que le premier-consul est César et la république *Pompée*. Ce qui est plus sérieux que tout cela, c'est que le Roi de Suède veut venger le Duc d'Enghien, que l'Empereur de Russie renvoie l'ambassadeur Hédouville, etc.

« Du 20. Enfin le fameux sénatus-consulte a paru hier. Il est en 143 articles. Louis et Joseph

Digitized by Google

sont Princes, Lucien et Jérôme traités en bâtards. Il n'est pas question d'eux.

« Du 21. Hier Bonaparte a été proclamé Empereur dans tous les carrefours de Paris. On doit ensuite ouvrir des registres pour l'acceptation du peuple : c'est un peu mettre la charrue devant les bœufs.

« Du 26. Carion a fait une pièce de circonstance intitulée *Pierre-le-Grand.* Prévoyant le sort de cet enfant, il a pris toutes les précautions imaginables pour l'en garantir. Il a invoqué la police et fait enfermer les élèves de l'école polytechnique, brouillés avec les mauvais vers. Malgré cela, la pièce a été sifflée à outrance. On criait *à bas le Carillon.* On a fait à cette occasion un quatrain qui constate à la fois et la chute et le rôle que l'auteur a joué dans l'évènement principal.

Prince C....., s'il vous plaît,
Quittez le Cothurne tragique :
Vous êtes fait pour le comique,
Car on n'est pas meilleur Valet.

« Le ministre de la marine a dit hier devant moi, que les matelots, en entendant la proclamation qui déclare Bonaparte Empereur, disaient; « Du moins on sait ce qu'il veut, celui-là, il « s'explique clairement : jusqu'à présent, tous les

Digitized by Google

« autres qui avaient voulu en venir là, n'osaient « le dire ! » Nous avons retranché beaucoup de détails, craignant que cet extrait ne soit déjà trop long. Ce que dit Napoléon, dans le mémorial, les rend piquants. *Je supprimai le tribunat.* Ces mots font voir que l'orateur n'agissait pas de son propre mouvement dans la motion qu'il fit.

§. XII. JOSÉPHINE.

12 Novembre 1815.

« Elle était l'art et les grâces : Elle n'avait de position ou d'attitude « qui ne fussent agréables ou séduisantes... Elle ne demandait jamais « rien à son mari, mais elle devait partout. » T. I. P. 383.

Napoléon connaissait bien Joséphine. Rien n'égalait sa grâce et son amabilité. On l'a vue à sa cour, parler à cent personnes et trouver le moyen de dire quelque chose d'agréable à chacune. Sa mémoire la servait dans ces occasions en rappelant quelque circonstance particulière dont on était flatté. Elle était généreuse, ne savait jamais rien refuser et aurait promptement ruiné le trésor s'il eut été mis à sa disposition. Dans l'impuissance de donner, elle faisait beaucoup de promesses qu'elle oubliait aussitôt; et qu'elle renouvelait avec la même légèreté. On en eut la preuve dans un singulier qui-pro-quo, que toute la cour sut et

Digitized by Google

qu'elle seule ignora. Elle avait connu à la Martinique avant son premier mariage, un officier supérieur qui était reçu dans sa famille. Lorsque Napoléon devint le chef du gouvernement, cet officier voulant reprendre du service et comptant pour sa fortune milit. ire sur l'appui de Joséphine lui fit une visite. Il en fut reçu avec cette affabilité qu'on croit toujours sincère et qui trompe si souvent. Elle lui témoigna le plus vif intérêt et le pria de lui remettre une demande. L'officier ne la fit point attendre et dès le lendemain il revient avec sa pétition qu'il avait dans la poche de côté de son habit. Mais le tailleur y avait laissé son mémoire. M .*** prend l'un pour l'autre et le présente à l'impératrice qui l'assure, en le prenant sans le lire, qu'elle remettra sa demande à Napoléon et qu'il peut compter sur le succès de son affaire. L'officier sort enchanté, mais de retour chez lui, il s'aperçoit de sa bévue et veut la réparer; il retourne chez Joséphine qui s'empresse de lui dire que son mari a lu sa demande et lui a promis que son protégé serait placé conformément à ses désirs. Comme il y avait beaucoup de monde et que l'impératrice parla de suite à d'autres personnes, il ne répondit rien. Il vint encore à diverses reprises pour tâcher de reprendre le fatal mémoire et de le remplacer

Digitized by Google

par sa demande, mais il ne put y parvenir: il ne reparut plus, prit son parti et raconta son affaire dont il riait tout le premier.

§. XIII.

12 Novembre 1815.

« Manége de Ferdinand VII T. I. P. 388.

Ce n'est pas sans surprise qu'on trouve dans le *mémorial* des erreurs et des anachronismes, surtout quand il est question de faits dont l'auteur devait connaître toutes les circonstances ou qu'il aurait pu facilement vérifier, s'il avait conservé des doutes.

Il prétend que « Ferdinand VII étant à Valen-
« cey, demanda à l'Empereur d'épouser Melle de
« Tascher, cousine-germaine de Joséphine et de
« son propre nom, à l'exemple du Prince de Bade
« qui avait épousé Melle de Beauharnais..... Cette
« demoiselle Tascher, ajoute-t-il, est celle que l'Em-
« pereur maria *plus tard* au duc d'Aremberg
« avec l'intention de la faire gouvernante des
« Pays-Bas. ». Elle était mariée avant l'arrivée de Ferdinand à Valencey; conséquemment ce prince ne put en faire la demande. Ce fut la fille de Lucien, comme nièce de Napoléon, qu'il sollicita, sans l'obtenir.

Digitized by Google

Le Duc d'Aremberg faisait la guerre en Espagne pendant le séjour de Ferdinand à Valencey. Il avait même levé un régiment à ses frais. Melle. de Tascher est un des nombreux exemples des caprices de la fortune. Elle n'aimait point celui qu'on lui destinait pour mari, et sentant qu'elle ne pouvait l'aimer, elle en fit la confidence à Joséphine, n'osant la faire à Napoléon et comptant que son secret passerait de l'un à l'autre. Mais Joséphine fut discrète et le mariage se fit. Le Duc d'Aremberg, qui avait perdu les principautés que sa famille possédait depuis long-temps, crut en recouvrer une partie au moyen de cette alliance. Quelque brillante qu'elle fut pour la fille d'un simple gentilhomme, Melle. de Tascher ne s'abusa point, ni n'abusa le prince qu'elle traita toujours avec une froideur remarquable. Ils se séparèrent: le mariage fut déclaré nul, parceque la mère de la jeune personne n'avait point accordé son consentement et Melle. de Tascher, devenue libre, put donner son cœur et sa main à M. de Guitry, renonçant à des titres et au nom d'un prince dont elle assurait n'avoir jamais été la femme.

Nous avons dit que Ferdinand demanda la fille de Lucien. La mère de l'Empereur appuyait cette demande, croyant que ce serait un moyen de ré-

Digitized by Google

concilier les deux frères qui étaient brouillés à cette époque. Napoléon ne répondit rien et ne s'expliqua point. Alors Ferdinand demanda la fille de Joseph: même silence, mais plus d'attention de la part de l'Empereur. C'était un coup de politique que ce mariage. Quand, à la fin de 1813 Ferdinand fut libre de retourner en Espagne, il renouvella sa demande. On lui répondit qu'elle serait accueillie comme elle devait l'être, lorsque le prince serait tranquille possesseur de son trône. Mais quand il en fut ainsi, Napoléon ayant perdu le sien, Ferdinand ne revint point à la charge, comme on peut bien le croire.

Nous allons, suivant notre méthode, terminer l'article de ce prince, dont il est question plus d'une fois dans le *mémorial de Sainte-Hélène*. L'auteur s'exprime en ces termes: « L'Europe ni « la France n'ont jamais eu une idée juste de la si- « tuation de Ferdinand à Valencey, et l'on se mé- « prend étrangement sur ses dispositions et ses « opinions personnelles relatives à sa situation. » IV. — 230.

Tous les détails donnés ici sont de la plus exacte vérité. Avant de les compléter par l'extrait d'un ouvrage récemment publié, nous devons nous arrêter un moment sur le spectacle singulier qu'of-

Digitized by Google

frait la famille d'Espagne par ses divisions. D'un côté le vieux Roi, la Reine et Godoy qui gouvernait sous leur nom et les éloignait de leurs enfants dont la haine contre un favori odieux, s'étendit bientôt à ses protecteurs: de l'autre, Ferdinand, détrônant son père et devenant ainsi usurpateur, d'héritier légitime. Tous les deux s'adressèrent à Napoléon, l'un pour lui demander justice contre son fils et l'autre, protection. Celui-ci voulait garder la couronne, celui-là se la faire rendre. C'était un de ces procès pour lesquels il n'y a d'autre jurisprudence que la force et dont la décision semble rappeler un peu celle de l'huitre et des plaideurs. Cependant il paraît que tous les deux trouvèrent quelque dédommagement dans les plaisirs de la vengeance et que chacun se consola de n'avoir pas la couronne, en la voyant sur une autre tête que sur celle de son rival. C'est ce qui explique la conduite que tint Ferdinand à Valencey. Napoléon, dans cette affaire, commit plusieurs fautes, ainsi qu'il l'avoue : la plus grande est celle dont il ne parle pas. Ce serait l'offre que lui aurait faite, ainsi qu'on le publia dans le temps, le vieux Roi Charles, de lui donner annuellement douze millions, et de mettre garnison française dans tous les ports de mer, afin d'empêcher le

Digitized by Google

commerce des anglais et de leur interdire l'Espagne: de cette manière il recueillait, sans coup férir, tous les fruits que pouvait lui donner une conquête. La seconde faute est de n'avoir pas maintenu Ferdinand, avec les conditions dont on parle dans ce chapitre. On va voir qu'il était à sa disposition.

« Ferdinand VII était à Valencey, dans le château du prince de Talleyrand, un des plus beaux sites de la France, au milieu d'une vaste forêt: (1) il y était avec son frère et son oncle. Il n'avait aucune garde, il avait tous ses officiers et domestiques: il recevait qui il voulait. Il se promenait librement à plusieurs lieues, soit pour chasser, soit en calèche. Indépendamment de *soixante-douze mille francs* que le trésor de France a payés pour *le loyer* de Valencey, à M. de Talleyrand, Ferdinand recevait pour son entretien, quinze-cent mille francs par an. Il écrivait régulièrement tous les mois à Napoléon et en recevait des réponses. Au 15 août et à la fête de l'impératrice, il

(1) « Valencey, que les anciens Seigneurs de cette maison écrivaient « *Vallencé*, parceque le château de ce nom est situé sur une éminence « dont la vallée ressemble à un C, est un grand et beau château, qui « a l'air d'une maison de prince. ». *Histoire de Blois par Bernier.* P. 243.

Digitized by Google

n'a jamais manqué de faire illuminer le château et le parc de Valencey et de distribuer des aumônes. Il demanda plusieurs fois à Napoléon d'aller à Paris, ce qui fut successivement ajourné. Il le sollicita de l'adopter et de le marier à une princesse française. Il avait la jouissance d'une très-belle bibliothèque, recevait souvent des visites des gentilshommes du voisinage et des marchands de Paris qui s'empressaient de lui porter des nouveautés. Long-temps il eut un théâtre où il faisait venir des comédiens, mais à la fin ses confesseurs lui inspirèrent des scrupules et il congédia la troupe.

« Le roi Charles son père et la Reine sa mère, furent long-temps au palais de Compiègne; de là ils allèrent à Marseille (1), puis à Rome où ils furent

(1) Ce fut pendant que ce prince était dans cette ville qu'il y eut un projet de l'enlever et de le livrer aux Anglais. Toutes les mesures étaient prises et si bien que le succès était certain : aussi ne manqua-t-il que par une singulière prétention de Charles. Au moment de s'embarquer, il demanda si l'on tirerait les cent coups de canon d'usage. Comme cet enlèvement se faisait avec beaucoup de mystère, on crut ne pas comprendre le Roi, parcequ'il semblait ne pouvoir exiger un honneur qui nécessairement empêchait sa délivrance; mais il répéta sa demande et déclara qu'il ne partirait pas, que cet honneur, accordé toujours aux Souverains ne lui eut été rendu. On le laissa : le complot fut découvert; et le procès fait à plusieurs officiers qu'on traduisit à une commission militaire. On en fusilla plusieurs.

Digitized by Google

logés dans le palais du prince Borghèse. Ils jouissaient d'un traitement de trois millions. La Reine d'Étrurie; Marie-Louise, sœur de Ferdinand, fut une de celles qui prit le plus de part à la révolution d'Espagne. Sa correspondance avec Murat, alors commandant en Espagne, est fort curieuse. Elle était du parti de sa mère, et joua un rôle très actif dans les évènements de Madrid. Elle séjourna long-temps à Nice, où elle ouvrit des correspondances secrètes avec des commandants Anglais dans la Méditerranée. Instruit qu'elle cherchait à quitter la France, Napoléon lui fit dire qu'il serait fort aise qu'elle voulut aller, soit en Angleterre, soit en Sicile, soit en tout autre pays de l'Europe. En effet, cette princesse n'était d'aucune importance et son départ eut épargné cinq cent mille francs au trésor. »

« De tout temps Ferdinand a témoigné la plus grande aversion pour les Cortès. Les Espagnols pleureront long-temps la constitution de Bayonne. Si elle eut triomphé, ils n'auraient plus de juridiction ecclésiastique en matière séculière. Ferdinand avait dit souvent qu'il préférait rester à Valencey plutôt que de régner en Espagne avec les Cortès. Cependant lorsqu'en 1813, Napoléon lui fit proposer de remonter sur son trône, il n'hé-

Digitized by Google

sita pas. Le comte de la Forest lui fut envoyé pour cette négociation. Le traité fut bientôt rédigé, aucune condition n'était imposée à Ferdinand: car on n'appellera pas condition l'engagement qu'il prit de maintenir les ventes des domaines nationaux faites pendant son absence et de ne rechercher aucune des personnes qui avaient exercé des emplois. Ferdinand alors manifesta hautement la résolution de prendre en Espagne les choses comme il les trouverait et de régner en Roi constitutionnel. Sitôt que le traité fut conclu, il proposa de nouveau de contracter, par un mariage, une alliance plus étroite avec Napoléon. Cette demande ne fut ni acceptée ni rejetée. On répondit que le moment n'était pas venu d'y souscrire et que lorsque Ferdinand serait rassis sur son trône, s'il renouvellait sa demande de Madrid, elle serait alors accueillie comme elle devait l'être. Le traité de Valencey avait été négocié dans le grand secret: il importait que les anglais n'en fussent pas instruits; ils eussent contrarié en Espagne une opération dont le résultat devait être de rendre disponible l'armée, de manière à ce qu'elle arrivât à temps dans les plaines de Champagne, pour la campagne de 1814. Les évènements qui se tramaient alors à Paris en disposèrent autrement.

Digitized by Google

Le parti qui s'agitait pour renverser Napoléon parvint à pénétrer le secret de cette négociation; il tenta de lui faire persuader que sa gloire s'opposait à ce qu'il renonçât à l'Espagne, et d'obtenir de lui qu'il ne ratifiât pas le traité de Valencey. N'ayant pas réussi, il en divulgua l'existence et employa toutes les ressources de l'intrigue pour retarder le départ de Ferdinand, afin de retarder ainsi le retour en France de l'armée d'Espagne. Ferdinand devait quitter Valencey dans le courant de novembre 1813 (1).

«. Quant au prince Ferdinand d'Espagne, dès les premiers jours de décembre, M. le C. de la Forêt s'était rendu auprès de lui de la part de Napoléon. Le 2 décembre, un traité avait été signé, dans lequel on n'exigeait du prince, pour prix de son retour en Espagne, que trois choses: savoir, 1°. qu'il paierait exactement la pension du Roi son père; 2°. qu'il nous rendrait nos prisonniers, échange qui assurait à l'Espagne la restitution des siens, vingt fois plus nombreux que les nôtres. 3°. enfin, que, libre du joug de la France, il n'irait pas se mettre sous le joug de l'Angleterre. Ferdi-

(1) Mémoires de Napoléon, T. II : écrits par le général Montholon. P. 235 et suiv.

Digitized by Google

nand avait souscrit *avec empressement* à ces conditions. Après avoir *écrit de sa main* une lettre de remercîment à Napoléon, il s'était mis en route pour la Catalogne. Le maréchal Suchet avait protégé sa marche jusqu'aux avant-postes Espagnols, et le 6 Janvier il était arrivé à Madrid. ». (1)

§. XIV. LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

12 Novembre 1815.

« Il est très vrai que le prince de Bénévent fut le rédacteur de la « fameuse déclaration du 13 mars. (2) » T. I. P. 399.

M. de T. serait un chapitre fort intéressant à étudier pour les progrès de la science du cœur humain; mais nous nous contenterons de considérer ce personnage historique sous un point de vue moral ou plutôt physiologique.

Il paraît que la nature lui a donné les deux facultés les plus essentielles en ce monde pour avancer sans beaucoup de frais. La première est de savoir se taire et d'être maître de sa langue et de sa physionomie. La seconde, d'avoir la repartie prompte et toujours à propos. Sans celle-ci l'autre pourrait être suspecte; car on ne saurait pas si

(1) Manuscrit de 1814 ou mémoires du Baron Fain, I vol. in°8. P. 39.

(2) Nous reproduirons cette déclaration, à cause d'une anecdote curieuse qui le concerne ainsi que l'auteur.

Digitized by Google

celui qui ne dit rien aurait quelque chose de bon à dire, et si le silence qu'il observe n'est pas entièrement dans ses intérêts. Mais les preuves de M. de T. sont faites depuis long-temps, et si maintenant il devenait muet, on croirait que c'est par malice.

On dirait qu'il est doué d'une sorte d'instinct qui le sert dans les occasions critiques et lui fait dire ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut pour se tirer d'affaire, lorsqu'étant interpellé il ne lui est plus possible de se taire. Il semble en convenir lui-même en racontant le fait suivant, comme une *bêtise*, car c'est ainsi qu'il le qualifie; mais un homme d'esprit ferait fortune avec les *bêtises* de M. de T.

Étant fort jeune et, si je ne me trompe, âgé de dix-huit ans, sa naissance et son nom le firent inviter à dîner chez le Duc de Choiseul. Il y avait un certain nombre de convives. L'abbé arrive le dernier, il entre et pendant qu'il traverse lentement le premier salon, on rouvre les portes pour annoncer madame la Duchesse de Grammont. A ce nom, monsieur l'abbé s'arrête, se range et s'écrie: *ah!* quand elle est devant lui. Cette interjection bien prononcée le fait remarquer de la Duchesse qui, en le fixant d'un œil observateur, passe rapidement et gagne la société. Comme on n'attendait qu'elle, on

Digitized by Google

se met à table aussitôt son arrivée. L'abbé, qui n'allait pas aussi vîte, se traîne et prend le couvert vacant.

On sait que la Duchesse de Grammont tenait le sceptre dans la maison de son frère. Cet empire était remarqué et le meilleur moyen de faire sa cour au ministre était de commencer par plaire à sa sœur. Soit que le silence, au commencement d'un repas, soit *obligé*, surtout chez les grands, soit qu'on attendît pour parler que Mme. de Grammont eut donné le signal, on se taisait. Seulement elle avait l'air préoccupé et semblait, par la direction de ses regards, chercher de l'œil un convive. Elle aperçoit à l'extrémité de la table M. de T., le fixe à diverses reprises. Il devient, comme de raison, l'objet de l'attention générale; mais il n'a pas l'air de s'en douter, grâce au pouvoir qu'il a déjà d'être maître de sa physionomie. Enfin la Duchesse lui dit: « Monsieur l'abbé, que signifie le *Ah!* que vous avez prononcé tout à l'heure en me voyant passer devant vous? — Moi! madame la Duchesse! Je n'ai point dit *ah!* j'ai dit *oh!* — La Duchesse arrêtée tout court, peut-être pour la première fois de sa vie, sourit et n'a pas l'idée de demander le sens de la seconde interjection. Il est probable qu'une certaine inflexion de voix la ren-

Digitized by Google

dait flatteuse, car c'est dans ces circonstances que le *ton fait la chanson.* Quoiqu'il en soit, l'abbé ne pouvait se dispenser de répondre; et quelqu'effort d'imagination, quelque recherche que l'on fasse en se mettant idéalement dans sa position, on ne trouvera pas de moyen plus heureux pour sortir d'embarras. Certainement cette réponse ne pouvait pas plus être méditée que l'interpellation n'était prévue, et l'abbé ne songeait plus à son exclamation. Il fallait cependant répliquer quelque chose et comme la repartie au fait n'a pas de sens, c'est donc une espèce d'instinct qui le servait et non la présence d'esprit qu'il a montrée dans toutes les autres reparties qui l'ont rendu célèbre (1). Celle

(1) Telle est celle-ci, *j'ai joué à la hausse sur les fonds le 17 brumaire*, qu'il fit au premier consul, qui lui demandait d'où lui venait sa grande fortune. Telle est celle que nous rapportons ailleurs dans cet ouvrage; mais celle-ci n'était qu'indirectement provoquée. Il pouvait se dispenser de la faire, il a pu la préparer en quelque sorte ou du moins il en a eu le temps, au lieu que dans les autres positions il était *forcé* de répondre. Dans une autre circonstance, il avait à dîner chez lui, lorsqu'il était ministre des relations extérieures, plusieurs convives parmi lesquels s'en trouvait un qu'il avait le plus grand intérêt de ménager; parcequ'il venait d'en obtenir la fille, riche de plus de cent mille livres de rente, pour un de ses parents. Ce convive l'interpelle dans un moment de silence, par cette question : « Monseigneur, est-il vrai que nous allons avoir la guerre avec l'Autriche? — Je n'ai pas lu le moniteur, répond sur le champ le ministre. Trouvez mieux les positions connues.

Digitized by Google

qu'il fit à madame de Grammont fut remarquée. On lui adressa la parole; il soutint bien la gageure et reçut dans la soirée une demi-douzaine d'invitations qu'il n'aurait point eues sans l'interjection qui le tira d'affaire et le mit bientôt à la mode.

Cette immobilité dans la physionomie, cette impassibilité est d'un grand secours dans beaucoup de circonstances. Récemment M. de T. en a tiré grand parti. C'était à l'une des dernières séances de la cour des pairs de la session de 1822. Le Duc de F... J.. fit un discours dans lequel il attaquait vigoureusement son collègue le noble pair, tantôt par des sarcasmes amers, tantôt par des allusions sanglantes. Il l'accusa même d'avoir également *exploité la révolution* et *la restauration*. Tous les regards étaient fixés sur M. de T. Que faisait-il? Il ne levait les yeux de dessus l'orateur que pour écrire un mot, ayant l'air de prendre note, comme on fait quand on veut répliquer. Le discours fini, il dit à ses voisins que M. le Duc de F. avait du talent, et qu'à l'exception de quelques petites choses un peu acerbes, son discours était très bon.

Digitized by Google

§. XV.

15 Décembre 1815.

« Quand l'attachement à la personne de l'Empereur nous réunit autour de lui, le hasard seul, (et non pas les sympathies), présida à « notre agglomération. Ce fut un ensemble purement fortuit et non le « résultat des affinités. Aussi formions-nous masse plutôt par encerclure que par cohésion.... Nous étions presque tous étrangers les uns « aux autres. » T. II. P. 50.

Passons sur la singularité du style et la recherche des expressions pour ne nous occuper que de leur sens. On a vu (§. III.) comment M. de Las-Cases a fait partie des exilés. Il n'était connu ni d'eux ni de Napoléon; seulement il avait eu quelques rapports avec le général Bertrand. Ce n'est point le hasard, mais bien sa propre détermination qui l'a conduit à Ste. Hélène : il ne fut ni demandé, ni provoqué et même il ne consulta point sa famille qui se serait opposée à cet acte de dévouement. Il n'en est que plus méritoire et si le hasard s'en était mêlé, il ne le serait pas. Quant aux trois généraux, il me semble qu'ils devaient se connaître particulièrement. Le général Bertrand, qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte, était connu de Napoléon depuis plus de vingt ans, et depuis dix dans son intimité. M. de Montholon l'avait connu en 1793, et le général

Digitized by Google

Gourgaud, depuis 1809, était ou son officier d'ordonnance ou son aide de camp. Le genre de service de ces trois officiers les rapprochait nécessairement entre eux. Ils ne pouvaient donc être étrangers l'un à l'autre.

§. XVI.

18 Décembre 1815.

« Espionage et police » T. II P. 69 à 74.

Napoléon a l'air de faire très peu de cas de la police. Sans doute il ne lui accordait pas son estime; mais si l'on en croit le général Rapp, il s'en occupait, beaucoup trop, pour son repos. « Il avait, dit ce général (1), la faiblesse d'attacher de l'importance à une police de caquetage qui ne lui faisait la plupart du temps que de faux rapports. Cette méprisable police! Elle a empoisonné sa vie; elle l'a souvent aigri contre ses amis, ses proches, contre sa propre épouse. »

Ce témoignage est celui d'un homme qui a vécu dans l'intimité de Napoléon, qui jouît de sa confiance et de son estime et mérita l'une et l'autre par le courage qu'il eut de dire toujours la vérité.

---

(1) Mémoires du général Rapp. P. 4.

Digitized by Google

Il est conforme aux confidences indiscrètes de ceux qui faisaient partie des *soirées* de la cour; et de plus est confirmé par l'historien qui, dans d'autres chapitres de son journal, représente Napoléon s'occupant avec une sorte d'intérêt ou de curiosité de l'intérieur des familles. Il aimait le *caquetage*, comme dit le général Rapp.

§. XVII.

19 Décembre 1815.

« L'Empereur était loin de connaître tout ce que la police exécutait « en son nom sur les écrits et sur les individus..... Il n'en avait ni le « temps ni les moyens. Ayant connu des ouvrages cartonnés ou défen- « dus sous son règne, il ne concevait pas les motifs que la police avait « eus dans la plupart des prohibitions qu'elle avait ordonnées... il au- « rait été pour la liberté illimitée de la presse. T. II P. 74.

Si Napoléon avait eu un trône pour berceau, et pour bourrelet une couronne, ces excuses pourraient être admissibles, parceque depuis sa naissance on l'aurait empêché de voir, ou forcé de voir par les yeux d'autrui. On sait bien qu'un prince *n'a ni le temps ni les moyens de tout faire;* mais on sait aussi que lorsqu'il est fort et qu'il veut que justice se fasse, elle se fait; que lorsqu'il a puni sévérement ceux qui l'ont trompé, l'on n'y revient plus. Un Prince qui *veut* le bien *avec énergie* fait de bons choix ou rend bons les choix

Digitized by Google

douteux, par la manière dont il a traité les mauvais. Abusa-t-on souvent de Frédéric ? Pendant plus de trente années de sa vie, Napoléon n'a pu songer au pouvoir souverain; il en était plutôt l'ennemi que le partisan. Il en connaissait tous les inconvénients, et comme il n'y parvint et ne le conserva que par l'énergie de son caractère, il avait ce qu'il fallait pour en détruire les abus. Il l'a fait dans certaines branches de l'administration, mais l'asservissement de la presse lui plut sans doute, puisqu'il le souffrit et qu'il n'est pas possible qu'il ne le connût pas. Il la laissa libre à son retour, soit que l'expérience l'eut éclairé, soit qu'il crut qu'on n'oserait lui dire la vérité. On a eu par intervalle la liberté illimitée et l'on a vu que les résultats ne répondirent pas aux craintes qu'elle inspirait. La multitude de pamphlets qui parurent dans tous les sens, dans toutes les opinions, produisit un résultat inattendu: c'est que l'effet des uns était détruit, annulé par l'effet des autres; on ne savait plus où l'on en était: le dégoût vint et l'on finit par ne plus en lire. M. de L. C. dit que Napoléon eut été pour la liberté illimitée. Nous verrons ailleurs qu'il n'aurait pas permis de jouer le Tartuffe, il est difficile de croire qu'il eut laissé imprimer ce chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Digitized by Google

§. XVIII.

24 Décembre 1815.

« Le premier devoir du Prince est de faire ce que veut le peuple. « Mais ce que veut le peuple n'est presque jamais ce qu'il dit : sa « volonté, ses besoins doivent se trouver moins dans sa bouche que « dans le cœur du Prince. » T. II P. 83.

Il est certain qu'un prince éclairé doit connaître les besoins du peuple, mais pour que le plus important devoir du premier fut de *faire* ce que *veut le second*, il faut savoir ce qu'on entend par vouloir. Les masses sont mobiles et très *impressionnables*, maniées par celui qui possède le talent de la parole. S'il est méchant, il les portera facilement à une mauvaise action, la leur fera *vouloir* et exécuter. Les regrets la suivront et dans le fait, à l'examen, on verra que cette action n'a pas été *voulue*, mais qu'elle est l'effet spontané d'une passion d'un moment, excitée avec perfidie. Pendant cette époque à laquelle on a conservé la dénomination de terreur qui prouve le délire d'un côté et la stupeur de l'autre, il arriva un trait qui vient à l'appui de cette observation. Dans une commune de campagne dont le seigneur s'était fait aimer, les habitants étant rassemblés après la messe, il leur fut proposé par un fripon qu'il

Digitized by Google

avait chassé depuis long-temps de chez lui, d'aller brûler son château et de le tuer. Cet homme avait une certaine éloquence populacière : celle des carrefours: il appuya ses déclamations d'un décret qu'il prétendait exister et qui prescrivait de tuer tous les seigneurs de paroisse et de brûler leurs habitations. Heureusement le curé jouissait de la confiance de ses paroissiens qui ne faisaient rien sans le consulter. Ils vont le trouver et lui demandent s'il est vrai qu'il faille se défaire de M. De***; et s'il existe une loi à ce sujet. « Oui, mes amis, leur répondit-il, mais vous ve-
« nez trop tard; la loi vient d'être rapportée et
« remplacée par une autre qui fait grâce à tous ceux
« qui auront échappé à la première.—Oh! que j'en
« sommes bin aises! dirent-ils tous, ç'aurait été
« bin dommage! c'est un si brave homme! ». Plusieurs allèrent chez lui le féliciter de ce que la loi avait été rapportée et lui apprirent ainsi le danger qu'il avait couru. Si le curé s'était contenté de nier l'existence de cette loi, il aurait inspiré de la méfiance, on ne l'aurait pas cru et peut-être eut-on *exécuté* la prétendue loi. Par sa présence d'esprit, il sauva non-seulement M. D...., mais il le mit à l'abri de toute tentative locale, et conserva lui-même son crédit. On voit dans cet exem-

Digitized by Google

ple que le peuple fut poussé en sens contraire presque dans le même instant. *Faire ce qu'il veut* est une maxime qui a besoin d'être modifiée et qui, dans la bouche de Napoléon, doit paraître fort singulière.

§. XIX. SYSTÈME DE CALOMNIE.

29 Décembre 1815.

« Le mensonge passe, la vérité reste. » T. II, P. 111.

Il est souvent question des calomnies dont Napoléon fut l'objet. A cette occasion il fait une observation judicieuse. (*T.* 2. *P.* 111.) «. Les gens sages, dit-il, ne jugent que sur des faits. Ceux qui m'ont succédé tiennent les archives de mon administration, celles de la police, les greffes des tribunaux. Ils ont à leur disposition, à leur solde, ceux qui eussent été les exécuteurs, les complices de mes atrocités et de mes crimes. Eh bien ! qu'ont-ils publié? qu'ont-ils fait connaître? » Le silence est en effet bien remarquable: on n'avait aucun motif d'être discret. N'est-il pas étonnant que de tous les libelles écrits contre Napoléon, aucun ne soit resté et que l'on n'ait pu en tirer un fait odieux, bien prouvé. Car la mort du Duc d'Enghien est un acte qui sort des actes ordinaires, et dont l'examen doit être soumis à d'autres règles

Digitized by Google

que ces derniers. D'ailleurs il paraît; d'après les détails que donne M. de Montholon dans ses mémoires, que ce fait est mal connu et qu'il a été altéré dans quelques unes de ses circonstances.

Ce qu'on publiait, dans le temps même de la haute puissance de Napoléon, est inconcevable. Qui ne le croyait sujet à des attaques d'épilepsie? Que de traits on citait et qui paraissaient incontestables à cause des particularités dont on les accompagnait ! tantôt c'était à l'occasion d'une comédienne plus jolie que bonne actrice, tantôt un transport de fureur en était cause, et pour qu'on n'en doutât point, on nommait le personnage et l'on rapportait avec une scrupuleuse exactitude tous les détails d'une scène qui n'avait pas eu lieu. Cependant les contrariétés, les privations, les injures ne pouvaient que rendre ces attaques plus fréquentes, si réellement Bonaparte y eut été sujet. Quoi de plus propre à produire cet effet que l'impression qu'il dut éprouver le moment où, après s'être mis à la disposition du Prince Régent, il apprend qu'il est captif et qu'on va le transporter à Sainte-Hélène? et cependant ni sur le vaisseau, ni pendant la traversée, ni dans les cinq ans de séjour et d'agonie sur le rocher qui est devenu son tombeau, l'on ne cite une seule attaque.

Digitized by Google

Le temps commence à faire justice de ces imputations calomnieuses. Il les détruira toutes, et sans faire Napoléon aussi parfait que le présente son peintre, il lui rendra tous ses titres à la gloire, et ne laissera que le reproche très grave que lui mérite la perte de nos libertés....

M. de Las-Cases témoigne la surprise et le plaisir que lui causait, à son retour, le langage qu'on tenait sur Napoléon, s'étant attendu à n'entendre que des imprécations. Le nombre de ceux qui n'ouvraient la bouche que pour l'injurier est en effet singulièrement diminué. Il existe une vieille femme, veuve d'un parvenu de l'ancien régime et qui se fait appeler marquise, parce que son mari avait acquis une terre érigée jadis en marquisat. Elle résiste avec courage, soit aux représentations de ses enfants, soit à leur *silence* qu'elle ne veut pas interpréter et débite avec feu des horreurs dignes de Barbe-bleue et que leur invraisemblance ainsi que le ton et les grimaces rendent très comiques. Elle les termine toujours ainsi: « Figurez-vous, mon-« sieur, que le misérable, le monstre, pour entrete-« nir sa santé, était obligé de boire à jeun un verre « de sang.... humain, monsieur! S'il lui manquait « une fois, il devenait jaune, et le lendemain tom-« bait malade, si on ne lui en donnait point! Oui,

Digitized by Google

« monsieur, ce n'est point une figure de réthori-
« que, c'est littéral: un verre de sang à jeun! et de
« sang humain! ». Il faudrait pouvoir rendre la pantomime, le jeu de la physionomie, les gestes, le regard, et surtout l'accent et le *crescendo* d'une voix glapissante, qui ne cessait que quand on assurait être persuadé et convaincu: ce qu'on se dépêchait de faire pour avoir un moment de repos.

§. XX.

10 Janvier 1816.

« Que ne nous ont-ils laissé Planat. Ce bon-jeune homme me serait au-
« jourd'hui d'un grand service. » T. II P. 141.

On a vu, (*T.* 1. *P.* 33.) que cet officier faisait partie du nombre de ceux qui accompagnaient Napoléon. Le général Rapp en parle dans ses mémoires (*P.* 292 *et* 296.). Ce fut le capitaine Planat que lui dépêcha l'empereur, de Newmarck à Dantzick, au mois de juin 1813, pour l'instruire des succès qu'il venait d'obtenir contre les alliés. Il pénétra dans la place assiégée après avoir échappé à beaucoup de dangers.

Digitized by Google

§. XXI. M. NECKER.

19 Janvier 1816.

« L'Empereur racontait qu'en allant à Marengo, il avait reçu la visite « de M. Necker, à Genève; que là il avait assez lourdement montré « le désir de rentrer au ministère ». T. II. P. 165.

Cette visite est racontée avec plus de détails dans les mémoires du général Gourgaud. « Le premier consul arriva le 8 mai 1800, à Genève. Le fameux Necker qui était dans cette ville, brigua l'honneur d'être présenté au premier consul de la république française; il s'entretînt une heure avec lui, parla beaucoup du crédit public, de la moralité nécessaire à un ministre des finances de la France et il ne connaissait pas même de quelle manière on faisait le service avec des obligations du trésor! il loua beaucoup l'opération militaire qu'il voyait faire sous ses yeux (Le passage des Alpes par l'armée française). Le premier Consul fut médiocrement satisfait de sa conversation ».

M. Necker serait déjà entièrement jugé sans des considérations de famille, dont la plus puissante est la célébrité de son illustre fille qui, comme on le disait dans le temps, est bien incontestablement son meilleur ouvrage. Mais justice se fera, parce

Digitized by Google

que la postérité est inexorable. Mr. Senac de Meilhan l'a devancée et son arrêt sera probablement confirmé par elle, car il est fondé sur des faits reconnus.

Ce n'est pas sans surprise qu'on voit Mr. Necker redemander au premier Consul le porte-feuille des finances que l'infortuné Louis XVI lui avait confié deux fois. Il faut rapprocher cette démarche de l'indifférence philosophique avec laquelle il reçut, à Bâle, devant Lavater, le courrier porteur de l'annonce de son rappel au ministère, ou plutôt la *prière instante* de revenir et de se laisser faire une douce violence. Lavater, complétement dupe, et de son propre système, et du manége de Mr. Necker, raconte cette scène avec un sérieux comique. Ce *stoïcisme* d'un ambitieux qui brûle de reprendre le timon des affaires, en cachant soigneusement son jeu, en affectant le dégoût des affaires, en déclarant enfin qu'il fait le plus grand des sacrifices pour le bien général, enthousiasme le physionomiste qui, mystifié tout à fait, ne manque pas de lire sur les lignes faciales de Mr. Necker, une extrême modestie, une philosophie admirable, et met tous ses soins à faire concorder avec son système le spectacle que lui donnait le financier.

Digitized by Google

§. XXII.

20 Janvier 1816.

« Mad. de Staël intrigua et reçut l'ordre de sortir de France. » T. II. P. 166.

Elle fut d'abord exilée à quarante lieues de Paris et se réfugia dans le Blaisois et la Touraine. L'endroit où elle séjourna le plus est le château de Fossé près de Blois, appartenant à Mr. de Salaberry. Elle y était avec madame Recamier. Mr. Corbigny, préfet de Loir-et-Cher, chargé de la surveiller, eut le bon esprit de concilier avec ses devoirs les égards dus, sous tant de rapports, à madame de Staël, et d'adoucir, autant qu'il dépendait de lui, les rigueurs d'un exil que le goût de Paris et le désir d'habiter cette capitale augmentaient encore. Il fallait à l'illustre exilée des gens d'esprit qui sussent la laisser parler, la comprendre et lui répondre à propos. Le maître de la maison et le préfet remplissaient bien ces conditions; mais comme ils ne pouvaient rester toujours près de madame de Staël, ils eurent soin de lui composer une société qui lui plut.

Ce fut pendant son séjour à Fossé qu'elle acheva son ouvrage sur l'*Allemagne*. Elle y corrigea les épreuves qu'on lui envoyait de Paris. Elle les sur-

Digitized by Google

chargeait d'additions et de corrections, pendant que de son côté la police ou la censure faisait, par l'intermédiaire de Mr. Esmenard, beaucoup de suppressions. Mr. Regnauld de St. Jean-d'Angely trouva le moyen d'avoir toutes les secondes épreuves dont il se fit un exemplaire curieux, parcequ'il est unique, et que Mme. de Staël, dans une parfaite sécurité, ne gardait pas copie de ce qu'elle ajoutait, comptant le retrouver sur la troisième épreuve. Le résultat de toutes ces additions, corrections et des chicanes qu'on lui fit, fut un rapport de Mr. Esmenard pour demander la suppression de l'ouvrage !

Mme. de Staël a fait le récit de son exil. Avec le talent remarquable et même le génie dont elle était douée, elle n'avait pas besoin pour raconter des circonstances intéressantes et par elles-mêmes et par le personnage en action, de toujours dénigrer, comme elle le fait dans cet ouvrage, la nation dans la langue de laquelle elle écrivait, qu'elle avait toujours préferée à toutes les autres, et qu'elle met au-dessous de toutes les autres. On a trouvé cette vengeance injuste et puérile.

Digitized by Google

§. XXIII.

11 Février 1816.

« Il n'imaginait personne au monde qui, mieux que lui, eut su plier à la « nécessité. » T. II. P. 285.

La conduite de Napoléon, tombé de si haut, est en effet remarquable. En laissant de coté ceux *qui ne veulent pas entendre parler de lui*, parce qu'il n'y a rien à faire avec des gens de cette espèce, on peut s'adresser à ses ennemis les plus acharnés, pourvu qu'ils souffrent la discussion, et leur demander s'ils s'étaient attendus à ce spectacle. Nous leur accorderons de ne pas admettre en témoignage le *Mémorial de Ste. Hélène*, mais celui des commissaires des diverses puissances, de son geolier même. Son prisonnier a-t-il montré un front humilié ? du désespoir ? de la faiblesse ? S'il mérite un reproche, c'est par la roideur de son caractère et la continuelle action du sentiment de sa dignité. Tout cela est difficile à concilier avec les bruits de fureur, d'épilepsie, de colère, qui circulaient du temps de sa puissance.

Talma est auteur dans la coulisse même et toujours dans son rôle. Le Talma des rois était dans le sien, même au milieu du boyau de Long-Wood. S'il n'eut pas voulu y toujours être, il est probable

Digitized by Google

qu'on eût adouci les rigueurs de sa captivité. A-t-il fait à ceux qu'il eût en son pouvoir, tout le mal qu'il aurait pu leur faire ? Lui ont-ils fait, quand il dépendit d'eux, tout le mal qu'ils ont pu ?

§ XXIV.

11 Février 1816.

« Napoléon donnant à la Princesse de Hatzfeld, pour la jeter au feu, « la lettre dont la disparition sauvait son mari. » T. II. P. 286.

Comme le trait relatif à la Princesse de Hatzfeld fut altéré dans le temps, révoqué en doute, il importe de le rétablir, et nous allons rapporter le récit du général Rapp qui joue un des principaux rôles dans cette affaire.

Le Prince Hatzfeld, obligé par son caractère de député de la ville de Berlin, et par ses serments à remplir les conditions sous lesquelles sa présence était tolérée par l'Empereur, à Postdam, au lieu de se renfermer dans l'objet de sa mission, rendait clandestinement compte à son gouvernement de tous les détails qui concernaient les troupes françaises. Le nombre des rations qu'on leur distribuait, celui des munitions, des armes de toute espèce, l'effectif de l'habillement, des magasins, des provisions, rien n'était oublié. En faisant le rôle d'un espion, le Prince courait le risque d'en

Digitized by Google

éprouver le sort s'il était découvert. Il le fut et voici ce qui arriva : nous laissons parler le général Rapp. « Napoléon me remit la lettre du Prince avec ordre de le faire arrêter sur le champ et de l'envoyer au quartier-général du Maréchal Davoust qui était à deux lieues de là. Nous cherchâmes vainement à le calmer : il ne voulait rien entendre. C'était évidemment un délit d'espionnage. Savary en sa qualité de commandant de la gendarmerie impériale, était ordinairement chargé de ces sortes d'affaires. Je fus obligé de suppléer à son absence. J'ordonnai l'arrestation du Prince; mais au lieu de le faire conduire chez le Maréchal, je le plaçai dans la chambre de l'officier de garde du palais, que je chargeai de le traiter avec les plus grands égards. Napoléon dit à Berthier de s'asseoir pour écrire l'ordre en vertu duquel Mr. de Hatzfeld devait être traduit devant une commission militaire. Le major-général essaya quelques représentations. « Votre majesté ne peut « pas faire fusiller un homme qui appartient aux « premières familles de Berlin, pour aussi peu de « chose. La supposition est impossible, vous ne le « voulez pas. » L'empereur s'emporta davantage. Neufchatel insista. Napoléon perdit patience. Berthier sortit. Je fus appelé. J'avais entendu la scène

Digitized by Google

qui venait d'avoir lieu. Je me gardai bien de hasarder la moindre réflexion. J'étais au supplice. Outre le désagrément d'écrire un ordre aussi sévère, il fallait aller aussi vîte que la parole et j'avoue que je n'ai jamais eu ce talent-là. Il me dicta littéralement ce qui suit : « Notre cousin le « Maréchal Davoust nommera une commission mi- « litaire, composée de sept colonels de son corps « d'armée, dont il sera président, afin de faire ju- « ger, comme convaincu de trahison et d'espion- « nage, le Prince de Hatzfeld. Le jugement sera « rendu et exécuté avant six heures du soir. » (1) Il était environ midi. Napoléon m'ordonna d'expédier sur le champ cet ordre, en y joignant la lettre du Prince de Hatzfeld. Je n'en fis rien. J'étais néanmoins dans une transe mortelle. Je tremblais pour le Prince, je tremblais pour moi, puisqu'au lieu de l'envoyer au quartier-général, je l'avais laissé au palais. Napoléon demanda ses chevaux pour aller faire visite au Prince et à la Princesse Ferdinand. Comme je sortais pour donner ses ordres, on m'annonça que la Princesse de Hatzfeld était tombée évanouie dans l'antichambre et qu'elle

(1) C'était déjà un jugement *ab irato*. Napoléon était furieux et même avait raison de l'être; mais il condamnait au lieu de faire juger. Il fallait agir comme Rapp et laisser passer ce premier moment.

Digitized by Google

désirait me parler. J'allai à elle et ne lui dissimulai pas la colère de Napoléon. Je lui dis que nous allions monter à cheval, et lui conseillai de nous devancer chez le Prince Ferdinand pour l'intéresser au sort de son mari. J'ignore si elle eut recours à lui; mais elle se trouva dans un des corridors de son palais, et se jeta toute éplorée aux pieds de l'Empereur, à qui je déclinai son nom. Elle était enceinte. Napoléon parut touché de sa situation et lui dit de se rendre au château. En même temps il me chargea d'écrire à Davoust de suspendre le jugement : il croyait M. de Hatzfeld parti. Napoléon rentra au palais, où madame de Hatzfeld l'attendait : il la fit entrer dans le salon, où je restai. « Votre mari, lui dit-il avec bonté, « s'est mis dans un cas fâcheux : d'après nos lois, « il a mérité la mort. Général Rapp, donnez-moi sa « lettre. Voyez, lisez, madame. » Elle était toute tremblante. Napoléon reprend aussitôt la lettre, la déchire, la jette au feu. « Je n'ai plus de preuves, « madame, votre mari a sa grâce. » Il me donna l'ordre de le faire revenir sur le champ du quartier-général. Je lui avouai que je ne l'y avais pas envoyé : il ne me fit pas de reproche : il parut même en être satisfait. A peine le prince de Hatzfeld fut-il de retour dans sa famille qu'il sut tout

Digitized by Google

ce qui s'était passé. Il m'écrivit une lettre qui peint sa reconnaissance et les émotions dont il était agité; la voici : « Mon général, au milieu des sen-
« timents de toute espèce que j'ai éprouvés dans la
« journée d'hier, les marques de votre sensibilité,
« de votre intérêt, n'ont pas échappé à ma recon-
« naissance : mais hier au soir j'appartenais tout
« entier au bonheur de ma famille, et je ne puis
« m'acquitter qu'aujourd'hui envers vous. Croyez,
« au reste, mon général, qu'il est des moments
« dans la vie dont le souvenir est ineffaçable; et
« si la profonde reconnaissance, l'estime d'un
« homme de bien peuvent être de quelque prix à
« vos yeux, vous devez être récompensé de l'in-
« térêt que vous m'avez montré. Agréez l'assu-
« rance de ma haute considération et de tous les
« sentiments qui m'attachent à votre souvenir.
« Le prince de Hatzfeld. Berlin le 30 octobre
« 1806. »

§ XXV.

26 Février 1816.

« La campagne d'Italie portera votre nom et la campagne d'Égypte « celui de Bertrand. » T. II. P. 304.

Comment se fait-il que l'auteur du mémorial n'insère dans son ouvrage que quelques fragments de

Digitized by Google

cette campagne et que ce soit le général Montholon qui en fasse imprimer le récit en entier ? Elle doit occuper le troisième volume au moins des mémoires qui portent son nom. Il est probable que ce général, connu de Napoléon dès le temps de la guerre d'Italie, lui a paru avoir plus de droits à cette faveur. Du reste, ce n'est qu'une conjecture. Mais il n'en est pas moins vrai, quelqu'en soit la cause ou le motif, que l'auteur du mémorial n'a point eu les matériaux de cette campagne et que la promesse de Napoléon est démentie par le fait.

§. XXVI.

29 Février 1816.

« La spécialité était un point sur lequel Napoléon s'arrêtait avec com-
« plaisance, comme ayant été l'un des ressorts les plus heureux de
« son administration. » T. II. P. 315.

Diviser les affaires, étudier les facultés de ceux à qui l'on veut les confier et ne les leur donner qu'après s'être assuré qu'ils sont propres à les traiter, et plus *spécialement* propres à la branche d'administration qu'on leur met entre les mains, tel était le principe du gouvernement. Mais le soin de le mettre en pratique s'arrêtait *aux sommités* et dépassait rarement les ministres. Encore Napoléon s'est-il trompé quelquefois dans son choix. Il ne pouvait pas vouloir que ses préfets

Digitized by Google

se permissent les actes les plus tyranniques et les plus propres à le faire détester. Cela implique contradiction. En voici un qui choque toutes les notions reçues et qu'on eut le tort de lui laisser ignorer. Lorsque le besoin d'hommes fit chercher tous les moyens d'en avoir, on imagina la garde d'honneur. Chaque préfet reçut une instruction pour attirer les jeunes gens ou faire contribuer ceux qui ne l'étaient plus et qui avaient de la fortune. Le Préfet de***, connaissant un propriétaire aisé de son département qui passait toute l'année à la campagne et le soupçonnant un peu frondeur, voulut le faire contribuer pour l'habillement et l'équipement de cette garde. Ce propriétaire n'avait ni enfant, ni proche parent qui en fît partie ou même qu'on eût le droit d'y appeler. Un jour se présente chez lui un envoyé de la préfecture avec une lettre dans laquelle on l'instruisait qu'il était taxé à trois mille francs et invité à verser le plutôt possible cette somme. Le propriétaire étonné, répond, témoigne sa surprise et suppose une erreur. Le préfet lui prouve qu'il y est lui-même et lui dépêche un gendarme chargé de lui signifier un arrêté bien minuté dans lequel était exprimé un considérant suivi de la mesure à laquelle il servait de motif, le tout libellé en

Digitized by Google

ces termes : « Considérant que si M. *** ne verse pas la somme à laquelle il est taxé, c'est qu'il n'en a pas les moyens et conséquemment qu'il doit être assimilé à ceux qu'on met au dépôt de mendicité, arrête ce qui suit : « M. *** sera conduit dans « l'établissement de ce nom spécialement affecté « aux mendiants de ce département. » Ce préfet pense bien mieux aujourd'hui... Non seulement Napoléon ignora sa conduite, mais le ministre ne l'a sue que depuis sa chûte.

§. XXVII.

26 Février 1816.

« Si Corneille vivait, je le ferais Prince. » T. II. P. 306.

Et il est douteux que c'eut été bien fait. Corneille devenu Prince à cause de son talent, eut commencé par se reposer et conséquemment par ne plus faire usage de ce talent : c'était probablement le résultat le plus immédiat de la faveur ou de la récompense accordée. Le rang de Prince devait être accompagné de la fortune nécessaire pour soutenir ce rang, et conséquemment de *tout ce qui s'en suit:* une cour et des flatteurs. Quel motif le nouveau Prince eut-il eu pour faire une tragédie? La gloire? Il aurait eu toute celle qu'on

Digitized by Google

peut avoir en ce monde. S'il est vrai que l'auteur se repose quand on l'assied dans le fauteuil académique, à plus forte raison quand on le met sur un trône où quelque secondaire qu'il soit, on se trouve mieux que dans un fauteuil.

§. XXVIII.

26 Février 1816.

« Jugement sur les *États de Blois.* » T. II. P. 306.

Au moins ici la défense de cette tragédie est motivée. Napoléon avait pris un parti sage de ne laisser jouer une tragédie nouvelle qu'après en avoir jugé par une représentation sur le théâtre de la Cour. Les *États* proscrits sous Napoléon tombèrent après sa chute, lorsqu'on les mit sur la scène, malgré la faveur que devaient leur donner le souvenir de leur proscription et les allusions dont cette pièce est pleine, et qui recevaient un grand prix des nouvelles circonstances. Lorsque cette pièce eut été interdite, Mr. Raynouard alla chez le Ministre de l'intérieur pour le prier de lui rendre compte des motifs de la défense. Dans la discussion qui s'établit, l'auteur répondait aux raisons de Mr. de Montalivet, en citant d'autres tragédies qui méritaient les mêmes reproches, c'est-à-dire où l'on trouvait des allusions désobligean-

Digitized by Google

tes pour Napoléon. Il en citait une entre autres de Mr. De.... Mr. de Montalivet, qui n'avait rien à répliquer à ces arguments, s'en tira avec beaucoup d'adresse et de présence d'esprit. « Je conviens « de tout ce que vous me dites: mais on va sans « conséquence aux tragédies de M. D....; on en « sort sans avoir retenu un seul vers; mais vous, « M. Raynouard, vous avez un grand tort! Pour- « quoi faites-vous des vers qui se retiennent ? » Le poëte, à son tour, n'eut pas le mot à dire; il se retira, le teint rafraichi par cette eau bénite de cour de nouvelle espèce, qui a sur l'autre l'immense avantage de ne point être suivie de mécomptes. Mr. de Montalivet ne promettait rien: il donnait ce que tout auteur prend pour argent comptant; et dans cette circonstance la louange avait le double mérite d'être vraie et d'être aux dépens d'un rival.

§. XXIX.

29 Février 1816.

« Destitution de Mr. Bernard, père de Mme. Recamier; sa mise en juge- « ment. » T. II. P. 310.

Il y a erreur quant à la demande de la réintégration. M. Bernard perdit son emploi de Directeur d'un bureau de poste aux lettres, parceque

Digitized by Google

sous son couvert passait impunément toute la correspondance des chouans. Au moyen de cette correspondance, on tramait des complots contre le premier consul. Lorsque cette intrigue fut découverte, non seulement Mr. Bernard perdit sa place, mais il fut mis en prison et l'on allait lui faire son procès. Le général Bernadotte, qui s'intéressait à madame Recamier, intercéda pour son père et obtint du premier Consul qu'il ne serait pas mis en jugement. Mais il ne s'avisa pas de demander sa réintégration. La liberté seulement lui fut rendue.

Il est possible que M. Bernard ignorât qu'on se servît de son couvert et qu'il fût parfaitement innocent; mais ce n'est point une excuse dans la circonstance.

§. XXX.

COUR DE L'EMPEREUR. — ÉTIQUETTE.

5 Mars 1816.

« On le fit Empereur; il créa des Grands et se composa une Cour. »
T. II. P. 327.

Nous avons vu à l'article de la suppression du tribunat, comment *on* fit Napoléon Empereur. Il est difficile de concilier, avec la création des grands-officiers, des grands-dignitaires, la conservation de l'égalité. On a prétendu y être par-

Digitized by Google

venu en disant que chacun, dans toutes les classes inférieures de la société, pouvait avoir l'espoir d'arriver dans les premiers rangs. Mais de bonne foi, cet espoir n'eut-il pas été une folie?

On lit dans les Mémoires de Napoléon, du général Gourgaud (I. 145) ce passage: « Napoléon était « convaincu que la France ne pouvait être que « monarchique: mais le peuple français *tenant « plus à l'égalité qu'à la liberté*, et le principe « de la révolution étant fondé sur l'égalité de tou- « tes les classes, il y avait absence absolue d'a- « ristocratie. »

Il est très vrai que ce qu'on appelle *peuple* dans la nation française tenait plus à l'égalité qu'à la liberté, et par une raison bien simple: c'est qu'elle avait l'une à peu près et que l'autre lui manquait. L'absence totale de celle-ci se faisait sentir à chaque instant, au point que l'on oubliait celle-là et même elle se trouvait tellement sous l'influence de *l'inégalité*, que son existence en paraissait compromise. Le peuple était à l'abri des lettres de cachet et des caprices de l'autorité. Il avait *en général* (1) l'avantage de n'être privé de sa liberté qu'en

(1) Par ce mot on laisse entendre qu'il y avait des exceptions, mais relativement à la masse ce n'était que des *exceptions*. D'ailleurs presque

Digitized by Google

vertu d'une loi qu'on appliquait au délit commis: tandis que dans les classes supérieures, où l'on avait une certaine portion d'autorité, d'influence ou de crédit, on jouissait de moins de liberté, ou l'on était plus menacé de la perdre; mais il y existait une certaine égalité, accompagnée de quelque supériorité sur le peuple. On consentit à la perdre dans ces classes intermédiaires, lors de la révolution, parce qu'on anéantissait des supériorités bien plus grandes dont on était humilié.

On plaisanta d'abord sur cette nouvelle cour impériale; particulièrement ceux qui avaient fait partie de l'ancienne; mais bientôt on les vit entrer dans celle dont ils se moquaient.

§. XXXI.

11 Mars 1816.

« Je revenais de l'île d'Elbe un homme nouveau: ils n'ont pu le croire; ils n'ont pu imaginer qu'un homme eut l'âme assez forte pour « changer son caractère. J'aurais été franchement le monarque de la « constitution et de la paix, comme j'avais été celui de la Dictature « et des grandes entreprises ». T. II. P. 371.

On crut en effet qu'il revenait un homme nou-

---

tous les exemples d'emprisonnement arbitraire, c'est-à-dire fait sans jugement préalable, avaient pour causes, dans celui qu'on frappait, l'oubli de l'inégalité, et dans celui qui frappait, l'orgueil blessé.

Digitized by Google

veau: mais cela n'eut pas de durée et lui-même convient dans un autre endroit que dès le lendemain du 20 mars, il sentit que tout le monde était subitement refroidi. Cet effet fut produit par la vue de ceux qu'on accusait de l'avoir perdu par leurs conseils, par leur servile complaisance, et qu'il appelait encore auprès de lui. Quand on aurait supposé Napoléon changé, l'on n'avait aucune raison de croire que M. R... de S..... le fut. Il n'avait point reçu, comme son maître, de leçons de l'expérience; il n'était frappé que secondairement et ne se faisait point la part qu'il aurait pu et dû se faire dans les causes qui firent tomber Napoléon. Si celui-ci eut eu près de sa personne, des hommes nouveaux ou d'une réputation pure d'intrigues comme Carnot, il aurait fait voir qu'il voulait suivre une autre marche. L'acte additionnel acheva de rendre le refroidissement glacial. Il commença par s'introduire subitement aux Tuileries. En dehors on attendait les choix et les mesures qui seraient adoptés: on les connaissait d'avance au palais.

Voici une particularité que j'extrais d'une lettre écrite le 22 mars. « J'étais hier, dit l'auteur, « à causer avec le docteur Esparron qui commen- « ce à jouir de la réputation que lui méritent ses

Digitized by Google

« longues études, ses nobles et belles qualités,
« l'originalité de son esprit (1). Nous parlions
« de l'arrivée de Napoléon. Nous nous interro-
« gions mutuellement pour savoir s'il était chan-
« gé, s'il avait mis de l'eau dans son vin. Je n'hé-
« sitai point à dire que les neuf mois de salle de
« discipline qu'il avait passés à l'île d'Elbe de-
« vaient lui avoir fait faire quelques réflexions.
« Le docteur Dubois arrive et se joint à nous: je
« ne le connaissais pas même de vue. Esparron lui
« dit, voilà un de mes amis qui croit que l'Empe-
« reur est changé au moral et qu'il revient avec
« l'intention de gouverner constitutionnellement
« et des dispositions pacifiques. Dubois se tourne
« vers moi, me pose la main sur la tête et s'écrie
« d'un ton énergique que j'entends encore : *im-*
« *bécille! qui croit qu'on peut marcher contre*
« *son organisation!* Je ne saurais décrire l'effet
« qu'ont produit sur nous, car Esparron le ressentit
« comme moi, ces paroles adressées *à un inconnu*,
« et l'accent avec lequel elles furent prononcées.
« C'était celui de la persuasion la plus intime. »

---

(1) Enlevé depuis aux sciences, à l'amitié, il est mort victime de son dévouement et pour avoir prodigué ses soins à des prisonniers attaqués de la fièvre ataxique.

Digitized by Google

§. XXXII.

10 Mars 1816.

« Les actes additionnels contre lesquels on s'est tant élevé, ne portaient-« ils pas en eux-mêmes tous les correctifs ? ». T. II. P. 378.

Sans doute, mais ils consacraient ces constitutions, dont ils n'étaient *qu'un acte additionnel,* et conséquemment le principe du pouvoir absolu qu'elles avaient favorisé. Il n'y a que ceux qui en furent témoins qui puissent se faire une idée du mauvais effet que produisirent les actes additionnels. On s'attendait à une déclaration précise, à des concessions claires, conformes à ce qui avait été promis. Rien n'égala la surprise qu'on éprouva, si ce n'est le mécontentement qui la suivit. On crut que Napoléon n'accordait qu'à cause de la crise et de l'empire des circonstances, et que le danger passé il reviendrait à son ancien système.

Voici un fait curieux à ce sujet. Je l'extrais du manuscrit de quelqu'un qui travaillait tous les jours avec le ministre de l'intérieur (Carnot.)

« Le jour où *l'acte additionnel* parut dans le « moniteur, j'allai comme à l'ordinaire chez le « ministre à l'heure du travail. Il était avec l'un

Digitized by Google

« de ses frères, et dans un entretien fort animé.
« Celui-ci ne dissimulait point l'humeur que lui
« causait cet acte, et, le moniteur à la main, il fai-
« sait des reproches à son frère, l'accusant d'avoir
« eu part à cette prétendue addition aux constitu-
« tions de l'Empire qu'il traitait fort mal, et d'avoir
« usé de son influence auprès de Napoléon pour
« lui faire adopter une pareille mesure. Le minis-
« tre protesta sur son honneur non seulement
« qu'il y était étranger, mais qu'au lieu de cet
« acte, il y avait une constitution dont lui, minis-
« tre, avait lu les épreuves à deux heures du ma-
« tin, et qu'il ne s'était retiré des Tuileries qu'a-
« près les avoir corrigées. Tous ceux qui avaient
« été appelés pour la discussion et l'adoption de
« cette loi constitutionnelle, en la voyant impri-
« mée dans le moniteur, étaient sortis avec lui, à
« l'exception de R.... de St.... et de ***, qu'ils
« avaient laissés auprès de Napoléon. Ce furent
« probablement ces deux personnages qui le firent
« changer d'avis et l'engagèrent à substituer l'acte
« additionnel à la constitution. Les deux frères
« convenaient qu'il était ridicule et contre toutes
« les notions reçues d'engager ses enfants à pros-
« crire une famille; mesure vexatoire dont il n'était
« pas question dans la loi d'abord adoptée et

Digitized by Google

« même imprimée; loi purement organique, con-
« sacrant les principes et dans laquelle on ne pro-
« posait ni l'exclusion ni l'admission de personne.
« M. Carnot dit au ministre avec humeur, que ferez-
« vous? — Je défendrai mon pays contre les étran-
« gers. — Signerez-vous? — Oui et sur le champ,
« quoique je désapprouve cet acte, car ce serait
« les servir que de nous diviser. En disant ces mots,
« il signa et le premier, un registre qu'il envoya
« ensuite dans ses bureaux, pour recevoir les si-
« gnatures de ses employés. Cette anecdote dont
« je puis, comme témoin, garantir l'authenticité,
« prouve que quelquefois on exerçait sur Napo-
« léon une désastreuse influence. Il ne faut que
« se rappeller le mécontentement général que causa
« ce malheureux acte additionnel, pour convenir
« de la justesse de cette observation. »

Ceux qui avaient concouru à la rédaction de la loi à laquelle l'acte était substitué, dûrent être bien surpris, en lisant le moniteur, d'y trouver tout autre chose que ce *qu'ils y avaient lu* à deux heures du matin. S'ils connurent de quelle main partait le coup, ils accusèrent Napoléon de faiblesse; et de duplicité, s'ils l'ignorèrent. On avait l'air, au moyen de cette substitution, de se moquer d'eux.

Cet acte additionnel équivalait à une bataille

Digitized by Google

perdue: il influa sur celle de Waterloo et particulièrement sur les suites qu'elle eut.

§. XXXIII.

19 Mars 1816.

« Napoléon observait que c'était presque toujours en blessant l'amour-« propre des Princes qu'on influait le plus sur leur détermina-« tion. » T. II P. 400.

Napoléon en parlait par expérience. La pensée contraire est aussi vraie; c'est-à-dire qu'en flattant l'amour-propre, des Princes on exerce de l'influence. Mais ils s'accoutument promptement à la flatterie, et l'atmosphère qu'elle parfume devient l'air vital dont ils ne peuvent plus se passer. Il en résulte que lorsqu'on blesse l'amour-propre au lieu de le flatter, on produit des effets d'autant plus rapides que l'attaque était inattendue. Dans toutes les disgrâces de Cour, on met toujours en jeu l'amour-propre des Princes. Il faut s'en rapporter aux courtisans là-dessus.

Digitized by Google

§. XXXIV.

21 Mars 1816.

« Cet aide de camp l'avait abandonné pour le Directoire. » T. II. P. 420.

C'est de M. Rolland de Villarceaux qu'il est question. Il fit un mauvais calcul, mais c'était se conduire loyalement en principe que de rester fidèle au gouvernement, au lieu de suivre le général qui levait l'étendard contre le gouvernement. Ce n'est point là une trahison; au contraire. Du reste en le faisant préfet ensuite, Napoléon prouva que s'il n'avait pas été content de sa conduite, il n'avait pas cessé d'estimer sa personne.

§. XXXV.

27 Mars 1816.

« J'ai été trahi par Murat que de soldat j'avais fait Roi, qui était l'é-
« poux de ma sœur. J'ai été trahi par Berthier, véritable oison que
« j'avais fait une espèce d'Aigle. » T. II. P. 434.

Tout cela prouve qu'il ne fallait donner ni sa sœur ni un trône à Murat et que c'était folie de vouloir faire un aigle d'un oison. Quoiqu'on ait dit que *le premier qui fut Roi fut un soldat heureux*, et qu'en effet il en fut ainsi dans l'origine, Napoléon devait sentir et comprendre que dans

Digitized by Google

le siècle où il vivait, la bravoure ne suffisait pas pour gouverner un état. Il crut peut-être n'asseoir sur le trône de Naples qu'un instrument docile et reconnaissant, il se trompa et fut cruellement puni, car Murat, qui lui devait la couronne, contribua puissamment à lui faire perdre la sienne : il paraît certain que Napoléon croyait que sa sœur conduirait son mari et que sans elle jamais Murat n'eut été Roi. On peut, à cette occasion, remarquer que Napoléon méritait le reproche fait aux papes, pour lesquels on inventa le mot de *népotisme*. Jamais Souverain Pontife ne fit autant pour sa famille que Napoléon pour la sienne. Aucun de ses frères ne répondit à ses vues, mais au moins aucun ne fut ingrat, il n'y eut que Murat son beau-frère.

Quant au *véritable oison*, pnisqu'il le définit de cette manière, Napoléon avait pu l'élever à une place qui aurait peut-être due être occupée par un aigle, mais non pas en faire une *espèce d'aigle*. Lorsque l'on connaît si bien les gens, on les traite suivant leur mérite.

Digitized by Google

§. XXXVI.

9 Avril 1816.

« Il suffit à présent de l'atmosphère des jeunes idées pour étouffer « les vieux féodalistes; car rien ne saurait désormais détruire ou « effacer les grands principes de notre révolution. Ces grandes et « belles vérités doivent demeurer à jamais. Nous en avons noyé les « premières souillures dans des flots de gloire, etc.» T. III. P. 41. (1)

C'est Napoléon qui tient ce langage, mais Napoléon à Sainte-Hélène. Il avait *changé d'air* et dans celui qu'il a respiré pendant dix ans, depuis le 18 mai 1804 qu'il fut déclaré, par un sénatus-consulte, Empereur des Français, jusqu'au 1er. avril 1814 qu'il vit, sans prisme, les hommes et les choses, si de pareilles idées se présentèrent à son esprit, elles passèrent rapidement. Les Rois vivent dans une atmosphère d'exception. Les êtres dont leur cour est peuplée ne ressemblent point aux autres hommes, dans quelque classe qu'on les prenne. Aucun objet n'y paraît sous sa véritable forme, sous son vrai point de vue. Le jour y est faux et trompeur: ce qu'on aperçoit n'est pas ce qui existe: le sentiment qu'on exprime est rarement celui qu'on éprouve; le rire est une grimace

(1) Tout ce chapitre n'est qu'une déclamation républicaine contre les Rois et les Cours, heureusement sans aucun danger, parce que les idées en sont rebattues.

Digitized by Google

qui cache les pleurs. Comment veut-on qu'un Roi, dans un pareil séjour, connaisse la vérité ?

Supposez une serre chaude dans laquelle le thermomètre marque constamment 32 degrés de chaleur. Ceux qui l'habitent croyent que cette température est générale et se conduisent en conséquence. Leur chef est confirmé dans cette erreur, d'abord par leur langage, ensuite par le thermomètre, quand il se donne la peine de le consulter; il n'a pas l'idée d'en mettre un en dehors pour objet de comparaison. S'il l'avait fait, il aurait vu une différence de 18 ou 20 degrés entre les deux thermomètres. Cette serre chaude, c'est la Cour: ce chef, c'est le Prince....

Quand Napoléon fut transporté d'une atmosphère dans une autre, il s'accommoda de sa nouvelle situation et se trouvant fort à son aise, il oublia promptement la température dans laquelle il avait respiré pendant trente-deux ans de sa vie, et ne songea que par intervalle et sans l'exécuter, à mettre un thermomètre en dehors.

On voulut y faire penser Louis XVI, et j'en vois la preuve dans une pièce très curieuse ensevelie dans un recueil informe d'où je l'extrais. Elle fait partie de celles qu'on a publiées pour le procès du Roi. L'infortuné monarque avait probablement

Digitized by Google

été frappé de la justesse des remarques qu'on lui faisait, puisqu'il conserva cette pièce. On lui conseillait, comme on va le voir, de régner *par la partie forte de son temps*: on lui citait des exemples qui valent mieux que des conseils.

Voici cette pièce en tête de laquelle il n'y a que ces mots; *au Roi*: « Le Roi est comme le pilote d'un vaisseau: l'état qui est le vaisseau est porté sur les flots; les flots sont le peuple. Le pilote doit sauver le vaisseau et ne s'en séparer jamais. Sa manœuvre doit varier comme le temps et suivre tous les mouvements des flots (qu'il domine à la vérité mais qui peuvent le submerger.) Or, nous voyons dans l'histoire que les Rois de France ont toujours péri, ou se sont toujours conservés, par *la partie forte* de leur temps. Je vais expliquer ma pensée.

« La Reine Brunehaut périt pour avoir commencé de trop bonne heure l'ouvrage de Louis XI, c'est-à-dire l'abaissement des seigneurs. Clotaire fut non-seulement obligé d'abandonner son ayeule, mais de la dénoncer lui-même aux seigneurs, qui étaient tellement *la partie forte* de leur temps, qu'ils pouvaient détrôner les Rois et dépouiller l'église impunément.

« Sous la seconde race, les évêques se trouvèrent *la partie forte*. Aussi, pour n'avoir pas su se

Digitized by Google

coaliser avec eux, les descendants de Charlemagne furent déposés par eux. Louis le débonnaire et un de ses enfants avouaient ne tenir leur sceptre que des évêques.

« François Ier. et Henri IV se disaient *les premiers gentilshommes de leur Royaume*; et cette phrase, qui perdrait à jamais Louis XVI, leur réussit à merveille, parce que ces Rois, embarrassés dans des guerres malheureuses, ne pouvaient régner que par la noblesse qui était la *partie forte* et qui dominait dans les armées et dans le reste de l'Europe, par cet esprit de chevalerie qui n'existe plus.

« Louis XIII et surtout Louis XIV, ayant réuni tous les pouvoirs et donnant à leur peuple la brillante et coûteuse distraction des victoires et des grandes entreprises, ne laissèrent pas de dominer par la partie forte de leur temps: je veux dire par la noblesse et par l'église réunies.

« L'argent ayant enfin tout égalé, parce que tout courait après lui, Louis XV a vécu nonchalamment des miettes de la table de Louis XIV et ce qu'il en restait n'a pu conduire Louis XVI qu'à la quinzième année de son règne.

« A cette époque, les esprits n'attendaient qu'un prétexte pour remuer: la crainte de la banqueroute l'a fourni et a forcé les états-généraux.

Digitized by Google

« Dès ce moment il y a eu transport de souveraineté. Quatre factions ennemies (chose unique dans l'histoire) se sont donné la main pour faire une révolution.

« 1°. Les restes des jansénistes et tous les parlementaires qui voulaient détruire la piafe du haut clergé.

« 2°. Les protestants qui voulaient détruire Rome.

« 3°. Les capitalistes qui voulaient les biens du clergé.

« 4°. Enfin la tourbe des philosophes et des raisonneurs, qui voulait abolir la religion et la noblesse et qui, après avoir dévoré ces deux victimes et porté des atteintes à la royauté, a tellement prévalu, et s'est si bien servi des trois autres factions, qu'elle conduirait le royaume au démembrement ou à la plus mauvaise des républiques (1) si l'on ne s'opposait à ses progrès.

« Voilà ce qu'il fallait bien voir à l'ouverture des états-généraux, et si le Roi eut été conseillé

(1) Remarquons bien que cette pièce fut écrite en 1791. Nous avons eu la plus mauvaise de toutes les républiques deux ans après. Mauvaise République *ou* démembrement! Voyez le *Recueil des pièces trouvées dans l'armoire de fer*. Nous avons omis quelques passages, mais l'extrait est d'une scrupuleuse exactitude, et nous provoquons la vérification.

Digitized by Google

d'après ces faits et ces aperçus, il n'est pas douteux que S. M. n'eut renoncé à l'appui de l'église ou de la noblesse, pour régner désormais par la *partie forte*, je veux dire par les maximes populaires: quand un appui de la monarchie est pourri, il faut qu'elle en choisisse un autre. Or, les nobles et les prêtres ne pouvaient rien pour la Royauté, puisqu'ils n'ont rien pu pour eux-mêmes. Ils auraient pu servir le Roi, s'ils avaient pu lui nuire; mais ils avaient tous les genres d'impuissance. Le Roi ne pouvait donc s'appuyer sur eux, sans tomber avec eux. En tout, un Roi ne doit jamais heurter l'esprit dominant de son siècle, quand il peut régner par cet esprit, avec un peu d'habileté. Or, c'est le raisonnement qui domine aujourd'hui: les armes même ont cédé aux raisonnements bons ou mauvais.....Les puissances étrangères donneront aux émigrés de quoi tourmenter la France, non de quoi la retourner.....Ce n'est pas tout de vaincre, il faut régner, et pour régner, il faut payer. Que ferait le Roi avec cette noblesse qu'il faudrait remplumer; avec ce clergé qui redemanderait ses bénéfices?..... Une grande armée victorieuse ne servirait qu'aux vengeances des nobles, des prêtres et des Princes.....Un Roi n'est ni prêtre, ni évêque, ni gentilhomme, ni peuple; il est *Roi* et tous les moyens

Digitized by Google

qui maintiennent la forme monarchique sont ses moyens. S. M. ne peut maintenant gouverner l'état, que par les moyens populaires, mais elle le peut avec une force et un bonheur proportionnés à l'habileté de ses ministres. »

Napoléon crut que la *partie forte* étaient les armes et les conquêtes: il se trompa.

§. XXXVII.

21 Avril 1816.

« Je demande ma liberté ou un bourreau. » T. III P. 91.

On conçoit bien toutes les mesures de précaution dictées par la prudence et la sûreté pour rendre l'évasion de Napoléon impossible. Celle de l'île d'Elbe et ses suites ne devaient pas être oubliées. Mais ce qu'on ne conçoit plus, ce sont les mauvais traitements, les privations, le désir d'humilier et l'empressement avec lequel on en saisissait l'occasion. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on n'y soit point parvenu une seule fois, tant Napoléon se tint sur ses gardes et toujours dans son rôle. Il immortalisera son geolier, mais qui voudrait de pareille célébrité? L'on a prétendu qu'il avait des instructions secrètes. On en avait peut-être donné de pareilles à ceux qui privèrent Latude de sa souris, et Pelisson de son araignée.

Digitized by Google

§. XXXVIII.

21 Avril 1816.

« La Publication des papiers trouvés à Waterloo fera dire à bien des « gens que ce qu'elle contient n'est pas d'un homme qui dormait. » T. III. P. 93.

Il faut voir dans les mémoires du général Rapp quel était ce sommeil reproché tant de fois à Napoléon! La multitude d'ordres qu'il a donnés dans les deux dernières campagnes, de mesures qu'il a prescrites, d'instructions qu'il a dictées à ses généraux, est pour ainsi dire effrayante. On a peine à concevoir qu'un seul homme puisse embrasser tant de choses à la fois. Si l'on se refusait aux *preuves écrites* comme faites après coup (ce qui serait matériellement impossible, puisque de la bataille de Waterloo on suit Napoléon jour par jour jusqu'à son embarquement), on ne peut se refuser à l'évidence des faits. Or la rapidité de ses mouvements dans la campagne de 1814, où, pour ainsi dire, il se montrait partout, où l'on voyait sa garde transportée à 20 lieues de l'endroit qu'elle avait ensanglanté la veille, démontre qu'il n'accordait au sommeil que ce qu'il ne pouvait lui refuser. Il n'a pas beaucoup dormi, je crois, de Cannes aux Tuileries, ni du 20 mars au 29 juillet; et dans les

Digitized by Google

neuf mois qui précédèrent ces deux époques, ce n'est pas lui qui dormit le plus profondément.

Mais ce qui fut plus fatal que ne pouvait l'être le sommeil, c'est cette espèce de pressentiment qu'il eut pour la première fois en 1812; qui s'augmenta, disparut pour se renouveller avec plus de force, disparaître encore et revenir pour persister et frapper sa victime comme les remords s'emparèrent d'Oreste... On en voit les premières traces dans les mémoires de Rapp, la veille de l'expédition de Russie, pendant sa durée, au retour.... On les retrouve dans le mémorial. A peine est-il arrivé aux Tuileries, comme en triomphe, que dès le lendemain il sent autour de lui une atmosphère glaciale: il éprouve une sorte de saisissement. On dirait qu'une voix intérieure lui crie que c'en est fait, il a régné. Dans ces situations indéfinissables, on est comme enchaîné, immobile; on reste indécis, on laisse enfin s'achever la destinée, et ce n'est qu'après qu'elle est accomplie qu'on voit avec des regrets amers ce qu'il aurait fallu faire pour l'arrêter; et la possibilité, toujours alors démontrée et quand il n'est plus temps, ajoute à ces regrets. Ces effets inexplicables sont produits par une combinaison involontaire d'évènements, de circonstances passées, de rapports inaperçus d'abord, mais que l'es-

Digitized by Google

prit saisit tout à coup; par des souvenirs et par cette expérience enfin dont les leçons ne frappent que lorsqu'on ne peut plus en profiter. Quand Napoléon vit parmi ceux qui l'adulaient le plus sur son retour, des gens qui l'avaient trahi, quelle confiance pouvait-il avoir? Ne sentait-il pas, en se voyant entouré de personnes âgées dont il avait fait la fortune, qu'elles n'avaient d'autre désir que d'en jouir et nullement l'envie de se battre pour une cause dans laquelle elles pouvaient bien moins gagner que perdre. Il sentit dès lors qu'il lui fallait des hommes nouveaux, mais qu'il n'avait le temps ni de les choisir, ni de les former. Ce choc de sentiments le rendit souvent indécis. Bien convaincu de la trahison de Fouché, il a l'idée de le traduire en jugement; il n'en fait rien et Fouché n'est pas l'instrument le moins actif de sa chute. Ce n'est donc point au sommeil, à l'inaction, mais à l'état de l'âme qu'il faut attribuer l'espèce d'incertitude qu'il eut, comme par accès, pendant ces trois mois. Jamais peut-être il n'eut autant d'activité. On a imprimé en 1819, un extrait de son registre de notes confidentielles au ministre Carnot, à cette époque. Ce sont toutes des mesures administratives dont quelques-unes raisonnées et très compliquées. La première est du

Digitized by Google

25 mars et la dernière du 12 juin. Il y en a quatre-vingt cinq et toutes sont indépendantes du travail journalier et des affaires contenues dans le porte-feuille. La correspondance avec les autres ministres n'est pas connue.

§. XXXIX.

26 Avril 1816.

« Comme disait cette bonne Reine de France, vous m'en direz tant. »
T. III. P. 111.

Ici Napoléon ou celui qui le fait parler confond les personnages et prend l'un pour l'autre. Cette Reine, bonne en effet et même spirituelle, était Marie Leczinska. Mais au lieu de faire la réponse qu'on lui met dans la bouche, ce fut à cette princesse qu'on la fit. A l'occasion d'un arrêt, où la probité des juges était mise en doute, parce qu'on les soupçonnait d'avoir vendu leur voix, elle demandait à l'abbé Terrasson, qui passait pour le plus honnête homme de la cour, si, faisant partie du tribunal, il aurait résisté à une offre de cent mille écus. L'abbé exprime sa surprise et son indignation. La Reine doubla la somme et reçut même réponse. Elle alla toujours progressivement, ajoutant au tarif cent mille livres. A chaque augmen-

Digitized by Google

tation la voix de l'abbé perdait de sa force et de son énergie; il n'y avait plus d'exclamations. C'est lorsque Marie Leczinska fut parvenue au million qu'il lui dit: « Votre Majesté m'en dira tant.....

§. XL.

28 Avril 1816.

« L'abbé débitait complaisamment un long verbiage d'esprit. »
T. III. P. 118.

La *verbosité* est en effet le grand défaut de cet auteur, soit qu'il parle, soit qu'il écrive. Heureusement il a beaucoup d'esprit et beaucoup trop. Bien des gens seraient riches avec moitié de cet esprit et beaucoup plus riches que lui, s'ils savaient ne pas la montrer toute entière et en laisser deviner une partie. Mais l'abbé montre tout et dit tout. La relation de son ambassade serait plus intéressante, s'il ne se hâtait un peu de verser le ridicule sur celui qu'il représentait; car il avait été bien libre de ne pas remplir, s'il l'avait voulu, cette mission. Il est encore un peu trop tôt, le 1er. avril 1814, dans l'antichambre de l'Empereur Alexandre. Il aurait dû sentir que ceux qui s'y trouvaient avec lui, ne tarderaient pas à le regarder de travers. Il a pu dire plus d'une fois, j'ai fait là une belle ambassade !

Digitized by Google

Le *Jupiter-Scapin* est une expression qui dut son succès au moment où l'abbé s'en servit, parce-qu'il eut l'habileté de saisir l'à-propos. Elle était plus heureuse que *téméraire*. Trois mois plutôt elle eut été l'une et l'autre. Avant cette époque, les lois constitutionnelles étaient aussi bonnes à prêcher que plus tard et auraient démontré un vrai courage. Je n'ai jamais vu de surprise pareille à celle qu'éprouva un homme (assez simple pour être partisan de ces lois), à l'occasion de l'archevêque. Celui-ci étant en Auvergne dans sa terre invite M. ***...., à dîner chez lui. Il accepte. Au moment de partir pédestrement, il voit arriver *un carrosse à quatre chevaux* qu'on lui envoyait. Il y monte un peu confus; car il allait toujours à pied, moitié rêvant, moitié botanisant. Adieu les fleurs quand on est en voiture. A leur défaut il songe, comme en un gîte, et pense au propriétaire de la berline qu'il trouvait un peu fastueuse. Mais il était loin de compte; arrivé dans le château, il y voit bien autre chose. Service tout en vaisselle plate, un intendant, un majordôme qui se tenait derrière le fauteuil du maître, sans bouger, dirigeant le service de l'œil et du geste! tous les convives disant familièrement Monseigneur toutes les fois qu'ils adressaient la parole à leur

Digitized by Google

hôte. M. *** s'échappe philosophiquement après le dîner qu'on l'avait assuré devoir être sans façon, et jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Nous lui demandâmes d'où venait sa colère et pourquoi il ne voulait pas qu'on aimât la fortune et une constitution; qu'on fit usage de la première, quand on la possédait; qu'on cherchât la seconde, si l'on ne l'avait pas. Nous lui disions que l'amour de l'une n'excluait pas l'amour de l'autre. Mais il voulait ramener les évêques philosophes au siècle des apôtres où ils l'étaient de fait.

§. XLI.

21 Avril 1816.

« J'aurais dû faire connaître que je ne traiterais avec l'Autriche que « sous la séparation préalable des trois couronnes d'Autriche, de « Hongrie et de Bohême. » T. III. P. 130.

C'était en effet le meilleur moyen de diminuer la force de cette puissance, et ce moyen était possible après la bataille de Wagram. On a peine à croire ce qu'ajoute Napoléon, qu'un prince fit demander une de ces trois couronnes. Cependant le bruit qu'on fit courir dans le temps semble confirmer l'affection de l'exilé. L'on prétendit que le grand duc de W.** avait demandé une de ces cou-

Digitized by Google

ronnes à Napoléon au moment où ce dernier les avait à sa disposition. Il a été mieux servi par les évènements, car il règne dans le plus beau climat et rend heureux ceux qui l'habitent. Le docteur O'méara confirme l'anecdote relative à la séparation des trois couronnes, ainsi qu'à la désignation du Prince qui en voulait une.

§. XLII.

29 Avril 1816.

ASKER-KAN, AMBASSADEUR DE PERSE.

« L'ambassadeur Persan avait long-temps fait le spectacle de la Cour. »
T. III. P. 134.

Son successeur avait plus de dignité. Voici ce qu'on publia dans le temps (en 1819) sur celui-ci. « Mirza-Aboul-Hassan, ambassadeur Persan, est en ce moment à Paris. Il est d'une famille qui a d'abord occupé les premières dignités en Perse. Sa puissance la fit soupçonner d'ambition. Elle fut disgraciée et dépouillée de ses biens. Mirza-Aboul-Hassan, mis en prison, en sortit et voyagea dans l'Inde où lord Wellesley, gouverneur de ce pays, l'accueillit avec bienveillance. En 1809, il rentra en grâce auprès de son souverain, fut envoyé à Londres en mission et créé Khan à son retour. Il a écrit

Digitized by Google

la relation de ses voyages. En 1813, il fut chargé de conclure la paix avec la Russie et peu de temps après nommé ambassadeur à Pétersbourg. Il a quarante-quatre ans et parle plusieurs langues. Sa réception a souffert des difficultés, parcequ'on avait oublié de s'informer de ses intentions, et qu'il voulait bonnement être traité d'égal à égal par le Roi de France. On lui a cependant fait entendre raison. Les présents qu'il a offerts consistent en six schals, un cimeterre qui *a appartenu* à Ismaël et une pierre précieuse qui guérit *de tous les maux* et plus infailliblement de la colique. Cette particularité suffit pour nous donner une idée du degré auquel sont parvenues, en Perse, les sciences naturelles et philosophiques. »

Il est probable qu'Aboul-Hassan ne se serait pas laissé mystifier comme son prédécesseur.

§. XLIII.

12 Mai 1816.

« Après tout, Decrès était encore ce qu'il avait pu trouver de mieux. »
T. III. P. 297.

Le ministre de la marine n'était rien moins que propre à faire aimer le gouvernement de Napoléon. Dur et brutal plutôt que brusque, il humiliait et semblait s'en faire un plaisir. Cependant

Digitized by Google

il était susceptible de recevoir des leçons et de se corriger quand on se servait des mêmes armes que lui : voici une anecdote qui le prouve. M. D'..... Conseiller d'état, que nous verrons dans un autre article donner une leçon à l'Empereur avec un courage plus admirable qu'imité, fit un jour une visite à M. Decrès qu'il ne voyait que dans les réunions où tous les deux devaient se trouver. Voici le motif de sa visite. M. D'..... qui s'intéressait à un employé de la marine, le fit nommer à une petite place dépendante du ministère des relations extérieures. Cet employé avait droit à une pension de la marine, comme ayant servi pendant trente ans, mais il lui manquait un mois. Avant de la demander, il attendit que les trente ans fussent expirés. Le ministre, qui savait qu'on lui destinait une petite place pour améliorer son sort, parce qu'il avait une famille nombreuse, le fait rayer des états et décide qu'il n'aura ni pension ni indemnité. M. D'..... informé de cette mesure rigoureuse, se rend chez le ministre et sollicite vainement le rétablissement de son protégé sur les états. M. Decrès est sourd et dans son refus d'une implacable dureté, ne donnant que sa volonté pour loi. Prières, exhortations, instances, tout est inutile, et M. D'..... épuise en vain toute sa réthorique et

Digitized by Google

comme elle était dans le cœur et qu'il est ami chaud, il fallait que le ministre fut inexorable comme le destin. Après un moment de silence, M. D'..... se lève et sans façon se promène dans le salon de M. Decrès qui le regarde avec quelque surprise. M. D'..... fait ainsi plusieurs tours, sans mot dire, mais avec une agitation qui décelait son émotion. Enfin il s'arrête et dit au ministre d'une voix forte: « Monsieur le duc ! il vous manque ici « un établissement qui vous serait d'une grande « utilité.... — Eh, quel est-il, M. le comte ? — Un « établissement qui prouverait que vous avez pitié « des malheureux et ne laisserait aucun doute sur « votre philantropie.... — Encore une fois, quel « est-il ? — *Un abattoir*, monsieur, réplique « d'une voix de tonnerre M. D'....., *un abattoir* « pour les anciens marins à qui vous refusez des « pensions. Un abattoir vaudrait mieux pour eux « que le désespoir, terminé par cette mort lente « et douloureuse que cause la faim. » M. Decrès sonne, fait venir le chef de division dans les attributions duquel était l'affaire, et lui donne l'ordre de rétablir l'employé supprimé, jusqu'à l'époque où son ancienneté lui donnerait des droits à une pension.

Digitized by Google

§. LIV.

12 Mai 1816.

« Expédition décisive sur l'Inde. » T. III. P. 300.

Napoléon a fait plus que *rêver cette expédition décisive*. Voici à ce sujet, des détails qui ne sont pas sans intérêt. C'est un anglais qui va nous les donner.

« Si le souvenir des dangers que l'on a courus, cause à celui qui se les rappelle quand il ne les craint plus, une vive jouissance, il en est de même de la connaissance des dangers qu'il ignorait et qu'il voit du port sans en avoir soupçonné l'existence. Parmi les projets de Napoléon, il en est un qu'on avait regardé comme tellement chimérique qu'on le croyait supposé par ses ennemis, tant il paraissait impossible: c'était celui d'envoyer une armée par terre dans les Indes pour chasser mes compatriotes de ce pays. Eh! bien, ce projet a eu lieu, et quand on sait les détails et les moyens d'exécution, cette impossibilité disparaît graduellement, les chances de succès se multiplient, et l'on est tout étonné de trouver raisonnable ce qu'on avait cru extravagant. Nous avons eu sous les yeux les Mémoires relatifs à cette expédition

Digitized by Google

qui paraît gigantesque, et l'est beaucoup moins que celle de ce Khan qui vint du fond de l'Asie jusqu'à Newstadt, et bien moins encore que certaines croisades où l'on a vu la population de l'Europe se *jeter* en Asie, arriver en Palestine sans aucun des moyens préparatoires mis en usage aujourd'hui. Nous croyons utile d'extraire la substance de ces Mémoires que l'histoire devra recueillir. Le fait est intéressant par lui-même et mérite d'être éclairci, il ne l'est pas moins par la conduite que notre grand duc a tenue dans la communication qui lui a été faite de ces Mémoires, on verra que les grands hommes sont au-dessus des règles ordinaires, *de minimis non curat pretor.* Ces règles qui prescrivent des devoirs, sont faites pour les petits. Les Français doivent s'y soumettre. Quant à nous, c'est autre chose (1); mais pour le

(1) Les anglais sont élevés dans ces idées et tiennent naturellement ce langage. En voici une preuve. Un des hommes les plus judicieux, les plus philosophes, les plus justes dans leur opinion était Gibbon, et dans son excellente *Histoire de la décadence des Romains*, il s'exprime toujours de manière à faire voir qu'il avait des notions saines sur le droit des gens, sur les rapports entre les nations; mais quand il est question de la sienne, ce n'est plus la même chose. On trouve dans ses mémoires un trait remarquable à ce sujet. Il revenait de Lausanne dans sa patrie. C'était au printemps de 1758. « Nous étions alors en « pleine guerre, dit-il. Le ressentiment des Français, à raison de la

Digitized by Google

lord!.... à peine existons-nous à ses yeux de la sphère où l'a placé le destin.

« Tout est remarquable dans le projet de cette audacieuse entreprise; le projet en lui-même, la combinaison des moyens d'exécution, leur rapport avec le but qu'on se proposait, l'époque à laquelle il fut conçu, et le secret dans lequel il fut enveloppé. Il date de l'ambassade du général Hédouville à Pétersbourg, c'est-à-dire, de 1802. (1) M. de Reuilly était attaché à cette ambassade en qualité de secrétaire. Quoique jeune il était instruit; ajoutant à l'étude l'expérience d'un observateur pour qui ses leçons ne sont point inutiles; il avait beaucoup voyagé. Pendant son séjour en Crimée, il eut occasion de faire connaissance avec le célèbre Pallas qui avait passé plusieurs années

« manière dont nous nous saisîmes de leurs vaisseaux, sans déclaration « de guerre, avait rendu cette nation polie, un peu chagrine et difficile. « Elle refusait passage aux voyageurs anglais. » Il fut obligé de passer en compagnie de deux Suisses sous un nom supposé. Remarquez le tort que nous avions d'être un peu chagrins et difficiles parce qu'en pleine paix on nous attaque et l'on nous vole! et cette manière toute naturelle de se saisir de nos vaisseaux sans déclaration de guerre, et l'indifférence tout à fait philosophique avec laquelle l'auteur parle en passant de cette violation du droit des gens, qui n'en était pas une à ses yeux! et c'est l'homme que la nature avait fait le plus pacifique et le plus juste, qui tient ce langage! (*Note de l'éditeur*).

(1) L'ambassade se mit en route le 8 ventôse an X. (27 février 1802).

Digitized by Google

au Thibet, à Cachemire, fait différents voyages par terre dans l'Inde; et connaissant parfaitement toutes nos possessions, pouvait, plus que personne, donner des renseignements exacts. M. de Reuilly se les procura bientôt de ce savant à qui il communiquait lui-même les remarques qu'il avait faites dans son cours. Il fut mis en rapport avec M. de Noirsotte, ancien chef de l'état-major du général Bussi, et qui pendant dix-huit à vingt ans avait séjourné dans l'Inde. Des notes furent prises, des mémoires rédigés, et il résulta de ces divers travaux un vaste plan qu'on peut diviser en trois parties. La première est relative aux alliances qu'il était nécessaire de contracter avec les peuples de l'Inde, ennemis de la puissance anglaise. Ce sont les préliminaires de l'expédition.

« Une expédition maritime est l'objet de la seconde. Enfin, la troisième est consacrée à l'expédition par terre; la plus essentielle, parce que son succès suffisait pour assurer celui de l'entreprise.

« 1°. Alliance avec les peuples ennemis de la puissance anglaise. Quelque bonheur que l'on suppose dans le trajet d'une armée qui partirait de France pour se rendre dans les Indes, et parcourrait cet immense intervalle sans échec et sans per-

Digitized by Google

tes (hypothèse impossible), elle échouerait incontestablement au port si l'on n'avait eu la précaution de lui assurer des alliés dans les peuples voisins de ceux que les Anglais ont rendus leurs tributaires. C'est assez de lutter contre le climat sans avoir à combattre à chaque instant et tous les jours, une population habituée à ce climat. Il fallait donc commencer par se faire des alliés: c'est le premier article du projet.

« C'est le seul qui paraît avoir reçu un commencement d'exécution par l'envoi du général Gardanne en 1807 à la cour de Téhéran, comme ministre plénipotentiaire, mission diplomatique qui, probablement, couvrait d'autres desseins. Ce général partit dans le mois de mai, de Finkenstein près de Vienne, traversa la Hongrie, la Turquie, et s'embarqua le 10 septembre à Scutari, pour l'Asie mineure. Il arriva le 4 décembre à Téhéran. Le roi de Perse Feth-Ali-Chah, lui donna le titre de *Khan*, le plus honorable, dans ce pays, après celui de Roi. Il revint de cette mission en 1810; mais il laissa plusieurs officiers très-instruits chargés d'apprendre aux soldats persans la tactique militaire. Avant son retour, il avait expédié son frère pour rendre compte des négociations, et porter de la part du roi de Perse, l'or-

Digitized by Google

dre du soleil à M. de Talleyrand, prince de Bénévent.

« 2°. *Expédition maritime.* — C'était le côté faible du plan; mais le moins essentiel.

« 3°. *Expédition par terre.* — Tout était prévu, la manière de composer l'armée, l'équipement, l'habillement, la nourriture, les essais à faire pour l'y accoutumer, la traversée, la route, les distances à parcourir en partant de Constantinople. Les calculs étaient faits depuis cette capitale; on compte onze cent vingt lieues jusqu'à la ville d'Agra; de cette ville partent deux routes pour arriver au cap Comorin: une division de l'armée se rendrait à ce cap par Cambaye, et l'autre par Calcuta; la distance de Constantinople au lieu de réunion est, par la première route, de dix-sept cent soixante-sept lieues, et de dix-sept cent quatre-vingt-douze par la seconde.

« On emploierait comme facteurs, les Arméniens et les Guèbres à cause de la facilité qu'ils ont de se répandre dans la Tartarie, le Thibet, la Perse, et du peu de soupçons qu'ils inspireraient. Ils formeraient une multitude de petits entrepôts qui donneraient en résultat un magasin considérable.

« J'en ai dit assez pour faire voir que ce grand

Digitized by Google

projet n'était pas aussi extravagant que l'ont prétendu ceux qui jugent légèrement et sans examen. Il faut espérer que le possesseur de ces manuscrits en donnera connaissance au public. Si, au lieu de faire la guerre à l'Espagne et à la Russie, les Français eussent profité des dispositions de cette dernière puissance.....!

« Si l'on veut se rappeler les expéditions de Temugin, connu sous le nom de Gengis-Khan et de ses quatre fils entraînant sept cent mille Mougouls (1), et conquérant la Chine, la Perse, l'Anatolie, la Russie, la Pologne, la Hongrie, s'avançant jusqu'au château de Newstadt en Autriche, on trouvera que le projet en question était beaucoup plus sage et mieux conçu, et d'une plus facile exécution.

« Toute réflexion faite, nous devons, en bons Anglais, nous réjouir de ce que les choses ont tourné comme nous les voyons, grâces au grand-duc, dont nous allons raconter la conduite dans la communication qui lui a été faite des mémoires relatifs à l'expédition.

---

(1) Quinze cent mille se firent inscrire pour conquérir l'occident; le grand Khan choisit le tiers de cette multitude en 1240, *Voyez* Gibbon, t. XII, liv. 64.

Digitized by Google

« Ces mémoires ayant, par les circonstances, perdu leur intérêt principal, n'en conservaient que sous le point de vue historique. C'est sous ce rapport qu'un français crut devoir en parler au duc. Dans une première entrevue, l'acquisition en fut proposée, éludée, ajournée; il fallait connaître avant d'acquérir, rien de plus naturel. On se consulte, on avait probablement les défiances les plus injurieuses comme les plus injustes. On craignait la transcription du manuscrit: enfin on se détermine à le confier pour un délai court et dont la durée devait être en raison du temps nécessaire pour prendre connaissance de ces pièces. Cette négociation avait lieu dans le mois d'octobre 1814. Le 1er novembre, le français reçoit un billet écrit en entier d'une main moins habile à manier la plume que l'épée, et ainsi conçu: « Le duc de « Wellington a l'honneur de faire dire à M. « Alexandre qu'il a envoyé en Angleterre pour « avoir des ordres relatifs à son offre de son ma- « nuscrit, et il lui écrira quand il reçoit de ré- « ponse. »

« Les grands génies n'ont pas de mémoire: il se passe trois semaines au bout desquelles le lord oubliant les antécédents, ce qu'il avait dit, ce qu'il avait écrit, renvoya à M. Alexandre, par son cou-

Digitized by Google

reur, les manuscrits avec cette lettre : « Le duc « de Wellington a l'honneur de faire ses compli- « ments à M. Alexandre, il n'a pas eu le temps jus- « qu'aujourd'hui de s'occuper de la lecture du « livre dont il est question, et qu'il renvoie selon « le désir de M. le propriétaire, ne trouvant qu'il « mérite d'être acheté par le gouvernement bri- « tannique,

Hôtel de l'ambassade britannique, 4 décembre 1814.

« Ces Français sont difficiles à contenter ! L'un d'eux n'a-t-il pas osé se permettre des réflexions sur cette conduite, prétendant que le lord manquait de délicatesse! La délicatesse est bonne là vraiment! Il avait la témérité d'accuser le lord de contradiction. « S'il n'a pas lu le manuscrit, disait-il, « il ne peut point assurer qu'il ne convient pas à « l'Angleterre: s'il l'assure en faisant remarquer « qu'il ne l'a pas lu, il avoue qu'il juge sans ré- « flexion, sans connaissance de cause: c'est bien « pis, si l'ayant lu, il dit le contraire! (1) »

(1) Chronique Française, 1820. Page 94 à 102

Digitized by Google

§. XLIV.

13 Mai 1816.

« Dictionnaire des Girouettes. » T. III. P. 306.

On publia dans le même temps deux ouvrages qui paraissaient avoir une origine commune et découler d'une idée-mère. C'étaient le *Dictionnaire des girouettes* et *l'Oraison funèbre de Napoléon.* Dans ce dernier, l'auteur, homme de beaucoup d'esprit et d'une instruction profonde et variée, imagina de recueillir les passages les plus adulateurs des adresses ou discours faits à Napoléon qu'il n'aimait pas, en citant soigneusement les noms des flatteurs qu'il estimait encore moins. Le plaisant était de voir la plupart de ces noms inscrits déjà au nombre de ceux qui avaient prodigué le même encens aux héritiers de Napoléon. Le *dictionnaire des girouettes* offrait quelques notices et des particularités sur plusieurs des mêmes individus et les faisait voir dans leurs différentes phases, mais toujours constants dans le principe qui prescrit de flatter le pouvoir dominant. Ce livre était en quelque sorte la biographie de l'autre, mais moins piquant, quoique l'auteur de l'oraison funèbre n'eut pas mis une ligne de son

Digitized by Google

cru. Son travail consistait à laisser parler et dire, à lier ensemble des passages extraits de beaucoup d'écrits, depuis le saint-père qui avait appelé Napoléon son fils bien-aimé, *dilectissimum filium*, jusqu'à M. F..... Cette brochure qui a eu quatre éditions restera.

Le projet du *dictionnaire* était comique, mais l'exécution en a été manquée. L'idée appartenait à un anonyme, pauvre diable que la faim força de vendre son travail ébauché à un libraire. Celui-ci, pour en tirer parti, chercha des pamphlétaires et trouva feu Proisy d'Eppe qui consentit à s'associer à lui pour exploiter le dictionnaire des girouettes. Mais comme le nombre des *girouettes* s'étendait bien au delà de celui de leurs connaissances, ils prirent des collaborateurs qui, à l'insçu les uns des autres, coopérèrent à ce travail. C'était, comme on sent bien, à qui ne serait pas porté sur ce livre. Mais le moyen qu'avaient pris les deux entrepreneurs, rendait l'inscription des collaborateurs possible et même facile sans qu'ils pussent s'en douter. Les uns ne se connaissaient point entre eux; les autres se gardaient bien de se communiquer les articles qu'ils fournissaient et d'avouer même qu'ils travaillaient à cet ouvrage; il en résulta plusieurs mystifications. Entre autres on cita

Digitized by Google

dans le temps celle de M. Charrin, qui fit l'article d'un homme de lettres auquel on avait confié le sien. Il se félicitait de n'être point compris dans la nomenclature et paria dans ce sens, comptant le faire avec certitude. Mais il perdit la gageure et se vit avec surprise et dépit, inscrit sur le livre fatal. D'autres éprouvèrent les mêmes sentiments, et c'est probablement ce qui explique la différence qu'il y a entre les trois éditions de ce dictionnaire, dont plusieurs articles portés dans la première, ou la seconde, ont disparu de la troisième pour faire place à d'autres; de manière que pour avoir l'ouvrage complet, il faudrait posséder les trois éditions. Je ne sais laquelle des trois est parvenue à Sainte-Hélène. L'effet que produisit sur Napoléon la lecture de ce dictionnaire est celui qu'éprouvèrent tous ceux qui le parcoururent : on rit d'abord, mais le dégoût vient ensuite et l'on finit par être choqué de tant de platitudes.

Digitized by Google

§. XLV. DIVORCE DE JOSÉPHINE, ET MARIAGE DE MARIE-LOUISE.

19 Mai 1816.

« Le Divorce fut pour Joséphine, une peine mortelle, mais elle se « soumit. Marie-Louise montrait une grande répugnance pour elle. » T. III. P. 359 — 369.

Cet évènement fut loué par les uns et blamé par les autres. On était accoutumé à toujours associer le sort de Joséphine à celui de Napoléon, et l'on croyait généralement que la première avait eu, sur la destinée du second, une grande influence. Dès que le divorce fut annoncé, l'on accusa Napoléon d'ingratitude et l'on ne manqua pas de prophètes qui ne lui prédisaient plus que des catastrophes. Voici la note qu'il a dictée sur cet évènement.

« Le divorce de l'Impératrice Joséphine est unique en son genre dans l'histoire : il n'altéra en rien l'union des deux familles. Ce fut un sacrifice pénible, également partagé par les deux époux, mais fait aux intérêts de la politique. Le mariage est considéré en France comme un acte civil et un sacrement religieux : il faut, pour en opérer la dissolution, la double intervention de l'autorité civile et de l'église. L'autorité civile compétente pour prononcer la dissolution du mariage de Napoléon,

Digitized by Google

était le sénat. Les deux époux déclarèrent dans une assemblée de famille leur assentiment au divorce. Cette cérémonie se fit dans les grands appartements des Tuileries: elle fut extrêmement intéressante : les larmes coulaient aux yeux de tous les spectateurs : le consentement constaté par l'archichancelier, la dissolution du mariage fut prononcée par le sénat. L'impératrice quitta les Tuileries et se rendit à la Malmaison. Tous les meubles des appartements de Napoléon, dans cette petite mais délicieuse campagne, restèrent à leur même place. Elle eut en outre la terre de Navarre et un domaine de deux millions, qu'elle employa en grande partie à encourager les arts, à soulager les malheureux. La Malmaison est à trois lieues de Paris, à une de Saint-Cloud. Elle y demeura constamment. Pendant l'espace de cinq ans, elle y reçut trois ou quatre visites de Napoléon. Toute la cour y allait régulièrement. Lorsque les alliés entrèrent à Paris, l'Empereur François, l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse y firent des visites. »

« Le mariage civil de Napoléon annulé par la décision du sénat, l'officialité de Paris fit les informations d'usage dans la religion catholique et prononça la dissolution du mariage. La cour de Rome éleva alors la prétention d'en connaître,

Digitized by Google

mais le clergé de France déclara que cela était contraire aux priviléges de l'église gallicane; qu'un souverain aux yeux de Dieu, n'est qu'un *homme* et doit être soumis à la jurisdiction de sa paroisse et de son évêque. L'autorité archiépiscopale à Vienne dut examiner cette question, avant la célébration du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse d'Autriche. Le jugement de l'officialité de Paris lui fut communiqué, et elle y adhéra par une décision formelle. »

« Le divorce de Napoléon fit grand bruit. Son trône, le plus élevé de l'Europe, fut l'objet de l'ambition de toutes les maisons régnantes : la politique y appelait trois princesses; une de la maison de Russie; une de la maison d'Autriche; une de la maison de Saxe. »

« Des négociations ouvertes furent entamées avec la Russie. Il en avait déjà été dit quelques mots par l'Empereur Alexandre à Erfurth. Une lettre du comte de Narbonne au ministre de la police Fouché, annonça que quelques insinuations lui avaient été faites, à son passage à Vienne, sur le choix de Napoléon, et qu'il en avait pu conclure qu'une alliance avec une archiduchesse pourrait entrer dans les vues de l'Autriche. Napoléon ne pouvait faire aucune démarche directe avant de

Digitized by Google

connaître les dispositions de l'Empereur Alexandre. Il fit sonder le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, et cette négociation particulière fut conduite de manière à ce que l'ambassadeur se trouvât engagé sans que Napoléon le fût, dans le cas où le mariage avec la sœur de l'Empereur Alexandre éprouverait des difficultés. Ces difficultés se manifestèrent en effet : il y eut à cet effet des dissentiments d'opinion dans la famille impériale Russe. Cependant il paraît que l'Empereur Alexandre n'hésitait pas ? mais on exigeait que la princesse qui deviendrait épouse de Napoléon, eut une chapelle russe dans l'intérieur du palais des Tuileries, avec ses popes et son clergé, et le libre exercice de sa religion. Des négociations avaient été faites à ce sujet : on attendait les réponses de Pétersbourg pour prendre un parti. Ces réponses arrivèrent. On s'était assuré que l'ambassadeur d'Autriche, qu'il eût ou qu'il n'eût pas reçu des instructions, donnerait, lorsqu'il en serait temps, un plein assentiment à l'alliance projetée. Le prince de Schwartzemberg était absent pour une partie de chasse : un courrier lui fut expédié : il accourut à Paris pour attendre l'évènement. »

« Un conseil privé extraordinaire fut convo-

Digitized by Google

qué pour quatre heures après midi, et la question du choix à faire y fut posée après la lecture des dépêches de Saint-Pétersbourg. Les opinions furent divisées entre une princesse Saxonne, une princesse Russe et une princesse Autrichienne. Ce dernier avis fut celui de la majorité : il fut déterminé par la haute considération du maintien de la paix générale. On observe que, de toutes les puissances, l'Autriche était celle qui concevrait le plus d'inquiétudes sur les intentions de la France à son égard. On représentait que l'alliance qu'il était question de former avec elle dissiperait tous les nuages, donnerait un motif incontestable à la confiance, et serait le gage d'une paix durable. Ces considérations furent décisives et le mariage avec l'archiduchesse préféré. A six heures du soir, Napoléon chargea le prince Eugène de se rendre chez le prince de Schwartzemberg et de lui porter une demande formelle. Au même moment il donna pouvoir à son ministre des affaires étrangères de signer, avec cet ambassadeur, son contrat de mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, en prenant pour modèle celui de Louis XVI avec l'archiduchesse Marie-Antoinette. A sept heures, le prince Eugène avait rendu compte de sa mission et dans la soirée le contrat de mariage fut signé. Le prince

Digitized by Google

de Neuf-chatel fut envoyé à Vienne pour faire la demande dans les formes solennelles d'usage, et l'archiduc Charles épousa l'archiduchesse Marie-Louise, comme représentant de Napoléon, dont les pouvoirs lui furent remis à cet effet. L'archiduc grand-duc de Wurtzbourg, aujourd'hui grand-duc de Toscane, représenta l'Empereur d'Autriche au mariage à Paris. »

« Napoléon alla recevoir l'archiduchesse à Compiegne. Le mariage civil fut célébré à St. Cloud, le mariage religieux dans le grand salon du musée. cinq ou six Cardinaux, après avoir assisté au mariage civil à Saint-Cloud, déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas assister au mariage religieux, par respect pour le saint-siége qui devait intervenir dans le mariage des souverains. Les évêques français et la majorité des cardinaux répoussèrent cette prétention avec indignation: le pape même blâma ces cardinaux qui furent exilés de Paris et qu'on appela les *cardinaux-noirs*, parce qu'il leur fut interdit par le saint-siége de porter le rouge pendant un temps déterminé. »

« Des fêtes splendides furent données à cette occasion. Le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche, en donna une au nom de son

Digitized by Google

maître. (1) Il fit à cet effet construire une salle de bal dans le jardin de son hôtel; au milieu du bal, le feu prit à des draperies de gaze: en un instant toute la salle fut en feu. Napoléon en sortit lentement, tenant l'impératrice par le bras. Le Prince Schwarzemberg resta constamment près d'elle. Elle partit pour Saint-Cloud; l'Empereur resta dans le jardin jusqu'au matin. Rien ne put arrêter les progrès de l'incendie. Plusieurs personnes périrent; la princesse Schwartzemberg, née d'Aremberg, femme du frère de l'ambassadeur, était parvenue à sortir de la salle; mais, inquiète pour un de ses enfants, elle y rentra, et fut étouffée en essayant de s'échapper par une porte qui donnait dans l'intérieur de l'hôtel. Au jour, on trouva ses malheureux restes consumés par les flammes. Le prince Kourakin, ambassadeur de Russie, fut grièvement blessé, etc..... L'issue malheureuse de la fête donnée par l'ambassadeur d'Autriche, pour célébrer l'alliance, parut un présage sinistre. C'est au changement de politique de l'Autriche, qu'il faut uniquement attribuer les malheurs de Napo-

(1) C'était le 1er. juillet 1810. M. de M..... prit Napoléon entre ses bras pour l'enlever de la salle. Mais voyant combien il le contrariait, il le laissa et marcha près de lui plus lentement qu'il n'aurait voulu.

Digitized by Google

léon qui, quoiqu'il ne fut pas superstitieux, eut lui-même en cette occasion un pénible pressentiment. »

§ XLVI.

31 Mai 1816.

« Il n'est plus qu'un système pour l'Angleterre, celui de revenir à sa « constitution, d'abandonner le système militaire, de ne plus se « mêler du continent que par l'influence de la mer, etc. » T. III. P. 429.

La politique et la constitution de l'Angleterre sont deux choses distinctes. Elle n'a nul besoin de revenir à la seconde qu'elle n'a nullement abandonnée. La première, invariable dans son principe de faire aux autres tout le mal possible, pourvu qu'elle en soit à l'abri, est variable dans l'application et suivant les circonstances. Ses principes politiques sont étrangers à ceux de sa constitution. Celle-ci est pour elle seule; pour la grande famille insulaire. Si cette constitution contribue à la prospérité de l'état, il faut bien se garder de la laisser s'établir chez un autre peuple: y mettre des obstacles sans cesse et clandestinement, mais avec une énergie soutenue, lorsque des considérations empêchent de le faire ostensiblement. Pour se faire une idée de la politique et de la constitution d'An-

Digitized by Google

gleterre, on pourrait supposer une famille nombreuse et florissante d'après un régime intérieur adopté par elle et des réglements spécialement, exclusivement faits pour elle, qui nourrissent et entretiennent l'amour de soi, la haine d'autrui, l'orgueil et tous les préjugés qui donnent plus de force à ces divers sentiments: telle est la constitution de l'Angleterre. Si l'on suppose maintenant les membres de cette famille armés de fusils avec lesquels, toujours à l'affut, ils sont occupés à tirer sur les passants quand ils peuvent les dévaliser avec impunité, l'on aura une idée juste de sa politique. On ne doit exister dans le monde civilisé que pour être de quelque utilité à l'Angleterre. Il faut travailler pour elle: les alliances qu'elle fait sont dans son intérêt seul. Du moment où cet intérêt cesse, les alliés sont sacrifiés et traités comme de vieux ennemis qu'il faut anéantir, s'il en résulte quelque bien. Les relations de commerce se ressentent de ce principe tacitement admis, et jamais perdu de vue. Entre mille faits, en voici un curieux que je choisis, parce qu'il n'est pas connu.

M. Perron, négociant français, voyageur, avait chargé un vaisseau pour la Chine. Il faisait voile avec des marchands anglais. Ils atterrent à l'isle

Digitized by Google

d'Amsterdam qui n'est point habitée. C'était dans la saison où les phoques abondent dans cette isle. On en tue pour avoir leur fourrure. M. Perron voit qu'il peut faire une spéculation avantageuse, il imagine d'envoyer son vaisseau en Chine, de rester dans l'isle, d'y tuer des phoques, de préparer leurs peaux qu'il irait vendre ensuite. Le vaisseau devait revenir au bout de six mois au plus tard. M. Perron reste donc avec deux compagnons d'infortune. Son équipage et sa cargaison continuent la route avec les anglais. Le négociant et ses deux aides passent tous leurs instants à chasser les phoques et construisent des huttes qui servent de magasins. Lord Macartney aborde à l'isle pour faire de l'eau, est parfaitement bien reçu et bien traité par M. Perron, qui le met au fait de sa spéculation et le prie de lui renvoyer le plus promptement possible son vaisseau. Le lord qui savait que les cartes se brouillaient entre la France et l'Angleterre, discret comme un ambassadeur, ne dit rien à son hôte. Il part pour la Chine. Six mois, quinze, vingt se passent, M. Perron ne voit rien venir. Pendant vingt-sept mois aucune voile ne traverse l'horison! Au bout de ce temps on en aperçoit une enfin. M. Perron met un drap sur une perche et l'agite dans

Digitized by Google

l'air pour signal de détresse. Le vaisseau l'aperçoit, s'approche et quand il est près de terre envoye sa chaloupe. M. Perron impatient, s'élance du rivage, mesure mal la distance et tombe dans l'eau. Il en est aussitôt retiré. Il se trouve sur un bâtiment Américain. Il conjure le capitaine de prendre ses fourrures ou de les venir chercher. Mais déjà chargé pour la Guyanne, il y allait prendre un autre chargement pour les États-Unis. Il fait observer à M. Perron qu'il lui sera facile de traiter de ses fourrures avec des marchands qui viendront les chercher; et prend à bord les trois exilés. Arrivé à..... M. Perron va aux informations sur le sort qu'avait éprouvé son vaisseau. Il apprend que ses compagnons de voyage s'en étaient emparés, et que navire, cargaison, tout avait été de bonne prise, quoique capturé avant la déclaration de guerre, et seulement en vertu du droit du plus fort et des convenances pour ceux qui exerçaient ce droit. Il traite de ses fourrures avec des marchands. Il y en avait pour cinq cent mille francs. Au moment d'appareiller, on voit un vaisseau surgir dans le port. C'étaient les malheureuses fourrures qui arrivaient! Peu de jours après le départ de M. Perron, un bâtiment anglais avait débarqué dans l'Isle d'Amsterdam. Les huttes, comme on

Digitized by Google

le pense bien, avaient été visitées et vidées. A qui les fourrures appartenaient-elles? Au premier occupant. Le vaisseau et la pacotille avaient été confisqués quand la guerre n'était pas encore déclarée; les phoques le furent quand elle était finie. C'est toujours la même logique. Le propriétaire plaide depuis longues années pour avoir une indemnité. Le procès pend à l'amirauté.

Si des relations de politique on passe aux relations sociales, on n'aura plus qu'à se louer *de l'Anglais* qui est fort différent *des Anglais*. Il est alors isolé et dans une autre Sphère.

§. XLVII.

1er. Juin 1816.

« Au retour d'Italie, Napoléon traversa la France incognito... quoiqu'il « eut fait passer trente à quarante millions aux caisses de France et « plusieurs centaines de millions en chefs-d'œuvres des arts, il ne « possédait pas cent mille écus.... L'institut venait de le nommer « membre de la classe de mécanique : ce fut le *costume* qu'il adopta. » T. IV. P. 96.

C'est en effet une circonstance bien remarquable que la modicité des sommes que le vainqueur de l'Italie s'était réservées, et la surprise augmente quand on compare cette modération à la conduite des autres généraux. Les preuves de cette modération existent dans l'emploi des fonds; c'est-à-

Digitized by Google

dire dans l'achat d'une maison fort ordinaire située rue Chantereine et de la Malmaison, acquise de M. le Couteulx.

Cette retenue, quand il lui était si facile de s'enrichir, rend plus inexplicable l'indifférence avec laquelle il vit ensuite les fortunes prodigieuses de plusieurs de ses officiers et l'impunité dans laquelle il les laissa.

Quant au costume de l'institut qu'il adopta pour les fêtes dont il fut l'objet et les dîners, ce fut une adresse bien remarquable de sa part que de prendre l'habit le moins propre à causer de l'ombrage. Le gouvernement directorial, victorieux par Bonaparte, craignait avec raison d'être détruit par ce général, et devait être fort embarrassé dans sa conduite avec lui. Il y avait du danger à attirer sur lui la considération publique, il y en avait à le négliger, à ne pas le récompenser. La reconnaissance et l'ingratitude étaient accompagnées d'inconvénients également graves. On prit le parti qu'on crut le plus prudent: ce fut de célébrer les victoires par des fêtes nationales et de donner à celui qui les avait remportées, une audience d'apparat, dans laquelle il fut présenté par le ministre des relations Talleyrand, à qui l'on pouvait s'en rapporter sur ce qu'il fallait dire ou

Digitized by Google

taire. Aussi remplit-il parfaitement les vues du Directoire.

Bonaparte devina tout et pourvut à tout par le modeste habit de l'institut, auquel il put dire, *ah, mon habit, que je vous remercie!* Il sentit qu'il ne perdrait rien en laissant le soin de lui donner *le costume de la Victoire*, à l'imagination des spectateurs. Aussi le couvrit-elle de lauriers et de couronnes; et l'absence de tout ce qui devait rappeller ces belles campagnes d'Italie, les mit sous les yeux, et fit le même effet qu'avait jadis produit sur les Romains, l'absence de Cassius et Brutus.... *præfulgebant eo ipso quod non videbantur.*

§. XLVIII.

1er. Juin 1816.

« Une femme célèbre lui demanda quelle était à ses yeux la première « femme du monde, morte ou vivante? *Celle qui a fait le plus « d'enfants*, lui répondit-il. » T. IV. P. 98.

Cette réponse de Napoléon était généralement connue, mais on variait sur le nom de la personne à qui elle avait été faite. Elle eut été plus piquante si Mme. de Staël n'eut pas eu d'enfant. On lui fit une réponse du même genre à laquelle il ne manquait rien et qui probablement servit à celle qui

Digitized by Google

fut assez heureuse pour la faire. C'était au bal que donnait la ville à l'occasion du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On avait dénoncé M. Cardon, riche négociant, comme ayant fait rapidement fortune, et l'un de ceux à qui l'on pouvait faire un emprunt volontaire ou forcé. Napoléon parcourait la file nombreuse et prolongée des Dames qui ornaient le bal soit par leur jeunesse et leur beauté, soit par l'élégance ou la richesse de leur parure. Il s'arrête à Mme. C..... belle encore quoiqu'elle eut beaucoup d'enfants; et se fait dire son nom. A ce nom, il lui dit qu'on prétendait qu'elle était très riche. « Oui, sire, ré« pond-elle, j'ai dix enfants. ». Napoléon sourit et passe.

Ce qu'il avait dit à madame de Staël fut peut-être le *commencement des hostilités* entre ces deux personnages. Il est bien évident que la célèbre questionneuse s'attendait à quelque compliment au moins indirect; à quelque allusion au génie, au talent d'une femme-auteur. Elle y avait des droits fondés. Au lieu de cela Napoléon la place de suite dans son ménage au milieu d'une nombreuse famille ! On a prétendu depuis qu'elle aurait du répliquer que la réponse de Napoléon ne pouvait être faite que par un grand consomma-

Digitized by Google

teur d'hommes. La réplique eut été bonne dix ou douze ans plus tard; mais elle eut été sans justesse à l'époque des victoires d'Italie, parce que Bonaparte avait une armée bien moins nombreuse que celle des Autrichiens, et que d'ailleurs il n'influait en rien alors sur les levées de troupes.

§. XLIX.

1er. Juin 1816.

« J'ai bien été sept ans lieutenant moi: et vous voyez qu'après, tout cela « n'empêche pas de faire son chemin. » T. IV. P. 131.

Napoléon faisait souvent cette réponse, quand un officier se plaignait de ne pas avancer assez vîte; ce qui prouverait qu'il avait sur le cœur les sept années de lieutenance. Le général Rapp reçut la même réponse en pareille circonstance, mais il eut le bonheur d'y faire une réplique qui lui donna gain de cause.

« Un jour, raconte-t-il, je lui demandai de l'avancement pour deux officiers; » je ne veux plus, me dit-il, en donner tant: ce diable de Berthier m'en a trop fait faire, puis se tournant vers Lauriston. « N'est-ce pas, Lauriston, que de notre « temps, on n'allait pas si vîte ? je suis resté bien « des années lieutenant, moi ! — Cela se peut, « Sire, mais depuis, vous avez bien ratrappé le

Digitized by Google

« temps perdu. Il rit beaucoup de ma répartie et « m'accorda ce que je sollicitais. » (1)

§. L.

2 Juin 1816.

« M. de la Bouillerie, se trouvant à Orléans avec *des dixaines* de mil- « lions à Napoléon, les porta à Paris au lieu de les conduire à Fontai- « nebleau. » T. IV. P. 135.

Il faut rectifier ce fait qui est raconté avec inexactitude. Les fonds qui devaient être mis en sûreté et que, dans ce but, on avait fait sortir de Paris à l'arrivée des alliés, étaient considérables et couraient plus de risque en passant pour la *propriété personnelle* de Napoléon, que pour une portion du trésor de l'état, puisque les alliés déclaraient n'être ennemis que de l'Empereur. Ce ne serait cependant pas une grande hérésie politique que de croire que ce trésor eut été de bonne prise, s'ils s'en fussent emparés et qu'ils l'eussent fait sans remords, sans inquiétude sur les droits ou les titres du propriétaire. Plus tard ils ont prouvé qu'un tel scrupule ne les tourmentait guère et qu'ils ne faisaient pas plus une invasion qu'une retraite à leurs dépens. Mais ils ignoraient l'exis-

(1) Mémoires du général Rapp. P. 140.

Digitized by Google

tence du trésor. Leur affaire n'était pas d'ailleurs encore assez sûre pour s'en occuper. Quoiqu'il en soit, M. de T..... qui eut l'habileté de faire partir l'impératrice, les ministres et les grands-dignitaires et de s'excepter de cette mesure, savait fort bien que, dans sa translation, le gouvernement prêt à finir, avait emporté des fonds. La commission provisoire en fut dès lors instruite aussitôt Elle envoya de suite un commissaire à Orléans avec une escorte respectable. M. de la Bouillerie fit la remise du trésor, ou ne s'en sépara point; ce que j'ignore. Peu de moments après arrive une *réclamation* de Napoléon qui, sachant où ses fonds avaient été transportés, envoyait de Fontainebleau à Orléans pour les prendre, mais on venait trop tard; et, ce qui rendait le mal sans remède, il n'était plus le plus fort. Les fonds rentrèrent dans Paris. Entre le mérite de les rendre au propriétaire, si réellement ils en avaient un, et celui de les livrer au nouveau gouvernement, M. de la Bouillerie n'eut pas de choix, puisqu'il n'agit pas spontanément. D'après ces détails, les reproches qu'on lui faits ne sont donc pas fondés, quand on supposerait même que la destination de ce trésor fut conforme à ses désirs, puisqu'il ne fut pas le maître de la lui donner.

Digitized by Google

§. LI.

6 Juin 1816.

« Compagnie franche de Chambure. » T. IV. P. 155.

On trouve dans les mémoires du général Rapp (1) des détails intéressants sur la valeur héroïque de ce capitaine. On appelait sa troupe d'élite, *les enfants perdus*, parce qu'ils s'exposaient sans hésiter, aux dangers les plus imminents. On les vit, toujours guidés par Chambure, tantôt profiter d'une nuit épaisse pour surprendre un village près de Dantzick, en chasser l'ennemi quoique beaucoup plus nombreux; tantôt pénétrer dans la tranchée des assiégeants et les culbuter; s'emparer d'une redoute occupée par les Russes, etc. L'étrange procès qu'on lui fit ensuite pour avoir dépouillé deux officiers anglais qu'il avait au contraire sauvés et garantis du pillage, et sa condamnation *malgré* le témoignage positif de ces officiers et l'expression de leur reconnaissance, font voir l'aveuglement de l'esprit de parti et ce que peuvent les passions en consacrant leur injustice par le plus inique et le plus absurde de tous les juge-

(1) P. 330. 1re. livraison des *Mémoires des Contemporains*, 1823. Bossange frères.

Digitized by Google

ments. Chambure a fait réviser le sien, quand ces passions furent un peu calmées. Comme le général Rapp fut envoyé le 29 mars à Strasbourg et qu'il ne vit que deux fois Napoléon à son retour, il n'eut pas le temps de lui présenter ce capitaine. On croyait même que Napoléon ne l'avait pas connu et que ce fut de son propre mouvement que Chambure leva une compagnie franche pour combattre les alliés en 1815.

§. LII.

7 Juin 1816.

« L'Empereur ne revenait pas de s'être convaincu que beaucoup de « ceux qui l'entouraient et qui formaient sa cour croyaient le plus « des absurdités et des balivernes débitées sur son compte; allaient « jusqu'à douter de la fausseté des horreurs dont on souillait son ca « ractère; le croyaient cuirassé, soumis au fatalisme, sujet à l'épi- « lepsie, capable d'avoir fait étrangler Pichegru, etc. » T. IV. P. 158.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du système de calomnies établi contre Napoléon au milieu de sa cour, des siens, de ceux qu'il comblait de bienfaits. Ce système est inconcevable à cause de la position des personnages qui le suivaient. Ils avaient tout à perdre, en perdant Napoléon: ils agissaient donc contre leur propre intérêt. En le conservant, leur conduite était inconséquente;

Digitized by Google

car c'était s'avilir soi-même que d'avilir celui qu'ils servaient et qu'ils n'étaient nullement condamnés à servir, puisque l'on est toujours libre de quitter l'intérieur de la cour, où, quand il vaque un emploi, mille ambitieux se présentent pour le remplir.

La cause d'une aussi étrange conduite, ne peut être attribuée qu'à l'amour-propre blessé. En se faisant Empereur, Napoléon mit tout à coup entre ses intimes et lui, un intervalle immense. Il sentit qu'on exigerait de lui plus que des princes qui auraient toujours été élevés près du trône. On ne prend point ces derniers au mot dans les avances qu'ils font lorsqu'ils sont affables. Napoléon pouvait craindre qu'on ne l'y prit, lui qui, né au sein de la société, avait eu tant d'égaux. Il s'enferma donc, fut peu accessible dans sa propre cour et continua de l'être aux armées, aimant mieux la familiarité du soldat que celle du courtisan. Quand on le vit peu, l'on en conclut qu'il se cachait et conséquemment qu'il avait quelque raison de le faire. Delà ce bruit d'épilepsie qui passa de la cour à la ville et de la ville dans les provinces. J'ai connu un militaire fort attaché à Napoléon et qui ne doutait pas que celui-ci ne fut sujet à cette horrible infirmité. C'est un malheur plutôt qu'un

Digitized by Google

crime; mais encore fallait-il savoir s'il en était affligé. Le militaire dont je parle avait été page et croyait Napoléon épileptique. Ses preuves consistaient d'abord dans le bruit général, ce qui ne prouvait rien, puisqu'il s'agissait de vérifier ce bruit et d'en connaître la base. Il se souvint d'une circonstance dans laquelle il avait été *presque* témoin. Prié de s'expliquer et d'en donner les détails, il raconta qu'étant au palais, on ferma tout à coup avec bruit la porte de l'appartement ou du cabinet de Napoléon et qu'en ayant demandé la cause, on lui répondit mystérieusement, avec des réticences, et qu'enfin un chambellan qu'il connaissait lui avait fait entendre clairement que c'était probablement une attaque du mal qui le tourmentait. Voulant découvrir la vérité, je déterminai cet ancien page, à venir avec moi chez ce chambellan que je connaissais aussi et que je savais avoir été souvent admis dans les soirées des Tuileries et quelquefois chargé de missions qui supposaient une certaine confiance dans celui qui les lui donnait. Nous y allâmes. Le page lui rappela la circonstance dont il m'avait parlé. L'ex-chambellan s'en souvint et lui dit: « Si je vous avais revu « le lendemain, j'aurais pu vous dire pourquoi les « portes de l'intérieur de l'appartement avaient

Digitized by Google

« été fermées si brusquement. C'était pour lire les « dépêches qu'on attendait impatiemment de la « Russie et qui étaient relatives au projet de maria- « ge entre une sœur de l'Empereur Alexandre et « Napoléon. Je le sus dans la soirée et depuis ayant « eu la possibilité de vérifier si ce que je croyais, « comme tant d'autres, était fondé, je n'ai jamais « rien découvert qui pût y donner lieu, et j'ai moi- « même réformé ma croyance. »

Il serait bien plus important de justifier Napoléon des autres accusations: la calomnie s'exprime *simplement, clairement;* elle trouve toujours des gens disposés à la croire *sans preuves.* On n'en demande que lorsqu'il est question du bien, et il en faut beaucoup. Pour répondre à une calomnie, il faudrait un volume. La strangulation de Pichegru fut-elle spontanée ou l'effet d'une violence étrangère ordonnée par Napoléon? Comment peut-on l'avoir su? Les instruments de cette violence prétendue, intéressés eux-mêmes à la taire, durent être discrets. Nous ne pouvons que répéter l'observation que nous avons faite ailleurs: c'est que depuis 1814, on a bien eu le temps de publier des preuves sur les crimes de Napoléon et que ces preuves, on les attend encore.

Digitized by Google

§. LIII.

8 Juin 1816.

« L'Empereur a dit avec l'air de la conviction qu'il craignait de ne pas « finir par être dévot et qu'il le prononçait à regret....Son incrédu- « lité venant de la force de sa raison. » T. IV. P. 161.

Cet entretien de Napoléon sur la religion, est très remarquable. Il regrette de n'en point avoir assez. Il fait voir de quelle ressource elle lui serait sur son roc; combien il retirerait de consolation d'un sentiment religieux; combien les prêtres nuisent à cette religion toutes les fois que leur morale et leurs actions ne sont point en harmonie. En lisant ce chapitre et ce qui le termine, on entrevoit que la fin de cet homme pourra bien être telle qu'il la désire. « Il fit venir l'évangile et le pre- « nant au commencement, il ne s'est arrêté qu'a- « près le discours de Jésus sur la montagne. Il se « disait ravi, extasié de la pureté, du sublime et « de la beauté d'une telle morale. » (ibid. P. 165).

Ces détails sont propres à diminuer la surprise que devait causer le spectacle de Napoléon mourant dans des sentiments religieux. Rien n'est cependant plus vrai. Aucun de ceux qui le suivirent *ne le nie*, et nous devons voir à la fois dans ce silence une marque de respect pour la mémoire

Digitized by Google

d'un homme qui peut bien être un objet de haine pour certaines gens, mais pour personne n'en peut jamais être un de ridicule, et une preuve des égards que nous méritons et qu'on nous rend à nous autres Beaux-esprits, esprits forts qui, en pleine santé, comptons bien mourir héroïquement.

§. LIV.

LE DIRECTOIRE—REWBELL—MOULIN.

9 Juin 1816.

« Rewbell influa presque toujours les délibérations, prenait facilement « des préjugés. C'est un problème que de savoir s'il s'est enrichi au « réelle. » T. IV. P. 171.

Napoléon tient sur ce directeur un langage que sa modération rend d'autant plus remarquable que personnellement il n'avait pas à s'en louer. Il eut au directoire une discussion très vive sur des mesures qu'il s'agissait de prendre et de faire appuyer par des troupes. Bonaparte était général en chef, conséquemment un personnage jouissant d'une certaine autorité et pouvant causer quelque ombrage à un directeur. Il s'animait par degrés et menaçait de donner sa démission. Quoique Rewbell ne fut pas très patient, il le laissa parler sans l'interrompre, tenant seulement le bras avancé et une plume à la main. Quand le général Bonaparte

Digitized by Google

eut fini, Rewbell présente cette plume et lui dit, dans son accent germanique : « signez, citoyen « général, signez votre démission ; la nation n'est « point assez malheureuse pour ne pas trouver « des généraux aussi bons républicains que vous. » Le général se garda de le prendre au mot.

Quant aux dilapidations dont on accusait Rewbell, comme la plupart des autres directeurs, il paraît qu'il ne mérite point de reproches à cet égard et que la solution du problême posé par Napoléon, serait avantageuse à ce directeur : du moins c'est l'opinion qu'en donne un homme d'honneur, d'une bonne foi reconnue et incapable d'en imposer, qui vécut dans l'intimité de Rewbell. M. Cadet de Vaux raconte beaucoup de traits qui prouvent que l'ancien avocat de Colmar était d'une probité scrupuleuse.

C'est une chose digne de remarque que la succession des directeurs, c'est-à-dire des cinq personnages chargés des destinées de la France et qui semblaient devoir être choisis dans ce qu'elle offrait de plus notable en réputation, en talents, en qualités. Conséquemment on devait passer, toujours *du connu* au plus *connu* ; mais il en arriva tout autrement, et quand nous vîmes Moulin succéder à Carnot, nous dûmes croire qu'on passait du connu à l'inconnu.

Digitized by Google

Citerai-je un trait propre à faire connaître l'éducation qu'avait reçue ce brave citoyen, et sa politesse dans les audiences publiques ? Ce trait n'est pas facile à raconter. Cependant il peut servir à donner une idée des mœurs et du ton de ce temps. J'invite donc les lecteurs trop délicats à passer à un autre article.

Mme. Rou..... se présente un jour à l'audience du directeur Moulin, avec une pétition dans laquelle elle demandait la mise en surveillance d'un de ses amis inscrits sur la liste des émigrés. L'objet de la demande était mis en marge. Le directeur le lit. A ce mot émigré il s'écrie, *Emigrés, m.... pour les émigrés*, et d'un mouvement brusque jette le papier en l'air. Mme. R..... le saisit et faisant une révérence profonde, dit à Moulin, *vous parlez comme mon c.. citoyen directeur*, et se retire avec gravité devant le magistrat étonné sans doute de la répartie et le public surpris de ce laconique dialogue. Il faut dire à la louange de Moulin qu'il ne fut rien fait à madame R..... de qui nous tenons l'anecdote.

Digitized by Google

§. LV. 9 Juin 1816.

« Carnot montra toujours un grand courage moral. Il fut joué par le « Gouvernement provisoire. » T. IV. P. 172 à 174.

Carnot est peut-être un des hommes qu'on a le plus mal jugé, qu'on devait le plus mal juger et dont l'exemple serait propre à décourager de l'amour des devoirs. Il fut souvent dupe et crut à la vertu de ceux dont il était dupe.

Carnot offre un caractère qui mérite d'être étudié. Faisons cette étude avec impartialité, quitte à ne pas plaire à beaucoup de monde. (1)

Il y a une certaine classe d'hommes qui ne ressemblent point aux autres et qui ne se ressemblent point entre eux : on pourrait les appeler *spéciaux*. Ils ont dans leur conduite des principes adoptés, dont ils ne se départent plus, qui ne souffrent jamais d'exception, et, dans la société, des idées *arrêtées*, si l'on peut s'exprimer ainsi, auxquelles ils rapportent ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils observent. Quoique souvent ils jugent tout de travers, ils sont de bonne foi dans leurs jugements. Ils commettraient un crime de bonne

(1) Il est étonnant que l'auteur oublie ou affecte d'oublier le *régicide*, crime qui surpasse tous les éloges.

Digitized by Google

foi, sans se douter que ce fût un crime. On les retrouve toujours dans la même ligne. Ils vont devant eux sans avoir l'air d'apercevoir ce qui se passe à droite ou à gauche de cette ligne et qui devrait les en faire dévier un peu, pour leur intérêt ou leur sûreté. Il y a, dans ces *spéciaux*, quelques hommes d'une grande instruction, doués de grandes facultés, d'un esprit droit, d'un cœur sincère, d'une âme élevée, et qui seraient faits pour être à la tête des affaires d'état, sans cet attachement aux principes qu'ils se sont faits et qui leur interdisent toute concession, les rend accessibles aux préventions, aux préjugés, et leur fait tout mesurer à la même toise.

C'est dans cette classe et dans la portion la plus honorable que je placerais Carnot, en ajoutant des vertus rares, de la bonté, une grande simplicité de mœurs, et de l'amabilité dans le commerce intime. Car dans le temps où son nom était un épouvantail, qui se serait douté qu'il faisait de jolis vers et des chansons!

L'entêtement et la fermeté de caractère sont deux choses fort différentes, quoiqu'on les confonde souvent ensemble. Carnot votant contre le consulat à vie, contre la métamorphose de l'ambitieux Consul en Empereur, et motivant son

Digitized by Google

vote avec courage, Carnot a de la fermeté : l'estime publique le suit dans sa disgrâce et l'y récompense. Mais il montre plutôt de l'entêtement que de la fermeté dans le fait suivant, qui prouve qu'il connaissait peu les hommes, et les jugeait mal en les supposant attachés aux principes.

En choisissant dans la vie de Carnot ce trait peu connu et qui ne fait pas honneur à sa perspicacité, quoique ce fut dans un moment où elle dut être excitée par l'instinct de sa conservation, je motiverai par une donnée certaine, l'opinion que je me suis formée sur son compte.

C'était peu de temps avant l'époque où il fut expulsé du directoire. Il ne fallait pas avoir grande pénétration pour être bientôt convaincu qu'en fait d'intrigue, il n'y avait rien à faire avec Carnot. Aussi les meneurs ne pouvant le mettre de leur bord, ne voulant point l'avoir contre eux, se hâtèrent de le comprendre dans la mesure de proscription qu'ils adoptèrent pour l'exécution de leur complot. Il reçut plusieurs avis qu'il méprisa, parce qu'il lui paraissait impossible que la constitution fut ainsi violée et par ceux qui étaient chargés de la maintenir. Quand on vit cette sécurité, l'on chercha celui qui vivait dans son intimité, qui jouissait de sa confiance. On lui donna les

Digitized by Google

preuves qui ne laissaient aucun doute sur le projet d'arrêter Carnot: on lui fit partager les craintes fondées que l'on avait et l'on obtint de cette personne qu'elle emploierait pour détromperle directeur les moyens que sa position lui donnait. On avait d'autant plus droit de compter sur elle que son sort dépendait de celui de Carnot. Elle promit et tint parole. Croirait-on qu'à chaque preuve, à chaque argument, Carnot répondit constamment *c'est impossible et la constitution* ! Il ne concevait pas que ceux qui avaient fait serment de fidélité à cette constitution et qui devaient la faire exécuter, eussent l'intention de la violer. Sous cette égide, il se croyait invulnérable. Désespéré de cette réponse, Mr. *** ne savait à quel saint se vouer. On l'avertit du jour et de l'heure où Carnot doit être arrêté: comme il est directeur, c'est un général qui doit commander l'escorte, car tous les honneurs dus à son rang lui seront rendus. Le nom de ce général, celui des officiers qui doivent exécuter l'ordre, le nombre de soldats, tout est décrit avec exactitude et redit à Carnot. *Malheureusement* l'officier supérieur était particulièrement connu de lui et lui avait eu des obligations. Cette circonstance ajoute encore à l'incrédulité du directeur qui ne croyait ni à l'ingratitude ni

Digitized by Google

à la violation des serments. On avait choisi l'heure à laquelle Carnot était toujours chez lui. Il logeait, ainsi que ses collègues, au palais de Luxembourg. Chacun avait pour son usage particulier un petit jardin dépendant de son appartement et d'où l'on pouvait, par une petite porte, entrer dans le jardin public. Les moments pressent. Dans une heure l'escouade doit se présenter. Mr. *** revient à la charge et lui demande, comme faveur particulière, comme une marque de bienveillance et d'attachement, que le directeur se tienne en dehors de son appartement, dans une pièce d'où, voyant sans être vu, il apercevra les gendarmes à sa porte. *Uniquement par condescendance*, Carnot accorde cette *grâce;* et *rougissant de sa faiblesse*, il se prête à cet arrangement avec dédain et s'enferme avec son secrétaire un quart-d'heure avant le moment fatal, promettant bien de rentrer chez lui cinq minutes après. Mais on lui épargna cette peine. A l'heure indiquée, il voit défiler et s'arrêter à sa porte le détachement qui venait pour le capturer. Ne pouvant plus douter du viol de la constitution, il veut sortir par son petit jardin, mais il n'en avait pas la clef; elle était suspendue à sa cheminée. Son secrétaire le quitte pour un moment, va la chercher, la prend pen-

Digitized by Google

dant qu'on faisait des perquisitions dans le logement du directeur et la lui apporte. Carnot s'échappe par son jardin, traverse celui du Luxembourg et se sauve.

Il apprit donc à ses dépens ce qui valait mieux que les nombreux exemples qui le lui prouvèrent, qu'il *était possible de violer ses serments.* Mais il avait un tel fonds de probité qu'il crut toujours à la sincérité de ceux qui en faisaient et ne soupçonna jamais qu'ils fussent capables de les enfreindre.

Le choix que fit Napoléon à son retour en confiant le portefeuille de l'intérieur à Carnot, parut être une garantie, parce que ce nouveau ministre avait les conquêtes en aversion et qu'il n'avait jamais voulu que l'indépendance de son pays: mais cette garantie fut la seule... Napoléon lui avait promis sur son honneur qu'il ne dépasserait jamais les frontières et ne ferait plus qu'une guerre défensive. Carnot parlait souvent de cette promesse, la croyait sincère, ajoutant qu'il serait le premier à lever l'étendard de la révolte contre Napoléon, si jamais il faisait traverser le Rhin à ses troupes. Le fait que nous avons rapporté (§ XXXII) pouvait cependant lui inspirer déjà des doutes : mais peut-être attribua-t-il cette *frauduleuse* substitution, aux deux conseils de Napoléon.

Digitized by Google

Qui n'a vu pendant les cent jours se promener dans Paris deux carioles remplies de son fameux *mémoire*, dont le titre était affiché sur les côtés ! On les rencontrait chaque jour dans tous les quartiers. Carnot qui, quoique ministre, allait souvent à pied, les vit, sans doute plus d'une fois, mais comme ce *mémoire* ne lui appartenait plus, parce qu'il l'avait donné à son libraire, il ne vit que le droit de celui-ci de disposer de sa propriété comme il l'entendait et se mit au-dessus de l'inconvenance choquante de cette ambulance et des vociférations des crieurs du *mémoire de M. Carnot, ministre actuel.* Il était loin de se douter que ce fut un tour que lui jouait M. Fouché, pour lui faire perdre la considération dont il jouissait. Fouché le craignait comme un fripon craint un honnête-homme, comme un menteur craint la vérité. Ce petit moyen qui entrait parfaitement dans les petites vues du ministre de la police, ne laissa pas que de produire de l'effet sur les petits-esprits dont le nombre est grand. Beaucoup de gens crurent qu'il n'était pas possible que Carnot fut étranger à cette vente, devant avoir, comme ministre, les moyens d'empêcher qu'elle ne se fit de cette manière, s'il ne le voulait pas et ne virent pas ce qui était réellement: *un grand respect pour*

Digitized by Google

la propriété. Ces idées sont de l'autre monde, je le sais et c'est un ridicule que de les exposer sérieusement; mais leur rareté en est l'excuse.

Carnot fut complètement joué par M. Fouché qui conduisait le gouvernement provisoire en juin 1815, mais il ne fut pas le seul dont se moqua l'ancien mitrailleur de Lyon.

Pendant qu'il était membre de ce gouvernement, Carnot se faisait remplacer au ministère de l'intérieur par son frère M. C. Feulin. Il y a passé presque *inaperçu.* Mais sa bonne foi était si grande qu'il s'est véritablement cru ministre et pour se le prouver à lui-même, chaque matin, pendant les neuf jours que dura *son* ministère, il se faisait une ordonnance de payement pour le jour commencé, d'après l'axiome latin *Dies incepta pro finitâ habeatur.* Il vivait ainsi au jour le jour, n'étant cependant pas sans quelque souci du lendemain. De tous les *actes* de *son* ministère, le plus remarquable est la circulaire N° 59. Voici comme elle est terminée: *Tenez pour certain que le gouvernement veut ainsi prouver son existence.* Nous *tenons pour certain*, nous, que M. Feulin a voulu prouver la sienne par cette lettre.

Revenons au frère, il vit à Magdebourg où

Digitized by Google

l'on a pour lui les égards dus au mérite, parce que le vrai mérite est de tous les pays. Il y vit avec la simplicité qu'il avait dans le sien, étant ministre. (1).

§. LVI.

9 Juin 1816.

« Augereau était fort prononcé dans les idées du moment. » T. IV. P. 181.

Augereau fut républicain jusqu'au moment où Napoléon le fit maréchal de France, duc et grand-seigneur. Cet amour de l'égalité ne résiste guère à de pareils arguments! Cependant la force de l'habitude et de l'éducation faisait que ce général conservait dans son élévation des manières qui contrastaient avec son rang. Il ne voulait plus entendre parler *d'égalité* envers ses inférieurs; mais il aurait voulu la conserver avec Napoléon qui, de son côté, ne s'en souciait plus.

Voyons comment il se conduisit envers son bienfaiteur à l'époque critique où celui-ci put juger avec certitude ceux qui lui devaient leur fortune.

---

(1) Pendant l'impression de cet article, nous avons appris la mort de M. Carnot. Elle a eu lieu à Magdebourg dans les premiers jours du mois d'août 1823.

Digitized by Google

En 1813, vers la fin, tout porte à croire qu'on avait déjà ébranlé la fidélité d'Augereau: l'on ne sait jamais d'une manière bien certaine *ces choses-là*, ou l'on ne les connaît que lorsque la trahison est consommée. Mais les conditions, le traité, tout ce qui précède, la honte le couvre d'un voile épais autant que possible. Elle retient l'acheteur qui craint d'être dupe et d'avoir trop payé, et le vendeur qui sent que l'honneur ne se marchande point.

Augereau qui commandait à Lyon, lorsque les alliés entrèrent en France, ne remplit ni les instructions qu'il avait reçues, ni l'ordre que lui donna Napoléon, qui avait encore le droit de lui en donner. Il paraît qu'il eut été tiré d'affaire, si le général eut obéi. (1) Le motif de son inaction qui, dans la circonstance, était un véritable abandon, vient-il de quelques sujets de mécontentement contre Napoléon, du désir de jouir en repos, des propositions qui lui auraient été faites, ou de ces diverses considérations réunies? c'est ce qu'on saura probablement un jour. Augereau n'avait que de la bravoure et, dans le caractère, une certaine franchise qui se concilie difficilement avec

(1) M. Fain le démontre dans le manuscrit de 1814.

Digitized by Google

la trahison. Du reste il ne pouvait prendre aucun intérêt à la chute de Napoléon: il n'avait point d'ayeux et bien loin de prétendre à quelque chose de mieux que ce qu'il possédait, il devait craindre le mépris et sentir qu'il n'avait que des risques à courir. Mais comme il n'avait ni esprit, ni instruction, hors celle des camps, il ne *voyait pas de loin.* On cite de lui quelques traits de reconnaissance qui lui font honneur. C'est lui qui obtint de Napoléon la rentrée de la famille de T.... qui végétait à Naples. Sa reconnaissance envers celui qui l'avait fait maréchal de France, ne brille pas autant. Voici ce que raconte un témoin oculaire de son entrevue avec Napoléon, lorsque ce dernier gagnait l'île d'Elbe, accompagné des commissaires des puissances alliées. Dès que le nouveau souverain de cette île aperçut le maréchal, il alla vers lui. Augereau se reculait toujours et la tête penchée sur une épaule, suivant son habitude, regardait son bienfaiteur d'un air qui semblait exprimer de la colère et du décontenancement. *Tu me fais pitié*, lui dit-il. Napoléon se tournant vers les commissaires, leur dit: vous le voyez! hier, je lui faisais envie, aujourd'hui je lui fais pitié! S'approchant d'Augereau qui faisait toujours un pas en arrière, il lui représente, dans

Digitized by Google

les termes les plus modérés, la faute qu'il avait commise en refusant de faire faire à ses troupes le mouvement qu'il avait ordonné et qui l'eut infailliblement sauvé. Il entre dans des détails qui le prouvent et surprennent les commissaires. S'animant par degrés il rend compte des combinaisons qu'il avait faites, dans cette courte mais brillante campagne, et qui toutes étaient instantanées et comme inspirées par la position. Dans toutes, il comptait sur la coopération d'Augereau dont il ne pouvait expliquer l'inaction et démontrait que s'il eut fait son devoir la guerre eut eu une toute autre issue. Le pauvre Augereau, dans quelques interruptions, répétait son *tu me fais pitié*, sentiment qu'il inspirait lui-même en ce moment. Napoléon achève de récapituler ses observations, les fautes de ses ennemis, et termine par un mot qui désenchanta tous ceux qui l'écoutaient: « Si ce général eut fait son devoir, dit-il en s'adressant aux commissaires, je vous aurais rejeté derrière *la Vistule*. » S'il eut mis le *Rhin* au lieu de la *Vistule*, il n'aurait pas détruit l'effet qu'il avait produit, parce qu'on pouvait croire que se renfermant dans les limites de la France, il aurait renoncé aux conquêtes. Mais la Vistule détruisit tout le prestige. Augereau répétait toujours sa

Digitized by Google

phrase. Napoléon lui rappelle les campagnes d'Italie et lui dit d'un ton de voix ému: *tu n'as donc pas d'autre chose à dire à ton vieux camarade?* Alors Augereau s'approche et l'embrasse en versant quelques larmes.

Je ne sais pourquoi Napoléon tenait tant à ramener ce général dans des termes plus honorables pour lui. Est-ce pour exercer devant des étrangers, l'empire qu'il avait sur ses anciens frères d'armes? Ne songeait-il pas plutôt à la possibilité de son retour et, dans cette hypothèse, ne voulait-il pas avoir Augereau contre lui? Ce qui peut autoriser cette conjecture, c'est ce qu'il dit à Sainte-Hélène devant l'auteur du mémorial : « Je n'avais voulu surtout avoir à blamer per-« sonne au retour. » (1)

§. LVII.

10 Juin 1816.

« Sur la Diplomatie anglaise. » T. IV. P. 189.

Nous avons parlé (§. XLVI) de la politique de l'Angleterre, qui consiste à faire tout le mal possible, pourvu qu'il en résulte quelque bien. Ce

(1) T. III. P. 66.

Digitized by Google

gouvernement constitutionnel dont les anglais sont si fiers et que le fameux Walpole qui avait *tarifé* toutes les consciences parlementaires, fit servir à ses desseins très anti-constitutionnels, semble être un épouvantail pour les partisans du pouvoir absolu, tandis qu'il ne pourrait être dans des mains habiles, qu'un moyen infaillible de favoriser ce pouvoir. Walpole fit voir comment il fallait s'y prendre et l'exemple qu'il a donné ne doit point être perdu. On aurait grand tort de prétendre qu'on ne profite jamais des leçons de l'expérience. Walpole achetait la majorité qui votait des fonds pour se mettre à même de la payer encore. Voilà tout son secret. Cette tactique devrait être employée à la guerre. En donnant quelques millions à un général à condition qu'il paralysera son armée et donnera l'ordre aux forteresses de se rendre, on épargne la poudre à canon et, ce qui est bien plus important, la vie des hommes. Si l'on calcule ce qu'aurait coûté, la fidélité de ce général, c'est-à-dire les batailles, le traitement des blessés, les réquisitions, on est obligé de convenir que le marché eut été avantageux. On objectera peut-être l'honneur. L'honneur est bon là vraiment et c'est une plaisante objection à une époque où le commerce a fait de tels progrès que tout

Digitized by Google

est de son ressort, puisque tout se vend et s'achète! Voyez plutôt en Angleterre où l'on a vu, naguère encore, un mari conduire sa femme au marché pour la vendre.

§. LVIII.

17 Juin 1816.

« Classement militaire de la nation. Organisation des trois bans de la « garde nationale en France. Opposition du Conseil d'État. » T. IV. P. 297.

L'Historien fait remarquer que, si ce projet eut reçu son exécution, plus de deux millions d'individus se seraient trouvés classés, armés et prêts lors de l'invasion de 1814. Cette remarque est vraie, mais il ne songe pas qu'un pareil projet ne peut être admis dans un pays où le gouvernement a sur pied, une force armée de plus de cinq cent mille hommes en activité et déjà répandus sur le territoire étranger. Il y a des positions contradictoires qui ne peuvent se concilier. On ne peut à la fois vouloir conquérir et vouloir ne pas sortir de chez soi, envahir et rester; il faut nécessairement choisir. Le choix de Napoléon paraissait fait: il semblait être guerrier et conquérant. C'était agir prudemment que de prévoir des revers et préparer des ressources, mais il fallait en même

Digitized by Google

temps examiner la possibilité de ces ressources et ne pas les épuiser d'avance. C'était, si non les épuiser, du moins en employer une partie que d'avoir sur pied un si grand nombre de troupes réglées, c'était faire de la nation une armée de réserve que de la classer militairement, et lui inspirer des craintes, quand l'expérience apprenait que les armées de réserve devenaient tout à coup conquérantes et en première ligne: témoin celle de 1800, qu'on vit de Dijon courir à Marengo et, dans une bataille, décider du sort de l'Italie après avoir surmonté d'incroyables obstacles au passage des Alpes.

On ne peut guère classer militairement une nation qui cultive un beau sol, et quand on le pourrait, cette mesure conservatrice n'exempterait pas de la nécessité d'avoir sur pied une armée. On est obligé, sous peine d'être battu, ruiné, de ne pas employer une tactique et des armes inférieures à celles de son ennemi. Les autres puissances auraient fini par adopter le classement en conservant leurs troupes, et l'Europe eut bientôt offert l'ensemble d'un camp en permanence. Adieu dès lors toute espèce de liberté, car rien n'est si contraire à la liberté que le gouvernement militaire, pour l'existence duquel il faut nécessairement une obéissance passive et servile.

Digitized by Google

La répugnance du Conseil d'État est donc facile à concevoir et Mr. Malouet exprima la pensée générale lorsqu'il répondit à Napoléon que l'on craignait que le classement ne cachât, sous le prétexte de la défense intérieure, le projet d'augmenter les armées et de transporter au-dehors une portion des masses.

C'était de la fin de 1792 et dans les années suivantes que le classement militaire eut été possible et même facile à établir, parce qu'on était menacé d'une invasion, parce qu'il ne s'agissait que de se défendre, que de garantir les frontières, et qu'on n'avait aucune idée de les dépasser pour porter la guerre ailleurs; parce qu'enfin toute la population française était remuée, inquiète, agitée, fièvreuse et qu'elle éprouvait des mouvements convulsifs. Et même alors, fallait-il encore une armée en règle pour opposer à celle de l'ennemi.

§. LIX.

17 Juin 1816.

« Comment se fait-il, dit Napoléon à son Conseil d'État, que vous, mes-« sieurs, qui me connaissez si bien, me laissiez si peu connu? » T. IV. P. 298.

Il pouvait même ajouter, et *qu'on vous voye vous-mêmes contribuer à faire mal penser de*

Digitized by Google

moi, car il paraît par d'autres passages du mémorial que les bruits défavorables à Napoléon venaient en partie de son conseil.

Napoléon soupçonnait ou supposait ce qu'on pouvait croire et dire de lui. J'en trouve la preuve dans un trait raconté par un personnage qui n'est pas suspect et qui du moins ne fut point au nombre des adulateurs, pas même dans le temps où l'éclat de nos victoires semblait permettre de l'être, parce que la louange en forte dose était alors méritée ou paraissait l'être; c'est monsieur Bélard.

Il se trouvait un jour auprès de l'Empereur, soit qu'il y eut été appelé pour aider de ses lumières la discussion sur le code civil, soit qu'il y fut venu spontanément. Il est présumable que la conversation ne s'établissait que quand Napoléon l'avait permis et qu'il indiquait lui-même le sujet sur lequel il désirait qu'on s'entretînt, ou la direction qu'il voulait lui donner. La liberté d'esprit ne devait pas être grande. Ce n'est pas dans les cours qu'elle brille et l'on est trop heureux d'avoir assez de présence d'esprit pour se tirer d'affaire. Quoiqu'il en soit, le jour dont il est question, Napoléon exprima le désir de savoir ce qu'après sa mort on dirait de lui. La flatterie avait une belle occasion

Digitized by Google

de faire respirer son parfum. Elle ne la laissa point échapper. La gloire, les lauriers, la victoire, les trompettes de la renommée, l'immortalité, que sais-je ? L'apothéose peut-être et tous ces lieux-communs qui manquent rarement leur effet, se trouvèrent dans toutes les réponses. On dépouilla tous les héros de l'antiquité de leurs couronnes pour en faire une à Napoléon. Alexandre et César furent éclipsés. Il laissa couler ce torrent de louanges, sans témoigner s'il en était satisfait ou mécontent. Puis s'avançant, il dit : « Rien de tout cela ; bali-« vernes ; vous n'y êtes pas. Je m'en vais vous ap-« prendre, moi, ce qu'on dira quand je n'y serai « plus. » Inclinant alors son corps, prenant l'attitude d'un homme qui se décharge d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, il s'écrie : *ouf !* en donnant à sa voix l'inflexion propre à rendre cette interjection expressive. « *Ouf !* répète-t-il une se-« conde fois, voilà ce qu'on dira. — *L'Angleterre*, « Sire, réplique aussitôt le Prince de Bénevent. » Grâce à l'Angleterre et surtout à l'homme adroit qui sut si bien la mettre en jeu, la société fut tirée d'embarras et le prix de la louange adjugé à celui qui avait gardé le silence pendant qu'on louait et qui ne dit qu'un seul mot quand on ne songeait plus à louer. Il est difficile de croire que, dans

Digitized by Google

aucune autre circonstance de sa vie, le Prince ait tiré meilleur parti de l'Angleterre.

§. LX.

17 Juin 1816.

« M. de F. courba devant l'orage et n'en continua pas moins son train « accoutumé. Ce grand-maître de l'université s'était vanté d'avoir « gêné, dénaturé les intentions de Napoléon. » T. IV. P. 302.

Napoléon a dit plusieurs fois, en parlant de personnages qu'il avait élevés et qui n'avaient pas répondu à son attente, *un tel est une de mes erreurs.* M. de F. fut une *erreur notable.* Mais comme il possédait à un haut degré le talent de louer et que, de tous les flatteurs de Napoléon, c'est celui qui fut incontestablement le plus éloquent comme le plus adroit et qui affectait le dévouement le plus entier, il n'est pas étonnant que l'objet de ce dévouement ne fut sa dupe. On peut juger de cet homme par le fait suivant: Mr. Esménard, qui avait une fort mauvaise réputation, (non sous le rapport du talent) se mit au nombre des candidats aspirant à une place de l'institut qui venait de vaquer. Le ministre de la police auquel il était *attaché*, désirait son admission, et l'on sut bientôt que le choix plairait à l'Empereur. Mr. E. avait fait à M. de F. un outrage sanglant. Il

Digitized by Google

s'agissait d'avoir au premier le suffrage du second, dont l'influence sur ses collègues était grande, parce que ce suffrage en entraînait d'autres. Mr .*** membre de l'institut, ayant entendu parler de l'insulte reçue par M. de F... et voulant connaître la vérité, se rendit chez lui dans ce but et l'interrogea sur le fait, déclarant que s'il était vrai, Mr. E. n'aurait pas sa voix. « Tout ce que je peux vous « dire, c'est que je lui donne la mienne, répondit « M. de F. »

On a remarqué dans quelques discours de M. de F. de beaux mouvements, une certaine noblesse dans les idées; mais ils étaient dus à son ami M. de C..... qui lui faisait retrancher les tournures les plus adulatrices et les expressions de la plus basse flatterie.

§. LXI.

18 Juin 1816.

« Guerre de Russie : désastre de la Retraite. » T. IV. P. 309.

Le général Rapp était un de ceux (car il faut croire qu'il y en eut plusieurs) qui ne cachèrent jamais la vérité à Napoléon et qui peut-être eut seul le mérite de ne pas attendre toujours, mais de provoquer souvent l'occasion de la faire connaî-

Digitized by Google

tre. Il fut consulté plusieurs fois sur la guerre de Russie et répondit constamment de manière à faire abandonner le projet de l'entreprendre. Il serait important de bien connaître les causes de cette guerre, dans laquelle la fortune parut avertir Napoléon qu'elle se lassait de lui prodiguer ses faveurs et que sa destinée allait changer. S'il fut trompé par de faux rapports, le général Rapp l'éclairait avec la plus louable franchise. « On me demandait fréquemment, dit-il, des rapports sur la situation morale de l'Allemagne, je la dépeignais telle qu'elle était en effet, accablée, ruinée, poussée à bout. Je signalai ces sociétés secrètes où la nation s'initiait toute entière, où la haine préparait la vengeance, où le désespoir rassemblait, combinait ses moyens. Mais Napoléon trouvait ces associations ridicules. Il connaissait peu les Allemands, il ne leur supposait ni force, ni énergie; il éprouva plus tard de quoi ils étaient capables. On me demandait aussi souvent des rapports sur ce qui se passait en Russie, sur l'armée qui s'assemblait à Wilna. On désirait connaître mon opinion sur ce que ferait la nation, sur ce que ferait l'Allemagne, dans le cas où une expédition au delà du Niemen serait malheureuse ou viendrait à échouer tout à fait. Je répondis mot pour mot

Digitized by Google

(on croira avec peine à une prédiction qui s'est malheureusement si bien vérifiée): « Si votre Majesté éprouvait des revers, elle peut être as-
« surée que Russes et Allemands, tous se leve-
« raient en masse pour secouer le joug: ce serait
« une croisade: tous vos alliés vous abandonne-
« raient. Le Roi de Bavière, sur lequel vous comp-
« tez tant, se joindrait lui-même à la coalition. Je
« n'excepte que le Roi de Saxe. Peut-être il vous
« resterait fidèle, mais ses sujets le forceraient
« de faire cause commune avec vos ennemis. »

La manière dont la question fut posée est remarquable. On supposait la possibilité non pas d'un échec, mais d'une défaite totale. Il semble que l'on eut quelques pressentiments et que Napoléon commençât à douter de son bonheur. Il ne fut pas content de ce rapport et resta long-temps indisposé. Cependant étant à Dantzick il eut avec Rapp un entretien particulier dont celui-ci rend compte de cette manière. « Il me fit diverses questions sur le service de la place. Quand il fut habillé, son valet de chambre sortit. « Eh bien, Mr. le
« général Rapp, me dit-il, voilà les Prussiens qui
« sont nos alliés, les Autrichiens le seront bientôt.
« — Malheureusement, Sire, nous faisons beau-
« coup de mal comme alliés, je reçois de tous côtés

Digitized by Google

« des plaintes contre nos troupes. — C'est un tor-
« rent momentané. Je verrai si Alexandre veut vé-
« ritablement la guerre; je l'éviterai, si je le puis. »
Le soir, j'eus l'honneur de souper encore avec Napoléon, le Roi de Naples et le Prince de Neufchatel. Napoléon garda le silence assez long-temps et prenant tout à coup la parole, il me demanda combien il y avait de Dantzick à Cadix. — « Il y
« a trop loin, Sire. — Ah! Je vous comprends,
« Monsieur le général; nous en serons pourtant
« bien plus loin d'ici à quelques mois. — Tant-
« pis. » Le Roi de Naples, le Prince de Neuchatel, ne dirent pas un mot. « Je vois bien, Mes-
« sieurs, reprit Napoléon, que vous n'avez plus
« envie de faire la guerre. Le Roi de Naples ne
« veut plus sortir de son beau Royaume, Berthier
« voudrait chasser à Gros-Bois, et Rapp habiter
« son superbe hôtel à Paris.—J'en conviens, Sire,
« votre Majesté ne m'a jamais gâté, je connais
« fort peu les plaisirs de la capitale. » Murat et Berthier continuèrent à garder le plus profond silence: ils avaient l'air piqué. Après dîner ils me dirent que j'avais bien fait de parler ainsi à Napoléon. « A la bonne heure; mais vous n'auriez
« pas dû me laisser parler tout seul. »

Quelques jours après, Napoléon expose ses pro-

Digitized by Google

jets devant Murat, le général Belliard et le général Flahaud. « Si Alexandre, dit-il, persiste à ne pas exécuter les conventions que nous avons faites; s'il ne veut pas accéder aux dernières propositions que je lui ai soumises, je passe le Niémen; je bats son armée et m'empare de la Pologne Russe; je la réunis au Grand-Duché; j'en fais un Royaume où je laisserai cinquante mille hommes que le pays entretiendra. Les habitants désirent se reconstituer en corps de nation. Ils sont belliqueux, ils se formeront, ils auront bientôt des troupes nombreuses et aguerries. La Pologne manque d'armes, je lui en fournirai. Elle bridera les Russes: ce sera une barrière contre l'irruption des cosaques. » Les propositions dont parlait l'Empereur ne furent pas accueillies. Les Russes se plaignaient de nos forces, de nos mesures commerciales. Ils exigeaient que nous évacuassions l'Allemagne. »

Malgré l'enthousiasme réel des Polonais qui voyaient avec transport la possibilité de leur affranchissement, de leur retour à l'indépendance, de la résurrection de la patrie; malgré l'incroyable activité de Napoléon qui était partout, embrassait tout à la fois, les mouvements des troupes, l'administration, les mesures de prévoyance et de sûreté, le général Rapp ne partageait point les

Digitized by Google

espérances communes. « Les Russes battus se retiraient en brûlant les villes et les villages qu'ils abandonnaient. Les églises surtout exhalaient des torrents de feu et de fumée. Les dômes, les flèches et cette multitude de tourelles qui dominaient l'incendie, ajoutaient encore au tableau et produisaient ces émotions mal définies qu'on ne trouve que sur le champ de bataille. Nous entrâmes à Smolensk. Elle était à moitié consumée, encombrée de cadavres et de blessés qu'atteignaient déjà les flammes. Le spectacle était affreux. Quel cortége que celui de la gloire ! »

On poursuit l'armée Russe, et sans les fautes de Junot on l'eut détruite. A cette occasion, Napoléon dit au général Rapp: « Il est cause que les Russes « n'ont pas mis bas les armes. Il m'empêchera « peut-être d'aller à Moscou! — Votre Majesté me « parle de Moscou: l'armée ne s'attend pas à cette « expédition. — Le vin est versé, il faut le boire. « Je viens de recevoir de bonnes nouvelles. »

Quelques jours après, Rapp et Napoléon couchent sous la même tente, c'était la veille, de la bataille celui-ci dit à son aide de camp : « Eh bien, Rapp, crois-tu que nous ferons « de bonnes affaires aujourd'hui ? — Il n'y a pas « de doute, Sire, nous avons épuisé toutes nos « ressources, nous sommes forcés de vaincre.—

Digitized by Google

« La fortune est une franche coquette; je l'ai sou-
« vent dit et je commence à l'éprouver. — V. M. se
« rappelle qu'elle m'a dit que le vin était versé,
« qu'il fallait le boire. C'est maintenant le cas plus
« que jamais : il n'est plus temps de reculer. L'ar-
« mée connaît d'ailleurs sa position, elle sait qu'elle
« ne trouvera de subsistances qu'à Moscou et
« qu'elle n'a plus que trente lieues à faire. — Cette
« pauvre armée, elle est bien réduite; mais ce qui
« reste est bon; ma garde est d'ailleurs intacte. »

La bataille fut livrée, gagnée, coûta cher et présenta un appat trompeur auquel on ne sut pas résister,... la possession de Moscou. L'incendie fait bientôt de cette ville un monceau de cendres. Les Russes en y mettant le feu comptaient probablement que l'ennemi vainqueur se retirerait aussitôt. Mais il en fut autrement, et cet inexplicable séjour, qui eut des suites si désastreuses, est une de ces fautes inconcevables à laquelle on cherche encore une excuse.

Rapp reçut quatre blessures à cette bataille. La quatrième (qui faisait la 22ème) le mit hors de combat. Napoléon lui envoya son chirurgien et vint le voir lui-même. « C'est donc toujours ton « tour ! lui dit-il. »

Moscou détruit, on n'avait aucun intérêt à gar-

Digitized by Google

der ses ruines. Tout le monde était d'avis de les abandonner, mais on ne fut point d'accord sur ce qu'il fallait faire. Eugène voulait qu'on marchât sur Pétersbourg. On proposait d'autres plans. Celui qui seul était maître de décider la question, ne le fit point. Le général Rapp croit qu'il avait *des données particulières.* « On s'est, dit-il, beau-
« coup appésanti sur ce séjour : c'est une faute,
« puisque les évènements l'ont condamné, mais
« ceux qui se récrient n'avaient ni le secret des
« affaires, ni celui des négociations. Ils peuvent,
« sans trop de modestie, croire que la sagacité de
« ce grand homme n'était pas au dessous de celle
« que la nature leur a départie. (1) Il s'est trompé:
« nous en avons senti les conséquences. On saura
« peut-être un jour quelles combinaisons l'ont

(1) Ce raisonnement est, dans cet exemple, plus spécieux que vrai. Avec une dose inférieure de sagacité, l'on peut mieux voir, sur tout comme dans cette circonstance où l'on juge après l'évènement et parce qu'on n'est que spectateur et qu'on n'éprouve point les émotions que causent la victoire, la conquête d'un pays, la prise d'une Capitale, etc. Le parti le plus sage, le plus sûr était bien certainement de rétrograder et promptement. Les Russes n'en doutèrent pas. Ils arrivèrent pour attaquer l'ennemi dans sa retraite. Marcher sur Pétersbourg pouvait passer pour une haute folie et cependant cette ville était moins défendue que la route de Smolensk, où l'on vit se réunir tous les corps Russes et les Cosaques. La grande faute est d'avoir attendu.

Digitized by Google

« égaré. Quoiqu'il en soit, on resta, on négocia, « on batailla, on ne décida rien. »

On voit que Napoléon sentit la faute qu'il avait faite, par ses efforts pour se la dissimuler à lui-même. Au moment du départ, il eut l'entretien suivant avec le général Rapp. « Eh bien, Rapp, nous allons nous retirer sur les frontières de la Pologne, par la route de Kalouga; je prendrai de bons quartiers d'hiver: j'espère qu'Alexandre fera la paix. — Vous avez attendu bien long-temps, Sire, les habitants prédisent un hiver rigoureux. — Bah! bah! avec vos habitants! Nous avons aujourd'hui le 19 octobre; voyez comme il fait beau. Est-ce que vous *ne reconnaissez pas mon étoile?* je ne pouvais d'ailleurs partir avant d'avoir mis en route, tout ce qu'il y avait de malades et de blessés; je ne devais pas les abandonner à la fureur des Russes. — Je crois, Sire, que vous eussiez mieux fait de les laisser à Moscou; les Russes ne leur auraient pas fait de mal, tandis qu'ils sont exposés, faute de secours, à mourir sur les grandes routes. Napoléon n'en convenait pas, mais tout ce qu'il me disait de rassurant, ne le *séduisait pas lui-même*: sa figure portait l'empreinte de l'inquiétude. »

La retraite commença. « Le froid, les privations

Digitized by Google

étaient extrêmes; l'heure des désastres était sonnée. Nous retrouvâmes nos blessés morts sur la route, et les Russes qui nous attendaient à Viasma. A leur vue, le soldat recueillit un reste d'énergie et les défit. Mais nous étions sans cesse harcelés, obligés à chaque pas de prendre position, et de combattre. Nous rallentissions notre marche sur un sol dévasté qu'il eut fallu franchir à tire d'aile. La température, la faim, les Cosaques, tout ce qu'il y a de fléaux était déchaîné sur nous. L'armée s'affaissait sous le poids de ses maux : la route était dessinée par les cadavres : ce qu'elle souffrait passe l'imagination. » Il faut lire dans les mémoires du général les belles actions de nos troupes pendant cette retraite, tout épuisées qu'elles étaient. Voyons le rôle que joue Napoléon dans ce danger. « Nous logeâmes, dit le général Rapp, à Dombrowna chez une dame Russe qui avait eu le courage de ne pas abandonner sa maison. J'étais de service. L'Empereur me fit appeler vers une heure du matin, il était très abattu. Il était difficile qu'il ne le fut pas, tant le tableau était affreux. Il me dit : « Mes affaires vont bien mal; ces pauvres soldats me déchirent le cœur, je ne puis cependant y porter remède ! Il n'était pas content de certains personnages que je m'abstiens de nom-

Digitized by Google

mer. « Quels Rois de théâtre, disait-il, sans énergie, sans courage, sans force morale! Ai-je pu me méprendre à ce point! Nous arrivâmes à Borisow, nous n'avions ni équipages de pont, ni subsistances. La grande armée Russe avançait, Witgenstein approchait et les troupes de Moldavie nous fermaient le passage. Nous étions cernés sur tous les points, la position était affreuse et n'avait peut-être pas d'exemple. Il ne fallait rien moins que la tête et le grand caractère de l'Empereur pour nous tirer d'un si mauvais pas. Aucun Français, pas même Napoléon n'eut dû échapper. Ce prince donna des ordres pour la fausse attaque qui nous sauva. Nous allâmes à quelques lieues. Nous passâmes la nuit, le général Mouton et moi, sur une poignée de paille. Nous pensions à la journée du lendemain : nos réflexions n'étaient pas gaies. Nous nous remîmes en route à quatre heures. Nous apercevions les feux des Russes : ils couvraient la rive opposée; les bois, les marais en étaient remplis, il y en avait à perte de vue. La rivière était profonde, vaseuse, toute couverte de glaçons. C'était là qu'il fallait la franchir; c'était là qu'il fallait passer ou se rendre : nous augurions mal du succès. Le général Mouton s'expliquait avec franchise : il l'avait souvent fait de-

Digitized by Google

vant Napoléon qui le traitait de frondeur et qui néanmoins l'aimait beaucoup. Ney me prit en particulier et me dit en allemand : « Notre posi-« tion est inouie, si Napoléon se tire d'affaire au-« jourd'hui, il faut qu'il ait le diable au corps. » Nous étions fort inquiets et il y avait de quoi. Le Roi de Naples vint à nous et n'était pas moins soucieux. « J'ai proposé à Napoléon, nous dit-il, « de sauver sa personne, de passer la rivière à « quelques lieues d'ici. J'ai des Polonais qui me « répondraient de lui et le conduiraient à Wilna. « Mais il repousse cette idée et ne veut pas en en-« tendre parler. Quant à moi je ne pense pas que « nous puissions échapper. »

Nous étions tous les trois du même avis. Murat reprit : « Nous y passerons tous, il n'est pas ques-« tion de se rendre. » Tout en causant, nous apperçumes l'ennemi qui filait. Ses masses avaient disparu; ses feux étaient éteints. On ne voyait plus que la queue des colonnes qui se perdait dans les bois et cinq à six cents cosaques épars dans la plaine. Nous examinâmes avec la lorgnette. Nous nous convainquîmes que le camp était levé. J'entrai chez Napoléon qui s'entretenait avec le Maréchal Oudinot. « Sire, l'ennemi a quitté sa posi-« tion. — Cela n'est pas possible. » Le Roi de Na-

Digitized by Google

ples, le Maréchal Ney arrivèrent et confirmèrent ce que j'annonçais. L'Empereur sortit de sa baraque, jeta un coup d'œil sur l'autre côté de la rivière. « J'ai mis dedans Tchitschacof. Il me croit « sur le point où j'ai ordonné la fausse attaque; il « court à Bosilow. » Ses yeux étincellent de joie et d'impatience. Il fit presser l'établissement des ponts et mettre une vingtaine de pièces en batterie. L'Empereur fit passer à la nage une soixantaine d'hommes sous la conduite du Colonel Jacqueminot. Ils s'aventurèrent mal à propos à la suite des Cosaques. Un d'entre eux fut pris, questionné et fit connaître aux Russes sur quel point se trouvait Napoléon. Tchitschacof rebrousse chemin, mais il n'était plus temps, Napoléon, sa garde, Ney, Oudinot et tout ce que ces deux Maréchaux conservaient de troupes, avaient passé. Le général Russe, confus d'avoir pris le change, oublia les marais de Lemblin. Le pont qui court pendant cinq quarts de lieue sur ce terrain fangeux était notre seule issue. S'il l'eut détruit, il tenait encore nos destinées dans ses mains. Elles y furent au passage de la Bérésina dont *les horreurs furent* telles que l'histoire n'a osé *reproduire cette scène de désolation.*

Comme ce sujet est assez important pour mériter

Digitized by Google

les recherches qui peuvent l'éclaircir et jeter du jour sur cette campagne jugée après l'évènement et conséquemment blâmée, on nous pardonnera de réunir ici les renseignements propres à faire modifier l'opinion qu'on s'en est formée. Nous trouvons sur cet objet dans le second volume des *Mémoires de Napoléon*, récemment publiés (1) par le général comte de Montholon, une note que lui dicta l'exilé de Ste. Hélène, et relative à cet évènement: il est nécessaire de l'examiner.

« On ne saura jamais bien l'histoire de la campagne de Russie, dit Napoléon, parce que les Russes n'écrivent pas ou écrivent sans aucun respect pour la vérité et que les Français se sont pris d'une belle passion pour déshonorer et discréditer eux-mêmes leur gloire. (2) La guerre de Russie devenait une conséquence nécessaire du système continental, le jour où l'Empereur Alexandre violait les conventions de Tilsit et d'Erfurth; mais une considération d'une importance bien plus majeure y détermina Napoléon; c'est que le *sceptre*

(1) Dans le mois de juin 1823.

(2) Il y a de l'amertume dans ce langage; mais il n'était pas dépourvu de fondement. On avait soin de fournir à Napoléon, pendant son séjour à Ste. Hélène, tous les libelles publiés contre lui, et toutes les relations de ses campagnes défigurées par la vengeance où l'envie.

Digitized by Google

de l'Europe passerait dans les mains d'un Czar, si les Russes n'étaient réjetés au-delà du Borysthène et si l'on ne relevait le trône de Pologne, barrière naturelle de l'Empire. En 1812, l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, marchaient sous les aigles françaises, Napoléon ne devait-il pas croire le moment arrivé de consolider l'immense édifice qu'il avait élevé, mais sur le sommet duquel la Russie péserait de tout le poids de sa puissance, aussi long-temps qu'elle pourrait, à son gré, porter ses nombreuses armées sur l'Oder. Alexandre était jeune et plein de force, comme son empire: il était à présumer qu'il survivrait à Napoléon. *Voilà tout le secret de cette guerre*, aucun sentiment personnel ne s'y est mêlé, comme l'ont prétendu les folliculaires. La campagne de Russie est la plus glorieuse, la plus difficile et la plus honorable dont l'histoire ancienne et moderne fasse mention. ».

Ainsi d'après cette note, la guerre avait deux causes. La première était la violation des traités passés avec l'Empereur Alexandre: ce qui suffisait et mettait les torts du coté des Russes qui, dans cette hypothèse, étaient aggresseurs au lieu d'être sur la défensive comme on l'a dit, car c'est attaquer et continuer la guerre que de ne pas

Digitized by Google

exécuter les conventions d'après lesquelles on a dû poser les armes. La seconde cause qui est plutôt l'objet qu'on se proposait et le but auquel on tendait, était le rétablissement du trône de Pologne. Il aurait pu avoir lieu, si l'on se fut contenté du gain de la bataille, au lieu d'aller en avant. Voyons pourquoi Napoléon crut devoir le faire.

« La marche de Smolensk à Moscou était fondée sur la pensée que l'ennemi, pour sauver cette capitale, livrerait une bataille; qu'il serait battu; que Moscou serait pris; qu'Alexandre, pour la sauver ou pour la délivrer, ferait la paix, et que s'il ne la faisait pas, on trouverait dans le matériel immense de cette grande ville, dans les 40 mille bourgeois affranchis, fils d'affranchis ou négociants qui l'habitaient, de quoi former un noyau national pour soulever tous les esclaves de la Russie et porter un coup funeste à cet empire. L'idée d'incendier une ville de trois cent mille âmes, presque aussi étendue que Paris, n'était pas considérée comme une chose possible. En effet il était plus raisonnable de faire la paix que de se porter à une telle barbarie (1). L'armée russe livra ba-

(1) Ce n'est point une barbarie, c'est un acte de patriotisme, et d'un patriotisme réduit au désespoir et qui veut montrer ce dont il est capa-

Digitized by Google

taille à trois journées en avant de Moscou; elle fut battue: l'armée française entra dans la ville. Pendant 48 heures elle fut maîtresse de toutes ses richesses Les ressources qu'elle y trouva étaient immenses: les cinq cents palais de la noblesse étaient meublés. La plus grande partie, des propriétaires en quittant la ville, avaient laissé des billets pour le général qui occuperait leurs maisons et la promesse de revenir après le premier moment de trouble. Ce fut alors que huit ou neuf cents personnes préposées de la police, chargées de la garde de la ville et des pompes, mirent à la fois le feu à tous les quartiers. Une bonne partie construite en bois, renfermait une grande quantité de magasins d'eau de vie, d'huile et autres matières combustibles. Toutes les pompes avaient été enlevées. L'armée lutta inutilement contre le feu: tout fut brûlé. Les habitants qui étaient restés dans la ville se sauvèrent. Il ne resta que la dernière canaille, pour se livrer au pillage. Cette grande et superbe cité

---

ble. Telle est l'interprétation la plus généralement admise. Cependant lorsqu'on se rappelle des faits analogues, et qu'on remonte à la source, on trouve souvent un ordre donné par un très petit nombre de personnages, dont même quelques uns n'ont point de part aux sacrifices qu'ils exigent. Il faut donc ni trop louer ni condamner l'incendie de Moscou.

Digitized by Google

devint un cloaque, un séjour de désolation et de crime. On pouvait alors prendre le parti de marcher sur St. Pétersbourg: la cour le craignait: Elle avait fait évacuer sur Londres ses archives et ses trésors les plus précieux. Considérant qu'il y avait aussi loin de Moscou à St. Pétersbourg que de Smolensk à Pétersbourg, Napoléon préféra aller passer l'hiver à Smolensk, sur les confins de la Lithuanie. Il commença son mouvement par attaquer et battre de nouveau l'armée de Kutusow à Malsioroslawit et de là le continuait sans obstacle, lorsque les neiges et le froid tuèrent dans une nuit trente mille chevaux, ce qui obligea d'abandonner les charrois et fut la cause du désastre de cette marche. Car elle ne doit pas s'appeller une retraite, puisque l'armée était victorieuse et qu'elle eut pu également marcher sur Pétersbourg. L'armée eut hiverné à Smolensk, si le prince Schwartzemberg ne l'eut abandonnée et manœuvré sur Varsovie; ce qui permit à l'amiral Tchitchagow de se porter sur la Bérésina. »

« Aucun général n'a représenté à Napoléon la nécessité de s'arrêter; tous sentaient que maître de Moscou, il terminerait la guerre (1). Jusqu'à

(1) Parce qu'on supposait que cette ville serait conservée. On ne fut maître que de ruines.

Digitized by Google

Smolensk il manœuvrait sur un pays aussi bien disposé que la France même. La population, les autorités étaient pour lui, il pouvait y lever des hommes, des chevaux, des vivres, et Smolensk est une place forte. Dans sa marche sur Moscou il n'a jamais eu l'ennemi sur ses derrières. Pendant les vingts jours qu'il a séjourné dans cette capitale, tous les convois sont arrivés sans accidents. Si Moscou n'eut pas été incendié, l'Empereur Alexandre eut été contraint à la paix. Après l'embrasement de cette ville, si les grands froids n'avaient pas commencé quinze jours plutôt qu'à l'ordinaire, l'armée fut revenue sans perte à Smolensk (1), où elle n'aurait eu rien à redouter des armées russes battues à la Moscowa. On avait lieu de croire, par le relevé de la température des vingt années précédentes, que le thermomètre ne descendrait pas au-dessous de six degrés de glace pendant novembre. Il n'a manqué à l'armée que trois jours pour achever sa retraite en bon ordre. Par l'évènement on pourrait donc reprocher à Napoléon d'être resté quatre jours de trop à Moscou, mais il y fut déterminé par des raisons politiques. Il croyait

(1) Ou, mieux encore, si on l'eut fait partir quinze jours plutôt : ce qui était possible et ce que la prudence exigeait.

Digitized by Google

avoir le temps de retourner en Pologne.... Les désastres de la campagne de Russie sont l'effet du changement prématuré de la saison. »

Tels sont les motifs donnés par Napoléon lui-même. Il est hors de doute que la possession de Moscou ruinée par les flammes ne pouvait entrer dans ses calculs ni même dans les probabilités, mais cet évènement arrivé, il devait hâter le départ. Il indique des raisons politiques sans les déduire. On a prétendu qu'il fut arrêté par des négociations. Mais le retour ne les empêchait pas. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, il ne devait compter sur la bonne foi de ceux avec lesquels il traitait que lorsqu'étant le plus fort, il était maître de l'évènement et conservait des positions, des places qui valaient des ôtages: mais rien de tout cela n'avait lieu. Le relevé des températures pendant les vingt dernières années, (en supposant qu'il n'ait pas été fait après coup) n'est pas une excuse. Dans une affaire de cette importance, quand il s'agit du salut d'une armée, on ne prend point le baromètre pour base de ses opérations.

Dans cette campagne et la suivante le caractère et la conduite de Napoléon doivent être attentivement étudiés. Gâté jusqu'alors par la fortune,

Digitized by Google

il eut peut-être en elle plus de confiance qu'elle n'en méritait, et ses faveurs parurent lui inspirer une trompeuse sécurité. Dans ses budgets, il faisait prudemment la part des *évènements imprévus;* dans ses projets, il faisait celle de la fortune, mais pour son expédition de Russie, il fit cette part plus forte qu'il ne le fallait. Cependant il eut, même avant de commencer cette guerre, des doutes, des inquiétudes; il consultait dans la supposition d'échecs et de désastres, et c'était beaucoup que cette supposition, si l'on songe à la constance de son bonheur, ainsi qu'aux flatteurs dont il était environné et qui devaient repousser l'idée d'une pareille hypothèse, car, pour un général Rapp, disant la vérité, il y en avait dix au moins qui mettaient tous leurs soins à la couvrir d'un voile épais.

Lorqu'il dit à Rapp, étonné de l'entendre parler de Moscou, *que le vin était tiré*, il avouait par ce proverbe populaire qu'il allait faire une entreprise très-hasardeuse, et cependant elle eut été couronnée de succès, s'il ne fut resté dans l'ancienne capitale de Russie que le temps nécessaire pour faire reposer son armée et glorieuse si, ramenant de suite cette armée, en Pologne, il eut ac-

Digitized by Google

compli raisonnablement, (1) le projet *raisonnable* qu'il avait sur ce pays: l'exécution en était si facile, quinze jours après l'incendie de Moscou, que ce n'est pas sans surprise et même sans terreur qu'on voit de quelle cause légère dépendent quelquefois tant et de si hautes destinées! Qu'on réfléchisse un moment aux résultats probables du rétablissement de la Pologne et qu'on les compare aux évènements!...

Ce fut dans cette campagne qu'on vit Napoléon hésiter pour la première fois et douter de l'avenir. Plus tard il se roidit et comme on le dit dans le *mémorial*, il *bouda*. Cette *bouderie* coûta cher tant à lui qu'à bien d'autres.

§. LXII.

19 Juin 1816.

« L'Empereur m'a dit si souvent que la relation des campagnes d'Ita-
« lie porterait mon nom, qu'il me la donnait, qu'elle serait mienne
« que je puis bien m'abandonner au rêve de leur impression future. »
T. IV. P. 34.

Delà l'auteur expose le plan qu'il compte suivre dans la publication de l'ouvrage.

---

(1) Ceci n'est point un jeu de mots. Le projet de rétablir la Pologne, de rendre à cette généreuse nation son indépendance était fondé en raison, utile pour l'Europe (et plaise au ciel qu'elle n'en sente pas

Digitized by Google

On ne sait comment concilier ce don avec ce qui s'exécute. Les campagnes d'Italie feront partie des *mémoires de Napoléon* publiés par le Comte de Montholon et dont les deux premiers volumes ont paru. Elles rempliront le 3ème. (qui est sous presse et doit paraître incessamment) et probablement plusieurs des volumes suivants. Quant au plan d'impression, de format développé dans le *mémorial*, il est dans quelques articles conforme à celui dicté par Napoléon.

§. LXIII.

19 Juin 1816.

« Une conscription de toutes les héritières de l'Empire, qu'on aurait « ensuite distribuées aux généraux. » T. IV. P. 350.

Cette absurde calomnie avait trouvé même en France des *croyants*, toute absurde qu'elle était dans nos mœurs, dans nos idées, et quoiqu'une pareille conception, nous heurtant dans nos inté-

---

prochainement l'utilité!), mais il était à craindre que Napoléon ne lui donnât un Roi de sa famille, au lieu de la lui laisser choisir et en cela il n'eut pas agi *raisonnablement*. Ces craintes semblaient motivées par les choix faits pour Naples, Madrid et Cassel. Cependant il paraît certain que Napoléon devait proposer aux Polonais trois Candidats, à la tête desquels il plaçait Poniatousky, en lui donnant deux rivaux peu redoutables et plus propres à faire sentir le mérite de ce général qu'à le contrebalancer.

Digitized by Google

rêts les plus chers, dans nos préjugés, eut rencontré partout, pour son exécution, des obstacles invincibles. Plusieurs traits prouvent que si Napoléon désirait, pour ses généraux, de riches héritières, du moins n'employait-il pour les obtenir que des moyens légitimes. Celui, pour lequel sa tendresse fut hors de doute, qu'il adopta pour son fils, parce qu'il était celui de Joséphine, celui pour lequel il aurait voulu la plus riche héritière de France, était Eugène Beauharnais. Il y avait alors un enfant de treize ans et demi, qui jouissait d'une fortune de plus de cent mille francs de rente en biens-fonds mal affermés et dont plus de moitié n'était pas en culture. Bernier, évêque d'Orléans avait au nombre de ses ouailles cette riche propriétaire. Il la signale. Eugène arrive, se présente et repart, n'ayant pas été remarqué de la jeune personne que ses parents laissaient entièrement libre. Il ne perdit pas pour attendre. Un ministre puissant alors et d'un grand nom s'adresse à l'évêque et le charge de négocier habilement le mariage de Melle. D'A..... pour un sien cousin qui n'avait rien que ce nom. Bernier réussit dans son entreprise. Il fallut des dispenses d'âge et Napoléon les accorda sur le champ, quoiqu'il eut voulu probablement l'héritière pour un de ses

Digitized by Google

généraux. Ce fait ajoute au refus de M. d'Aligre dont l'auteur du mémorial parle, P. 352.

Cette calomnie avait cependant quelque fondement et le voici: Au ministère de l'intérieur était un bureau de statistique. Il en partait périodiquement des états remplis de colonnes, dont chacune devait indiquer ce qu'on désirait connaître. On *perfectionna* tellement ces états, qu'il y eut des colonnes consacrées à la désignation du nombre de poulets et même de celui des œufs. Un préfet reçut une forte semonce pour avoir, en renvoyant un de ces états, fait part de l'embarras où il se trouvait, parce qu'ayant mangé un poulet à son déjeûner et entendu ses poules pondre, il craignait que le poulet ne fut porté dans la colonne et que les œufs ne dussent être inscrits, de manière que l'état se trouvait inexact. Après avoir épuisé les productions de toute espèce, on sentit que c'était faire injure à notre espèce que de l'oublier; et l'on fit des états destinés à faire connaître les familles, le nombre des enfants, la distinction des sexes, l'âge et la fortune présumée. Il n'en fallait pas tant pour faire croire à la *conscription des* héritières.

Digitized by Google

§. LXIV.

30 Juin 1816.

« La grande tactique de Pitt était d'exciter nos excès sur le Continent « et de les montrer ensuite comme un épouvantail à l'Angleterre, qui « lui accordait dès lors tout ce qu'il voulait. » T. IV. P. 371.

Il serait curieux de connaître dans tous les détails, les manœuvres employées par Pitt, pour le succès de sa tortueuse politique. Mais quand on fait usage de pareils moyens, on a grand soin d'en anéantir toutes les traces.

Au commencement de la guerre de la révolution, on publiait en Angleterre, suivant l'usage, la liste et les noms des militaires tués ou blessés: comme il en résultait des plaintes, Pitt, pour les faire cesser, résolut d'empêcher que les soldats Anglais ne s'exposassent et, dans ce but, il paya pour faire proposer et adopter le décret de la Convention, d'après lequel il était défendu de faire des Anglais prisonniers. Il fallait les tuer ou les mettre hors de combat. Muni de ce décret, Pitt obtint facilement des alliés que les troupes Anglaises seraient toujours sur les derrières. Il eut ainsi le double avantage de mettre ses compatriotes en sûreté et d'ajouter, en nous rendant odieux, de justes motifs à la haine qu'ils nous portaient. Il acheta

Digitized by Google

ainsi plusieurs décrets. Dans les massacres des prisons, on vit deux émissaires Anglais donner de l'or aux égorgeurs. Ce fait a été constaté. Pitt ne fut rien moins qu'étranger à la mort de Louis XVI. Quoiqu'elle ne fît point oublier celle de Charles Ier, elle faisait sortir l'Angleterre de l'isolement où la plaçait depuis un siècle et demi, l'exemple qu'elle seule avait encore donné.

Pendant que Pitt *excitait nos excès* pour obtenir de l'argent qu'il employait à nous en faire commettre de nouveaux, on se servait en France de son nom et l'accusation de correspondre avec lui était au nombre de celles qui entraînaient la peine capitale. Je me souviendrai toujours du percepteur d'une petite commune, mis en prison pour avoir fait passer les fonds de sa recette à Pitt, et demandant ce que c'était que ce *Monsieur Pitt* et où il était, protestant avec larmes qu'il ne le connaissait pas!

§. LXV.

30 Juin 1816.

« Ce que c'est pourtant qu'un trône et tous ses poisons! A peine y est-« on assis, qu'on en ressent la contagion..... Moi-même, ne m'a-t-on « pas fait le même reproche? et peut-être n'est-ce pas sans quel-« qu'apparence de raison. » T. IV. P. 387.

Napoléon, avant de se citer lui-même, montre

Digitized by Google

l'exemple des Brunswick qui, *à peine assis sur le trône où les placèrent les idées libérales, et des Nassau, ces patrons en Europe d'une noble indépendance, n'ont recherché que l'arbitraire.* « On me reprochait, ajoute-t-il, d'avoir exercé le despotisme; mais c'est la dictature qu'il fallait dire. »

Les mots ici ne font rien. La dictature n'est tolérable que dans de grands dangers et lorsque celui à qui on la confie, n'écoutant que les intérêts de l'état, ferme l'oreille à ses passions et ne profite pas, pour les satisfaire, de l'autorité sans borne qu'on lui donne pour un temps ordinairement très limité. La dictature est d'une équivoque nécessité, quand on la provoque au lieu de la recevoir. Elle n'est qu'un pur despotisme ou plutôt que le despotisme même, ou le pouvoir absolu exercé arbitrairement, quand on la prend sans autorisation, et en se mettant au dessus des lois. Ce serait une plaisante excuse que celle d'un Néron ou d'un Mahomet disant pour se justifier, ce n'est pas comme despote que nous avons agi, mais comme dictateur.

Napoléon aurait donc dû mieux expliquer sa pensée: sans doute il n'entendait parler que de quelques mesures générales, propres à vaincre ses

Digitized by Google

ennemis, et pour lesquelles il prit l'initiative. L'épuration du tribunat fut un acte de dictateur, ainsi que la suppression de ce corps; mais il la fit demander comme on l'a vu (§. XI.) et conserva les apparences. Il l'oublie, lorsqu'il dit dans le *mémorial, je supprimai le tribunat.* Beaucoup de mesures furent prises en vertu du pouvoir de dictateur, mais toujours par l'intermédiaire de l'autorité compétente; telle que le sénat pour les levées extraordinaires: ce qui sauvait les formes. Ces mesures générales qui frappaient les masses étaient moins odieuses que ne l'eussent été des vexations individuelles, et la disparition d'un seul homme enlevé de la société, en laissant ignorer ce qu'il devenait, aurait produit bien plus de terreur que toutes ces mesures.

Quant aux *poisons du trône*, est-il une tête assez bien organisée pour être à l'abri de leur influence, lorsqu'on n'est pas né dans leur atmosphère? mais ne nous élevons pas aussi haut et voyons l'effet que produisait seulement un portefeuille de ministre, dans les mains de celui qui venait de le recevoir. Quelle révolution dans tout son être! Je ne parle ni du ministère actuel, ni de celui qui l'a précédé, ni de l'avant-dernier, ni même de celui auquel il succéda, entendons-nous bien, et ne plaisantons pas.

Digitized by Google

Ce nouveau ministre fermait-il l'œil pendant la première nuit? Le lendemain sa démarche était-elle la même? sa tête était-elle aussi penchée? son regard aussi affectueux? sa bouche aussi riante? sa mémoire conservait-elle encore les noms de ses amis, et surtout de ceux qui lui avaient rendu quelque service?.... Je rencontre un jour l'ami d'un nouveau ministre et lui fais mon compliment; il le reçoit en hochant la tête, il n'avait pas encore été reçu. Patience, lui dis-je. A quelque temps de là je le revois triste, dépité, en colère. Point de réponse, point de rendez-vous, point d'admission: silence parfait de la part du ministre ami. Vifs reproches, grandes invectives de la part de l'ami du ministre. — Vous êtes injuste, lui dis-je c'est dans la nature des choses. — Il se récrie. — Écoutez un moment.

« Aimez-vous le vin de Champagne? — Plaisante question dans la circonstance! — Mais l'aimez-vous; répondez? — Eh bien, assez, après? — Combien faut-il de verres pour vous griser? — Que vous m'impatientez! Je n'en sais rien. — Je suppose qu'il vous en faille dix: c'est vous croire une excellente tête, vous n'avez point à vous plaindre. Supposons encore que vous venez d'en avaler neuf. Toutes ces suppositions ne vous

Digitized by Google

coûtent rien. — J'en conviens, mais nous les réaliserons, si vous voulez: laissez-moi continuer. Vous avez donc neuf verres de vin dans l'estomac. Tout commence à tourner autour de vous: vos yeux se voilent: votre regard est incertain: les objets se brouillent: le dixième verre arrive et prend la route des autres; vous n'y voyez plus, vous n'entendez plus, vous perdez la mémoire, vous n'êtes plus *vous*.— Eh bien! le portefeuille est ce dixième verre de vin et produirait le même effet, si l'on vous l'apportait à l'instant où je parle. »

Nous avons donc tort de tant en vouloir aux grands que nous connûmes petits comme nous et qui nous oublient, c'est malheureusement dans le cœur de l'homme. De la supposition que nous avons faite et que nous croyons juste, passons à un trait qui la réalise.

L'étude de la nature poussée au dernier degré et de manière à être placé le premier (et au premier rang) démontre une tête forte et bien constituée. D'heureuses découvertes, des travaux savants, une logique lumineuse, ce génie enfin qui sait dérober à la nature tous ses secrets, ne peuvent que confirmer l'idée qu'on se fait de cette force de tête qu'on dirait, (d'après cette énumération qui n'est que *rigoureuse*) devoir affronter

Digitized by Google

également et la faveur des cours et leurs orages.... Or, écoutez.

Le 23 ou 24 décembre 1818, Mr. C..... s'enferme pour se livrer à ses recherches. Il avait donné l'ordre de ne laisser entrer personne, étant loin de se douter de la visite qu'il serait forcé de recevoir. Pendant qu'il goûtait ces jouissances ineffables que doivent lui procurer à lui, le travail et l'étude, parce qu'ils sont toujours couronnés du succès et suivis de l'admiration, arrive Monsieur L... ministre de l'intérieur. On ne se clôt point pour un ministre; il n'y a pas de consigne qui tienne: le valet de chambre sait tout cela, et va chercher Mr. C..... qui, pour bien s'assurer qu'il ne serait pas dérangé, était allé travailler hors de chez lui. Le ministre attend; Mr. C.... se présente. Quoiqu'aucun des deux ne m'ait fait sa confidence et même que je n'aie jamais eu l'honneur de leur entretien, j'ai su que le premier était venu proposer au second, le portefeuille qu'il avait depuis sept mois et demi. J'ignore ce qui se passa dans cette négociation: ce n'est pas notre affaire; mais Mr. C.... put se croire ministre pendant vingt-quatre heures, car la chose devait être décidée le lendemain. Il passait presque toutes ses soirées avec un ami de vingt ans: intimes l'un de

Digitized by Google

l'autre, ils ne se lassent pas d'être ensemble. La réunion des deux familles a lieu comme à l'ordinaire. On avait coutume de ne se séparer que tard, à minuit environ. Mr. C..... d'une conversation charmante avec ses amis, ne dit mot et se promène dans le salon, ayant un air préoccupé, soucieux, les mains derrière le dos, les yeux fixés, la tête penchée. Son ami lui adresse la parole; il répond à peine en se passant les doigts sur le front, comme s'il exprimait le désir de n'être point distrait. On respecte sa rêverie silencieuse, avec d'autant plus de soin qu'on s'imaginait que quelque découverte intéressante en était l'objet et qu'il interrogeait la nature. A l'heure où l'on se sépare, il serre la main de son ami, en lui disant: *dors bien, toi.*

Inquiet de cet adieu inaccoutumé qui semblait insinuer que celui qui le faisait ne dormirait guère, Mr. de S..... se rend le lendemain matin chez Mr. C..... pour en avoir l'explication: il la lui demande tout étonné de le trouver gai, riant, ouvert, amical, enfin comme il était ordinairement avec lui. — « Mon cher S.... j'étais ministre hier au soir, je ne le suis plus, lui dit Mr. C....., voilà le mot de l'énigme!

Et l'on veut que la coupe des Rois ne contienne pas une liqueur enivrante!

Digitized by Google

Il faut cependant convenir que Napoléon avait dû s'accoutumer par degrés à se mettre à l'abri de cette ivresse. Ayant fait *tailler lui-même* cette coupe et pour son usage, il pouvait et surveiller la liqueur qu'on y verserait et ne l'approcher de ses lèvres qu'avec circonspection.

§. LXVI.

5 Juillet 1816.

« Syeis fit le partage des huit cent mille francs, comme dans la fable, « en lion. » T. IV. P. 399.

Dans les mémoires du général Gourgaud, (T. 1. p. 146.) Napoléon s'exprime ainsi sur Syeis. « Il aimait l'argent, mais il était d'une probité « sévère, ce qui plaisait fort à Napoléon ; c'était la « qualité première qu'il estimait dans un homme « public. »

On conçoit bien qu'un homme qui aime l'argent, soit d'une probité sévère et cette probité n'en devient que plus méritoire, mais on ne conçoit plus qu'elle existe toujours et qu'elle continue d'être aussi sévère, dans celui qui voulant prendre une somme sur laquelle il n'a point de droits, propose de la partager et *fraude* dans le partage : cette sévérité me paraît bien relâchée.

Ici il est question d'une somme de huit cent

Digitized by Google

mille francs mise en réserve pour donner une retraite au directeur sortant. Lorsque le consulat remplaça le directoire, Syeis fait part au premier consul de cette mesure de précaution et lui demande ce qu'il faut faire de cet argent. Bonaparte répond qu'il peut le partager avec Ducos, comme ayant été tous les deux membres du directoire. Syeis fait donc le partage, mais en effet semblable à celui du lion. Il fait quatre parts, il en prend une comme plus ancien directeur; la seconde, comme ayant dû rester en charge plus long-temps que son collègue; la troisième, parce qu'il avait donné l'idée du changement de gouvernement. Quant à la quatrième, il n'osa dire qu'il la prenait parce qu'il s'appelait Syeis, ou défendre d'y toucher sous peine d'avoir affaire à lui, elle appartint à Ducos qui eut deux cent mille francs, tandis que son collègue s'en adjugea six cent mille, *pour les causes et raisons ci-dessus énoncées.* Remarquons bien que contre *l'esprit* et le *but* de *l'institution*, (la retraite du *directeur sortant*) ce sont les directeurs *restant* sous le nom de consul, qui partagent la somme et qu'aucun des trois directeurs sortis ou éliminés, n'eut un sou: c'est une *probité* singulièrement sévère que celle-là,

Digitized by Google

§. LXVII.

5 Juillet 1816.

« Le premier Consul était un vrai Président d'Amérique, gazé sous « des formes que commandait encore l'esprit ombrageux du mo- « ment : aussi l'Empereur dit-il que son règne commença réellement « dès ce jour-là. » T. IV. P. 402.

Il avait raison, et bien des gens sont de cet avis et croyent qu'il n'eut jamais autant de véritable force qu'à cette époque. « Ce n'était point, disent-ils, la force que donnent les armes et les conquêtes et qui n'a qu'une courte durée, mais la force fondée sur l'opinion de la masse. La magistrature consulaire était une grande récompense accordée à celui qui paraissait la mériter et qui ne tarda pas à prouver que l'on s'était trompé. Changer cette magistrature en pouvoir impérial, c'est une marque d'ingratitude et de mépris, et c'est une perfidie que de se servir, pour le faire, des moyens même qu'elle donne. »

Ce langage rigoureux est repoussé par ceux qui pensaient que le chef de l'état devait porter un titre et des *insignes* analogues à ceux que prenaient les chefs des autres états. On pourrait discuter long-temps sans résultat, dire que la force due aux armes et aux conquêtes n'a qu'une durée, c'est juger d'après l'évènement et mettre de

Digitized by Google

côté toutes les fautes qui abrégèrent en effet cette durée et que Napoléon pouvait si facilement éviter: ce sont la guerre d'Espagne et celle de Russie ou plutôt (car il n'est pas prouvé que celle-ci dépendit, comme l'autre, de Napoléon) l'inconcevable séjour à Moscou.

La force que donnent les conquêtes, dure, quand on sait les maintenir. Les trônes de l'Europe n'ont point d'autre origine: celui de France fut élevé par Clovis: il n'y a guère plus d'un siècle que le duc de Brandebourg s'en fit un par les mêmes moyens; et ce n'est pas plus en restant tranquilles dans leurs territoires qu'en respectant les propriétés de leurs voisins, que les ducs d'Autriche et de Moscovie devinrent ce qu'ils sont. On dira peut-être que le consul pouvait aussi bien conquérir comme tel que comme Empereur. La chose n'est pas douteuse et même il eût paru avoir beaucoup moins d'ambition, en obtenant tous les succès militaires qu'il a obtenus. En se faisant Empereur, il produisit deux effets; la surprise ou le mécontentement: un très petit nombre se réjouit; ce furent ceux qui gagnèrent, à ce changement, des honneurs et de la fortune. Un plus grand nombre se réjouit encore, ceux qui virent dans cette métamorphose le présage de sa perte.

Digitized by Google

Il serait possible que l'idée de ce changement lui eut été suggérée par Gustave qui, tout insensé qu'on le suppose, lui aurait par là joué un tour perfide. Nous rapportons cette anecdote curieuse dans un des chapitres suivants, à l'article de ce prince. Nous avons, dans un des articles précédents (§. XI.), rappelé la manière dont le changement eut lieu et l'effet qu'il produisit sur le public.

La force de Napoléon, comme premier consul, fut peut-être plus grande que celle qu'il eut comme Empereur, s'il en faut juger par les faits. D'abord à l'extérieur des victoires illustrèrent le consulat comme l'empire; elles ne furent pas aussi nombreuses, parce que le premier n'eut qu'une courte durée, mais on les obtint avec moins de moyens et elles en donnèrent pour les suivantes qu'elles rendirent plus faciles. C'est surtout dans ce qui se passe à l'intérieur qu'on voit une force réelle et incontestable; dans la pacification de la Vendée, dans le désarmement des partis, le rétablissement de l'ordre, des finances, de l'administration, etc. c'est sous le consulat que Napoléon commit l'acte qui suppose le plus de force, le sentiment de cette force, et le mépris des obstacles; c'est comme consul qu'il fit violer le territoire de Bade, pour enlever le duc d'Enghien. Nous exami-

Digitized by Google

nerons cet acte dans un des articles suivants. Nous n'en parlons ici que comme une preuve de la force de celui qui le commit. Soit que ce fut un crime, soit que ce fut une mesure nécessitée ou justifiée par la politique et la défense personnelle, il fallait de la force pour le commettre avec impunité.

Ainsi Napoléon n'ajouta rien à sa puissance en se faisant faire une couronne et la posant sur la tête. Comme consul on ne songeait point à le traiter d'usurpateur, parce que n'étant que magistrat, il remplissait des fonctions qui, dans nos idées, n'entraînent point avec elles la possession du pays qu'il gouvernait. Il y régnait bien *de fait*, mais comme ce pays est celui où l'empire des mots a le plus d'influence, il ne paraissait rien posséder qui eut appartenu ou qui dut appartenir à d'autres.

§. LXVIII. MASQUE DE FER.

12 Juillet 1816.

« Ceux-ci le font, comme l'on sait, frère jumeau de Louis XIV. »
T. IV. P. 413.

Toutes les conjectures semblaient épuisées jusqu'à celle dont il est question et qui ferait descendre Napoléon de ce prisonnier, marié à la fille de M. de Bompart, gouverneur des îles Sainte Marguerite. *D'aucunes généalogies* sont moins

Digitized by Google

naturelles que celle-là. Mais il aurait fallu rectifier bien des actes, rendre à tous les Bomparts descendants du frère de Louis XIV, leur véritable nom, et prouver enfin d'une manière précise que le détenu masqué était réellement frère de ce Roi. Ce qui n'a point été fait et ce qui ne peut l'être, car quand on commet une grande supercherie politique de ce genre, on a soin d'en anéantir toutes les preuves, ou l'on est incapable de la commettre. (1) Quoiqu'il en soit, la puissance et la force de Napoléon lui rendaient facile l'établissement de cette généalogie proposée par la flatterie et qu'elle eut fait réussir. Il n'en coûtait pas plus à ceux qui l'ont reconnu comme Empereur, de le reconnaître comme descendant d'un fils de Louis XIII, et de déclarer usurpateurs Louis XIV et sa nombreuse postérité.

Pour accueillir un pareil moyen, il faut ne pas avoir affaire à la nation qui saisit le mieux le ridicule, et ne pas devoir sa puissance à cette nation, puisque ce serait déclarer qu'on a *droit* de régner

---

(1) C'est cette absence totale qui a fait conjecturer que le masque de fer était le frère de Louis XIV; car, a-t-on dit, l'ambassadeur du duc de Mantoue, Fouquet le sur-intendant, qu'on a supposés tour à tour être ce détenu, ne demandaient pas tant de précaution. Mais la détention de l'Italien était une violation du droit des gens, et il est inutile de laisser des moyens de la constater.

Digitized by Google

sur elle et qu'on ne lui doit rien. Il est probable que ces considérations ne furent pas sans influence sur Napoléon, s'il est vrai qu'on lui ait fait cette étrange proposition.

§. LXIX.

13 Juillet 1816.

« Madame Junot se croyait une Princesse de la maison de Comnène, « on l'avait persuadé à Junot, en la lui faisant épouser. » T. IV. P. 419.

Madame Junot était fille de M. de Parmont, entrepreneur des vivres de l'armée de Rochambeau, qui avait épousé une demoiselle Comnène. Ainsi ce n'était que par les femmes que celle du général eut appartenu à la famille des empereurs de Trébizonde.

Mais il y a bien des remarques à faire sur cette famille et sur ce nom. Ducange, historien exact, véridique et d'une immense érudition, assure positivement que Mahomet II, après avoir acheté le Royaume, ou plutôt l'*Empire* de Trébizonde (qui n'avait pas l'étendue d'une province de France), de David Comnène, transporta ce prince et ses enfants à Constantinople. Ils étaient au nombre de sept dont plusieurs en bas âge. Pour reprendre le territoire ou les revenus que, d'après son traité, Ma-

Digitized by Google

homet avait abandonnés à Manuel, le cruel conquérant ne trouva pas d'autre moyen que de faire égorger et ce prince et *tous* ses enfants. *Tous* furent mis à mort *sans exception.* C'est le témoignage de Ducange: il le fonde sur celui des historiens contemporains de l'évènement. Il est vrai de dire qu'un historien *postérieur* prétend qu'un de ces enfants fut sauvé. Sans nier le fait, nous nous contenterons de faire observer qu'il est singulier qu'il ne soit plus question ni de cet enfant depuis 1461, où le massacre de la famille, et conséquemment sa délivrance eurent lieu, ni de sa postérité jusqu'en 1784, époque où le crédit de M. de Vergennes fit reconnaître un Comnène, comme descendant de cet enfant. Remarquons encore combien, depuis 1460, les successions et filiations ont été difficiles à bien établir pendant plus d'un siècle et demi.

Le succès de M. de Vergennes fut en partie dû aux circonstances politiques du temps. *On rêvait la chute de Constantinople et la France aurait eu quelque intérêt à mettre en avant des prétentions sur quelques débris de cet Empire.* Ainsi la France aurait, si le sceptre du Grand-Turc se fut alors brisé, pris les intérêts d'un officier de cavalerie, car dans les lettres-patentes de

Digitized by Google

Louis XVI M. Comnène reconnu descendant de l'Empereur de Trébizonde, porte ce titre, et fait la guerre pour cet officier. Le nom de Comnène eut alors servi de prétexte.

Ce nom, on doit se le rappeller, fut encore mis en avant, il y a deux années, dans les journaux, lors de l'insurrection des Grecs. On assurait que l'empereur de Russie avait fait mettre une garde d'honneur à la porte de M. de Comnène. Cette nouvelle fut démentie quelques jours après.

§. LXX.

14 Juillet 1816.

« Madame mère, depuis la trahison de Murat, ne voulut avoir aucun « rapport avec lui. » T. IV. P. 425.

Il y a ici erreur ou mal entendu. La mère de Napoléon réconcilia son gendre avec lui, lorsque celui-ci revint de l'île d'Elbe. Il est peu vraisemblable qu'elle n'eut point voulu en entendre parler jusque-là pour son propre compte. Elle avait pendant long-temps essayé de réconcilier Lucien avec Napoléon, mais toujours inutilement. Ce ne fut qu'en 1815 que l'union se remit entre les deux frères.

Il n'est cependant pas douteux que Madame Bonaparte n'ait blâmé la conduite de Murat en-

Digitized by Google

vers Napoléon, mais elle a toujours tâché d'entretenir la bonne intelligence dans sa famille. Elle est représentée toujours par Napoléon comme une femme d'un caractère remarquable, et des témoignages plus désintéressés ont confirmé celui-là L'attachement qu'on lui reprochait pour l'argent, venait de ce qu'en ayant manqué dans des circonstances difficiles, elle en avait senti toute la valeur et qu'elle craignait d'en manquer encore.

§. LXXI.

17 Juillet 1816.

« Il n'y avait pas (en Italie) de beauté qui n'aspirât à le toucher, mais « ce fut en vain; son âme était trop forte pour donner dans le piége... « Sa fortune était dans sa sagesse. Il eut pu s'oublier une heure, et « combien de ses victoires ont tenu à moins! » T. V. P. 31.

Cette particularité fait songer à Frédéric, et plus on étudie ces deux personnages, plus on trouve de rapport entre les deux, si l'on fait la part des circonstances, des lieux, des situations, toutes les concessions enfin qu'on doit faire. Le berceau de Frédéric était un trône : la couronne était *inévitable*, mais Napoléon! à quoi pouvait-il prétendre ? tout au plus, encore avec de l'ambition, à deux épaulettes! Tous les deux ont les mêmes opinions sur la guerre, sur les talents que doit avoir

Digitized by Google

un général et sur les conditions sans lesquelles il peut être bon général. (1) L'une des principales est *l'affranchissement* de l'influence des femmes. Quoique Napoléon les aimât beaucoup plus que Frédéric, il ne leur a jamais sacrifié aucun de ses devoirs. On voit à diverses reprises, soit dans le *mémorial*, soit dans les mémoires que publient les généraux Montholon et Gourgaud, combien de généraux ont subi ce joug, le Maréchal S...., Berthier que Mme. Visconti privait du peu de facultés intellectuelles qu'il avait reçues; Moreau surtout entièrement perdu par madame Hulot, sa belle-mère et mademoiselle Hulot, sa femme.

§. LXXII.

18 Juillet 1816.

« M. de Breteuil s'était insinué auprès de moi et me portait *à l'aris-* « *tocratie.* » T. V. P. 37.

Peu de personnes ont su que le Baron de Breteuil, l'ancien ministre, inexpugnable dans ses préjugés, était venu trouver Napoléon dans les temps que celui-ci gouvernait sous le titre de premier Consul. Mais Napoléon sentit qu'il ne pou-

(1) Voyez à la fin de ce volume des rapprochements entre Frédéric et Napoléon.

Digitized by Google

vait recevoir un homme renommé pour l'amour du pouvoir absolu. En conséquence M. le Tonnelier de Breteuil alla dans le Dunois s'établir chez M. le M. de Laval-Montmorency. Il y devait être au secret, c'est-à-dire, ne pas faire le ministre. On sut qu'il y était par une particularité fort minutieuse. Je l'extrais d'une lettre. « Au relais de la diligence au bois de Fougères en avant de Bonneval, nous nous arrêtâmes pour dîner. Ce qu'on nous servit était détestable. Un des voyageurs fort bien mis s'impatiente, demande une poêle, des œufs, du beurre et fait un mets délicieux dont il m'invite à prendre ma part. J'accepte et *fais* en y *goûtant l'éloge des morceaux*. Cette circonstance nous rend l'un et l'autre plus communicatifs. J'apprends du voyageur qu'il allait à Courtalin auprès de M. de Breteuil qui ne pouvait se passer de lui, parce que lui seul était en état d'apprêter le petit nombre de mets dont l'estomac du ministre put s'accommoder. Je sus que, pendant la nuit, il lui fallait des méringues, et je me trouvais nez à nez avec le faiseur de méringues qui allait rejoindre son maître et lui rendre la santé, car le changement de régime l'avait fort altérée. Étonné de savoir le patron de la pure aristocratie dans l'intérieur de la France, j'en par-

Digitized by Google

lai à quelqu'un qui visitait fréquemment M. de Montmorency. Je compris à ses réponses que le Baron avait pris un autre nom et sentis que la moindre indiscrétion pouvait lui nuire ainsi qu'à son hôte. Je me prescrivis le secret et me contentai de faire *in petto* quelques réflexions, pensant que le vétéran de l'aristocratie n'était pas là sans cause et que le jeune Consul voulait pomper la doctrine du pouvoir absolu.... »

On voit d'après le passage qui le concerne dans le *mémorial* qu'en effet Napoléon communiquait avec lui.

§. LXXIII.

PROJET DE RECONSTITUER LA NOBLESSE.

18 Juillet 1816.

« J'avais dans mon portefeuille un projet qui m'eut rallié beaucoup de « monde et qui après tout n'était que juste... Tout descendant d'ancien « maréchal ou ministre, eut été apte à se faire déclarer Duc, en « présentant la dotation requise. Tout fils de général eut pu se faire « reconnaître Comte... Le secret du législateur doit être de savoir « tirer parti même des travers de ceux qu'il prétend régir. » T. V. P. 38.

Voici ce projet avec tous les développements nécessaires et tel que Napoléon l'a dicté, lorsqu'il a réfuté *le manuscrit de Sainte Hélène*, où l'on

Digitized by Google

prend son nom et dans lequel on lui fait dire qu'il *institua une caste intermédiaire; démocratique, parce qu'on y entrait à toute heure et de partout; monarchique, parce qu'elle ne pouvait mourir.*

« L'institution d'une noblesse nationale, répond Napoléon, n'est pas contraire à l'égalité; elle est nécessaire au maintien de l'ordre social. Aucun ordre social ne peut être fondé sur la loi agraire: le principe de la propriété et de sa transmission par contrat de vente, donation entre-vifs ou acte testamentaire, est un principe fondamental qui ne déroge pas à l'égalité. De ce principe dérive la convenance de transmettre de père en fils le souvenir des services rendus à l'état. La fortune peut être quelquefois acquise par des moyens honteux et criminels. Les titres acquis par des services rendus à l'état sortent toujours d'une source pure et honorable: leur transmission à sa postérité n'est qu'une justice. Lorsque Napoléon proposa à un grand nombre d'hommes de la révolution, les plus partisans de l'égalité, la question de savoir si l'établissement de ces titres héréditaires était contraire aux principes de l'égalité, tous répondirent que non. »

« En établissant une noblesse héréditaire na-

Digitized by Google

tionale, Napoléon avait trois buts: 1°. Réconcilier la France avec l'Europe: 2°. Réconcilier la France ancienne avec la France nouvelle: 3°. Faire disparaître en Europe les restes de la féodalité en rattachant les idées de noblesse aux services rendus à l'état, et les détachant de toute idée féodale.

« Toute l'Europe était gouvernée par des nobles qui s'étaient fortement opposés à la marche de la révolution Française: c'était un obstacle qui partout contrariait l'influence française, il fallait le faire disparaître, et pour cela revêtir de titres égaux aux leurs, les principaux personnages de l'Empire. Le succès fut complet: (1) la noblesse Européenne cessa dès lors d'être opposée à la France, et vit avec une secrète joie une nouvelle noblesse qui, par cela qu'elle était nouvelle, lui paraissait inférieure à l'ancienne. Elle ne prévoyait pas la conséquence du systême français qui tendait à déraciner, à dépriser la noblesse féodale, ou du moins à l'obliger à se reconstituer à nouveau titre. »

« L'ancienne noblesse de France, en retrou-

(1) Pas autant qu'il le croyait, mais comme on devait le lui laisser croire, et qu'on vit la satisfaction qu'il en éprouvait, ou le lui persuada.

Digitized by Google

vant sa patrie et une partie de ses biens, avait repris ses titres non légalement, mais de fait elle se considérait plus que jamais comme une race privilégiée: toute fusion ou amalgame avec les chefs de la révolution était difficile. La création de nouveaux titres fit disparaître entièrement ces difficultés. Il n'y eut aucune ancienne famille qui ne s'alliât volontiers les nouveaux Ducs. En effet les Noailles, les Colbert, les Louvois, les Fleury, étaient de nouvelles maisons. Dès leur origine, les plus anciennes maisons de France avaient brigué leur alliance. C'est ainsi que les familles de la révolution se trouvaient consolidées et l'ancienne et la nouvelle France réunies. Ce fut à dessein que le premier titre que Napoléon donna, fut au maréchal Lefevre. Ce maréchal avait été simple soldat, et tout le monde dans Paris l'avait connu sergent aux gardes françaises. »

« Son projet était de reconstituer l'ancienne noblesse de France. Toute famille qui comptait dans ses ancêtres un cardinal, un grand officier de la couronne, un maréchal de France, un ministre, etc, eut été pour cela seul apte à solliciter au conseil du sceau le titre de Duc; toute famille qui aurait ou un archevêque, un ambassadeur, un premier président, un lieutenant-général ou un

Digitized by Google

vice-amiral, le titre de comte; toute famille qui aurait ou un évêque, un maréchal de camp, un contre-amiral, un conseiller d'état ou un président à mortier, le titre de baron. Ces titres n'auraient été octroyés qu'à la charge par les impétrants d'établir pour les ducs un majorat de cent mille francs de revenu, pour les comtes de trente mille francs, pour les barons de dix mille. Cette règle qui régissait le passé et le présent, devait régir l'avenir. Delà sortait une noblesse historique qui liait le passé, le présent et l'avenir, et qui était constituée non sur les distinctions du sang, ce qui est une noblesse imaginaire, puisqu'il n'y a qu'une seule race d'hommes, mais sur les services rendus à l'état. De même que le fils d'un cultivateur pouvait se dire, je serai un jour cardinal, maréchal de France ou ministre; il pouvait se dire, je serai un jour duc, comte ou baron: de même qu'il pouvait se dire, je ferai le commerce, je gagnerai plusieurs millions que je laisserai à mes enfants. Un Montmorency eut été duc, non pas parce qu'il était Montmorency, mais parce qu'un de ses ancêtres avait été connétable, et avait rendu de grands services à l'état. Cette vaste idée changeait le plan de la noblesse qui n'était que féodale, et élevait sur ses débris une noblesse historique fondée

Digitized by Google

sur l'intérêt de la patrie et les services rendus aux peuples et aux souverains. Cette idée, comme celle de la légion d'honneur, comme celle de l'université, était éminemment libérale; elle était propre à la fois, à consolider l'ordre social et à anéantir le vain orgueil de la noblesse. Elle détruisait les prétentions de l'oligarchie et maintenait dans son intégrité, la dignité et l'égalité de l'homme: c'était une idée mère, organisatrice, libérale, elle eut caractérisé le nouveau siècle. Napoléon ne mettait aucune précipitation dans l'exécution de ses projets, il croyait avoir du temps devant lui. Il disait souvent à son Conseil d'État: j'ai besoin de vingt ans pour accomplir mes projets. Il lui en a manqué cinq. »

Il nous paraît y avoir dans ce projet quelques idées plus spécieuses que vraies. Obliger la *noblesse féodale à se reconstituer à nouveau titre*, c'était remettre l'ancien plus en évidence et l'on n'aurait fait attention qu'à celui-là, ne se servant du nouveau que pour rappeler qu'on avait eu, dans ses ayeux, un Maréchal de France, ou un conseiller d'état, etc. Le parallèle entre cette nouvelle noblesse et les familles citées (les Noailles, les Colbert, les Louvois) dont les anciennes briguèrent l'alliance, dès qu'on les connut, manque

Digitized by Google

de justesse. 1° Elles ne parurent ni dans le même temps, ni toutes à la fois: 2°. Ce n'était pas toute une classe à qui le prince accordait la noblesse: c'était d'abord un seul individu revêtu de hautes fonctions qui, jouissant de la faveur, en profitait pour faire donner à ses parents des emplois élevés, et trouvait bientôt des alliances en effet, c'est-à-dire, des gens qui voulaient succéder à ces emplois. Il y avait, dans ce calcul, un avantage positif: 3°. Au lieu de citer ces familles, il valait mieux chercher des exemples dans les favoris et montrer Nogaret, Albert, qui même encore n'étaient que des exceptions choquantes, parce que sans motif on les vit passer *sans milieu* d'une extrémité à l'autre.

Encore avec tout cela ne faut-il pas oublier que c'est un affaire d'opinion, ou, si l'on veut, de préjugés. Malgré l'élévation de ces favoris, leur crédit, leur puissance, leurs richesses, celles de leurs descendants, l'opinion en a toujours fait justice. Elle a toujours honoré Colbert qui justifia le choix du Prince et qu'on n'aurait pas dû citer; et d'un autre côté, elle ne laissera point oublier que l'épée de connétable fut un jour trouvée dans un nid de pie-grièches. Il n'est pas adroit de dire qu'un Montmorency eut été duc, *non parce qu'il était Montmorency*, mais parce qu'un de ses ancêtres

Digitized by Google

avait été *connétable* et avait rendu des services. Le plus beau nom de la monarchie française qui, même dans l'ancienne noblesse, faisait exception, ne devait pas être prononcé dans cet endroit. Il est assez illustré pour honorer ceux qui le portent, quand même ils se reposeraient toujours. Tout ce qui parle à l'imagination; tout ce qui tient à de glorieux souvenirs, l'opinion s'en empare et le dérobe à tous les efforts, à toutes les institutions.

Ces observations font voir combien le sujet dont s'occupait Napoléon, était délicat. En *matière d'opinion*, si l'on peut s'exprimer ainsi, il n'y a pas d'autre alternative que *être* conformément à cette opinion, *ou ne pas être*. Toute modification, tout mélange, toute fusion est impossible. Jadis ne distinguait-on pas la noblesse d'épée, de la noblesse *de robe;* celle-ci des ennoblissements pour belles actions, et ces derniers des *savonnettes à vilain*, et puis essayez de faire de tout cela et d'une nouvelle noblesse un seul tout, sans *zônes*, et sans nuances!

Digitized by Google

§ LXXIV. PRISONS D'ÉTAT.

20 Juillet 1816.

« L'organisation des prisons d'état ne fit point fortune et l'on cria « *aux nouvelles Bastilles.* » T. V. P. 69.

Il en devait être ainsi, parce que c'était une loi d'exception dans l'ordre judiciaire, et que la mesure qui soustrait un individu au cours ordinaire de la justice, a toujours quelque chose d'odieux. Cependant à l'examen on est obligé de convenir qu'à l'époque où ce décret fut rendu, cette mesure était justifiée par les circonstances et même devenait avantageuse, puisque le nombre des prisonniers d'état détenus avant Napoléon était de neuf mille et qu'il fut réduit à deux cent cinquante. Il faut voir dans le premier volume des *mémoires du comte* de Montholon, (P. 165 à 184) l'exposé des motifs qui rendaient cet établissement nécessaire. On y prouve que les peines auxquelles on substituait cet emprisonnement étaient *toujours* la mort ou les galères, et qu'elles étaient prononcées par des lois positives dont l'abolition demandait des formalités et du temps. Tous les ans un conseil composé de seize personnes riches, indépendantes, conséquemment peu accessibles aux petites passions, décidaient si le détenu continue-

Digitized by Google

rait d'être privé de sa liberté. Le principal motif de cet établissement était qu'il y avait des individus qu'on ne pouvait ni traduire devant les tribunaux, ni mettre en liberté, parce que, dans le premier cas, ils seraient condamnés à des peines capitales et que des considérations supérieures s'opposaient à leur mise en jugement; et le second avait des inconvénients graves et propres à troubler l'ordre social. L'énumération des délits cités en exemple, dans l'ouvrage auquel je renvoie, ne laisse aucun doute et démontre évidemment qu'en donnant le choix au coupable, il eut préféré la *prison d'état* à sa mise en jugement. Napoléon convient que le tort était dans le titre qui rappelait en effet les bastilles et les lettres de cachet. C'est ici que l'empire des mots exercait toute son influence. Bonaparte dit qu'il fallait appeler ces maisons, *prisons d'exécution pour les individus soumis à la surveillance générale*. C'est surtout lorsqu'on est obligé de punir qu'il faut être clair et ne pas substituer à une indication précise, un soupçon, une tendance ou tout autre mot qui prête aux commentaires, aux interprétations et mettent les passions en jeu, quand il faut mettre la justice en action. Les individus *soumis à la surveillance générale* doivent-ils être rendus à la

Digitized by Google

société? non. Il faut donc les placer quelque part, conséquemment trouver un établissement qui les reçoive, et pour cet établissement une dénomination qui indique l'objet auquel il est destiné.

Il y avait à Dantzick dans la tour de Weischelmunde, un vieillard détenu depuis cinquante ans; il avait entièrement perdu la mémoire et il devint impossible de connaître ni qui il était, ni à quelle famille il appartenait, ni les raisons qui l'avaient fait mettre en prison. Ce fait frappa Napoléon, qui s'occupa des moyens d'éviter des résultats aussi odieux et l'on y parvenait facilement en déclarant en principe que la détention n'aurait qu'un an de durée. Pour la prolonger, il fallait une nouvelle déclaration du conseil-privé. De cette manière, un détenu ne pouvait jamais être oublié.

A propos des prisons, on ne saurait passer sous silence le projet d'en faire une spéciale pour les jeunes gens de 14 à 18 ans que leur séjour avec les gens consommés dans le crime éloignait à jamais de la vertu. Il n'appartenait qu'à un ami de l'humanité de proposer un projet aussi philantropique: aussi fut-il imaginé par M. le duc de la Rochefoucauld, mais malheureusement sous un ministre où l'on ne faisait rien, parce qu'il prétendait qu'on avait trop fait sous ceux auxquels il succé-

Digitized by Google

dait. L'auteur du projet sentit qu'il fallait faire connaître son but et ses intentions dans le titre même: aussi nomma-t-il *prison d'essai* l'établissement qu'il provoquait.

§. LXXV. LA REINE.

1er. Août 1816.

« Il parla beaucoup de sa jument blanche et de sa jument grise. »
T. V. P. 114.

Rien n'est plus propre à diminuer la confiance à laquelle un historien a droit, qu'un conte fait à plaisir, et j'avoue que je ne conçois pas comment l'auteur du *mémorial* a, pour noircir Marie-Antoinette, rajeuni une ancienne anecdote qu'il était inexcusable d'ignorer lui-même. Il fait paraître à la cour de la Reine un *brave et digne général allemand, recommandé par l'Empereur Joseph*, et, d'après cette recommandation, admis dans l'intimité de Marie-Antoinette. *Désorienté* dans ce cercle, *il est malheureux dans le choix de ses sujets et dans la nature de son débit, il parla beaucoup de sa jument blanche et de sa jument grise.* etc. Je m'arrête et je vais remplacer une anecdote dénaturée, transposée de temps

Digitized by Google

et de lieu par le fait tel qu'il s'est passé, il y a près de deux siècles.

Le maréchal d'Hocquincourt, qui serait peu connu sans la conversation que lui fait avoir Saint-Evremond avec le père Canoye, était roide, empesé, ne parlait que par maximes. La Reine Anne d'Autriche s'en amusait quelquefois. Il avait deux chevaux de bataille qu'il aimait beaucoup et dont il parlait souvent. Un jour la Reine lui demanda auquel des deux il donnait la préférence. « Madame, répondit-il avec une gravité comique, si j'étais, un jour de bataille, monté sur mon cheval pie, je n'en descendrais pas pour monter mon cheval bay, et si j'étais monté sur mon cheval bay, je n'en descendrais pas pour monter mon cheval pie. » Au ton sentencieux avec lequel le maréchal fit cette réponse, les courtisans se mordirent les lèvres. Après un moment de silence, on parla des femmes de la cour: deux passaient pour être les plus belles ou les plus jolies. La Reine demande à Roquelaure son avis. Roquelaure, prenant le ton du maréchal et sa formule, dit avec une lenteur affectée: « Madame, un jour de bataille, si j'étais monté..... Assez, assez, crie la Reine avec vivacité.

Voilà le fait tel qu'il s'est passé à la cour d'Anne

Digitized by Google

d'Autriche, à laquelle M. de L. C. substitue celle de Marie-Antoinette. Les mœurs du temps, le ton d'une cour *ambulante* que les frondeurs faisaient trembler et qui n'avait pas ce vernis de politesse et d'urbanité que lui donna bientôt Louis XIV, enfin le caractère de Roquelaure qui souvent sacrifiait les convenances au plaisir de dire un bon mot, justifient en quelque sorte, la parodie qu'il se permit; mais ce qu'Anne d'Autriche pouvait tolérer, d'après toutes ces circonstances, serait sans excuse de la part de Marie-Antoinette, et la réponse de Roquelaure mise dans la bouche d'un courtisan de cette princesse, aurait prouvé, si réellement elle eut été faite, qu'on tenait devant elle des propos très libres.

Le soin avec lequel on présente cette Reine sous un jour désavantageux, me fait craindre que ce ne soit pas sans intention qu'on a rajeuni l'anecdote. J'en suis fâché pour la véracité et l'exactitude dont se pique l'historien. J'aime mieux croire, comme on l'a dit, que sa santé, l'état de ses yeux l'ont forcé de céder quelquefois la plume à une main étrangère.

Il est bon d'ajouter que l'anecdote du maréchal d'Hocquincourt se trouve dans les mémoires de Mme. de Motteville; mais au lieu de Roquelaure,

Digitized by Google

c'est M. de Soyecourt, qui se permit la plaisanterie attribuée au premier.

§. LXXVI.

2 Août 1816.

« Le comte de S.... » T. V. P. 161.

Le comte de S.... que l'auteur du mémorial ne nomme pas, est le Comte de Ségur. Dans les scènes ou M. de Las-Cases le représente, il est parfaitement dans son rôle, c'est-à-dire, ami chaud, loyal, et disant la vérité, mais avec les formes prescrites par la politesse et le bon ton.

§. LXXVII. LA FAYETTE.

2 Août 1816.

« Il (Napoléon) se montrait un jour fort monté contre le général La « Fayette. » T. V. P. 163.

Napoléon pouvait en effet être piqué contre ce général, d'après les rapports qui avaient existé entre ces deux personnages. Tout le monde connaît la détention de l'un dans les prisons d'Olmutz. Napoléon la fit cesser, en mettant la liberté du détenu pour l'une des clauses du traité de Leoben. D'autres prétendent qu'il ne fit que remplir les intention du gouvernement directorial. Quoiqu'il en

Digitized by Google

soit, Napoléon étant parti pour l'Égypte, ne revit point M. de la Fayette, qui ne rentra même qu'après son retour. Comme il devait le sien au premier Consul, il vint lui faire une visite. Napoléon le sonda et trouva ces vieilles idées de liberté dans toute leur vigueur. Il voulut le mettre dans le sénat, mais le général répondit en le remerciant et le priant de lui permettre d'attendre encore, afin qu'il sut à quoi s'en tenir; c'est-à-dire, qu'il voulait savoir s'il était venu pour établir la liberté dans son pays, ou pour l'opprimer. Ce doute injurieux fit cesser toute relation et M. de la Fayette ne parut ni à la cour du Consul ni à celle de l'Empereur. Ce ne fut que pendant les cent jours qu'il se montra comme député.

Napoléon, ou son historien le général Gourgaud, le traite fort mal dans une note de ses mémoires. (1) Il lui refuse toute espèce *de talent civil et militaire;* le représente comme un homme d'un *esprit borné*, d'un *caractère dissimulé*, du reste convenant que c'est un honnête-homme. Ordinairement Napoléon s'observe davantage et paraît moins passionné dans les jugements qu'il porte et qu'on trouve soit dans ses mémoires, soit

(1) Mém. de Napoléon, par le général Gourgaud. T I. P. 121. Note.

Digitized by Google

dans le mémorial. Il est vrai qu'il avait des motifs de le traiter rigoureusement d'après le rôle que joua M. de la F. au mois de juin 1815.

§. LXXVIII.

MOEURS DU RÉGENT ET DE LOUIS XV.

5 Août 1816.

« Il justifiait Louis XV de certaines imputations qui eussent touché de « fort près à l'un de ses anciens aides de camp. » T. V. P. 133.

L'ancien aide de camp dont il est question est M. de Narbonne. La prétendue justification ne pouvait être qu'une dénégation pure et simple. Quant aux mœurs du régent comparées à celles de Louis XV, je pense qu'on doit couvrir les deux époques d'un voile épais. Celle du régent fut plus désastreuse par le bouleversement d'un grand nombre de fortunes, et plus scandaleuse, parce que le libertinage était comme passé en doctrine. Puis, on voyait en tête de tout ce qu'il y avait de honteux, le cardinal Dubois, qui a réuni tous les genres de corruption. Quand on songe que non content de l'archevêché de Cambray, des revenus de plusieurs abbayes très considérables, de ses places, il recevait une pension de l'Angleterre comme espion, on ne peut que vouer son nom à l'infamie

Digitized by Google

et le déclarer le plus vil des hommes. Quel dommage que celui qui en était le plus aimable, le duc d'Orléans, fut tombé en de pareilles mains !

Il y a cette différence entre les mœurs des deux époques que, dans la première, toute espèce de décence fut mise de côté, tandis que l'on conservait plus les apparences dans la seconde. Si l'on en croit même la Princesse Palatine, mère de Philippe, les seigneurs de la cour de ce Prince avaient des goûts tout à fait distingués.

§. LXXIX. GUSTAVE.

7 Août 1816.

« Gustave se déclara mon grand Antagoniste, et courut toute l'Alle-
« magne pour l'ameuter contre moi. » T. V. P. 199.

Voici, sur ce prince, une anecdote dont on peut garantir la certitude et d'autant plus curieuse qu'elle rend sa conduite inexplicable.

Lorsque Napoléon n'était encore que premier Consul, Mr. de Bourgoing lui fut proposé pour être ambassadeur en Danemarck. Il ne pouvait faire un meilleur choix. Son expérience et les succès dans la carrière diplomatique, l'étendue de ses

Digitized by Google

connaissances, la noblesse de son caractère en même temps doux et conciliant, la finesse de son esprit, le rendaient propre à une ambassade de première classe. Il sut plaire au Roi de Danemarck qui l'admettait souvent dans sa société intime. Il était depuis quelque temps à cette cour, lorsque le Prince lui annonca qu'il allait visiter ses états et que le Roi de Suède devait se rendre de son côté sur la frontière et garder l'incognito. Il est probable que la visite des états n'était que pour couvrir cette entrevue. Quoiqu'il en soit, Bourgoing profita de la confidence qui lui était faite, pour demander la faveur d'accompagner le Prince: ce qu'il obtint facilement. Il eut avec Gustave plusieurs conférences. Gustave lui parla du premier Consul avec beaucoup d'éloges, félicitant la France d'être gouvernée par un homme assez fort par son génie et ses talents pour rétablir l'ordre dans ce pays, en imposer aux autres puissances et maintenir la paix en Europe. Le Roi s'exprimait avec une sorte d'enthousiasme qui ne permettait pas de douter de sa sincérité. Après avoir tracé la carrière qui s'ouvrait à Napoléon et sur laquelle il pouvait répandre le plus grand éclat en terminant la révolution, il témoigna seulement quelque contrariété du titre que prenait le chef du gouvernement

Digitized by Google

français. A ce titre ne s'attachait aucune idée, mais seulement le souvenir d'une magistrature romaine éteinte depuis long-temps, qui rappelait des fonctions sans analogie avec celles qu'exerçait Napoléon, qui, n'étant enfin en harmonie avec les mœurs et les usages modernes, rendait les relations difficiles à cause du cérémonial établi entre tous les chefs de gouvernement, tous Empereurs ou Rois. Bref, il serait bien plus convenable que Napoléon se mît une couronne sur la tête et prit un titre qui le mît de pair avec les autres. Telle est la substance des entretiens et des insinuations de Gustave, car il revint à la charge à diverses reprises, ayant l'air d'attacher beaucoup de prix au changement qu'il semblait provoquer et laissant entendre qu'il était l'organe des autres souverains.

M. de Bourgoing rendit compte des dispositions de Gustave envers Napoléon et des ouvertures qu'on lui faisait, sans se permettre aucun avis ni réflexion. On lui répondit, courrier pour courrier, en lui envoyant sa nomination à l'ambassade de Suède et l'annonce de son remplacement par M. Alquier, à la cour de Danemarck.

Arrivé à Stockholm, il est parfaitement reçu.

Digitized by Google

Les entretiens particuliers entre le Prince et lui, se continuent, se répètent, se multiplient. Gustave allait souvent, (soit qu'il eut introduit cet usage, soit qu'il l'eut trouvé,) chez ses ministres ou les grands, passer la soirée. Toutes les fois qu'il y rencontrait Bourgoing, il le tirait à part, pour causer avec lui et toujours il était question et d'une manière flatteuse de Napoléon, avec des réticences, des regrets sur ce qu'il ne portait pas un autre titre que celui de Consul. L'hiver, en entier, se passe de cette manière. M. de B. demande un congé, l'obtient facilement, parce qu'on supposait qu'il avait des communications importantes à faire et qu'il ne voulait pas se confier aux moyens ordinaires. Il prend congé du Prince qui lui fait l'accueil le plus amical, lui laisse entendre qu'il espère que ce voyage ne sera pas sans résultat pour l'objet de leurs conversations et lui renouvelle l'expression de son attachement à Napoléon. Dès que l'ambassadeur est parti, le Roi lui-même se met en route, quoiqu'il n'eut point été question d'aucun voyage de sa Majesté. M. de B. arrive à Paris, est d'abord bien reçu; mais on ne tarde point d'apprendre par la correspondance des ambassadeurs ou chargés d'affaires dans les cours d'Allemagne, que Gustave les parcourt et qu'il

Digitized by Google

excite tous les souverains contre Napoléon qui avait le *projet ridicule* de se mettre une couronne sur la tête. En de pareilles circonstances, les ambassadeurs ont toujours tort. M. de Bourgoing fut disgracié. On *l'accusait*, tantôt d'avoir été dupe d'un Roi; tantôt d'avoir trahi le secret de l'état. Il n'était *coupable* que d'avoir cru sur parole un prince, qui avait employé tous les moyens possibles pour se faire croire et pour inspirer la confiance, en prenant un ton de vérité qu'on ne pouvait sans injure et sans injustice révoquer en doute. Mr. de Bourgoing prétendait que personne n'était plus séduisant, plus aimable, plus entraînant, mais en même temps plus mobile et plus capricieux que Gustave. Malgré ses talents réels, son expérience, les services qu'il aurait pu rendre, M. de Bourgoing fut mis de côté, et ce n'est que long-temps après, que l'un de ses enfants s'étant distingué par une action d'éclat et tellement brillante que Napoléon lui laissa le choix de la récompense; le jeune militaire ayant exprimé le désir de voir la fin de la disgrace de son père, ce père, heureux de la devoir à une cause si touchante, rentra dans une carrière qu'il aurait toujours honorée et fut renommé ambassadeur. Mais une mort prématurée empêcha que l'injustice dont il avait été

Digitized by Google

victime, ne fut entièrement réparée, en l'enlevant trois années après sa nomination. (1)

§. LXXX. BERNADOTE.

7 Août 1816.

« Bernadote dut son élection à ce que sa femme était sœur de celle « de Joseph, régnant alors à Madrid. » T. V. P. 202.

Gustave et Charles-Jean offrent aujourd'hui, dans les circonstances où nous sommes depuis neuf ans et qui assurent le triomphe de la légitimité, un phénomène remarquable. Il est curieux de voir sans trône celui de tous les Rois de l'Europe qui montra le plus d'acharnement contre Napoléon, tonna contre les souverains qui voulaient traiter avec lui, prêcha, pour le détrôner, une croisade, et constant dans sa haine, ne voulut entretenir aucune relation avec la France. Il y avait quelque chose de chevaleresque dans la conduite d'un Prince qui voulait lutter seul, quand tous les autres déposaient les armes après avoir été battus. Lorsque tous les ennemis de Napoléon triomphèrent, on crut que le plus ancien en

(1) M. de Bourgoing est mort ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Saxe, le 20 juillet 1811, à 63 ans.

Digitized by Google

date et le plus fidèle au système, recouvrerait son trône. On avait d'autant plus lieu de le croire qu'il était proche parent du Prince le plus puissant de l'Europe, tandis que son rival, possesseur de sa couronne, n'avait aucune alliance, aucun parent parmi les souverains et qu'il était né à une distance incommensurable du trône. Dans l'élévation de Napoléon, il y eut des degrés. De général il devint le premier Magistrat et quand il eut *la force et les matériaux nécessaires, il se fit* un trône sur lequel il s'assit. Lorsque les états de Suède lui demandèrent, en 1810, un Prince Français, parce que la mort du Prince d'Augustembourg laissait la couronne vacante, quand le Prince régnant aurait cessé de vivre, Napoléon désigna Bernadote qu'il avait fait Prince de Ponte-Corvo. Cette élévation n'avait rien d'extraordinaire, parce que Napoléon avait fait plusieurs Rois et qu'il ne s'agissait encore que d'un Prince Royal. Mais ce qui parut extraordinaire, ce fut la conservation de Bernadote seul, à la chute de tous ces Rois; quand il était si facile de lui donner pour successeur celui qui l'avait précédé et dont tous les droits devaient être reconnus dans le système de la légitimité.

Il a paru, il y a quelques années, des *mémoires*

Digitized by Google

pour servir à l'histoire de Charles XIV, Jean, Roi de Suède (Bernadote.), qu'on prétend n'avoir rien moins qu'été faits à l'insu de ce Prince. Mais il n'est pas possible qu'il ait laissé parler contre des faits de notoriété publique. On dit dans ces mémoires *que les états de Suède jugèrent convenable de lui confier les destinées de la Suède et qu'ils l'appelèrent à succéder à Charles XIII, parce que la France était alors au plus haut degré de puissance.* Il n'est pas autrement question de Napoléon et la part qu'il eut dans cet évènement n'est aucunement mentionnée. Il est cependant bien connu de tout le monde qu'il n'y fut point étranger. L'historien ajoute que Napoléon fut très mécontent de cette élection et qu'il *n'y consentit* que parce qu'il se débarrassait d'un rival. On avoue donc que son *consentement* fut pour quelque chose. Quant au motif de rivalité, c'est une dérision à l'époque où ce choix eut lieu. Napoléon était dans toute sa gloire et il épousa au même moment une Archiduchesse d'Autriche. Que pouvait-il craindre du P^ce.^ de Ponte-Corvo? Dans le 1er. volume des mémoires du Cte. de Montholon, on trouve des remarques intéressantes sur l'histoire de Charles XIV, dictées par Napoléon (P. 209 à 222). Du reste celui-ci se

Digitized by Google

montre en contradiction avec son principe de s'affranchir dans les affaires d'état de l'influence des femmes. Car tout ce qu'il fit pour Bernadote, ce fut, s'il faut l'en croire, en considération de sa femme, sœur de celle de Joseph. C'est par ce motif qu'il lui donna la principauté de Ponte-Corvo, etc : il peut y avoir de l'animosité des deux côtés, mais quelques furent les torts mutuels, on est forcé de convenir que celui des deux qui dut à l'autre de véritables obligations, des honneurs, des récompenses, une couronne enfin, ce n'est pas Napoléon.

Voici une note dictée par ce dernier à l'occasion des mémoires dont nous avons parlé et dans lesquels il est dit que l'élection du Pce. de Ponte-Corvo ne lui *fut pas agréable.*

« Si cette élection n'avait pas été agréable à « l'Empereur, elle n'aurait pas eu lieu; car c'est « pour avoir sa protection et plaire à la France, « que les Suédois la firent. Napoléon fut séduit « par la gloire de voir un Maréchal de France « devenir Roi : une femme, à laquelle il s'intéres- « sait, Reine et son filleul (le Pce. Oscar), Prince « Royal. Il prêta même à Bernadote, lors de son « départ de Paris, plusieurs millions de francs « sur sa cassette, pour paraître en Suède avec la « pompe convenable. Bernadote est né dans la

Digitized by Google

« religion catholique, apostolique et romaine : il « a abjuré sa religion pour la religion réformée. « Beaucoup de gens en eussent fait autant; mais « cette circonstance a empêché d'envoyer régner « en Suède le Prince Eugène. Sa femme, Prin- « cesse de Bavière, n'aurait pas pu s'en consoler. « Désirée, Reine actuelle de Suède, n'a pas voulu « changer de religion; et elle professe encore la « religion catholique, apostolique et romaine, « dans laquelle elle est née. »

§. LXXXI.

17 Août 1816.

Sur le Pape Pie VII. T. V. P. 330 à 344.

Il faut joindre à ces détails intéressants, ceux qu'on trouve sur la même matière, c'est-à-dire, les discussions avec le souverain Pontife, dans les mémoires de Napoléon (Montholon). T. 1. P. 118 à 165. On y voit qu'en 1813, sans les évènements de Russie, se fut exécuté le projet de Napoléon. C'était de transporter Rome ecclésiastique dans l'ancienne Lutèce. Le Pape eut été évêque de Rome et de Paris et logé à l'archevêché. Le sacré-collége, la daterie, la pénitencerie, les missions, les archives, l'eussent été autour de notre-dame

Digitized by Google

et dans l'île St. Louis, etc. Tous les agents de la cour Papale eussent été dotés magnifiquement et de manière à n'avoir rien à regretter du passé. Napoléon voulait que Paris fut la ville unique, sans comparaison avec toutes les autres capitales et qu'elle devint le siége de l'église, en même temps qu'elle eut offert les chefs-d'œuvre des sciences et des arts, les musées, etc.

Napoléon avait fait des concessions pour le cérémonial, sachant combien le sacré-collége y tenait. Il avait reconnu les cardinaux comme les premiers de l'état. Ils avaient le pas dans le palais sur tout le monde. L'ordre était donné pour qu'il en fut ainsi dans toutes les cérémonies. L'un des préfets que cette étiquette contrariait le plus était M. de Pommereul, préfet d'Indre et Loire. Il avait pour archevêque, à Tours, M. de Barral dont il est parlé dans l'article auquel se rapporte cette note (P. 342.). Les instructions ministérielles lui prescrivaient impérativement de paraître à la procession de la Fête-Dieu. Sa place était *immédiatement* après l'archevêque. Il n'y avait pas à reculer. Le prélat s'était fait faire une soutane violette, dont la queue était d'une dimension démesurée. Elle devait être portée par un adolescent. La procession sort: M. de Pommereul arrive, prend

Digitized by Google

sa place et, ses instructions à la main, fait sortir d'autorité le jeune porte-queue, parce que le préfet devait suivre *immédiatement* l'archevêque. On se figurerait difficilement l'embarras que causa cette queue traînée dans la poussière sous laquelle elle était par fois enterrée. Bien loin de contribuer à la pompe du spectacle, comme cela aurait eu lieu, si elle eut été portée avec majesté, elle devint un objet de scandale et de risée, grâce au préfet qui se permit une espiéglerie d'écolier.

Pour compléter le récit plein d'intérêt que fait Mr. de Las-Cases, on doit connaître les rapports qui existèrent entre le souverain pontife et Napoléon, consulter les notes de ce dernier sur l'ouvrage intitulé les *quatre concordats*, sur les pièces imprimées à Londres et particulièrement l'enlèvement du Pape, et le concile de 1811. Cet enlèvement est représenté comme motivé et devenu nécessaire pour la sûreté du pape, parce que dans la querelle qui s'éleva près de son palais entre les troupes françaises et celles du Saint-Père, ce dernier courait les plus grands risques, *attendu que les balles ne respectent personne.* L'éloge constant de Pie VII, dans la bouche et sous la plume de Napoléon, est remarquable.

Digitized by Google

§. LXXXII.

TRAITÉ DE FONTAINEBLEAU.

19 Août 1816.

« Je ne veux point du traité de Fontainebleau: je le renie. » T. V. P. 353.

Ce traité se trouve dans le manuscrit de 1814 ou mémoires du Baron Fain, qui rapporte beaucoup de circonstances intéressantes sur les négociations. L'auteur prouve par les faits que Napoléon ne voulait point de ce traité: il ne le signa même qu'après la tentative d'empoisonnement dont nous avons donné les détails [§. IV.]. Il se vit trahi, comme il le dit dans le mémorial. Le découragement de plusieurs généraux qui l'engagaient à signer et voulaient jouir, fut cause de la boutade dont il parle, que ces circonstances ne rendent au reste point excusable: les boutades le sont tout au plus dans les enfants; encore doit-on les en punir, pour qu'ils n'en ayent plus, lorsque de grands intérêts leur seront confiés.

Après avoir dit qu'il reniait ce traité de Fontainebleau, Napoléon, ajoute *je suis loin de m'en vanter, j'en rougis plutôt. On l'a discuté pour moi. Ney, qui me l'apporta, me trahissait; si*

Digitized by Google

j'eusse voulu traiter alors sensément, j'aurais obtenu ce que j'aurais voulu.

Il y a dans ce langage, *des contradictions. Renier* un traité, suppose qu'on n'y a point pris part, qu'on a été trompé; qu'il s'est fait à l'insu de celui qui traite, ou avec des conditions dont on lui a caché la connaissance: *Rougir de ce traité, bien loin de s'en vanter* suppose bien que ce traité n'est rien moins qu'honorable, mais qu'on y a pris part, que l'on connaissait les conditions imposées et que même elles ont été acceptées. Dès lors il n'est plus possible de le renier. Ces contradictions s'expliquent par le récit des circonstances qui se trouvent dans le *manuscrit de* 1814 auquel nous avons renvoyé. Napoléon, trouvant les négociations, les propositions qu'on lui faisait d'abdiquer humiliantes, voulait rompre les premières et rejeter les secondes; mais autour de lui il ne voit plus que des conseillers qui prétendent *qu'il n'a plus d'autre parti à prendre qu'à briser son épée:* alors il signe son abdication qu'il envoie porter par le duc de Vicence; il réclame cet acte presqu'aussitôt, mais il n'était plus au pouvoir de son ministre plénipotentiaire qui l'avait remis. Sur ces entrefaites arrive le traité du 11 avril, dont il est question. Napoléon *repousse ce*

Digitized by Google

traité; plus il tarde, plus il perd de moyens de salut. Son abdication avait été insérée dans tous les journaux; les troupes restées près de Napoléon en étaient instruites. Fontainebleau devenait une prison dont toutes les issues étaient gardées par les alliés; l'armée française s'éloignait. Ce fut dans ce moment que Napoléon voulut attenter à ses jours, ainsi que nous l'avons rapporté (§. IV.); sa tentative ayant été sans résultat, *il se lève, s'habille et dans la matinée du* 13, revêt le traité de sa signature (1); il ne pouvait donc pas le renier totalement, mais ce qu'il avait le droit de dire, c'est qu'on n'en a point exécuté les conditions. « L'Empereur Alexandre avait poussé la gé-« nérosité jusqu'à s'occuper, dans ce traité, de la « maison militaire et de la maison domestique de « Napoléon et voulut qu'il dictât, comme à son lit « de mort, un testament rémunératoire. » Par l'article IX, il était accordé deux millions pour cet objet et l'état de répartition pour cette somme, est jointe au traité, mais rien n'a été payé: « il faut, « dit l'auteur à qui nous empruntons ces détails, « il faut noter ici, à la honte de la diplomatie eu-« ropéenne, que la générosité d'Alexandre est

(1) Mém. du B. Fain. p. 258.

Digitized by Google

« restée sans effet: les legs que Napoléon a distri-
« bués autour de lui, sur la foi du traité, n'ont
« pas été acquittés; et les légataires n'ont pu trou-
« ver dans la signature des plus grands princes,
« cette garantie irrévocable que la simple signa-
« ture de deux notaires donne entre particuliers,
« aux moindres dispositions de cette nature. » (1)

§. LXXXIII. TARTUFE.

19 Août 1816.

« Si Tartufe eut été fait de mon temps, je n'hésite pas à le dire, je « n'en aurais pas permis la représentation. » T. V. P. 358.

Très heureusement ce chef-d'œuvre était fait; il faut bien toute l'autorité de l'historien pour croire que Napoléon aye pu proférer un tel blasphème. Encore, si réellement il l'a fait, il est en contradiction avec lui-même, car il avait assez de pouvoir pour retrancher du répertoire cette pièce immortelle. Louis XIV passé maître en l'art de régner, qui disait *l'état, c'est moi,* laissa jouer Tartufe, honora l'auteur et fit taire le parlement et le clergé. On voudrait pour l'honneur du héros

(1) Mém. du B. Fain. page 252, note.

Digitized by Google

de M. de Las-Cases que son historien eut mal entendu.

Ce propos en rappelle un autre attribué pareillement à Napoléon: on prétend qu'il disait que Néron avait été calomnié et qu'au fond il était bonhomme. La bonhomie de Néron fait un plaisant effet; mais ce qui paraît plus vraisemblable, c'est l'antipathie de Bonaparte contre Tacite; du moins semble-t-elle constatée par ce vers de Chenier, qu'on appliquait à Napoléon,

« Tacite, dont le nom fait pâlir les Tyrans. »

Cependant on peut à toute force ne pas aimer Tacite, sans trouver pour cela que Néron fut un bon-homme: la lecture de cet immortel historien demande un certain travail et beaucoup d'attention. Napoléon donnait la sienne aux affaires, à la guerre, aux conquêtes, et je ne suppose pas que, pour se distraire, il lut un auteur qu'il fallait étudier pour le comprendre.

§. LXXXIV.

20 Août 1816.

« La Baronne de S.... femme d'un des commissaires des puissances près « de Napoléon. » T. V. P. 359.

Quand on désigne si bien le mari, je ne sais pourquoi l'on se fait un scrupule d'en dire le nom.

Digitized by Google

Il n'y avait qu'un seul commissaire parmi ceux qui étaient à Ste. Hélène à qui la lettre initiale convint. C'est monsieur le Baron de Sturmer.

§. LXXXV. JOUBERT.

24 Août 1816.

« Le mariage de Joubert le jeta dans les intrigues du manége et le fit « nommer général en chef de l'armée d'Italie. » T. V. P. 393.

Il y a là une erreur notable. Entre le mariage du général Joubert avec mademoiselle de Montholon et sa mort, il ne s'est pas écoulé quinze jours. Ainsi il a été physiquement impossible que ce mariage l'ait jeté dans les intrigues du manége. Ensuite l'ordre des évènements est interverti, comme on va le voir.

Dans le mois de juillet 1799, l'armée française avait déjà perdu la plus grande partie de l'Italie et le gouvernement directorial, dont la durée dépendait de nos victoires, voyait sa ruine prochaine. Les meneurs, qui sentaient que le pouvoir tomberait infailliblement entre les mains d'un général, jetèrent les yeux sur Joubert, d'un caractère doux, grave et nullement intrigant, croyant qu'il se laisserait diriger par eux. Mais comme il ne leur paraissait point encore avoir acquis assez

Digitized by Google

de célébrité, ils lui firent donner le commandement de l'armée d'Italie, afin qu'il s'y distinguât et qu'après avoir remporté une victoire, il revînt à Paris pour exécuter leur projet et se mettre à la tête du gouvernement. Ce fut *après* être nommé général en chef de cette armée qu'il épousa Melle. de Montholon; repartit sur le champ et se rendit à Gênes où le général Moreau, qu'il venait remplacer, lui remit le commandement. Le 15 août 1799, à la bataille de Novi, il fut frappé d'une balle dans le côté gauche. Il s'écria aussitôt, *en avant mes amis, marchez toujours* et tomba mort. Il n'avait que trente ans, étant né dans la même année que Napoléon qui devait exécuter plus tard le projet dont il est question. Cependant, comme il s'embarquait en Égypte le 17 août 1799, deux jours après la mort de Joubert, il fallait qu'il eut été averti de son côté, soit par le parti qui voulait mettre Joubert en avant et qui, dans cette hypothèse, se serait servi du premier arrivé, soit par un autre parti; quoiqu'il en soit, ce n'est point le mariage de Joubert qui le fit nommer général en chef, mais c'est plutôt cette nomination qui lui fit obtenir Melle. de M. : sa veuve épousa plus tard le général Macdonald.

Il avait servi sous le général Bonaparte en 1796

Digitized by Google

avec beaucoup de distinction et particulièrement aux batailles de Montenotte et de Millesimo. Dans son rapport sur cette dernière, Bonaparte dit que *l'intrépide Joubert était tout à la fois un grenadier par son courage et un général par ses talents et ses connaissances militaires.* Il n'était alors que général de Brigade. Ce ne fut qu'après la bataille d'Arcole qu'il fut fait général en chef.

§. LXXXVI. MOSCOU.

27 Août 1816.

« Les clochers dorés de Moscou frappèrent les regards de Napoléon. « c'est ce qui le porta, lors de son retour, à faire redorer le dôme « des invalides. » T. V. P. 402.

Il y a encore là une erreur. Au retour de la campagne désastreuse de Moscou, Napoléon ne s'occupa que du soin de rassembler toutes ses ressources. C'était deux années auparavant qu'il avait fait redorer le dôme des invalides. La dorure des Minarets du Caire avait produit à ses yeux un effet agréable. Ce sont les souvenirs d'Égypte et non de Moscou qui firent rendre au plus beau monument de Louis XIV l'ornement que lui avaient enlevé le temps, les vents, les brouillards et les nuages. On prétend qu'au moyen du procédé nou-

Digitized by Google

veau dont on s'est servi la dorure actuelle est inaltérable.

Dès le ministère de Lucien Bonaparte, il y eut une note du ministre de la guerre Berthier, dans laquelle il disait à celui de l'intérieur que le premier Consul avait l'intention d'embellir la capitale et parmi les travaux qu'il désignait comme propres à parvenir à ce but était mentionné le projet de redorer le dôme des invalides.

§. LXXXVII.

MARIAGE DE Mme DE MAINTENON.

31 Août 1816.

« Quel pouvait être le motif de Louis XIV, de tenir son mariage « (avec mad. de Maintenon) secret pour son temps et pour l'ave- « nir ; ou comment la famille des Noailles n'a-t-elle jamais rien « laissé percer à cet égard ? » T. VI. P. 30.

Le motif me semble facile à concevoir dans le Roi le plus fier et le plus puissant de l'Europe, soigneux par dessus tout de cacher une faiblesse. Mesdames de La Vallière, de Montespan, etc. ne sont pas des objections : c'étaient des maîtresses dont les enfants furent reconnus princes et *légitimés*, mais la veuve de Scarron! son empire ne pouvait être que celui de l'esprit, et Louis XIV se sentait plus humilié de celui-là que de celui de la beauté.

Digitized by Google

Quant aux Noailles, beaucoup de considérations ont pu leur faire garder le silence. (1) La première et la plus importante était, qu'occupant les premières charges de la cour, l'indiscrétion pouvait déplaire et les leur faire perdre avec la faveur du souverain petit-fils de Louis XIV et peu flatté de cette alliance de son ayeul; la seconde est l'absence de toute espèce de titre, car ils ne pouvaient parler que la preuve à la main. La troisième est que leur alliance avec madame de Maintenon n'était pas directe; mais le plus puissant motif est le premier. Dans tout état de cause, il valait mieux laisser croire la tradition, l'histoire et les mémoires du temps.

§. LXXXVIII. Mr. DARU.

1er Septembre 1816.

« Napoléon a dit de M. Daru, que c'était un homme d'une extrême « probité, sûr, grand travailleur et d'un grand courage. » T. VI. P. 31.

Ce n'est qu'une justice rigoureuse et s'il eut aussi bien connu ceux qui l'entouraient, aussi bien choisi surtout, il aurait eu moins de mécomptes dans sa vie.

---

(1) Suivant Mr. Fortia D'urban (V. ses *anecdotes*), trois maximes sont transmises dans cette famille de père en fils, pour se maintenir à la cour. 1°. Demander toutes les places *vacantes*: 2°. Dire du bien de tout le monde: 3°. S'asseoir quand on peut.

Digitized by Google

§. LXXXIX.

LES MARÉCHAUX DE SAXE ET ***.

2 Septembre 1816.

« Pourquoi dissimuler, pourquoi ne pas le dire franchement? le vrai « est que les hauts-généraux n'en voulaient plus; c'est que je les avais « gorgés de trop de considération, de trop d'honneurs, de trop de « richesses; ils ne demandaient que du repos: ils l'eussent acheté à « tout prix. » T. VI. P. 39.

Napoléon aurait dû sentir, dès le commencement, qu'il ne fallait pas les *gorger*, pour me servir de son expression. C'était, dans sa position, un article fort délicat que celui des récompenses. Il fallait n'accorder aux services rendus que celles qui pouvaient engager à en rendre de nouveaux; concilier la jouissance avec l'activité, le devoir avec l'intérêt: c'est se moquer que de donner une récompense, à condition qu'on n'en jouira pas. C'était cependant agir ainsi que de combler de richesses et d'exiger continuellement la présence sur le champ de bataille, de ceux à qui elles étaient données.

Quelques-uns de ceux que Napoléon avait élevés ainsi, parvenus au sommet de la hiérarchie, étaient inabordables et se croyaient au dessus des lois. L'un d'eux, à bon droit renommé par sa bra-

Digitized by Google

voure, s'oublia un jour d'une manière choquante. Son caisson fut arrêté à la barrière: celui qui le conduisait, n'ayant pas la clef, attendit que son maître arrivât. Quand le maréchal vient, il fait approcher de la portière de sa voiture, le commis principal et commence, avant toute explication par lui assener un coup de poing qui lui met la figure en sang; puis le fait destituer. Ce trait, qui fit du bruit dans le temps, rappela la conduite du Maréchal de Saxe en pareille occasion. A la frontière, rentrant en France avec ses équipages, il les fit arrêter pour satisfaire aux lois. Le premier commis s'avança, le chapeau à la main, et dit au maréchal; Monsieur le maréchal, faites filer vos caissons; les lauriers ne payent pas de droits. Le parallèle entre les deux traits ne serait pas à l'avantage du général plus moderne: en serait-il de même pour la politesse des Barrières?

§. XC. CAMPAGNE DE 1813.

2 Septembre 1816.

« Armistice de Pleissvitz si décisif dans la cause de nos malheurs: nœud « fatal où se rattachent toutes les chances et les destinées de la cam- « pagne. » T. VI. P. 47.

Nous avons vu la campagne de 1812 et la faute

Digitized by Google

qu'y commit Napoléon. Dans ses mémoires, Rapp le représente comme déjà frappé de quelques pressentiments. (1) Les premiers succès de 1813, les victoires de Lutzen, de Wurtcher, de Bautzen, ne les dissipèrent pas entièrement. Au lieu de poursuivre ses avantages, il accorde à ses ennemis un armistice qu'ils ne demandaient que pour réparer leurs pertes et recommencer la guerre. Cet armistice fut une faute, quoiqu'on le demandât pour traiter de la paix et que Napoléon, qui avait intérêt de la faire, l'eut accordé dans ce but. Dans sa position, avec ses ressources, ses moyens, il était *comptable des évènements.* Ses ennemis l'accusaient de manquer de foi : il ne l'ignorait pas : il devait présumer que, pour combattre à armes égales, ils en manqueraient eux-mêmes. Car c'était pour justifier leur conduite qu'ils avaient fait l'accusation. Il avait assez de données pour se défier de ses alliés. Il ne le fit point. La confiance et la bonne foi le perdirent. Une faute qui a de pareilles excuses, n'en devrait pas être une : mais il en est autrement en politique et principalement dans la position de Napoléon. Il ne devait, étant victorieux, accorder d'armistice qu'après s'être

(1) Voyez quelques réflexions à ce sujet, §. LXI.

Digitized by Google

assuré qu'il était maître de la campagne, que l'ennemi était déterminé à traiter sérieusement, et même avec ces données, ne souffrir aucun délai. La faute est moins dans la concession de l'armistice que dans sa prolongation et le congrès qui le suivit. L'énumération des avantages que retirèrent les alliés de ce fatal armistice et du congrès qui n'en fut qu'une conséquence, fait ressortir la faute et semble la multiplier. L'arrivée d'une seconde armée Russe, des troupes Prussiennes, des Suédois, enfin des subsides Anglais, mettait les alliés en état non seulement de résister, mais d'attaquer. Tandis que déjà vaincus, ils étaient ruinés pour la campagne, s'ils eussent été poursuivis. La trahison qui n'agit que dans l'intérêt du plus fort dont elle augmente les ressources, se mit parmi les confédérés de Napoléon. En répondant aux reproches qu'on lui fait sur cette campagne de 1813, il s'exprime ainsi: (1) « Les désastres de la campagne de « Saxe sont le résultat des évènements politiques: « peut-être dira-t-on qu'il fallait prévoir ces évè« nements politiques : fort bien, mais enfin cette « campagne eut eu une toute autre issue sans la « défection des troupes Saxonnes et Bavaroises et

(1) Mémoires de Montholon, T. II. P. 116.

Digitized by Google

« sans les changements de politique qui se sont « opérés dans les cabinets. » Sans doute il fallait les prévoir et surtout les prévenir. « Ce n'est point se justifier que de dire que « cette campagne sera « le triomphe de l'intrigue et de l'astuce dans la « diplomatie Anglaise, de l'impudeur dans le ca- « binet Autrichien : qu'elle marquera l'époque de « la grande séparation des peuples de leurs souve- « rains; et de convenir qu'au fond ces infamies « demeurent étrangères, aux Rois, aux soldats et « aux peuples et qu'elles ne sont l'ouvrage que de « *quelques intrigants à épée.* » Il convient encore que ce qui comblait son supplice, c'est *qu'il voyait clairement arriver l'heure décisive;* il sentait *les rênes s'échapper et qu'il n'y pouvait rien* ! Et dans une pareille situation de l'âme, il accorde un armistice !

Toutes les fautes se lient en politique tellement que souvent sans la première les autres ne seraient point arrivées. Sans l'affaire d'Espagne, la guerre de Russie n'eut pas eu lieu ou Napoléon eut eu plus de ressources pour la faire : delà point de campagne en 1813, point de défection parmi les alliés. C'est cette affaire d'Espagne qui est féconde en désastres. On accuse Napoléon d'avoir brouillé le fils avec le père, pour s'emparer de tous les deux

Digitized by Google

et confisquer leur royaume. Il suffit que l'évènement put être expliqué de cette manière pour que cette interprétation fut admise, et l'on doit convenir que, bien loin de heurter les apparences elle en était appuyée : ce qui ne détruit pas ce que nous avons dit ailleurs. (1) Les accusations ne sont pas toujours aussi bien motivées que paraissait l'être celle-là. Du moment où l'on put citer un fait pareil et qui supposait tant de mauvaise foi, l'on ne manqua pas de prétextes pour en avoir soi-même. Ce devint la cause de tous les Rois, (2) mais plutard et quand on eut des probabilités de succès. On a dit que c'était pour *endormir le lion* qu'on sacrifia une archiduchesse, et pour inspirer une sécurité trompeuse. On réussit, car c'est en comptant toujours sur ses alliés que Napoléon se perdit. Il croyait qu'ils n'avaient pas d'intérêt à le *détruire tout à fait.* « Il ne voulait pas de parti « mitoyen, pensant n'avoir de salut que dans la « victoire qui lui continuerait la puissance ou « dans la catastrophe qui devait lui rendre une

(1) Voyez §. XIII. Nous devons rapporter et les accusations et les réponses qu'on y fait.

(2) Et si bien de tous qu'on vit ceux qui devaient leur couronne à Napoléon se liguer contre lui (Bavière, Wurtemberg, Suède et Naples).

Digitized by Google

« partie de ses alliés, parce qu'il se sentait pour « eux un contrepoids nécessaire. » Ce raisonnement eut été bon si, étant prince légitime, il eut fait partie du systême et s'il eut eu des droits à faire valoir en vertu de ce systême. Mais il était *en dehors* et le point de mire de tous. Quand sa puissance, renfermée dans des limites convenables, eut été réellement un contrepoids nécessaire, les princes qu'il eut ainsi garantis auraient toujours mieux aimé n'écouter que la vengeance et leur animosité et sacrifier à ces passions une partie de leur indépendance. Ils ne virent que le moment présent. Il n'est pas donné à tout le monde de *regarder* dans l'avenir.

§. XCI.

MASSACRES DE SEPTEMBRE.

3 Septembre 1816.

« Les massacres de septembre furent commis par la commune de « Paris... Ce fut plutôt l'acte du fanatisme que celui de la pure scélé- « ratesse. On a vu les égorgeurs massacrer l'un d'entre eux pour « avoir volé durant leur exécution. » T. VI. P. 93.

On vit bien d'autres contrastes; des assassins sauver quelques victimes, les reconduire chez elles, jouir du spectacle que leur présentait une famille ivre de joie, de la délivrance du chef, refuser

Digitized by Google

toute espèce de récompense et retourner tranquillement égorger de nouveau. Un de ces bourreaux se laisse toucher, mène un prisonnier à sa femme, paraît attendri de l'émotion mutuelle qu'ils éprouvent rendus ainsi l'un à l'autre, demande pour prix de sa *bonne action*, une accolade fraternelle qui lui est accordée tout couvert de sang qu'il était et *revient à son poste*. Nous avons dit (§. LXXIV.), à l'occasion de Pitt, qu'on avait vu deux Anglais payer à l'une des prisons où l'on égorgea le plus de monde, les acteurs de cette épouvantable journée. Ce fait est rapporté comme *officiel* par un magistrat témoin oculaire. Il se trouve dans le procès-verbal du volume publié récemment dans la collection des mémoires de *Baudouin*, sur les massacres de septembre. Il serait donc difficile, d'après ce trait, de déterminer une cause *unique* de ces horribles assassinats.

§. XCII.

6 Septembre 1816.

« Vos jalousies, vos dissentiments m'attristent et me gênent. » T. VI. P. 106.

Au moins ces jalousies sur un rocher où Napoléon, dépouillé de tout, ne peut plus rien, ont-elles quelque chose de plus noble que celles des

Digitized by Google

cours. Mais elles prouvent combien il est difficile de vivre en paix. L'union de ces exilés volontaires était le seul moyen d'adoucir les rigueurs de leur sort et du sort de celui pour lequel ils se sacrifiaient: et cette union n'existait pas et c'était sur un théâtre et dans des circonstances où il semblait impossible qu'elle n'existât pas!..... Et puis exigez que les hommes vivent en paix! Charles-Quint sentit que c'était une folle entreprise, quand s'étant fait d'Empereur horloger, il tâcha, mais en vain, de mettre deux montres d'accord et de les faire *aller ensemble*.

§. XCIII.

6 Septembre 1816.

« Je crois que je préfère les lettres de Mme. de Maintenon à celles de « Mme. de Sévigné: elles disent plus de choses. Mme. de Sévigné « restera certainement le vrai type.. » T. VI. P. 107.

Oh! bien certainement! et je ne crois pas que beaucoup de gens admettent pour leur compte cette préférence. Du reste ce sont deux genres entièrement différents, mais celui de la mère de madame de Grignan est le vrai genre épistolaire: le titre de *lettres* ne suffit pas pour le constituer, car grand nombre de lettres ne sont que des dissertations. Quand on en veut lire, ce n'est pas dans la

Digitized by Google

correspondance de Mme. de Sévigné qu'il faut les chercher. On ne peut comparer ensemble ni ces deux femmes, ni leurs écrits, ni leur caractère. Ce que la plus aimable des deux craignait le plus avec raison, c'était de paraître avoir de la barbe au menton.

§. XCIV.

8 Septembre 1816.

« Sur le manuscrit de l'île d'Elbe publié pour le comte ****. » T. VI. P. 130.

L'ouvrage qui porte ce titre n'a été connu que par des fragments et Mr. de L. C. n'en a inséré qu'une partie dans son *mémorial*. L'édition complète fut faite à Londres en 1818, in-8°. Le manuscrit est précédé d'une *déclaration* par laquelle l'éditeur raconte que le 20 février 1815 Napoléon lui dicta cet ouvrage, mais avec tant de vîtesse, qu'il eut beaucoup de peine à se relire; qu'il lui fallut plusieurs jours pour se reconnaître et que l'exilé étant parti le 26 pour la France, il oublia d'emporter avec lui ce qu'il avait dicté.

Cet opuscule est divisé en dix chapitres. Dans le premier, l'auteur prouve par les faits qu'Henri IV, quoique vainqueur de la ligue, ne put régner qu'en se ralliant de bonne foi au parti de la ma-

Digitized by Google

jorité de la nation. Il établit dans le second que les droits de la troisième dynastie étaient éteints en 1800 et que la république fut un gouvernement légitime, puisque les puissances de l'Europe le reconnurent. Le troisième tend à démontrer que la révolution a fait de la France une nouvelle nation et créé de nouveaux intérêts. IV°. Le trône impérial fut élevé pour consolider ces nouveaux intérêts; cette 4e. dynastie succéda à la république; Napoléon fut proclamé trois fois par le peuple, sacré par le Pape et reconnu des puissances continentales.

V. Le sang de sa famille est mêlé avec celui de toutes les maisons souveraines de l'Europe. VI. La coalition de 1813 était étrangère aux intérêts de l'ancienne maison de France. Nous ne faisons qu'énoncer ces assertions.

Cet écrit devait être répandu comme un développement des proclamations de Napoléon à son entrée en France.

Le succès ou la perte de la cause le rendaient également inutile pour une question dont la solution était confiée aux bayonnettes.

Digitized by Google

§. XCV. GARDES DE L'AIGLE.

11 Septembre 1816.

« J'ai créé les gardes de l'aigle : c'étaient deux sous-officiers gardes « spéciaux de l'aigle dans les régiments, placés à droite et à gauche « du drapeau. » T. VI. P. 173.

Dans une note, l'auteur avoue qu'il a pu se tromper et prendre pour un fait l'intention de Napoléon. En effet ces gardes de l'aigle n'existaient pas. La bonne foi de l'historien qui avoue son erreur, ne saurait mériter trop d'éloges; mais il n'en est pas moins fâcheux de trouver de pareilles erreurs, parce que, dans certaines occasions, il devient difficile de distinguer entre ce que Napoléon annonçait comme un projet ou comme une chose faite.

§. XCVI.

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

21 Septembre 1816.

« Napoléon a essentiellement l'instinct de l'ordre, le besoin de l'har- « monie. Il trouvait que la France était trop grande pour un mi- « nistre de l'administration de la guerre. » T. VI. P. 243.

Ceux qui ont eu des rapports avec le général

Digitized by Google

Dejean (aujourd'hui Pair de France) qui a été ministre de la guerre, ont reconnu cet amour de l'ordre dans un souverain degré. Mais il est accompagné chez lui d'une *inaltérabilité d'âme* et d'une égalité d'humeur qui rendaient ces rapports toujours agréables. Lors de sa disgrace, Napoléon lui ayant envoyé demander le porte-feuille, d'une manière peu convenable, il exigea qu'on lui écrivît une lettre dans le sens qu'il indiquait. Cette lettre constatait la pureté, la délicatesse de sa conduite. Comme il n'était pas possible de refuser ce témoignage qui n'était que juste, il en fallut passer par là. En revenant de remettre ce porte-feuille, l'égalité de son humeur n'avait pas subi la moindre altération. Aucun de ceux qui se trouvaient chez lui ne se doutait de ce qui venait de se passer et l'on crut qu'il faisait une plaisanterie, lorsqu'il annonça qu'il n'était plus ministre. C'était dans le travail que cette égalité de caractère était précieuse!

§. XCVII. MARINE.

21 Septembre 1816.

« L'Empereur citait l'administration de la marine pour avoir été la « plus régulière. » T. VI. P. 243.

Ce n'était point celle de la marine qu'il citait sous ce rapport, si l'on en croit des personnes qui

Digitized by Google

ont été, dans ce temps, revêtues de fonctions importantes. Elles prétendent que le seul objet dont s'occupât M. Decrès, était la police des côtes et des Anglais. Elle lui coûtait beaucoup et dans un moment de pénurie, il y employa, mais à l'insu de Napoléon, la caisse de retenue pour les invalides.

Dans beaucoup d'autres endroits du mémorial. l'auteur représente Napoléon se plaignant de la marine, des obstacles qu'il rencontrait et de l'inutilité de ses efforts pour en avoir une.

§. XCVIII.

23 Septembre 1816.

« L'un de nous qui ne prononçait le nom de sa mère que les larmes « aux yeux. » T. VI. P. 249.

C'était le général Gourgaud. Être animé d'une tendresse aussi vive, rompre de tels liens pour aller au bout du monde, ce sont autant de circonstances qui rendent le sacrifice plus héroïque.

§. XCIX.

25 Septembre 1816.

« Il avait le projet de faire écrire l'histoire des derniers règnes de notre « monarchie. » T. VI. P. 274.

M. De Las-Cases ne nomme pas celui auquel Napoléon comptait confier cet important travail: c'était M. Ferrand.

Digitized by Google

§. C. SOMMEIL A VOLONTÉ.

26 Septembre 1816.

« On a réveillé Napoléon peut-être jusqu'à dix fois dans la même « nuit : on le trouvait toujours rendormi, parce qu'il n'avait pas en- « core satisfait tout son besoin de sommeil : il se vantait de cette « facilité de sommeil. » T. VI. P. 279.

Cette *facilité* n'était pas aussi grande chez Napoléon que chez son ministre de la marine. Il avait le sommeil à volonté. Dans les campagnes, dans les courses, où l'on allait souvent jour et nuit, M. Decrès demandait à Napoléon, quand on s'arrêtait, combien de temps on resterait ; *deux heures*, lui répondait-on ; aussitôt il se couchait sur le plancher, quand il n'y avait pas de lit, la tête sur un porte-manteau, s'endormait sans le moindre délai et se réveillait à point nommé : il préférait ces deux heures de sommeil au repas que les autres prenaient. Un jour on ne s'arrêta qu'une heure. On l'épia pour savoir s'il dormirait au delà du délai prescrit, il se réveilla comme en sursaut, mais de lui-même, au moment précis. L'expérience a été répétée nombre de fois et toujours avec le même succès.

Digitized by Google

§. CI. LA VRAIE GLOIRE.

4 Octobre 1816.

« Qu'aurait-on à craindre ? que je courusse encore après la gloire ? je « m'en suis gorgé, j'en avais fait litière... et puis, il y aurait assez de « gloire à déblayer la France, pour n'avoir pas à en rechercher d'au- « tre. » T. VI. P. 312.

On doutait de la sincérité de ce langage, parce que la gloire militaire étant toujours accompagnée d'éclat et *d'insignes* qui frappent tous les yeux, plaît au vulgaire plus que ce que j'appellerai la *véritable gloire*, tout en avouant que l'autre est réelle, surtout, quand la patrie est sauvée par les batailles; mais, dans ce cas, elle est *utile* et se confond avec cette gloire moins brillante, mais plus durable et beaucoup plus rare dont se couvre le prince qui, par de sages lois, une bonne administration, une justice jamais interrompue, veut que son pays soit libre et dans un état prospère. Croit-on que le code civil nuise à la gloire de Napoléon ? Justinien, dont le nom vivra toujours, n'eut de recommandable que son code et cette seule entreprise a suffi pour l'immortaliser, le faire passer pour grand, quoiqu'il fut médiocre et qu'aucune action de son long règne ne mérite de lu-

Digitized by Google

ge. Le code couvre tout et empêche qu'on n'examine les actions.

Le langage que tient ici Napoléon, en le supposant sincère, fait présumer qu'il sentait enfin en quoi consistait principalement la vraie gloire, et qu'il avait l'intention de l'acquérir.

On lit dans un volume des *mémoires* de Napoléon que, voyant que les Français voulaient la liberté, il songeait à la leur donner, à son retour de l'île d'Elbe. Il est plaisant qu'on mette en doute le désir qu'éprouve un peuple d'avoir la liberté !

§. CII.

LE COMTE D'ENTRAIGUES.

10 Octobre 1816.

« Le comte d'Entraigues, de beaucoup d'esprit, avait acquis une cer-
« taine importance... Il était à Venise l'âme et l'agent de toutes les
« machinations qui se tramaient contre la France. » T. VI. P. 356.

La vie du comte d'Entraigues pendant la révolution est un vrai roman politique. D'une activité prodigieuse, il servit à la fois plusieurs souverains qui lui confièrent leurs intérêts et des missions secrètes; il exerça même une grande influence sur le ministère anglais et M. Canning le consultait toujours. Une pension considérable qu'il recevait

Digitized by Google

de l'Angleterre prouve qu'il rendait d'importants services à cette puissance. Cette circonstance devait faire croire qu'il serait plus en sûreté dans ce pays que dans tout autre, mais il en arriva tout autrement. Il fut assassiné, le 22 Juillet 1822, au village de Barnes près de Londres, par son valet de chambre nommé Lorenzo, qui lui-même fut trouvé mort près de son maître. Il avait blessé gravement Mad. d'Entraigues (Madame Ste. Huberti). Il commit ce double assassinat au moment où ses maîtres allaient monter en voiture. Le cocher, seul témoin, fit une déposition qui ne parut pas claire. Le juri anglais constata le crime sans pouvoir punir le coupable qui passa pour s'être suicidé lui-même. Mais on prétendit que le procès fut fait avec négligence et l'on crut que Lorenzo avait été tué par l'ordre de ceux qui l'employaient. On supposa que le C. d'Entraigues était dépositaire des secrets les plus importants (ce qui n'est pas douteux) et que de hauts personnages qui craignaient son indiscrétion, le firent assassiner. Le gouvernement anglais s'empara de tous ses papiers, ce qui fit croire qu'il avait d'autant plus d'intérêt à les saisir, qu'il ne les a point rendus au fils du comte et qu'il en a soigneusement dérobé la connaissance.

Digitized by Google

§. CIII.

BALLON DE L'ÉCOLE MILITAIRE.

13 Octobre 1816.

« Il riait de toutes les biographies qui s'obstinaient à lui faire escalader, « l'épée à la main, le ballon de l'école militaire. » T. VI. P. 363.

Je m'étonne que l'historien n'éclaircisse pas ce fait que l'on a souvent attribué à Napoléon. Au moment où l'aérostat était prêt d'être dégagé de ses liens et de s'élever dans l'air, un élève de l'école s'élance par dessus la multitude et prenant les épaules de ses voisins pour des marche-pieds, manœuvre, l'épée à la main, pour arriver à la nacelle, se débat et parvient en effet au but, n'ayant plus que le pommeau de son épée, dont il frappe le duc d'Orléans qui paraissait ambititieux du même genre de gloire. Cet élève se nommait *Dupont du Chambon.* Il fut mis au cachot au pain sec, pendant plusieurs semaines, par l'ordre exprès du Roi à qui, de ce moment, il avait voué une haine bien conditionnée, prétendant qu'on lui devait une récompense. Ce qu'il y eut de contradictoire, c'est qu'un grand nombre de colonels instruits par les gazettes de ce petit évènement, demandèrent le jeune du Chambon dans leur régiment, paraissant

Digitized by Google

approuver par cette demande une action que leur Roi venait de punir. Du Chambon choisit le régiment de Touraine dont le vicomte de Mirabeau était colonel. Arrivé à son corps, sachant qu'on lui préparait des épreuves, il les prévint et fit renoncer ses camarades au projet de lui en faire, par le moyen suivant. Il achète un baril de poudre, à chaque bout duquel il place une mèche, se met à cheval sur le baril, en invitant un de ces messieurs à se mettre dans la même position et à fumer ainsi que lui une pipe qui devait être allumée avec la mèche. On le tint quitte de toute épreuve. C'était un fou que j'ai vu plusieurs fois; il mâchait un verre et se mettait la bouche en sang. Au lieu d'émigrer avec les officiers de Touraine ou de rester à son poste où sans doute il eut obtenu un avancement rapide, il quitta le service, ne fit rien et comme il n'avait pas de fortune, il parcourut la France et l'Espagne avec un chien et une guitare dont il jouait tant bien que mal. Tel est le métier que fit celui à qui l'on supposa trop légèrement de l'énergie et de l'audace et qui n'eut qu'une paresse invincible et une grande indifférence pour sa conservation. Il était d'une extrême apathie et n'en sortait que dans la discussion. Lorsque Napoléon devint célèbre, les faiseurs de

Digitized by Google

notices, faute de renseignements, le firent le héros du champ de mars et le substituèrent à du Chambon qui ne faisait consister la gloire que dans des actions de ce genre (1), mais Napoléon la vit sous un autre point de vue.

§. CIV.

16 Octobre 1816.

« Promesse de ne point passer la frontière. » T. VI. P. 388.

Cette promesse fut faite encore à Carnot qui déclara que si Napoléon repoussait l'ennemi et qu'il dépassât la frontière, il se regarderait comme dégagé de son serment de fidélité. Carnot croyait à la sincérité de Napoléon, mais Carnot fut souvent dupe de lui-même et des autres. (V. §. LV.)

Il était difficile de croire que si Napoléon eut été plus heureux dans la campagne de 1815 qu'il ne l'avait été les trois campagnes précédentes, et que s'il eut fait repasser le Rhin aux alliés, il se fut arrêté sur les bords de ce fleuve. Des motifs plausibles n'eussent pas manqué pour le justifier. Il eut alors prouvé qu'il ne pouvait obtenir une

(1) Je me rappelle qu'il aimait les combats de taureau et payait, pour le remplacer, celui qui combattait contre cet animal. Quand il était en danger, il posait le pied entre les deux cornes et sautait lestement par dessus.

Digitized by Google

paix avantageuse qu'en attaquant l'ennemi sur son propre terrain et que l'attendre toujours, c'était lui laisser réparer ses pertes, décupler ses forces et multiplier les chances en sa faveur.

§. CV.

ENCORE LA REINE. (V. §. LXXV.)

17 Octobre 1816.

« On ne saurait se figurer le décousu et les fautes du voyage de Va-
« rennes. » T. VI. P. 397.

M. de L. C. inculpe un peu légèrement la Reine à propos de l'évasion de la famille royale et du voyage de Varennes. Il se fait avec trop de facilité l'écho de *l'émigration*, quoiqu'il paraisse en avoir connu l'esprit. Il parle *du décousu et des fautes de ce voyage*, et suppose que *Léonard, le fameux coiffeur de la Reine, en faisait partie;* qu'il trouva *moyen de passer dans son cabriolet au milieu de la bagarre, et qu'il arriva à Coblentz avec le bâton de Maréchal de France.* Rien n'est exact dans ces assertions. Marie-Antoinette s'était chargée à elle seule des mesures relatives à la sortie des Tuileries et des moyens d'aller jusqu'à Châlons. Elle tint les engagements qu'elle avait pris. Le seul reproche à lui faire était d'avoir

Digitized by Google

choisi M. de Fersen pour son cocher et des gardes du corps qui ne connaissaient point Paris. Il en résulta deux heures de retard. Le garde du corps qui avait l'honneur de lui donner le bras, lui fit passer le pont-royal pour la mener des Tuileries au Carrousel et la conduisit dans la rue du Bac jusqu'à la rue de Varennes! Le Comte de Fersen, qui connaissait mieux la topographie des grands et petits appartements que celle de Paris, descendit toute la rue St. Honoré, pour gagner les Boulevards qu'il remonta jusqu'à la porte St. Martin, n'ayant point d'autre moyen de trouver cette porte, qu'il savait être la *seconde à gauche* à partir de la Magdeleine. Mieux aurait valu de vrais cochers et de bons postillons, sachant leur chemin et leur métier et faits aux fatigues de ce métier, que de grands Seigneurs, n'en déplaise aux us de l'étiquette dont la Reine d'ailleurs ne se souciait guères.

Quant à Léonard, voici comment *il était de la partie* et *comment il passa dans la bagarre.* Marie-Antoinette était convenue avec M. le duc de Choiseul de lui envoyer ce coiffeur pour l'avertir de l'heure du départ qui, quoique convenue, était toujours douteuse, à cause des incertitudes du Roi : M. de Choiseul attendait ce courrier qui devait l'accompagner. Ils partirent ensemble. Louis

Digitized by Google

XVI qui voulait donner à M. de Bouillé le bâton de Maréchal de France, n'en trouvant point de prêt, avait accepté celui du Maréchal de Stainville, oncle du duc de Choiseul et que celui-ci offrit au Roi. Il fut chargé de l'emporter. Lorsque les incidents du voyage l'obligèrent de marcher avec les troupes postées à Pont-de-Sommevelle, contre lesquelles les habitants se rassemblaient au son du tocsin, le duc obligé de changer de direction, donna l'ordre à Léonard de partir en poste dans son cabriolet et de sauver les diamants de la Reine et de Mme. Elizabeth qui les lui avaient confiés. Léonard passa à Varennes un moment avant l'entrée du Roi et quand la ville était encore tranquille. Il continua sa route sans obstacle et mit en lieu de sûreté les diamants et le bâton de Maréchal de France. Tels sont les faits dont l'exposé n'a pas le ridicule que leur donne l'historien. Il faut en lire le récit dans la relation pleine d'intérêt de M. le duc de Choiseul. (1)

---

(1) M. de Bouillé, à qui l'on aurait eu des reproches à faire, si son extrême jeunesse, le défaut d'expérience et la droiture des intentions ne rendaient excusable la précipitation avec laquelle il disposa à Varennes du relais destiné au Roi et dont il se servit pour se sauver lui-même avant l'arrivée de la famille royale, M. de Bouillé vient de publier une relation pour détruire l'effet de celle de M. de Choiseul.

Digitized by Google

Il est dit dans le mémorial que : « C'était une « maxime établie, dans la maison d'Autriche, que « de garder un silence profond sur Marie-Antoi- « nette. A ce nom les Princes de cette famille « changent la conversation comme pour échapper « à un sujet désagréable et embarrassant. »

C'est Napoléon qui tient ce langage. Je ne conteste que le motif mis en avant, c'est-à-dire, la conduite de la Reine dans l'évasion de la famille royale. A l'exception de quelques choix imprudemment faits comme je viens de le dire, cette conduite n'eut rien de blâmable. C'est tirer parti de tout que d'arguer du silence de la famille de Marie-Antoinette, lorsqu'il est question de cette princesse. Il faut être bien étourdi pour aller parler, là précisément, de cette Reine, et n'avoir aucun

---

Mais.... ce dernier *n'a pour lui* que les faits qu'on ne saurait détruire. M. de Bouillé semble éluder ou taire ou ignorer la nécessité où fut M. de Choiseul de faire partir les troupes du Pont-de-Sommevelle : 1°. nécessité causée par l'impossibilité de les faire repasser par Ste. Menehould où les habitants étaient armés contre elles : 2°. par le tocsin et les attroupements que causait leur présence à Pont-de-Sommevelle : 3°. par le retard de la voiture du Roi, retard qui paraissait et devait paraître inexplicable à M. de Choiseul. Cette voiture arriva enfin, une heure après le départ des troupes et lorsque les attroupements des paysans étaient dissipés. Il fallait discuter toutes ces circonstances dans une cause où les intentions sont mises de côté, parce qu'elles sont incontestablement loyales des deux parties.

Digitized by Google

sentiment des convenances. Ensuite, on ne fait pas réflexion qu'il en serait nécessairement ainsi, quand elle n'aurait jamais cessé d'être, comme elle le fut dans sa jeunesse, l'objet de tous les hommages. Les traitements faits à Marie-Antoinette sont, de leur nature, un sujet de conversation fort triste pour ses parents qui n'ont rien de mieux à faire qu'à l'interrompre par leur silence. Il y a, entre les fautes qu'on lui reproche et l'expiation, une si épouvantable disproportion qu'on éprouve autant de surprise que d'indignation, en entendant renouveler ces reproches.

§. CVI. PROCÉDURE A FAIRE.

21 Octobre 1816.

« Ma mémoire se compose toute de faits, et de simples paroles ne sau-
« raient les détruire. » T. VI. P. 411.

C'est en effet la seule et vraie manière de répondre aux accusations. Il faut mettre les faits d'un côté et comparer. Il est vrai qu'alors on se rejette sur les motifs qui firent agir, mais comme il n'est pas de bonne action qui ne soit susceptible d'être mal interprétée, il faut admettre cette logique dans tout et douter alors de tout ou la proscrire.

Dans ce parallèle on devra opposer le mal au

Digitized by Google

bien et *définir* l'un et l'autre, puisque, en politique, tous les deux sont relatifs. Le bien comprendrait les institutions et les projets utiles. On aura de la difficulté à classer les guerres et les conquêtes, à moins qu'on n'en explique clairement la cause, le motif et l'objet. Le mal serait les grandes injustices et les petites, c'est-à-dire celles dont les particuliers auraient été victimes : ce qui comprendrait nécessairement les mauvaises actions. On en attend toujours une énumération précise.

Telle devrait être la manière de procéder dans ce grand procès dont il faudra nécessairement élaguer les déclamations (qui affaiblissent toujours la cause de celui qui les emploie), pour les remplacer par des faits.

§ CVII.

ENNEMIS IRRÉCONCILIABLES RÉUNIS CONTRE NAPOLÉON.

25 Octobre 1816.

« On me proclame le tyran des Rois, moi qui avais retrempé leur existence, et je ne fus plus que le destructeur des droits des peuples, « moi qui avais tant fait et qui allais tant entreprendre pour eux. « Et les peuples et les rois, ces ennemis irréconciliables, se sont « alliés, ont conspiré de concert contre moi! » T. VII. P. 12.

Napoléon résout ici le problème dont il sera l'ob-

Digitized by Google

jet. Il a donné des *leçons de pouvoir* aux Rois et, comme il le dit, *retrempé leur existence* en rendant ce pouvoir plus solide, plus entier, plus absolu; en même temps il a beaucoup fait pour le *peuple*, mais sans lui donner ce qu'il voulait avoir: de manière que de chaque côté l'on peut lui reprocher ce qu'il a fait pour l'autre. Il peut en résulter que les Rois profiteront de ses leçons et de son exemple, en se gardant bien d'en convenir, et, le dépouillant de tout, le présenteront aux peuples comme leur ennemi. Les uns et les autres ne se souviendront que de l'injure. (1)

Il suppose que les Rois et les peuples sont *ennemis irréconciliables:* s'il le croyait, pourquoi voulut-il se faire Roi?

Une seule exception suffirait pour démentir l'assertion qui fait peuples et Rois, ennemis irréconciliables. Or, il y en a plusieurs, elles sont rares, mais il y en a. D'ailleurs l'assertion est trop exclusive. Elle serait exprimée en des termes plus convenables, si l'on avait dit que les intérêts des uns sont opposés aux intérêts des autres: encore n'aurait-on jugé que par des faits. S'il est possible de détruire cette opposition en ayant pour résultat la

(1) Memoria beneficiorum fragilis.

Digitized by Google

même puissance d'un côté et de l'autre le bien-être, on conviendra sans peine, que bien loin d'être *irréconciliables*, les ennemis cesseront de l'être.

En Angleterre le peuple et le Roi ne sont point ennemis et ne peuvent l'être, quelqu'hypothèse que l'on fasse pour rendre ce Roi méprisable, en le supposant même sujet à l'ivresse, vice qui abrutit. Cette heureuse impossibilité tient à la nature des choses.

En Prusse, il y eut une époque où le peuple ne fut point l'ennemi de son Roi, quoique ce Roi fut absolu. Mais ce résultat tenait aux qualités du Prince qui voulait qu'on obéît aux lois, petits et grands, mais ce Roi était Frédéric...

Le problème consiste donc dans l'obéissance aux lois sans exemption. Le souverain doit désirer cette obéissance: elle est dans son intérêt. Pourquoi ne provoque-t-il pas *l'impossibilité* de les enfreindre impunément? Ah! Pourquoi? Ce n'est pas aux Rois qu'il faut le demander!

L'alliance des peuples et des Rois contre Napoléon est imaginaire. Celle des Rois est réelle. Mais ils ne traînèrent avec eux que des armées devenues, il est vrai, si nombreuses, qu'elles paraissaient être une population toute entière. Ces

Digitized by Google

armées, passivement obéissantes, marchaient non pour la cause des Rois qu'ils ne comprenaient pas, encore moins pour celle des peuples qu'ils ne *sentaient* pas, mais pour voler, violer, avancer, se venger, voir du pays, et dominer pendant quelques instants, afin de se dédommager de l'obligation d'obéir toujours.

§. CVIII. LES ANGLAIS.

1er. Novembre 1816.

« Ils avaient saisi plusieurs bâtiments de notre commerce, avant même « de nous déclarer la guerre. Sur mes vives réclamations, ils se « contentèrent de répondre froidement que c'était leur usage, qu'ils « l'avaient toujours fait et ils disaient vrai. A la lecture de leur ré- « ponse insolente, j'expédiai au milieu de la nuit, l'ordre d'arrêter « par toute la France tous les Anglais et de les retenir prisonniers, « en représaille de nos vaisseaux si injustement saisis. » T. VII. P. 48.

On n'a point oublié les clameurs que cette mesure occasionna. Napoléon se reprocha ensuite de n'avoir pas suivi, jusqu'au bout, le systême de représailles. Les Anglais imaginèrent les *pontons* où ils entassèrent nos prisonniers qui n'existèrent plus que dans une lente et douloureuse agonie. Si Napoléon eut imité le ministère britannique, beaucoup d'Anglais riches, accoutumés à toutes les jouissances du luxe, eussent été privés d'air, de mouvement, d'aliments sains, aulieu d'avoir une

Digitized by Google

ville pour prison. Ils eussent probablement réclamé et en assimilant les prisonniers des deux nations, ceux de la nôtre y eussent gagné.

On a prétendu qu'en admettant le systême des représailles, Napoléon ne devait que faire saisir les vaisseaux Anglais. Mais c'était une dérision. Ce systême est fondé sur ce principe *rends le mal pour le mal.* Les Anglais sur leurs navires et sur les nôtres qu'ils nous avaient pris en pleine paix, se moquaient de nous et pouvaient dire *venez les prendre.* En n'exerçant les représailles que d'une manière littérale, on se met dans une position désavantageuse, on se bat avec des armes inégales et l'on est bientôt battu. Si le code *pratique* des Anglais était admis en théorie et qu'on en fit une doctrine, la paix ne serait qu'un moyen de plus de nuire et l'on ne vivrait que dans une trompeuse sécurité, parce que ne sachant point si l'on n'est pas au moment de déclarer la guerre, on devrait toujours craindre les prises et les confiscations qui la précèdent dans la tactique Anglaise.

Une particularité remarquable, c'est de voir la plus puissante des nations de l'Europe avec une armée inférieure à celle de chacune de ces nations, et la plus faible conséquemment. Voici à ce sujet une note dictée par Napoléon. « Les institutions

Digitized by Google

militaires des Anglais sont vicieuses; 1°. Ils n'opèrent leur recrutement qu'à prix d'argent, si ce n'est que fréquemment ils vident leurs prisons dans leurs régiments: 2°. Leur discipline est cruelle: 3°. L'espèce de leurs soldats est telle qu'ils ne peuvent en tirer que des sous-officiers médiocres, ce qui les oblige à multiplier les officiers hors de toute proportion: 4°. Chacun de leurs bataillons traîne à sa suite des centaines de femmes et d'enfants: aucune armée n'a autant de bagages: 5°. Les places d'officiers sont venales; les lieutenances, les compagnies, les bataillons s'achètent: 6°. Un officier est à la fois major dans l'armée et capitaine dans son régiment: bizarrerie fort contraire à tout esprit militaire. »

§. CIX. LA LIBERTÉ SOUS LES GOUVERNEMENTS REPRÉSENTATIFS.

6 Novembre 1816.

« Les ministres disposent du parlement par une majorité qu'ils ont « créée, laquelle per pétue leurs pouvoirs et légalise leurs violences. « Ainsi la liberté anglaise est enchaînée chaque jour davantage au « nom et par les formes mêmes qui devraient la défendre. » T. VII. P. 120.

C'est en effet un résultat singulier du gouvernement représentatif. Établi pour l'exécution des

Digitized by Google

lois et le maintien des libertés, il peut devenir l'instrument le plus actif du pouvoir arbitraire et le fléau des peuples. Le moyen est expliqué : *c'est une majorité créée*, et l'on a peine à concevoir que les partisans de ce pouvoir déclament tant contre ce gouvernement représentatif, à moins de supposer qu'ils ne sont point sincères dans leurs discours. Quoi de plus commode que cette majorité, quand elle est obtenue ? Avec son secours on peut faire tout ce qu'on veut : doubler les impôts, les armées; détruire les institutions; en créer de nouvelles; peupler les prisons... Ici l'on demande comment la chose peut arriver, et l'on soutient qu'elle est impossible. En disant comment elle est arrivée, on éclaircit la possibilité. Un haut fonctionnaire donne l'ordre de mettre en prison Pierre: l'ordre est exécuté. Pierre entre en prison; il y reste quatre mois, il en sort sans savoir pourquoi on l'y a mis. Il réclame; point de réponse. Il s'adresse au gouvernement représentatif et trouve une majorité qui l'écarte par un ordre du jour ou toute autre forme analogue. Veut-on un exemple qui concerne les finances ? Dans un des pays soumis à ce gouvernement représentatif, un ministre oublie l'article de son budget relatif à un établissement pour lequel il faut annuellement six

Digitized by Google

millions. Le budget passe et l'omission n'est point remarquée. Les dépenses sont faites, l'établissement est défrayé, sans qu'il y paraisse. En supposant qu'on s'aperçoive, lors de la reddition des comptes, de l'omission, du résultat miraculeux, et qu'on fasse quelques réflexions sur un budget où l'on peut faire une erreur de six millions sans inconvénient, sur l'étrange facilité avec laquelle on la répare sans dénaturer d'autres allocations, qu'arrivera-t-il ? La majorité n'est-elle pas là ?

Ce que les Anglais vantent le plus et ce qu'on leur enlevera le plus tard possible, c'est leur liberté individuelle, parce que les ministres se soucient fort peu de les en priver. Ils savent l'effet magique que produit le bâton du *constable*. Ils se garderont bien de le faire mouvoir, certains qu'ils sont de détruire cet effet qui est leur sauve garde. Ils sentent que tout sera perdu quand, au lieu de suivre avec une merveilleuse docilité, le magistrat qui l'aura touché, le citoyen se tiendra dans une immobilité dédaigneuse, et que le premier pas qu'il ferait ensuite serait terrible. Les mœurs de ce pays diffèrent tellement de celles du nôtre qu'on ne peut établir le moindre parallèle entre les moyens qu'on doit respectivement employer. Ce qui paraît choquant chez nous, est couvert d'applaudisse-

Digitized by Google

ments chez nos voisins. On a vu que Napoléon avec toute sa puissance et la force de sa volonté, n'osa pas décorer Talma qui, en Angleterre, aurait l'honneur de reposer après sa mort, près des Rois de ce pays.

Je ne crois pas que, de ce que les ministres Anglais *disposent d'une majorité créée par eux*, pour perpétuer leurs pouvoirs, il s'en suive que la liberté *sera chaque jour enchaînée davantage*; parce qu'ils ont au contraire besoin de cette liberté, en ce sens qu'il faut au moins que le peuple paraisse l'avoir, s'il ne l'a pas. Ils lui laisseront toujours celle de traduire un Prince même devant les tribunaux ordinaires, pour *démontrer* que la loi est audessus des Princes comme des citoyens. Les premiers sont suffisamment avertis; c'est à eux d'éviter les cas où cette citation peut avoir lieu, ce qui leur est très facile. *John Bull* se redresse, se vante de ce privilége, paye les guinées qu'on lui demande et fait ce qu'on exige de lui, en se consolant par ce privilége imaginaire. Le ministère a le *bon esprit* d'en rire et de *soutirer* quelques guinées de plus. Il préfère ces précieuses guinées au droit d'être insolent, qui ne rapporte jamais rien. *Melius esse quam videatur.*

Si l'auteur entend par la *liberté* qu'il prétend

Digitized by Google

enchaînée, celle des délibérations parlementaires on peut lui répondre qu'elle existe toujours. Ceux qui vendent leurs suffrages, sont libres de ne pas le faire, comme ceux qui conservent leur indépendance, ont la liberté de s'exprimer avec énergie, et ils en usent.

La liberté est comme la santé d'un valétudinaire. Elles demandent autant de ménagements l'une que l'autre, et la moindre imprudence les compromet toutes les deux.

Passons en revue quelques traits dans lesquels il est question de cette ombrageuse liberté, qui regrettera peut-être un jour d'avoir invoqué la justice.

Quand Diderot fut mis à Vincennes pour une allusion qu'on prétendait trouver dans sa *lettre sur les aveugles*, et que s'appliquèrent *Réaumur* et Mme. *Dupré de St. Maur*, l'autorité devenait l'instrument d'une vengeance particulière, et l'on serait étonné de voir un savant naturaliste la provoquer, si probablement il ne fallait pas, dans cette affaire, porter en ligne de compte, l'influence de la dame qui se croyait injuriée, et qui du reste courait risque par cette démarche de signaler l'injure qu'on n'aurait point aperçue.

L'abbé Morellet diffame, dans un Pamphlet,

Digitized by Google

la Princesse de Robecque qui était malade, et dont le chagrin qu'elle ressentit de ce pamphlet, hâta la mort. On le met à la bastille, il y reste un mois au plus, bien nourri, pouvant écrire à son aise, faire son piquet, et recevoir du monde.

Lenglet du Fresnoy fait une douzaine de pélerinages à la bastille, parce qu'à chaque ouvrage qu'il publiait, on trouvait quelqu'opinion hardie qu'on jugeait mériter châtiment. L'huissier Tapin était toujours celui qui venait le chercher. Dès qu'il le voyait entrer, sans lui dire un mot, l'abbé prenait son paquet, toujours prêt, ou le faisait faire et suivait l'huissier.

M. de Tiercelin, chevalier de St. Louis, avait une fille de douze ans dont la beauté frappe le Roi. Lebel, valet de chambre et pourvoyeur, cherche cette enfant que le Prince avait vue en passant aux Tuileries, la trouve et l'achète de sa gouvernante. Le père, au désespoir d'avoir perdu sa fille, sait enfin ce qu'elle est devenue et crie en père qui a des entrailles, et qui ressent l'outrage horrible qu'on lui fait. On le met à la bastille! (1)

Quelle distance n'y a-t-il pas entre les trois pre-

(1) Cet odieux trait, auquel on ne peut songer sans frémir, est rapporté dans les Mémoires de Mme. Campan.

Digitized by Google

miers traits et le quatrième qui est une iniquité cruelle et révoltante !

La détention de Diderot fut plus sévère que celle de Lenglet et de l'abbé Morellet qui méritait seul d'être puni, mais par un jugement de police. La cuisine qu'on fit à tous les trois valait mieux que la leur, d'après le témoignage de l'abbé Morellet, le plus gourmand des hommes. Il n'avait à se plaindre que de la forme qu'on avait prise et d'après laquelle on le condamnait sans le juger. Si les lettres de cachet n'eussent point eu d'autre cause, n'eussent point atteint d'autres victimes que les écrivains trop hardis, et si la détention d'une courte durée, eut toujours été comme celle de M. Morellet, on aurait eu tort de tant réclamer contre ces lettres, car il n'est pas d'homme de lettres aujourd'hui qui n'en préférât une, à la police correctionnelle, et la bastille ou Vincennes à Poissy. Mais elles deviennent odieuses, épouvantables, quand elles frappent un père à qui l'on vient d'enlever sa fille !

Digitized by Google

§. CX. LES EMPEREURS AU PETIT PIED.

7 Novembre. 1816.

« Les Préfets avec toute l'autorité et les ressources locales dont ils se « trouvaient investis, disait Napoléon, étaient eux-mêmes *des Em-* « *pereurs au petit pied.* » T. VII. P. 132.

Ils l'étaient donc parce qu'il voulait qu'ils le fussent, il le savait donc, et les vexations de quelques-uns de ces *Empereurs au petit pied* restaient impunies ! Du reste, ceux-là n'ont pas peu contribué à rendre son gouvernement odieux et conséquemment à détacher de sa personne, quoique ces préfets fussent en minorité, mais le mal se sait, se propage et grossit, tandis que le bien ne circule pas avec la même rapidité.

Voici un fait propre à justifier ce langage. Nous le tirons d'un *essai sur l'administration* (1) ou l'on peut en voir beaucoup d'autres.

« Trente conscrits de l'arrondissement de N*** désertent. Le Sous-Préfet reçoit du Préfet l'ordre de faire payer aux pères l'amende de 1500f. chacun; de les mettre en prison et de remplacer sans délai les déserteurs. La prison se peuple, l'a-

(1) In 8°. 1816.

Digitized by Google

mende se paye, et les jeunes-gens partent. On croyait avoir acheté la tranquillité, mais c'était une sécurité trompeuse. Il arrive une colonne mobile que l'on cantonne dans les communes auxquelles appartenaient les trente conscrits réfractaires. Elle y devait rester et recevoir une rétribution journalière, jusqu'à ce que les déserteurs fussent retrouvés. Ils se présentent en effet pour mettre fin aux vexations dont ils étaient cause. Le Sous-Préfet, en les faisant rejoindre, réclame les trente remplaçants, mais ils étaient de bonne prise et même le préfet lui fit sentir qu'il méritait d'être destitué pour avoir fait une si *singulière* réclamation. »

Nous rapportons ailleurs l'arrêté d'un de ces *Empereurs* qui mit en prison de sa propre autorité un propriétaire refusant de payer une amende de 3000f. à laquelle il l'avait arbitrairement condamné.

Digitized by Google

§. CXI. NOS LIBERTÉS.

7 Novembre 1816.

« Si nous n'avions encore aucune institution locale, c'est que la crise « ne les admettait pas, et puis il faut le dire, nous n'étions pas « mûrs pour en faire un bon usage. Il ne faut pas croire que la nation « fut déjà prête pour manier dignement sa liberté: cela serait venu, « nous nous formions chaque jour. » T. VII. P. 134.

Tout ce discours de Napoléon est extrêmement remarquable. C'est le langage d'un homme qui sent sa *vulnérabilité* et montre le côté par où l'on peut l'attaquer, en prévenant les coups et tâchant de les parer. Mais il ne saurait les éviter. L'aveu de sa force même tourne contre lui. L'emploi qu'il en a fait prouve celui qu'il en aurait pu faire. Il lui était aussi facile de s'en servir pour établir des institutions que pour étouffer ou punir des complots. C'est un singulier moyen de préparer un peuple à *manier dignement sa liberté*, que de multiplier partout les *Empereurs au petit pied*, (Voyez le chapitre précédent) bien plus ennemis de cette liberté que l'Empereur même. On dirait qu'il ne pouvait l'établir *qu'à coups de massue et par soubresauts* (Pour me servir de ses propres expressions). Mais il lui suffisait de faire des lois et de s'y soumettre le premier.

Digitized by Google

Quand il est arrivé au pouvoir, il avait à réprimer la licence; il le fit, mais en ôtant la liberté, au lieu de la laisser, de la régler, de la protéger. Il lui était plus facile de la faire régner que de prendre le pouvoir absolu. S'il ne l'a pas fait, c'est donc qu'il ne l'a pas voulu. Il pouvait plus aisément faire succéder à la licence, la liberté, que la puissance souveraine. Il a préféré l'une à l'autre. La voix d'Auguste redemandant à Varus ses légions a traversé les siècles pour arriver jusqu'à nous. Celle de la France criant à Napoléon, *qu'as-tu fait de nos libertés*, se fera long-temps entendre....

§. CXII. CAMPAGNE DE 1814.

12 Novembre 1816.

« En quittant les Tuileries, au mois de janvier 1814, pour son immor-
« telle et malheureuse campagne des environs de Paris, il partit
« l'âme contristée par les plus sinistres pressentiments. » T. VII. P. 183.

Nous avons vu dans les campagnes de 1812 et 1813, Napoléon s'apercevant que sa destinée allait changer. Elle va se consommer dans la campagne de 1814. Mais sa chute, quoique préparée de loin, fut cependant en quelque sorte précipitée et comme l'effet d'un coup de main. Une telle

Digitized by Google

chute mérite bien d'être étudiée. Plusieurs circonstances ajoutent à ce qu'elle a de plus remarquable en elle-même. On a dit que la guerre avait détruit celui qui semblait tant aimer la guerre. Pour que cette assertion fut exacte, il faudrait que Napoléon eut succombé par suite de mauvaises combinaisons militaires qu'il aurait faites, de plans vicieux et qu'il eut été vaincu. Mais il n'en est rien. Ses désastres de 1812 furent causés par le froid: sa faute est de l'avoir attendu. C'en était une grande que cette entreprise, au lieu de s'arrêter en Pologne, mais comme elle avait réussi, le succès la justifiait; puisque dans la logique des conquérants et des diplomates, le succès légitime tout. La ruine totale d'une armée aguerrie et toujours victorieuse, la situation de son chef qui s'était lancé à une si grande distance de son pays, sa témérité firent faire des réflexions aux puissances sur lesquelles il croyait avoir droit de compter comme sur des alliés. C'étaient alors toutes celles de l'Europe à l'exception de la Russie, dont l'ancienne capitale venait d'être brûlée et l'armée battue. La perte de la nôtre montra que Napoléon était vulnérable et son audace fit présumer qu'on aurait toujours dans lui un ennemi turbulent, ennemi de la paix, qui forcerait d'avoir tou-

Digitized by Google

jours les armes à la main, soit pour le seconder dans ses entreprises hasardeuses, soit pour le combattre. Ce dernier parti sembla, grâce aux circonstances, le meilleur à prendre envers celui dont on commençait à regarder l'amitié comme un fléau égal à la haine. On résolut donc de le trahir et c'est ce qu'on fit dans la campagne de 1813, où tous ses alliés se détachèrent successivement de lui. On vit même dans une bataille les Saxons au milieu de nos troupes tirer sur elles. On vit Bernadote, allié naturel de Napoléon, marcher contre lui, au lieu de faire le sacrifice généreux de ses ressentiments; les Rois qu'il avait faits imiter cet exemple, enfin le plus puissant de tous les Princes de l'Europe, celui dont il était devenu le gendre, l'abandonner et se joindre à ses ennemis. Malgré cette effrayante défection, la victoire lui demeure fidèle, et sans les négociations dont il fut dupe, il serait encore resté maître de la campagne; ce qui aurait paru d'autant plus surprenant que jusqu'alors il avait connu le nombre de ses ennemis, au lieu que ses amis le devinrent à cette époque. La trahison le força donc de repasser en France; elle l'y suivit ou plutôt elle l'y avait précédé. Elle y devint plus dangereuse, parce que se glissant dans *la famille*, elle y prépara des

Digitized by Google

armes, dont celui qu'elles devaient frapper ne pouvait soupçonner l'existence. Secondant la trahison extérieure, elle forma contre Napoléon une puissance invisible sous laquelle il dut nécessairement succomber.

Ce fut sous ces auspices sinistres que s'ouvrit la campagne de 1814 qui devait être sa dernière. Jamais on ne vit une lutte aussi inégale, être en même temps si incertaine et soumise à tant de chances. Si le sort de la querelle n'eut été confié qu'à la guerre, on eut vu quelques poignées de braves triompher d'armées si nombreuses qu'elles semblaient être une population déversée d'un pays sur un autre. Mais l'intrigue et la corruption s'en mêlèrent. Auxiliaires puissantes, elles obtinrent les succès que la guerre refusait et qu'elles rendirent honteux, car il vaudrait mieux voir Napoléon vaincu que trahi. C'est dans les mémoires dont nous avons parlé (1), qu'il faut lire et le récit de

(1) Mémoires du Baron Fain, manuscrit de 1814. Toutes les preuves de trahison développées avec art sont d'autant plus incontestables, qu'elles ne consistent que dans des révélations mêmes et les aveux de ceux qui y participèrent; car ils ne furent qu'en seconde ligne. Ils se crurent en première pendant quelque temps, mais leur importance diminua bientôt en raison de la diminution de leur influence et plus tard ils n'auraient probablement pas publié ces révélations, qui servirent à fixer, d'une manière positive et sans injustice, le degré d'estime auquel ils avaient droit

Digitized by Google

ces manœuvres habiles qui tiennent du prodige par leur rapidité, et celui des trahisons qui en rendirent les résultats nuls. Contentons-nous de voir quelles armes appelèrent à leurs secours les ennemis, quoiqu'ils fussent au moins dix contre « un. Les alliés, en se décidant à entrer en France, « avaient bien calculé que l'immense supériorité « de leur nombre devait les mettre suffisamment « en force contre les débris de nos armées, mais « craignant de rencontrer en France les dangers « d'une insurrection, ils cherchent à désarmer « l'opinion. L'Empereur de Russie fait une procla- « mation; le prince de Schwartzenberg en fait « une, Blucher en fait une troisième; de Wrede « veut faire la sienne. Le général Bubna en fait « faire de son côté par les colonels de son armée. « Chaque commandant inférieur suit cet exem- « ple: jamais on n'a fait tant de proclamations « pacifiques au bruit du canon, jamais on n'a vu « l'infidélité des peuples provoquées par tant de « souverains. » (1)

Le témoignage d'un étranger, ennemi personnel de Napoléon, mais juste et ne se laissant point

(1) Mémoires cités p. 43.

Digitized by Google

aveugler par la haine, met en état de se faire une idée de cette campagne. Après avoir parlé des manœuvres qui devaient immanquablement nous faire reprendre l'avantage, par la position dans laquelle elles placèrent l'ennemi, R. Wilson s'exprime en ces termes: « Les alliés se trouvaient dans un cercle vicieux, d'où il leur était impossible de se tirer, *si la trahison ne fut venue à leur secours*. Ils étaient hors d'état d'assurer leur retraite, et cependant obligés de s'y déterminer. Cette défection, favorable à leur cause, et qui, à ce que l'on croit, était préparée de longue main, fut consommée au moment même où les succès de Bonaparte semblaient hors du pouvoir de la fortune; et le mouvement sur Saint-Dizier, qui devait lui assurer l'Empire, lui fit perdre la couronne. » (1)

Napoléon, renfermé dans le palais de Fontainebleau, y passe en revue toutes ses ressources: elles étaient grandes encore. Outre la troupe qui l'environne, il pouvait compter sur les cinquante-mille hommes du maréchal Soult, les quinze-mille du maréchal Suchet, les trente-mille du prince Eugène,

(1) De la campagne de 1814 par Sir R. Wilson, p. 91. cité par le Baron Fain.

Digitized by Google

les seize mille du maréchal Augereau, enfin les nombreuses garnisons des places frontières et l'armée du général Maison, offraient un point d'appui redoutable. Mais on est las autour de lui: on veut « jouir. Chacun des chefs qui en valent la peine a « déja reçu de Paris des paroles de conciliation et « des promesses pour sa paix particulière. » L'idée d'une guerre civile, du métier de chef de partisans qu'il faudrait faire, lui qui n'avait jamais commandé que des armées régulières, détourna Napoléon du projet d'employer ces ressources en France, mais elles peuvent lui conserver l'Italie. Cet espoir luit encore à ses yeux, il en fait la proposition: elle est accueillie avec un froid glacial. « Ah ! s'é« crie l'auteur que nous avons cité, si dans ce mo« ment, Napoléon fut passé brusquement de son « salon dans la salle des officiers secondaires, il y « aurait trouvé une jeunesse empressée à lui ré« pondre ! Quelques pas encore et il aurait été sa« lué au bas de ses escaliers par les acclamations « de tous ses soldats ! leur enthousiasme aurait « ranimé son âme ! Mais Napoléon succombe sous « les habitudes de son règne, il croirait déchoir « en marchant désormais sans les *grands-offi*« *ciers* que la couronne lui a donnés. Il lui sem« ble que le général Bonaparte lui-même ne sau-

Digitized by Google

« rait recommencer sa carrière sans le cortége « obligé de ses anciens lieutenants, et il vient « d'entendre leur silence ! Il faut donc qu'il cède « encore une fois à leur lassitude. » (1) il rédige et signe la formule d'abdication.

Peignons-nous, s'il est possible, la situation dans laquelle devait être l'âme de Napoléon. Il perd cette puissance qui s'étendait dans toute l'Europe et pesait sur elle; il perd le trône le plus élevé de la terre. Que de couronnes tombent de sa tête ou s'échappent de ses mains! car celles de Naples, de Madrid, de Westphalie, d'Italie, de Hollande dépendent de lui ! Il est trahi par ceux qui lui doivent tout. Berthier, qui reçut de lui plus de quarante millions, l'a déjà quitté: Murat, à qui il a donné un trône et sa sœur, traite avec l'Autriche pour le combattre!.... Que de réflexions accablantes ne doit-il pas faire; que de regrets, que de remords n'éprouve-t-il pas à cause des mauvais choix qu'il a faits ou des conseils qu'il a suivis ! que de reproches ne doit-il pas s'adresser ? Il en est un sur le quel tous les historiens de cette époque se taisent et ce silence semblerait faire croire

(1) Mém. du B. Fain, P. 249.

Digitized by Google

qu'il était impossible que Napoléon se l'adressât, tant l'objet en était loin de sa pensée. Il est question du véritable bonheur de la nation dont il tenait les destinées depuis quatorze ans. Il avait répandu sur elle de l'éclat, mais de sages institutions lui donnaient-elles la liberté, et conciliaient-elles à Napoléon cet amour qui l'aurait fait lever en masse à la seule menace d'une invasion ? A-t-il senti que ce qui manquait à sa vraie gloire, est ce qui contribua puissamment à sa chute?

Nous avons été insensiblement entraînés loin de l'objet de cette note qui était de voir quelles fautes avait faites Napoléon dans la campagne de 1814. La seule, encore cette manœuvre n'en est-elle devenue une qu'après l'évènement, est de s'être trouvé de sa personne, du côté de St. Dizier, pendant que les alliés réunis arrivaient à Paris. Leur marche sur cette capitale n'a été motivée et justifiée que par les intelligences qu'ils y eurent tout à coup; et la trahison qui compte dans les évènements de cette espèce et les décide, est étrangère aux combinaisons militaires. Elle ne pouvait entrer dans les idées et dans le plan de Napoléon, parce qu'il lui était impossible de supposer que l'un des premiers officiers de sa couronne appellerait l'ennemi dans la capitale. Le sort

Digitized by Google

de l'état et de son chef dépendait donc de la guerre, et il paraît évident aujourd'hui que *si la trahison fut restée neutre*, l'un et l'autre eussent été sauvés.

Mais pouvait-il faire la paix? la voulait-il franchement? Serait-il vrai que, même dans les extrémités où il se trouvait réduit, il avait été maître de la faire, mais qu'il l'avait éludée et ne s'était servi des négociations que comme d'une dernière ressource à laquelle il n'aurait recours que quand toutes les autres seraient épuisées.

Voyons donc comment il se justifie du reproche qu'on lui fait d'avoir eu la possibilité de conclure la paix en 1814, et de ne l'avoir pas faite. Voici sa réponse.

« Napoléon voulait la paix, mais il n'aurait pas voulu souscrire à des conditions qui auraient été une tache à l'honneur national. Il a voulu la paix, puisque immédiatement après la bataille de Brienne, au moment même où les conférences allaient s'ouvrir, il écrivit de Troyes à son plénipotentiaire à Châtillon qu'il lui donnait tous les pouvoirs, toute l'autorité nécessaire, carte blanche enfin, pour conclure la paix, afin d'arrêter les progrès de l'ennemi, si funestes pour nos provinces, de sauver la Capitale et d'éviter une grande ba-

Digitized by Google

taille dont la perte ruinerait toutes les espérances de la nation. Ces pleins pouvoirs absolus, ce blanc-seing, il les a donnés le 4 février; il ne les a révoqués qu'après ses victoires. Ainsi, pendant plus de quinze jours, si les alliés l'eussent voulu, la paix aurait été conclue et signée à Châtillon, sans que le plénipotentiaire français eut été dans le cas de prendre de nouveau les ordres de Napoléon, qui n'aurait pas été alors assez fort contre la situation des choses et contre l'opinion pour refuser de ratifier un traité, signé: mais le but des alliés n'était pas la paix, ils voulaient se venger des triomphes de la France, ils se rappelaient ces jours de deuil pour eux, où l'Aigle française planait sur leurs capitales. Les propositions de Châtillon, comme celles de Dresde, comme celles de Francfort, n'étaient qu'un leurre qu'ils mettaient en avant pour tromper leurs peuples et semer la division en France. »

« Le plénipotentiaire français désire des instructions précises sur les sacrifices qu'il pouvait consentir. Napoléon était à Nogent-sur-Seine. Le grand maréchal Bertrand et le duc de Bassano, qui se trouvaient près de lui, le pressèrent d'accéder à la demande du duc de Vicence, en le laissant toutefois libre de s'écarter de ces instructions

Digitized by Google

et d'user de la carte blanche qui lui avait été donnée. Napoléon, rentré dans son cabinet, eut avec son ministre, une conférence qui dura fort avant dans la nuit. Il fut décidé qu'on ne devait pas hésiter à abandonner la Belgique, et même la rive gauche du Rhin, si l'on ne pouvait avoir la paix qu'à ce prix, mais que, s'il était possible de traiter au moyen d'une seule de ces concessions, il fallait commencer par l'abandon de la Belgique, quelque désir qu'eut Napoléon de conserver cette belle province, parce que les ministres anglais, dont le but principal aurait été atteint, pourraient craindre d'exposer un résultat aussi national pour eux, en soutenant les autres concessions qui seraient demandées, et que, d'un autre côté, dans des temps plus prospères, on pourrait reprendre la Belgique, en ne s'exposant qu'à une guerre maritime qui ne compromettrait pas le sort de l'Empire, tandis qu'on ne tenterait pas de reconquérir la rive gauche du Rhin, sans exciter une guerre continentale. Les instructions du plénipotentiaire furent rédigées dans ce sens: offrir d'abord l'abandon de la Belgique, ensuite celui de la rive gauche du Rhin, s'il était reconnu indispensable. L'Italie, le Piémont, Gênes, étaient des sacrifices faits d'avance. »

Digitized by Google

« Napoléon devait signer cette dépêche à neuf heures du matin: il reçut à cinq heures un rapport sur les mouvements des armées Russe et Prussienne, qui lui fit augurer que des évènements glorieux allaient changer la face des choses. Il ajourna sa réponse au duc de Vicence, et partit pour Champ-Aubert. Une série de triomphes inattendus relève ses espérances: au lieu de la grande bataille qu'il avait voulu éviter, il venait de remporter cinq victoires mémorables. L'Armée ennemie avait perdu plus de 90 mille hommes en dix jours. Au lieu d'avoir à sauver la capitale par la paix, il croyait l'avoir sauvée par les armes. L'état des affaires avait changé; il changea de résolution. Il écrivit de Nangis à son plénipotentiaire pour lui retirer ses pouvoirs absolus et lui ordonner de prendre désormais ses ordres sur tous les points de la négociation: elle se suivit dès lors dans les formes ordinaires. Il ne s'agissait plus pour Napoléon d'aller au devant des concessions qu'on pouvait exiger de lui, mais de savoir, au moyen des négociations qui se suivaient à Châtillon, quelles étaient les véritables intentions des alliés, et les sacrifices que, à la faveur des évènements qui venaient de se passer, on pouvait éviter. »

« Vers la fin de février, Napoléon reçut le pro-

Digitized by Google

jet du traité préliminaire remis par les alliés à Châtillon. On ne pouvait reconnaître un ultimatum dans un assemblage de propositions révoltantes. Abandonner tout ce que Napoléon avait conquis, il croyait avoir le droit d'en faire le sacrifice; abandonner ce que la France républicaine avait conquis, il ne se croyait pas le droit de le faire: il l'aurait fait cependant, car le salut de la patrie impose des devoirs qui passent avant tout, si un traité de paix définitif eut été le résultat immédiat de tant et de si douloureux sacrifices; mais ce n'était pas un traité définitif qu'on lui proposait, c'étaient des préliminaires de paix, c'était un armistice les armes à la main, ou plutôt c'était un armistice par lequel la France aurait mis bas les armes, tandis que ses ennemis auraient occupé les parties de son territoire qu'ils avaient envahies, et les forteresses de Huningue, Béfort et Besançon dont ils exigaient la remise. Un tel traité n'était à ses yeux qu'une capitulation deshonorante. Il écrivit à son plénipotentiaire : « Pourquoi les alliés « ne demandent-ils pas que nous leur remettions « nos fusils et nos canons? Venez les prendre se- « rait la seule réponse à faire à de telles proposi- « tions de paix. Les Romains, à la fin de la troi- « sième guerre punique, avaient d'abord exigé

Digitized by Google

« que les Carthaginois remissent leurs vaisseaux « et détruisissent leurs machines de guerre: Car- « thage obéit, et bientôt le sénat Romain ordonna « qu'elle fut abandonnée par ses habitants, par- « cequ'il lui avait plu de décider qu'elle de- « vait être réduite en cendres. »

« Des instructions furent expédiées au Duc de Vicence pour la rédaction d'un contre-projet. Le projet des alliés fut envoyé à l'impératrice avec ordre de le soumettre à un conseil extraordinaire, convoqué à cet effet et composé principalement des hommes qui avaient exercé de l'influence aux différentes époques de la révolution, et qui avaient été élevés aux grandes fonctions de l'Empire. Un seul repoussa le projet avec indignation, comme la proposition la plus déshonorante dont l'histoire de France eut jamais fait mention, et comme une loi honteuse à laquelle l'honneur même ne permettait pas aux Français de rester soumis. Les autres furent d'avis d'obéir à la nécessité. »

Napoléon, qui n'avait pu parvenir encore à connaître le véritable ultimatum des alliés, envoya de Reims, quelques jours après la bataille de Craonne, de nouveaux pouvoirs à son plénipotentiaire, pour terminer, avec cette seule restriction qu'il ne signerait aucun traité dont l'évacuation

Digitized by Google

du territoire et le renvoi des prisonniers faits de part et d'autre, ne seraient pas le résultat immédiat. Son courrier rencontra le duc de Vicence à quelques lieues de Châtillon. Les alliés avaient fixé, comme à Prague, un terme fatal pour la durée des négociations: elles étaient rompues. »

§. CXIII.

INFLUENCE EXERCÉE SUR NAPOLÉON.

12 Novembre 1816.

« Il regrettait, lors de sa position à Doulevant, d'avoir cédé aux diver-
« ses considérations, aux nombreuses suggestions dont il se vit as-
« sailli, lesquelles le ramenèrent *contre son gré* à Paris. » T. VII. P. 199.

« Il disait, en parlant d'une de ses déterminations, je n'en voulais
« rien faire, je cédai; j'eus tort : le cœur d'un homme, d'un hom-
« me d'État doit être dans sa tête. » T. VII. P. 305.

On voit que Napoléon, malgré l'opinion contraire; n'était point à l'abri de l'influence qu'exerçaient sur lui plusieurs personnages. Il lui était difficile d'échapper à celle qui flattait ses passions. Écoutons à ce sujet le général Rapp.

« Absorbé comme il l'était, dit-il, par les affaires, contrarié dans ses vues, entravé dans ses projets, il avait ses impatiences et ses inégalités. Loin de l'apaiser, les confidents de ses ennuis ne faisaient qu'exciter sa colère. « V. M. a raison, lui di-

Digitized by Google

« saient-ils, un tel a mérité d'être fusillé, ou desti-
« tué. Je savais depuis long-tems qu'il était votre en-
« nemi: il faut des exemples. » S'agissait-il de lever des contributions sur le pays ennemi, si Napoléon demandait vingt millions, on lui conseillait d'en exiger dix de plus. Était-il question de lever deux cent mille conscrits, on lui persuadait d'en lever trois cent mille; de liquider un créancier dont le droit était incontestable, on insinuait des doutes sur la légitimité de la créance; on lui faisait réduire à moitié, souvent à rien, le montant de la réclamation. Parlait-il de faire la guerre, on applaudissait à cette généreuse résolution: la guerre seule enrichissait la France, il fallait étonner le monde, et l'étonner d'une manière digne de la grande nation. Voilà comment, en provoquant, en encourageant ses vues, des entreprises encore incertaines, on l'a précipité dans des guerres continuelles. Voilà comme on est parvenu à imprimer à son régne un air de violence qui n'était ni dans son caractère ni dans ses habitudes. » (1) Rapp en parle en témoin oculaire. Remplissant un rôle plus honorable, il disait toujours la vérité. Souvent il a fait revenir Napoléon sur des mesures rigoureuses qu'il avait

(1) Mémoires de Rapp. P. 8.

Digitized by Google

prises; sur des condamnations qu'il avait prononcées. C'est ainsi qu'il obtint la grâce du suisse Russillon, condamné à mort et l'un des plus dangereux conspirateurs par l'énergie de son caractère et sa tenacité. Le suisse ne l'a pas seulement remercié. « Il a pensé, dit Rapp à ce sujet, que j'attachais « peu d'importance à ce petit service; il a eu raison. »

Si quelques-uns de ceux qu'il consultait le plus habituellement, lui firent changer de résolution ou renoncer à un projet qui devait lui plaire, puisqu'il l'avait conçu, il dut à plus forte raison, lorsqu'on abondait dans son sens. (ce qui certainement arrivait presque toujours) suivre l'avis qu'on lui donnait, puisqu'il était conforme au sien. Ce serait un chapitre fort long, mais difficile pour ne pas dire impossible, que celui dans lequel on ferait la part des flatteurs; c'est-à-dire l'énumération de ce qui leur est dû dans la vie de Napoléon et qu'il n'aurait point fait sans eux. Nous rapporterons dans le *Résumé* qui terminera ces observations, un trait qui n'est point connu et qui prouve qu'il était susceptible de recevoir des leçons et d'en profiter.

Dans le fragment que nous citons et qui nous a fait naître ces réflexions, Napoléon dit être revenu contre son gré à Paris, lorsque les alliés se

Digitized by Google

dirigèrent sur cette capitale. Il voulait rassembler ses garnisons, passer le Rhin et prendre Vienne, aidé du Prince Eugène et de Murat. Les principales armées des ennemis étant en France, ce projet paraît à l'examen, d'une facile exécution, puisqu'avec sa troupe il avait battu ces armées dans les plaines de la Champagne. C'eut été un spectacle singulier que de le voir à Vienne en conquérant, pendant que la capitale de son pays était conquise. Il est douteux cependant que l'évènement eut justifié ses conjectures; c'est-à-dire que les alliés eussent alors reçu *la paix comme une grâce.* Ils n'auraient pas manqué de représenter aux Français, Napoléon comme les ayant abandonnés et poursuivant à tout prix son systême d'invasion et sacrifiant son propre pays. Le nombre des mécontents eut augmenté, celui des traîtres et des personnes compromises était considérable, puisqu'un corps d'armée était déjà mécontent. Tous les risques, dans le projet de Napoléon, étaient couru par l'Empereur d'Autriche, sur lequel les alliés n'osaient trop compter. On ne peut donc que faire des conjectures sur ce qui serait arrivé. Cependant il est probable qu'il eut obtenu un traité plus avantageux que celui de Fontainebleau.

Digitized by Google

§. CXIV. FRÉDÉRIC.

14 Novembre 1816.

« Le grand Frédéric, tacticien par excellence, avait eu le secret de « faire des soldats de véritables machines: il se montra le plus intré- « pide, le plus tenace, le plus froid des hommes. » T. VII. P. 142.

Nous trouvons dans les mémoires du général Rapp un témoignage de l'estime que faisait N. de Frédéric.

« Postdam était intact; la cour avait fui avec tant de précipitation qu'elle n'avait rien enlevé. L'épée du grand Frédéric, sa ceinture, le grand cordon de ses ordres, y étaient encore. Napoléon s'en empare. « Je préfère ces trophées, nous dit-il, « à tous les trésors du Roi de Prusse. Je les enver- « rai à mes vieux soldats des campagnes de Hano- « vre; je les donnerai au gouverneur des invalides « qui les gardera comme un témoignage des victoi- « res de la grande armée et de la vengeance qu'elle « a tirée des désastres de Rosbach. » Frédéric paraît être en effet celui dont Napoléon semble avoir voulu se rapprocher, ou du moins adopter quelques maximes.

On dirait qu'il songeait au grand Frédéric dans le trait suivant.

Digitized by Google

Lorsque Joséphine fit agrandir le parc de la Malmaison, on acheta beaucoup de terrain. Un pavillon occupé par deux dames était désigné, à cause des convenances, pour être acquis. Mais les propriétaires n'en voulurent faire la cession à aucun prix et répondirent à chaque invitation, qu'elles étaient charmées d'avoir l'Empereur pour voisin. On propose un plan, d'après lequel il serait possible d'évincer les deux sœurs et de s'emparer de leur propriété, en leur donnant les dédommagements accordés par la loi et qui dépassaient la valeur du bien. On n'aurait pas exécuté le plan, comme de raison, mais l'acquisition eut été faite et l'objet rempli. Napoléon se refusa à ces moyens, quoiqu'ils conciliassent tous les intérêts et couvrissent son usurpation du motif d'utilité publique; et donnant l'exemple du respect aux propriétés, il fit faire un détour et laissa le pavillon qu'on ne voulait pas lui vendre. Peut-être le moulin de Sans-Souci lui vint-il à l'idée et ne voulut-il pas rester au dessous de son modèle. Frédéric pouvait enfreindre impunément ses lois, il ne le fit pas. Napoléon pouvait accepter le plan du chemin communal qui faisait disparaître le pavillon, colorait son entreprise et remplissait ses vœux: il n'en fit rien. Pendant long-temps il a demandé des nouvelles de ses voisines.

Digitized by Google

L'une des dispositions testamentaires de Napoléon en faveur du duc de Reichstadt son fils, est ainsi conçue.... *Mon réveil-matin; c'est celui de Frédéric. Il est dans la boîte N°. III*.... Il s'en était servi jusqu'à l'instant où ses souffrances l'avertirent qu'il ne lui serait bientôt plus nécessaire.

Ce qui prouve enfin l'estime et la vénération de Napoléon pour Frédéric, c'est un ouvrage sur les campagnes de ce prince, qu'il a dicté et qui s'imprime en ce moment. Nous reviendrons sur Frédéric dans le *résumé*.

§. CXV. ARMÉES PERMANENTES.

14 Novembre 1816.

« L'Empereur avait le projet, à la paix générale, nous a-t-il dit, d'a-« mener chaque puissance à une immense réduction des armées per-« manentes. » T. VII. P. 245.

Il est difficile de concilier ce projet avec celui dont nous rendons compte dans le chapitre suivant. On verra que Napoléon voulait, à la paix, composer son armée de douze cent mille hommes : il est vrai que par la répartition qu'il en fait, ils pouvaient être réduits à deux cent quatre-vingt mille; mais les neuf-cent-vingt mille autres étant assujettis à des réunions hebdomadaires, à des revues périodiques, devenaient disponibles au premier signal. Il aurait

Digitized by Google

bien fallu que les autres puissances adoptassent une pareille méthode, sous-peine d'avoir toujours devant les yeux la crainte d'être envahies. D'ailleurs c'est une marche nécessaire et constamment suivie que l'introduction de la tactique et des armes de son ennemi, quand elles sont reconnues avantageuses. C'est ainsi qu'à l'époque où parurent les armes à feu, l'on se dépêcha d'abandonner l'arc et l'arbalète et de remplacer par des canons la catapulte et le bélier. Chaque puissance, en observant Napoléon, aurait conservé pareillement une armée de paix fort nombreuse, forcée même de la composer plutôt d'après ses besoins que d'après une proportion basée sur sa population. Cette proportion suffisante pour la France, ne l'était point pour les autres, à moins que par un traité secret, elles ne se fussent alliées pour former une masse compacte, à la première occasion.

De long-temps la réduction des armées permanentes ne sera possible; ce qui ne paraissait pas l'être, l'est devenu: c'est une diète Européenne.

O la regardait comme un rêve, une chimère, parce qu'elle ne pouvait avoir lieu tant que les intérêts des princes seraient divisés; mais du moment où ce principe de division a été comprimé ou dominé par un danger commun auquel les sou-

Digitized by Google

verains ne pouvaient échapper, qu'en ajournant leurs querelles pour se réunir en un faisceau, la diète s'est formée et le rêve réalisé. Non seulement la permanence des armées leur est devenue nécessaire, mais encore indispensable, et le seul moyen de salut. Elle ne cessera jamais de l'être, soit qu'ils soient ennemis les uns des autres, soit qu'ils se réunissent contre un ennemi commun qui se trouve partout, et qui n'est dangereux que quand il se montre quelque part.

§. CXVI. CONSCRIPTION.

14 Novembre 1816.

« L'Empereur eût constamment tenu à faire passer toute la nation « par l'épreuve de la conscription. » T. VII. P. 246.

Voici une note dictée par Napoléon et dans laquelle il développe sa pensée.

« Les enrôlements forcés ont toujours été en usage dans les républiques comme dans les monarchies, chez les anciens comme chez les modernes. Les paysans étant esclaves en Russie et en Pologne, on y lève les hommes de la même manière qu'on lève des chevaux dans les autres pays. En Allemagne, chaque village a son Seigneur qui désigne les recrues, sans considérer ni les lois, ni les convenances de ceux-ci. En France, on a toujours pourvu

Digitized by Google

au recrutement de l'armée par la voie du sort; ce qui s'appelait *tirer la milice*, sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; tirer la conscription sous l'Empereur Napoléon. Les classes privilégiées étaient exemptes de tirer à la milice; personne n'était exempt de tirer à la conscription : c'était la milice sans privilége; ce qui la rendait aussi désagréable aux classes privilégiées, que la milice l'était à la masse du peuple. La conscription était le mode le plus juste, le plus doux, le plus avantageux au peuple. Ses lois ont été si perfectionnées sous l'Empire, qu'il n'y a rien à y changer, pas même le nom, de peur que ce ne soit un acheminement pour altérer la chose. Les départements qui, depuis 1814, ont été détachés de la France, ont sollicité et obtenu comme un bienfait, de continuer à être soumis aux lois de la conscription, afin d'éviter l'arbitraire, l'injustice et les vexations des lois Autrichiennes et Prussiennes sur cette matière. Les Provinces Illyriennes, depuis long temps accoutumées au recrutement Autrichien, ne cessaient d'admirer les lois de la conscription française; et depuis qu'elles sont rentrées sous le sceptre de leur ancien souverain, elles ont obtenu qu'elles continuassent à les régir. »

« Pendant les dix premières années de la révo-

Digitized by Google

lution, les armées ont été recrutées par la réquisition qui comprenait tous les citoyens de l'âge de dix huit à vingt cinq ans. Il n'y avait ni tirage, ni remplacement; les lois de la conscription ne désignaient pour le recrutement de l'armée que les jeunes gens qui entraient dans leur vingtième année : ils n'étaient obligés à servir que cinq ans; ce qui avait l'avantage de former un plus grand nombre de soldats qui, dans des moments de crise, se trouvent à portée de défendre le pays : mais cela avait bien des inconvénients. Il serait à propos d'étendre la durée du service à dix ans, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de trente ans, sauf à donner des congés et à renvoyer chez eux, avec l'obligation de rejoindre leurs régiments en temps de guerre, tous ceux qui, âgés de plus de vingt-cinq ans, auraient servi cinq années révolues. C'est de trente à cinquante ans que l'homme est dans toute sa force; c'est donc l'âge le plus favorable pour la guerre. Il faut encourager par tous les moyens les soldats à rester sous les drapeaux; ce que l'on obtiendra en faisant une grande estime des vieux soldats; en les distinguant en trois classes, donnant par exemple cinq sols par jour à la troisième, sept sous à la seconde, dix sols à la première, quinze sols aux caporaux et trente aux sergents.

Digitized by Google

Il y a une grande injustice à ne pas mieux payer un vétéran qu'une recrue. »

« Un million d'âmes fournit tous les ans sept à huit mille conscrits, à peu près un cent trente cinquième de la population : la moitié est nécessaire aux besoins de l'administration, de l'église et des arts. Une levée de trois mille cinq cents hommes par an, en dix ans, donnerait trente mille en tenant compte des morts : quinze mille hommes formeraient l'armée de ligne, quinze mille l'armée de réserve. Sur les quinze mille hommes de l'armée de ligne, on en tiendrait six mille sous les armes pendant douze mois, et cinq mille pendant quinze jours : cela équivaudra à sept mille hommes pour toute l'année, qui seront soustraits à l'agriculture. Les quinze mille hommes de l'armée de réserve ne seraient en rien distraits de leurs travaux, ni éloignés de leurs foyers. »

« Napoléon devait, à la paix, composer son armée de douze cent mille hommes, dont six cent mille de l'armée de ligne, deux cent mille de l'armée de l'intérieur, quatre cent mille de l'armée de réserve. Les six cent mille hommes de l'armée de ligne eussent formé; 1°. quarante régiments d'infanterie de douze bataillons, chacun de neuf cent dix hommes, ayant un escadron d'éclaireurs, de

Digitized by Google

trois cent soixante chevaux de quatre pieds six pouces; une batterie de huit canons servie par deux cent quatre vingts hommes; une compagnie de sapeurs de cent-cinquante hommes; un bataillon d'équipages militaires de trois compagnies, vingt deux voitures et deux cent dix hommes. Total douze mille. 2°. Vingt régiments de cavalerie, de trois mille six cents hommes, savoir: huit de cavalerie légère, six de dragons, six de cuirassiers : chaque régiment de dix escadrons, de trois cent soixante hommes partagés en trois compagnies. 3°. Dix régiments d'artillerie, formant huit bataillons de cinq cents hommes. 4°. Un régiment du génie, de huit bataillons, quatre mille hommes. 5°. Un régiment d'équipages militaires de quatre mille hommes. Total, trois cent mille hommes. »

« L'Empire contenait plus de quarante millions de population, il devait être divisé en quarante arrondissements, chacun d'un million; chaque arrondissement devait être assigné pour recrutement à un régiment d'infanterie. On eut remédié à la crainte de l'esprit de fédéralisme, en ayant soin que les officiers et la moitié des sous-officiers fussent étrangers à l'arrondissement. »

« L'infanterie d'une armée étant représentée par un, la cavalerie sera un quart; l'artillerie, un

Digitized by Google

huitième; les troupes du génie, un quarantième; les équipages militaires, un trentième : ce qui fera treize trentièmes, mais il suffit que la cavalerie soit le cinquième de l'infanterie de l'état, à cause des pays de montagnes. »

« L'armée de l'intérieur, de deux cent mille hommes, eut été composée de deux cents bataillons d'infanterie et de quatre cents compagnies de canonniers destinés, en temps de guerre, à défendre les places fortes et les côtes. Cette armée n'eut eu que les officiers d'existants. Les sous-officiers et soldats n'eussent été réunis que le dimanche au chef-lieu de leur commune. Les quatre cent mille hommes de l'armée de réserve n'eussent existé que sur le papier. Ils eussent seulement été soumis à une revue tous les trois mois, pour certifier leur existence et rectifier les signalements. Ces douze cent mille hommes n'eussent ainsi soustrait à l'agriculture que deux cent quatre vingt mille hommes. (1) »

---

(1) Mém. de Montholon. T. I. p. 226.

Digitized by Google

§. CXVII.

COMBINAISONS AU RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

16 Novembre 1816.

« En trois jours, j'ai vu trois fois les destins de la France échapper « à mes combinaisons. » T. VII. P. 276.

Il est question de la bataille de Waterloo; mais nous devons examiner les combinaisons qui précédèrent celles-là et voir si ce qu'il a fait était ce qu'il devait faire.

Au nombre des fautes dont on charge Napoléon est son inaction après son retour au 20 Mars 1815, c'est-à-dire qu'on lui reproche de n'avoir pas marché à l'ennemi sans délai. Nous répétons ce que nous avons dit; qu'en examinant ces diverses questions, nous partons de la position de fait et toujours du point où il était, sans examiner s'il y devait être. Il s'agit de savoir ce qu'il aurait dû faire. On l'a blamé d'être resté trois mois en ne s'occupant que des dispositions de l'intérieur, ce dont, soit dit en passant, il ne pouvait se dispenser. Mais on a prétendu qu'il pouvait faire marcher de front et ces dispositions et l'attaque des alliés. Voici ce qu'il

Digitized by Google

répond à ce reproche. (1) « La nuit même de son arrivée à Paris, Napoléon délibéra si avec trente cinq à trente six mille hommes, les seules troupes qu'il put réunir dans le Nord, il commencerait les hostilités le premier avril, en marchant sur Bruxelles, et ralliant l'armée Belge sous ses drapeaux. Les armées Anglaise et Prussienne, cantonnées sur les bords du Rhin, étaient faibles et disséminées, sans chefs et sans plans. Le Duc de Wellington était à Vienne et Blucher à Berlin. On pouvait espérer que l'armée française serait à Bruxelles dans les premiers jours d'avril, mais on nourrissait des espérances de paix : la France la voulait, elle aurait blâmé hautement un mouvement offensif prématuré. D'ailleurs, pour réunir ces trente cinq ou trente six mille hommes, il eut fallu livrer à elles-mêmes les vingt-trois places fortes depuis Calais à Philippeville, formant la triple barrière du Nord. Si l'esprit public de cette frontière eut été aussi bon que sur celui d'Alsace, des Vosges, des Ardennes ou des Alpes, cela eût été sans inconvénient. Mais les esprits étant divisés en Flandre, il était impossible d'abandonner les places fortes aux gardes nationales locales. Il fallait un mois pour lever et

(1) Mém. de Montholon. T. II. P. 287.

Digitized by Google

y faire arriver des départements voisins, des bataillons d'élite de garde nationale pour remplacer les troupes de ligne. Enfin le duc d'Angoulème marchait sur Lyon, les Marseillais sur Grenoble. La première nouvelle du commencement des hostilités leur eut donné des chances de succès. Il était essentiel, avant tout, que le pavillon tricolore flottât sur tous les points de l'Empire. »

« Dans le courant de mai, lorsque la France fut ralliée, mais qu'il n'était plus possible de conserver l'espoir de la paix, Napoléon médita sur le plan de campagne qu'il avait à suivre. Il s'en présentait plusieurs. Le premier, de rester sur la défensive, laissant les alliés prendre sur eux tout l'odieux de l'aggression, et s'engager dans nos places fortes, pénétrer sous Paris et Lyon, et là, commencer sur ces deux bases, une guerre vive et décisive. Ce projet avait bien des avantages: 1°. Les alliés ne pouvaient être prêts à entrer en campagne que le 15 juillet, ils n'arriveraient devant Paris et Lyon que le 15 août. Les 1er, 2e. 3e. 4e. 5e. et 6e. corps, les quatre corps de grosse cavalerie et la garde, se concentreraient sous Paris. Ces corps avaient, au 15 juin, cent quarante mille hommes sous les armes: le 15 août, ils en auraient eu deux cent quarante mille. Le 1er. Corps d'obser-

Digitized by Google

vation et le 7°. corps se concentreraient sous Lyon. Ils avaient au 15 juin, vingt cinq mille hommes sous les armes. Ils en auraient, au 15 août, soixante mille. 2°. Les fortifications de Paris et de Lyon seraient terminées au 15 août. 3°. A cette époque, l'on aurait eu le temps de compléter l'organisation et l'armement des forces destinées à la défense de Paris et de Lyon, de porter la garde nationale de Paris à soixante mille hommes. Les bataillons de tirailleurs ayant des officiers de la ligne, seraient d'un bon service; ce qui, joint à six mille canonniers de la ligne, de la marine, de la garde nationale et à quarante mille hommes des dépôts de soixante et dix régiments d'infanterie et de la garde, non habillés, appartenant aux corps de l'armée sous Paris, porterait à plus de cent mille hommes la force destinée à la garde du camp retranché de Paris. A Lyon, la garnison se composerait de quatre mille gardes nationaux, douze mille tirailleurs, deux mille canonniers et sept mille hommes des dépôts des onze régiments d'infanterie de l'armée sous Lyon. Total vingt cinq mille hommes. 4°. Les armées ennemies qui pénétreraient sur Paris par le nord et par l'est, seraient obligées de laisser cent cinquante mille hommes devant les quarante deux places fortes de ces deux frontières. En évaluant à

Digitized by Google

six cent-mille hommes la force de ces armées ennemies, elles seraient réduites à quatre cent cinquante mille hommes à leur arrivée devant Paris. Les armées qui pénétreraient sur Lyon, seraient obligées d'observer les dix places de la frontière du Jura et des Alpes. En supposant la force des alliés sur ce point à cent cinquante mille hommes, il en arriverait à peine cent mille devant Lyon. 5°. Cependant la crise nationale, arrivée à son comble, porterait une grande énergie en Normandie, en Bretagne, en Auvergne, en Berri, etc. De nombreux bataillons arriveraient tous les jours sous Paris. Tout irait en augmentant du côté de la France, en diminuant du côté des alliés. 6°. Deux cent quarante mille hommes dans les mains de Napoléon, manœuvrant sur les deux rives de la Seine et de la Marne, sous la protection du vaste camp retranché de Paris, gardé par plus de cent mille hommes de troupes non mobiles, sortiraient vainqueurs de quatre cent cinquante mille ennemis. Soixante mille hommes commandés par le Maréchal Suchet, manœuvrant sur les deux rives du Rhône et de la Saône, sous la protection de Lyon, gardé par vingt cinq mille hommes non mobiles, viendraient à bout de l'armée ennemie. La cause sainte de la patrie triompherait ! »

Digitized by Google

« Le second plan était de prévenir les alliés, et de commencer les hostilités avant qu'ils pussent être prêts. Or, les alliés ne pouvaient commencer les hostilités que le 15 juillet, il fallait donc entrer en campagne le 15 juin; battre l'armée Anglo-Hollandaise et l'armée Prusso-Saxonne, qui étaient en Belgique, avant que les armées Russe, Autrichienne, Bavaroise, etc., fussent arrivées sur le Rhin. Au 15 juin, on pouvait réunir une armée de cent quarante mille hommes en Flandre, en laissant un rideau sur toutes les frontières et de bonnes garnisons dans toutes les places fortes. 1°. Si l'on battait l'armée Anglaise et Prussienne, la Belgique se souleverait, et son armée recruterait l'armée française: 2°. La défaite de l'armée Anglaise entraînerait la chute du ministère Anglais, qui serait remplacé par l'opposition protectrice de la liberté et de l'indépendance des nations: cette seule circonstance terminerait la guerre. 3°. S'il en était autrement, l'armée victorieuse en Belgique irait rallier le 5ème. corps resté en Alsace, et ces forces réunies se porteraient sur les Vosges contre l'armée Russe et Autrichienne. 4°. Les avantages de ce projet étaient nombreux, il était conforme au génie de la nation, à l'esprit et au principe de cette guerre: il remédiait au terrible

Digitized by Google

inconvénient attaché au premier projet, d'abandonner la Flandre, la Picardie, l'Artois, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné, sans tirer un coup de fusil. Mais, pouvait-on avec une armée de cent quarante mille hommes, battre les deux armées qui couvraient la Belgique, savoir, l'armée Anglo-Hollandaise, cent mille hommes sous les armes; l'armée Prusso-Saxonne, cent vingt mille hommes, c'est-à-dire deux cent vingt mille hommes. L'on ne devait pas évaluer la force de ces armées par le rapport des nombres de deux cent vingt mille à cent quarante mille, parce que les armées alliées étaient composées de troupes plus ou moins bonnes, cantonnées sous le commandement de deux généraux en chef, et formées de nations divisées d'intérêts et de sentiments. ».

« Le mois de mai se passa dans ces méditations. L'insurrection de la Vendée affaiblit de vingt mille hommes l'armée de Flandre et la réduisit à cent vingt mille hommes. Ce fut un évènement bien funeste et qui diminua les chances du succès: mais la guerre de la Vendée pouvait s'étendre. Les succès des alliés, leur marche sur Paris et sur Lyon lui seraient favorables. La Belgique, les quatre départements du Rhin, tendaient les bras, appe-

Digitized by Google

laient à grands cris les français. Napoléon se décide à attaquer le 15 juin les armées Anglaise et Prussienne. S'il échouait dans son plan de les séparer et de les battre isolément, il replierait son armée sous Paris et Lyon, et rentrerait dans l'exécution du premier plan. Sans doute qu'après avoir échoué dans la Belgique, les armées françaises arriveraient affaiblies sous Paris: sans doute, que les alliés qui, si on les attendait, ne commenceraient les hostilités que le 15 juillet, seraient en mesure le 1er. juillet, s'ils étaient provoqués dès le 15 juin: sans doute que leur marche sur Paris serait aussi plus rapide après une victoire, et que l'armée de Flandre, réduite à cent vingt mille hommes, se trouverait inférieure de nonante mille à celles du maréchal Blucher et du duc de Wellington. Mais en 1814, Napoléon avait, avec quarante mille hommes présents sous les armes, fait face partout aux alliés, et souvent battu les deux cent cinquante mille hommes de Schwartzemberg et de Blucher; à la bataille de Montmirail, les corps de Sacken, d'York et de Kleist étaient de quarante mille hommes: ils avaient été attaqués, battus, et jetés au delà de la Marne, par seize mille français, dans le temps que le maréchal Blucher, avec vingt mille hommes, était contenu par le

Digitized by Google

corps de Marmont, de quatre mille hommes, que l'armée de Schwartzemberg de cent mille hommes l'était par les corps de Macdonald, d'Oudinot et de Gérard, formant en tout moins de dix-huit mille hommes. »

« Ni Carthage indignée d'avoir été trompée par Scipion, ni Rome voulant conjurer le danger de Cannes, ni la législature soulevée par le manifeste du duc de Brunswick, ni la Montagne en 1793, n'ont montré plus d'activité et d'énergie que Napoléon dans ces trois mois.... Mais le temps est un élément nécessaire. Quand Archimède se proposait de lever la terre avec un levier et un point d'appui, il demandait du temps ! »

Napoléon oublie dans le parallèle qu'il fait entre les évènements de 1814 et ceux qui pouvaient avoir lieu, dans son dernier plan, que ses soldats n'étaient plus animés du même esprit; que dans la première année il n'y avait pas, comme dans la seconde, une division d'intérêts, des corps constitués autrement et sur lesquels il n'avait plus d'influence.

Digitized by Google

§. CXVIII. ALLOCUTIONS MILITAIRES.

19 Novembre 1816.

« L'Empereur parlant d'éloquence militaire, disait: « quand, au fort de « la bataille, parcourant la ligne, je m'écriais, *soldats, déployez vos « drapeaux, le moment est venu*, il eut fallu voir nos français tré- « pignant de joie. » T. VII. P. 303.

Jadis l'aumônier du régiment faisait une harangue la veille ou le matin du combat, rarement au moment même: cependant cela arrivait quelquefois. C'était plutôt une exhortation religieuse qu'une *allocution militaire*, parce que l'aumônier ne prêchait point d'exemple et ne se battait point.

A l'instant où le régiment d'Auvergne allait se mettre en mouvement pour attaquer Rocoux, l'aumônier fit, suivant l'usage, un discours à la troupe. M. de Choumouraux D'issongaux, lieutenant-colonel, craignant qu'un sermon ne refroidît le soldat, interrompt brusquement l'orateur et s'écrie: « Camarades, monsieur l'abbé veut vous « dire qu'il n'y a pas de salut pour les J. F. En « avant. » Le régiment s'élance, et s'empare du village. Le succès de l'attaque de Rocoux décida la victoire que remportèrent les Français le 11 octobre 1746; et le gain de la bataille fut peut-être

Digitized by Google

dû à la *harangue militaire* du lieutenant-colonel.

§. CXIX. IDÉES MODERNES.

19 Novembre 1816.

« Comment ne l'emporteraient-elles pas, disait Napoléon; observez « bien le train des choses : même en opprimant, aujourd'hui, on se « pervertit! » T. VII. P. 307.

Ce mot est remarquable et par sa justesse et par le rôle qu'a joué celui qui le prononce.

Le séjour des alliés en France est une époque qui datera sous plus d'un rapport. La plupart se sont pervertis, et ont emporté des germes qui se développeront tôt ou tard.

Du reste, il faut être de bonne-foi, que veut l'oppresseur? L'indépendance, mais il la veut exclusive et pour lui seul. C'est la seule différence qui existe entre lui et l'opprimé. Celui-ci veut pareillement cette indépendance, mais sans s'opposer à ce que l'autre en jouisse, ni sans contester son droit. L'un défend son bien, sa propriété, ce qu'il a de plus cher: quoique l'autre en ait un pareil, il attaque, non que sa propre indépendance en soit augmentée, mais pour jouir d'un bien devenu plus rare et qui, par cette circonstance, aura plus de prix. La passion dominante est

Digitized by Google

la cupidité: elle se cache sous une opinion, sous l'esprit de parti. Mais comme elle est insatiable, elle est mobile et change de couleur et de parti d'après l'appât qu'on lui présente. De manière qu'il serait possible que la cupidité, après avoir été une cause de perte, en devint une de salut.

§. CXX. LE DUC D'ENGHIEN.

20 Novembre 1816.

« On se débattra sur les motifs qui me déterminèrent dans la catas-
« trophe du duc d'Enghien..... Napoléon considérait cette affaire
« sous deux rapports très distincts: celui du droit commun ou de la
« justice établie et celui du droit naturel ou des écarts de la violence...
« Si je n'avais pas eu pour moi, contre les torts du coupable, les
« lois du pays, au défaut de condamnation légale, il me serait resté les
« droits de la loi naturelle, ceux de la légitime défense. » T. VII. P. 330.

Le reproche le plus grave qu'on adresse à Napoléon est la condamnation du duc d'Enghien, qualifiée d'assassinat. On a prétendu que cet acte était pire qu'un crime, parce que c'était une faute: ce qui veut dire sans doute un crime inutile ou nuisible pour celui qui le commet, car une faute ne peut être au dessus d'un crime; mais la politique et la morale sont rarement d'accord dans leur langage. Laissons la seconde de côté pour examiner un évènement qu'elle ne pourrait que blâmer et

Digitized by Google

voyons les motifs qu'eut la première et qui tendent à la justifier.

Comme il ne faut ni condamner ni absoudre avec légèreté, j'ai voulu recueillir, sur cet important évènement, tous les renseignements possibles. J'ai consulté le journal inédit dont quelques extraits ont été déjà cités. Voici ce que j'y trouve. Il ne faut pas oublier que l'auteur était au nombre des mécontents et qu'il haïssait Napoléon.

« La terreur revint pour un moment, lorsqu'on apprit que contre le droit des gens, Bonaparte avait violé le terriroire du prince de Bade pour faire enlever le duc d'Enghien, qui vivait paisiblement à Ettenheim. Ce prince, conduit en poste à Paris, où il arriva à neuf heures du soir, fut, le lendemain, fusillé à 4 heures du matin.

« Cet acte odieux fut révoqué en doute. J'entendis le général *** en nier la possibilité ainsi que la vraisemblance: mais la publication du jugement qu'on hurlait dans les rues, dissipa toute incertitude.

« On prétend que les ambassadeurs des puissances étrangères, apprenant l'arrivée du jeune prince, ont demandé sa grâce. Bonaparte, qui avait prévu cette intercession, répondit qu'il n'était plus temps.

« Le peu d'intervalle entre l'arrivée du prince et sa mort, son exécution précipitée qui eut lieu

Digitized by Google

pendant la nuit, ont fait croire avec beaucoup de probabilité que la mort précédât le jugement. Voici une anecdote qui prouvera le contraire et mon impartialité.

« M. de Colbert, de la famille du ministre qui a rendu ce nom célèbre, est colonel d'un régiment. A onze heures du soir, une ordonnance du général Murat alla chercher cet officier, avec ordre de se rendre sur le champ; heureusement le jeune homme était au bal. Son valet de chambre répondit qu'il ne rentrerait que le lendemain matin et qu'il lui dirait de passer chez le gouverneur; *il ne sera plus temps*, répondit-on. Ce hasard garantit M. de Colbert d'une alternative également cruelle. La nécessité de signer la mort du duc, ou la disgrâce qui aurait résulté de son refus. M. de Colbert doit aimer les bals.

« Charles Villers, auteur de *l'influence de la réformation de Luther*, a connu le duc d'Enghien; il a assuré l'un de mes amis, que ce prince était enthousiaste de Bonaparte: qu'il lui avait entendu dire souvent que, sans le respect et les égards qu'il devait à sa famille, il se serait rendu près du Général-Consul et lui aurait demandé du service, tant il était amoureux de sa gloire. Il faut convenir que Bonaparte choisit bien mal ses vic-

Digitized by Google

times. Cet acte de sa vie inspire la terreur, donne l'éveil à toutes les inquiétudes et fait courir les bruits les plus alarmants. On prétend qu'on fusille dans les fossés de Vincennes et que plusieurs personnages disparaissent de cette manière. On contait hier cette disparution, à table devant moi, dans une société assez nombreuse. Après ce récit, une dame, regardant son mari, lui dit: *Cela nous explique ce que nous avons entendu la nuit dernière.* Cette réflexion excita la curiosité; pressée de questions, elle raconta qu'éveillés l'un et l'autre, vers les deux ou trois heures du matin, ils se livraient à des inquiétudes vagues; mais qu'actuellement ils en connaissaient la cause; ils demeuraient à St. Mandé près Vincennes.

« Parmi les personnages qu'on prétendait fusillés, on nomma M. de La Rochefoucauld et l'abbé d'Eymar: mais je les vis tous les deux le surlende main. C'était la meilleure réfutation du mensonge. J'eus de l'humeur de la maladresse qu'on mettait à faire tuer des hommes qui continuaient de vivre.

« Lucien, disgracié pour son mariage, blâme hautement l'assassinat du duc d'Enghien : il a dit, en parlant de son frère, *la conduite de cet homme sera telle que les membres de sa famille ne trouveront pas une pierre pour reposer leur tête*

Digitized by Google

« Il paraît un *ordre du jour* du gouverneur de Paris, qui invite les bons citoyens à ne pas croire aux bruits que répand la malveillance. Cette justification est impolitique et maladroite : un gouvernement doit se mettre au dessus des caquets et des chansons.

« Quelques jours après la mort du prince, Bonaparte se montre au spectacle. Les bras restent immobiles. C'est une leçon muette, mais expressive. Elle rappelle ce beau mot de M. de Beauvais : *Si les peuples n'ont pas le droit de parler, ils ont le droit de se taire et leur silence est la leçon des Rois.*

« Il arrive de tous les côtés des adresses dans lesquelles on demande l'hérédité dans la famille Bonaparte, le changement de gouvernement, sous prétexte d'une plus grande garantie. Je ne doute point que le consul ne se laisse faire *une douce violence* et ne troque son titre contre celui de Roi ou même d'Empereur, quoiqu'il ne puisse acquérir une plus grande autorité. Mais il est des mots magiques et parmi les modernes, celui de consul n'est pas du nombre. »

On voit l'effet que produisit l'évènement dont nous nous occupons. L'humeur que l'historien éprouve, en voyant détruire les bruits calomnieux qu'on répandait, est plaisante. L'aveu qu'il en fait prouve sa véracité.

Digitized by Google

M. Savary, duc de Rovigo, a publié, sur la mort du duc d'Enghien, quelques détails qui en ont provoqué d'autres. Nous allons en rendre compte.

Voici d'abord l'exposé des faits réduits à leur plus simple expression.

M. Savary était colonel, lorsque le duc d'Enghien fut enlevé d'Ettenheim pour être conduit à Paris.

M. Savary commandait en Normandie. Il arrive lui-même dans la capitale, deux jours avant le Prince.

Le premier consul l'envoie à Murat, commandant de Paris, pour prendre ses ordres. En entrant chez Murat, il aperçoit T. qui en sort. C'est sur cette visite du ministre des relations-extérieures au gouverneur de Paris que s'appuie tout le nouveau systême, ainsi qu'on va le voir.

Murat donne ordre au duc de Rovigo de faire marcher sur Vincennes un escadron de gendarmerie.

Le duc arrive que déjà le conseil de guerre avait commencé la funeste séance et que le prince subissait son interrogatoire.

On demande à M. Savary un piquet pour exécuter la condamnation. Il le fournit et pendant qu'elle se consomme, il reste sur l'esplanade, ne prend aucune part à l'exécution, et ne participe à la catastrophe qu'en obéissant, comme il le devait,

Digitized by Google

aux ordres militaires qui lui étaient donnés par ses chefs: c'est-à-dire, en fournissant, conformément à ces ordres, les troupes nécessaires, soit pour protéger le conseil, soit pour l'exécution de la sentence qu'il avait rendue.

Il parait que M. Savary était accusé par l'opinion publique, non d'avoir pris part au jugement, mais d'en avoir pris une très active à l'exécution. On prétendait qu'il avait fait poser sur la poitrine du Prince une lanterne (1), enlever sa montre, etc. Il se justifie en indiquant l'heure à laquelle eut lieu le supplice. C'était le 21 mars à 6 heures, au lever du soleil. On y voyait assez pour exécuter la condamnation.

En rentrant dans Paris, M. de Rovigo rencontre M. Réal en costume de conseiller d'état, qui allait à Vincennes pour *interroger* le duc d'Enghien, d'après l'ordre qu'il en aurait reçu du premier consul. M. de Rovigo raconte au commissaire ce qui s'était passé. M. Réal éprouve la plus grande surprise et revient sur ses pas, ne pouvant plus remplir la mission dont il était chargé. Le colonel Savary se rend à la Malmaison, fait son rapport au Ier Consul qui témoigne un extrême étonnement et s'é-

(1) Le drapeau blanc (n°. du 31 octobre 1823) prétend, malgré la défense du Duc de Rovigo, dans son accusation, que le supplice eut lieu à quatre heures et demie et non à six heures, etc.

Digitized by Google

crie: « ah! malheureux Talleyrand, que m'as-tu fait » faire ! »

Ainsi, d'après cette nouvelle version, il paraîtrait que T. serait allé trouver Murat pour lui dire confidentiellement de précipiter le jugement et la condamnation du Prince, parce que Bonaparte le désirait et que, plus on mettrait de promptitude à consommer cette affaire, plus on entrerait dans ses vues.

M. de T. dans cette hypothèse, aurait agi de son chef: la mission de Réal le prouverait. Le consul envoyait ce dernier pour tâcher d'obtenir du Prince, dans son interrogatoire, des renseignements très importants. C'est donc au premier, c'est-à-dire, à M. de T. que doit être attribuée la mort du duc d'Enghien.

Comme M. de T. *n'a jamais agi* que dans son intérêt, il faut chercher quel intérêt le faisait agir dans cette circonstance.

1°. Craignait-il les renseignements que pouvait donner le prince et conspirait-il déjà pour trahir celui qui lui confiait le porte-feuille des affaires étrangères? On pourrait repousser cette idée par l'opinion qu'avait de lui la famille Royale. Mais cette opinion n'était pas changée dix ans après, lorsque M. de T. abandonne Napoléon pour cette famille. Il est vrai qu'alors le prince de Bénévent ne jouissait plus de la faveur de l'Empereur, qu'il

Digitized by Google

le craignait et qu'il le croyait capable de le sacrifier. Son intérêt n'était donc plus en 1814, ce qu'il était en 1804. Cette réflexion n'éclaircit rien, je le sais, et conserve tous nos doutes, mais il fallait la faire. Quant aux renseignements, les réponses laconiques, nobles et fières du duc d'Enghien prouvent qu'il était incapable de compromettre personne et que, si les craintes de T. étaient fondées par rapport au rôle qu'il jouait, elles ne l'étaient pas, d'après le caractère du Prince.

2°. T. qui avait de l'empire sur le premier consul; T. *enfoncé* dans la révolution, calculant qu'il ne pouvait être plus qu'il n'était, de quelque nature que fut le gouvernement de France; craignait-il que le consul ne voulût jouer le rôle de Monck, et dans cette supposition, n'agit-il pas pour rendre tout retour impossible, en faisant commettre à Bonaparte un crime odieux? Mais il devait avoir attentivement étudié le premier consul et savoir que celui-ci ne voulait ni cession ni partage dans l'autorité suprême. Ce motif ne peut donc guère être admis.

3°. T. voulut-il que Bonaparte donnât un gage au parti révolutionnaire, et se mît ainsi dans l'impossibilité de reculer? Mais à la même époque le premier consul manœuvrait pour se faire Empe-

Digitized by Google

reur; M. de T. ne pouvait l'ignorer. Aucun gage ne pouvait tenir contre ce fait et le parti révolutionnaire ne devait voir dans le premier magistrat prenant la couronne impériale qu'un tyran ambitieux qui, brisant les instruments dont il s'était servi pour arriver au pouvoir, voulait détruire la liberté dont le maintien et la défense lui étaient confiés.

4°. Eut-il seulement l'intention de lui faire commettre un crime pour lui attirer la haine générale ? Un ministre qui n'est point à l'abri des reproches souhaite que le maître qu'il sert n'en soit point exempt: autrement il n'y aurait point pour lui de sécurité. Il croit l'acquérir par la complicité. Ce sont de ces calculs que faits la politique, dont le principe est de toujours sacrifier tout ce qui peut l'empêcher d'arriver à son but.

Mais dans toutes ces hypothèses, il faut en admettre une nécessairement, c'est que M. de T. était donc bien certain de n'être point démenti. Cette observation deviendra tout à l'heure une objection sérieuse que, sans doute, M. de T. fera valoir s'il répond, comme on prétend qu'il ne peut s'en dispenser. On se perd, comme on voit, dans une mer de conjectures.

Maintenant examinons l'objection dont nous avons parlé. Comment supposer, dit-on, qu'avec

Digitized by Google

un maître aussi absolu, M. de T. aurait pu prendre sur lui de faire hâter le jugement du prince ? s'il l'avait fait sans l'autorisation secrète du Ier. consul, comment celui-ci ne le punit-il point avec sévérité? comment lui laissa-t-il ses dignités? comment lui en donna-t-il de plus grandes, lorsqu'il prit, peu de temps après, la couronne impériale? Comment, lorsqu'il eut un trône, le plaça-t-il auprès ?

A ces questions on répond d'abord en convenant, qu'avant d'agir, M. de T. avait tâché de prouver au consul que la mort du prince était nécessaire; qu'il l'avait ébranlé et que le voyant indécis, il avait frappé le coup; qu'en suite il mit tous ses soins, il employa toutes les ressources de son esprit (et l'on sait qu'elles sont inépuisables) à démontrer que c'était un de ces actes indispensables que la politique exige au mépris de la morale dont elle se débarrasse le plus souvent qu'elle peut. Dans cette hypothèse il aurait convaincu Napoléon. Ce qui la rend vraisemblable, c'est que le consul ne connaissait ce qui se passait dans les cours de l'Europe, ni l'esprit de ces cours, ni l'opinion qu'on y avait de lui, que par l'intermédiaire de son ministre, par les rapports que lui faisait ce dernier, et ce ministre était M. de T.

En supposant que le premier consul désirât la

Digitized by Google

mort du duc d'Enghien, la mission de M. Réal prouve jusqu'à l'évidence qu'il ne la voulait pas aussi prématurée, qu'il ne la voulait, je suppose, que le samedi, au lieu du jeudi : et dans de pareilles circonstances, qui ne sent l'inestimable prix de tout délai ?

Il serait donc de la dernière importance de constater cette mission de M. Réal. Comme il vit sur les bords du fleuve saint-Laurent, on peut espérer quelques renseignements plus positifs qu'une simple assertion.

En la supposant bien constatée, cette mission, ceux qui n'abandonnent jamais leur idée et qui vous y ramènent toujours impitoyablement sans répondre aux objections, aux faits qui la détruisent, diront peut-être que, prévoyant le blâme qu'il allait encourir, Napoléon se servit de ce moyen pour se justifier.

S'il avait prévu de si loin, il ne serait point allé se livrer à des ennemis dont il ne pouvait méconnaître *la foi punique*, et jamais il n'aurait connu le climat de Sainte-Hélène.

La notice de M. le duc de Rovigo a donné lieu à deux lettres, l'une de M. de Maynerit et l'autre de M. Laporte-Lalanne. Il résulte de toutes les deux que M. le duc se *serait trompé* en affirmant

Digitized by Google

que le malheureux prince fut exécuté au jour, et *nous* aurait trompé, en se trompant lui-même. Dans la lettre de M. Laporte-Lalanne, qui paraît s'exprimer avec peu de facilité, il semblerait que M. de Rovigo prit à l'exécution une part bien plus active qu'il ne l'avoue dans son récit. M. Laporte-Lalanne l'attribue à l'envie de se débarrasser bien vîte d'une commission plus que désagréable.

Ces deux lettres, qui donnent un démenti sur quelques faits à M. le duc, ont été suivies de la publication des pièces du procès que M. le duc prétendait être perdues.

De ces pièces il résulte que le procès, scandaleusement inique pour la forme et pour le fond (ce qui est rare), a commencé à *minuit*, fini à deux heures de *la nuit*, et qu'à quatre heures de *la nuit*, le Prince n'existait plus; enfin qu'il a été exécuté par les *gendarmes d'élite* sous les ordres de M. le duc. Ce qu'on n'ose écrire sans frissonner, c'est que la fosse était faite la veille !

Ce qu'on n'a point dit, ce qui paraît certain, c'est que M. Réal devait ramener le Prince à la Malmaison, dans une supposition faite sur les renseignements donnés, et qu'ainsi il y avait beaucoup de chances pour la conservation de ce héros.

Honte aux bourreaux qui ne laissèrent pas la

Digitized by Google

possibilité d'un repentir, d'un regret, d'une réparation et hâtèrent la consommation d'une iniquité révoltante !

Dire simplement qu'on rencontre M. de T. chez le gouverneur de Paris, et partir de cette circonstance pour laisser entendre que c'est le principal acteur qui se cache derrière la toile, et se place toujours sous les yeux du lecteur, comme un fantôme, c'est faire une accusation téméraire. Je ne voudrais être dans cette affaire ni M. T. ni M. R.

Mais pour condamner M. T. il faut plus qu'un *regard* de M. R. l'on en conviendra facilement.

Actuellement c'est la part de Napoléon qu'il est difficile de faire dans un procès où chacun serait disposé à *renier sa part.*

Que lui a-t-on dit pour lui faire enlever le Prince? Quelles pièces a-t-on mises sous ses yeux? Quels faits a-t-on allégués? Quel ordre positif a-t-il donné? A-t-on dépassé cet ordre? S'est-on simplement conformé à ses intentions? etc. Quelle série de questions ne peut et ne *doit-on* pas faire pour être juste! et qui peut répondre à ces questions?

L'ordre d'amener le prince à la Malmaison ne prouve-t-il pas ou le repentir, ou l'intention de donner à la victime la facilité ou la possibilité de se sauver? Qui niera toutes les chances favorables

Digitized by Google

pour elle, dans cette entrevue? Car je n'imagine pas qu'on prétende que le premier consul le faisait venir chez lui pour le sacrifier.

L'auteur du mémorial prétend qu'envers les étrangers, Napoléon, dans cette affaire, « s'attachait presque exclusivement au droit naturel et « à la haute politique. On voyait, ajoute-t-il, qu'il « eut souffert de s'abaisser avec eux à trop faire « valoir les droits de la justice ordinaire. C'eut « été paraître se justifier. J'ai vu, dans cette occa« sion, l'homme privé se débattant avec l'homme « public, et les sentiments naturels de son cœur « aux prises avec ceux de sa fierté et de la dignité « de sa position. »

Il me semble que la dignité serait bien plus compromise par un assassinat, que par l'explication qui en changerait la nature et le justifierait. En politique, il n'est point au dessous de la dignité de faire valoir les droits de la justice ordinaire: autrement ce ne serait qu'un brigandage continuel: seulement on est obligé de faire soi-même l'application de ces droits, et d'être juge dans sa propre cause. Mais l'éternelle raison est toujours pour absoudre ou condamner.

Digitized by Google

RESUMÉ. — 1823.

Terminons ces observations par un coup d'œil rapide sur l'ouvrage qui leur a donné lieu et le sujet de cet ouvrage. Une division naturelle s'offre à nous et nous n'avons plus qu'à la suivre. Elle nous présente Napoléon, son histoire et son historien. C'est entrer dans les vues de ce dernier que de nous occuper plus particulièrement de celui pour lequel il a fait tant de sacrifices.

1°. NAPOLÉON.

L'examen de Napoléon est un sujet difficile à traiter (1). Les Républicains le haïssent cordialement; les Royalistes purs l'estiment fort, mais n'en conviennent pas: les constitutionnels sont indignés contre lui; les modérés ne l'aiment ni ne l'estiment. Ceux-ci veulent que vous n'en disiez rien: les premiers, que vous n'en disiez que du mal; les seconds, que vous ne parliez que de ce

(1) Et pour preuve, je dirai que j'avais mis d'abord l'examen *du règne* de Napoléon: un de mes amis m'a arrêté, en me criant, plaisantez-vous? le *règne* de Napoléon! Est-ce qu'il a régné cet homme-là? Je n'ai point parlé des Bonapartistes purs dans l'énumération, il n'est pas besoin d'en dire les raisons.

Digitized by Google

qui peut déplaire aux autres; et les troisièmes, que de ce qui peut contrarier ces derniers.

Incedo per ignes suppositos cineri doloso.

L'entreprise est donc téméraire. Mais il est toujours permis de rechercher de bonne foi la vérité. Tâcher de la découvrir ou de mettre sur la voie est le but que nous nous proposons, tout en avouant franchement qu'il nous paraît impossible de la dire sur Napoléon, sans *mécontenter* (c'est le mot propre) beaucoup de monde; tant il est difficile d'être juste... particulièrement envers lui. Car, et faisons, une fois pour toutes, cette remarque qui se présentera souvent, plus il mérite d'éloges, plus les reproches qu'il s'est attirés deviennent graves. Ici la louange a cela de particulier qu'elle semble augmenter le blâme et le rendre plus grave, au lieu de servir à le balancer, au lieu d'entrer en compensation, comme il arrive ordinairement, et comme l'équité le prescrit. L'histoire n'a peut-être pas offert un personnage, sur lequel on puisse tenir un langage aussi singulier; ce qui ne veut pas dire un personnage aussi célèbre ou aussi admirable. Il s'agit maintenant de justifier ce langage: je ne veux faire ni un panégyrique ni une satire.

Digitized by Google

Il faut faire deux parts dans l'examen de Napoléon ; celle des circonstances qui ne dépendirent point de lui ; celle des hommes qui l'entourèrent ; de cette distribution, si elle pouvait être faite avec une précision rigoureuse, résulterait nécessairement ce qui lui appartient en propre, sans une objection d'une grande force. C'est de savoir s'il lui a été possible de diminuer l'influence des circonstances qu'il n'a pu diriger ou dominer, et de se mettre entièrement à l'abri de celle des hommes de son choix. Cette dernière question paraît hors de doute. Mais cependant avec de la bonne foi, l'on conviendra qu'il ne faut pas exiger au delà de ce que peut faire la nature humaine. Le chef d'un grand état, qui a besoin de tout le monde et qui est arrivé à la tête de cet état, par la destruction d'un gouvernement *qui ne gouvernait pas*, étant obligé d'en former un autre, et promptement, se voir forcé de donner d'abord sa confiance sans savoir si elle est méritée, ni si elle sera justifiée. Ceux qui le tromperont, sont ceux-là même qui tâcheront de lui plaire le plus, de le flatter avec adresse. (1) L'habitude qui forme des liens si dif-

(1) Une des tournures les plus remarquables qu'ait employée l'adulation, est celle dont fit usage le préfet d'Arras. Lorsque Napo-

Digitized by Google

ficiles à rompre, s'établira graduellement: l'empire de l'influence naîtra bientôt et ce chef en subire le joug sans le ressentir, sans se douter qu'il y est soumis, et croyant même que c'est de lui qu'on doit recevoir toute espèce de joug.

La mémoire de Napoléon sera peut-être un jour, comme celle de Machiavel, fort peu connue, fort mal jugée en général. Dans les ouvrages de ce dernier, les amis de la liberté prétendent trouver des armes victorieuses pour conquérir ou conserver cette liberté et les partisans du pouvoir pour y parvenir ou le rendre plus solide et plus absolu. Le principe de l'Italien est de ne se proposer un but qu'après l'avoir bien médité, et, si on l'entreprend, de *tout sacrifier* pour y atteindre. Quand on veut tracer une allée droite pour aller d'un point à l'autre, on examine le terrain pour savoir si l'on

---

léon passa par cette ville, il fut harangué par cet administrateur qui commença ainsi son discours : « *Dieu créa Bonaparte et se reposa.* Les artisciens rirent aux dépens de l'orateur et l'un deux fit un quatrain dont le sens était, en conservant religieusement les termes dont s'était servi le préfet, que pour se *reposer plus à l'aise, Dieu n'eut d'autre moyen que de créer la chaise*, jouant ainsi sur le nom de leur préfet. Pour donner une fête à Napoléon, il rassembla les conscrits, leur fit attacher une lanterne entre les épaules et les distribua dans le parc. Bonaparte fut sans doute étonné de voir *manœuvrer* une illumination. Mais que dut-il penser des hommes?

Digitized by Google

ne sera pas obligé de le niveler; si l'on n'aura pas à regretter de beaux arbres qu'il faudra nécessairement mettre à bas, ou des fabriques à détruire, et des précipices à combler. Une fois le parti pris, l'architècte ne se laisserait arrêter par aucune considération et fera disparaître de la route, les plus beaux chênes quelque admirable qu'en soit la végétation. Machiavel est cet architecte; triompher de tout obstacle qui vous empêche d'arriver au but, tel est son principe.

Dans la vie de Napoléon, les despotes trouveront d'utiles leçons, des moyens d'assurer le succès de leur tyrannie, de satisfaire leurs passions, d'accomplir leur capricieuse volonté: mais, ayant soin de déguiser la source dans laquelle ils prendront ces moyens, ils proscriront la mémoire de Napoléon et pourront paraître meilleurs, ou différents; ils n'existeront cependant que par lui: ils seront une création *Napoléonière*.

Napoléon, enfant de la liberté, passera peut-être un jour pour un enfant ingrat, pour un parricide. Par une fatalité déplorable, il a donné à ceux qui occuperont le même rang que lui, tous les moyens de la détruire: ceux-là même à qui il met en main le pouvoir absolu pourront impunément maudire sa mémoire, prenant en secret de son expérience

Digitized by Google

et de ses leçons ce qui peut consolider leur puissance, sans lui en faire hommage et cachant soigneusement la source, ils le montreront sans cesse au doigt, en citant des exemples contraires puisés pareillement dans ses leçons et son expérience.

Disons un mot de ses projets dont l'énumération se trouve à diverses reprises dans le mémorial. A moins de manquer totalement de bonne foi, l'on n'en contestera point la grandeur. On avouera sans peine qu'ils étaient ou devaient paraître gigantesques; on conviendra même de leur possibilité; ce qui les tire de la nombreuse classe des projets insensés, enfants d'une imagination en délire, ou de la folie. Tout projet, pour être sage, doit réunir les conditions suivantes: 1°. Son utilité: 2°. La possibilité de son exécution: 3°. La préparation des moyens propres à rendre cette exécution facile. Ce qui frappe dans l'exécution des projets retracés par l'auteur du mémorial, c'est leur apparente impossibilité, mais elle disparaît, à la réflexion, parce qu'on voit une liaison telle entre ce qui était fait ou commencé, et ce qui restait à faire, à achever, à perfectionner, que l'un devient aussi possible que l'autre et qu'on applique l'axiome déjà cité: *ab actu ad posse valet consecutio.* De tous ces projets, arrêtons-nous un

Digitized by Google

moment sur un seul: celui de la translation du sacré collége.

Transporter le trône pontifical au milieu de Paris, ainsi que le sacré collége était, bien certainement dans l'opinion, une des plus audacieuses entreprises, parce qu'elle intéressait *le monde chrétien.* Mais si l'on passe en revue les principales puissances de l'Europe, on verra que le plus grand nombre devait considérer cette entreprise en elle-même avec assez d'indifférence. L'Angleterre n'aurait pas pris la défense du pape, ni la Prusse, ni la Suède: et la Russie n'aurait pas choisi ce moment pour faire cesser le schisme qui la sépare de l'Église Romaine. Cette translation ne touchait en rien au dogme, elle blessait les convenances, elle détruisait le pouvoir temporel des papes, elle l'attaquait comme prince dans ce monde. Mais la force se joue et de ces convenances et de ce pouvoir temporel. Les Luthériens, les Calvinistes, tout ce qui n'est pas catholique, en un mot, eut vu cette révolution avec plus de plaisir que de peine. Les honneurs, les richesses, les dignités eussent accablé les Cardinaux et leur souverain: jamais chaînes n'eussent été mieux dorées; jamais servitude n'eut été plus douce et n'eut mieux ressemblé à la liberté... que dis-je, au pouvoir, à la souveraineté même.

Digitized by Google

L'utilité de ce projet était réelle, en tant qu'il soit utile d'augmenter l'éclat et la grandeur d'une capitale; elle était incontestable quant au luxe, quant à la consommation, quant à l'afluence, au mouvement, à la multiplicité des rapports, à tout ce qui peut agrandir la distance qui séparait la première ville du monde des autres capitales.

Il est possible (il est même vraisemblable) que les autres souverains eussent eu le bon esprit de voir, sans envie, une pareille magnificence, comme présageant plutôt une décadence qu'une force durable ou qu'une existence vigoureuse et se souciant peu de s'en procurer une pareille.

Ces réflexions sont applicables à la jonction de Paris à Versailles. Il y eut un temps où l'on ne soupçonnait pas que le louvre, les termes, la rue Mouffetard et Montmartre seraient un jour compris dans la même enceinte. On pourrait toujours en reculer les bornes: mais serait-il avantageux de le faire? C'est une question d'économie politique, dans laquelle les avis sont partagés: et ceux qui regardent les vastes capitales comme un gouffre où la prospérité des provinces vient s'engloutir; qui pensent qu'il est dangereux de faire dépendre d'une seule ville le salut de l'Empire, de manière que pour être maître de l'un, il suffit de s'empa-

Digitized by Google

rer de l'autre; ceux-là, disons-nous, n'applaudiront point au projet qu'avait Napoléon.

Tous ces vastes projets étaient possibles: supposons-les utiles et cherchons-en le résultat. Consistait-il dans le règne des lois et dans cette liberté modérée par elles qui doivent être l'objet des désirs de la grande société comme des individus dont elle est composée? Alors ils méritaient le suffrage des hommes. Mais n'auraient-ils au contraire donné qu'un pouvoir plus absolu, une puissance plus illimitée, à leur auteur, à celui qui les avait conçus et exécutés? Dans ce cas, il faudrait connaître l'usage qu'il en aurait fait, et même en le supposant sans reproche, il n'évitera pas celui qu'on lui ferait de ne s'être pas mis lui et ses descendants dans l'heureuse impossibilité, de faire un mauvais usage de ce pouvoir: ce qui ne pouvait arriver que par des institutions; le mérite de les donner et de se mettre dans cette louable impossibilité, vaut mieux dans les princes législateurs et pour leurs peuples, que le mérite qu'ils auraient à ne pas user de cette puissance absolue.

Le projet de translation du sacré collége et du St. Père, de Rome à Paris, a fait croire ou tout au moins dire que Napoléon avait l'envie de se

Digitized by Google

faire pape. C'est l'opinion d'un homme d'un grand mérite, mais qui, ayant peut-être le droit de haïr personnellement Bonaparte, en use sans réserve, ni générosité, et suit, lorsqu'il en parle, l'impulsion de sa haine sans l'éclairer. Napoléon dit un jour devant lui qu'il n'y avait que trois souverains en Europe qui jouissent véritablement du pouvoir, parce qu'en même temps qu'ils étaient chefs de l'état, ils l'étaient de la religion, et que le respect et la soumission de leurs peuples étaient sans bornes, à cause de cette circonstance. Il nomma le Grand Turc, le Czar et le Roi d'Angleterre. On aurait pu lui répondre, quant aux deux premiers, que la réunion des deux pouvoirs n'avait pas empêché ceux qui les possédaient, d'être, l'un à la disposition de ses janissaires et l'autre de sa garde; et tous les deux victimes *malgré* ce respect. Pierre II et Paul Ier. Selim et Mustapha en sont des exemples récents. Une respectueuse strangulation fut le terme de leur puissance.

Le respect qu'inspirait le dernier Roi d'Angleterre tenait autant à la vénération qu'on avait pour ses vertus privées qu'à son rang, ou qu'à la religion de son peuple, peut-être même à l'heureuse position dans laquelle le met la constitution de son pays qui ne lui permet que de faire le bien.

Digitized by Google

Car faisons observer combien l'exemple est mal choisi, pour un amateur de pouvoir absolu, qui, avec la constitution britannique se verrait arrêté à chaque instant dans ses tentatives contre la vie ou la liberté du moindre de ses sujets. Ce que veut un tyran c'est de pouvoir disposer impunément de l'un et de l'autre, et l'Angleterre est le pays *de l'Europe* où on le peut le moins.

En supposant que la réunion des deux pouvoirs en constituât un sans bornes, (ce qui est douteux à une époque où les religions paraissaient perdre de leur empire) désirer cette réunion, n'entraîne pas l'intention de la réaliser. Napoléon craignait le ridicule, et n'osait braver l'opinion. On en voit plus d'une preuve dans le mémorial. Voulant donner la croix de la légion à Talma, il fit un essai sur Crescentini et lui donna celle de la couronne de fer ou de la réunion. Mais les clameurs et les plaisanteries qu'occasionna cet essai le forcèrent de renoncer à son projet, et Talma resta avec son beau talent et les suffrages du public qui contribuèrent sans doute à le consuler. Si Napoléon s'arrêta au bruit qu'on fit à l'occasion de l'artiste Italien, comment supposer qu'il eut eu l'insolente audace d'ajouter la tiare à la couronne?

Digitized by Google

Le pape Napoléon ! aurait-il pu résister à une pareille dénomination ?

Nous avons dit (§. CXIV.) que Napoléon paraissait s'être proposé le Grand Frédéric pour modèle et notre opinion est fondée 1°. Sur les rapports qui existent entre tous les deux: 2°. Sur l'estime que l'un avait pour l'autre, et l'étude que le premier faisait du second, enfin sur les témoignages non équivoques qu'il a laissés de sa vénération pour Frédéric.

Notre intention n'est pas de comparer ensemble ces deux guerriers. Les parallèles de ce genre sont toujours vicieux, manquent de justesse, décèlent des prétentions, parce que l'on ne peut en couvrir les défauts qu'aux dépens de la vérité qu'on sacrifie à l'amour-propre.

C'est dans le rapprochement des principes, des goûts, des faits pris dans la vie de Frédéric, entre les principes, les goûts, les actions de Napoléon que nous allons trouver les rapports sur lesquels nous fondons notre opinion.

Avant de monter sur le trône, Frédéric occupé de l'étude des belles-lettres et particulièrement de la littérature Française, fit une réfutation du *Prince* de Machiavel. « C'était, dit à cette occa-
« sion un des biographes du Roi de Prusse, c'était

Digitized by Google

« sans doute un beau spectacle que de voir l'hé-
« ritier d'un trône plaider la cause des peuples
« contre le citoyen d'une république enseignant
« la tyrannie; mais il ne serait pas aisé de décider
« jusqu'à quel point Frédéric se montra sincère.
« Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt qu'il fut Roi
« (1740), il voulut arrêter la publication de son
« livre; mais déjà il n'en était plus temps. »

Le regret que témoigna Frédéric ne prouve pas qu'il n'eut pas été sincère. Tous les jours on se repent d'une action dans laquelle on fut de bonne foi: la position de Frédéric était changée. Son père avait pensé sérieusement à le priver de la couronne. D'ailleurs rien que le sentiment des convenances pouvait inspirer des regrets à un prince qui, en écrivant et publiant ses écrits, se rendait justiciable du moindre grimaud de la république des lettres: celui-ci ayant, comme membre de cette république, le droit de critiquer toute production littéraire. Enfin l'antithèse entre l'héritier du trône plaidant la cause du peuple contre un citoyen plaidant celle des Rois, est plus spirituelle que juste. Ceux qui ont lu attentivement le *Prince* de Machiavel, c'est-à-dire, médité cet ouvrage, en conviendront. Cependant comme l'opinion qui fait du *Prince* un instru-

Digitized by Google

ment de despotisme, est assez généralement reçue quoique susceptible d'être contestée, il faut l'admettre et supposer que Frédéric se repentit d'avoir réfuté l'auteur qui semblait lui indiquer les moyens de jouir de l'autorité la plus absolue.

On pourrait croire que cette particularité de Frédéric écrivant contre la tyrannie est étrangère à Napoléon; mais on oublierait alors que ce dernier fut pendant trente ans, l'ennemi du pouvoir souverain et l'on ne peut douter de la sincérité de celui-là.

Dès que Frédéric est sur le trône, il consacre tous ses moments à l'administration, à la politique, à l'art de gouverner, à la guerre. Les beaux-arts, les lettres qu'il pouvait croire cultiver avec succès comme auteur et comme prince, sont laissés de côté ainsi que toutes les occupations frivoles auxquelles succèdent subitement et sans intermédiaire le travail, l'exercice et la revue des troupes, la politique, les projets ambitieux, tout ce qui paraissait enfin le plus contraire aux inclinations de Frédéric. Les finances et l'armée fixèrent d'abord plus particulièrement son attention. Son père, le plus riche des Souverains, lui avait donné par son exemple des leçons *d'économie* qu'il n'était pas possible de perfectionner. Il avait

Digitized by Google

vendu en 1713, tous les effets et tous les meubles de luxe de son palais; déclaré vacantes les grandes charges de l'état, afin de n'en pas payer les émoluments, et congédié tous les employés dont les fonctions n'étaient pas reconnues d'une stricte nécessité. Il n'avait rien laissé à vendre à Frédéric II, mais en revanche un trésor plein, et la plus belle armée de l'Europe, soumise à la discipline la plus sévère. Ce goût aurait pu faire croire que Frédéric-Guillaume était conquérant et guerrier, mais sa passion dominante, après l'avarice, était le goût des manœuvres et des évolutions militaires. Il donna particulièrement des soins à sa garde. Pour en faire partie, il fallait avoir six pieds. Il les faisait enrôler à tout prix : c'était sa seule *dépense de luxe.* Comme les hommes les plus grands ne sont pas toujours les plus braves ni les plus propres à endurer les fatiques, Frédéric II commença par réformer le *régiment des géants;* c'est ainsi qu'on appelait la garde de son père. Monté sur le trône, son premier soin fut de s'occuper de l'armée et des finances ou du *Budget;* car quoique ce mot ne fut point encore inventé ni la science connue, Frédéric la possédait et sentait qu'il fallait mettre en rapport les projets et les moyens d'exécution,

Digitized by Google

la recette et la dépense, enfin prévoir, prévenir et préparer. Quand il vit que l'état prospère de ses finances le lui permettait, il porta son armée de soixante à quatre vingt mille hommes, chercha, même parmi les étrangers, les officiers renommés pour leurs talents militaires et les attira près de lui. Cette conduite fit présumer que Frédéric aimerait la guerre et les conquêtes et bientôt il justifia ce soupçon.

Nous avons rappelé les circonstances de la vie de Frédéric, antérieures à son arrivée au pouvoir, pour faire mieux sentir la métamorphose qui s'opéra dans ce prince. Elle devait d'autant plus surprendre qu'en montant sur le trône il quittait ce château de Rhinsberg qu'on avait surnommé *le séjour des muses*, parce qu'il y passait sa vie au milieu des hommes qui avaient de la célébrité dans les arts et dans les lettres.

On ne retrouve point les mêmes antécédents dans la vie de Napoléon; il n'avait point de couronne en perspective et lorsque l'ambition du pouvoir se fit sentir chez lui, son pays était gouverné démocratiquement et conséquemment il ne pouvait prétendre qu'à cette espèce de pouvoir qu'on peut obtenir dans les républiques où, n'étant que le premier parmi des égaux, on voit dans chacun d'eux

Digitized by Google

un rival: pouvoir nécessairement borné et pour la conservation duquel l'ambition doit manœuvrer avec une adresse fatigante et faire souvent des concessions coûteuses. Mais la France, fertile en intrigants de toute espèce, n'était république que de nom. Sous des dénominations populaires, la tyrannie se multipliait, s'étendait, se retrouvait partout. On commençait à se lasser, à sentir qu'il valait mieux être à cent lieues d'un homme chargé de l'autorité, d'un tyran, si l'on veut, que de l'avoir à cent pas de soi, dans son *égal* qui, au nom de la liberté, pouvait vous priver, sans forme ni procès, de celle dont vous jouissiez. Ce fut dans ces circonstances que Napoléon parvint au pouvoir. Il fallut l'augmenter ce pouvoir, objet tant envié, ou plutôt en reconstituer un autre plus véritablement digne de ce nom et détruire toute concurrence. Ce fut l'affaire d'un mot dans un pays où l'empire des mots exerce une influence irrésistible. Au moyen d'une nouvelle dénomination, le pouvoir en un instant changea de nature et de mains et ses dépositaires disparurent comme la poussière balayée par le vent.

Revêtu de la puissance républicaine, Napoléon fit tous ses efforts pour la métamorphoser en puissance souveraine, isolé qu'il était des chefs des

Digitized by Google

autres états qui avaient sur leur front une couronne impériale ou royale, il voulut les réunir toutes deux sur le sien qui n'était couvert que de lauriers.

Comme Frédéric, il commença par s'occuper de budget et d'armée; double pivot sans lequel il n'est point de règne en ce monde. Il remit de l'ordre dans les finances; raviva les sources épuisées ou détournées par des mains infidèles; remplit les coffres de l'état; fit payer les troupes; eut des soldats avec de l'argent et des conquêtes avec ses soldats.

A peine Roi, Frédéric fait une petite expédition militaire contre le prince évêque de Liège et l'oblige à lui payer une forte contribution pour des droits qu'il prétendait avoir sur les faubourgs de sa ville, dont les titres perdus rentraient dans le domaine du plus fort. L'Empereur étant mort la même année (20 octobre 1740) après avoir fait garantir son immense héritage par les principales puissances de l'Europe, laissa une succession que toutes convoitèrent, parce qu'elle appartenait à une femme jeune, sans expérience, et qu'on ne soupçonnait pas devoir être une héroïne. Le père de Frédéric avait signé l'acte de garantie, ce qui n'empêcha pas son fils de donner aux autres sou-

Digitized by Google

verains-garants le signal et l'exemple d'une guerre de spoliation. Faisant marcher de pair le projet et l'exécution, il publie un manifeste dans lequel il réclame la Silésie, et fait en même temps envahir cette province par son armée. Dans ce manifeste, il dit assez franchement qu'il use du droit du plus fort, puisqu'au lieu d'en faire valoir un sur le pays dont il s'emparait, il annonce qu'il a une armée qui s'ennuie de ne rien faire, des fonds qui dorment depuis long-temps et quelque envie d'acquérir de la gloire. Les Autrichiens étonnés se réunissent à la hâte: Frédéric les rencontre à Molwitz (10 avril 1741) leur *fait livrer* bataille et la gagne. Arrêtons-nous un moment pour considérer ce Roi guerrier dont on ne peut contester les talents militaires. Il était agresseur, et comme tel, devait être plutôt téméraire que timide. Sa cavalerie éprouve d'abord un échec; il disparaît pendant que son infanterie remportait la victoire. Il ne se montre que sur les instances du général Schwerin qui lui fit de vives réprésentations et ranima son courage. Il n'en manqua plus depuis cette époque. L'année suivante (1742) il vainquit le prince de Lorraine à Craslau. Comme les Prussiens ne s'étaient point battus isolément jusqu'alors, ces deux victoires surprirent les souverains

Digitized by Google

jaloux de l'Autriche, qui tous se coalisèrent, pour anéantir cette puissance et s'allièrent à Frédéric. Marie-Thérèse effrayée du danger, étant hors d'état de résister et *devinant* Frédéric, essaye de le désarmer en lui cédant la Silésie. Le prince accepte, et voyant qu'on lui offrait d'avance tout ce qu'il pouvait espérer de plus avantageux à l'issue de la guerre, abandonne ses alliés, se joue des engagements qu'il a contractés avec eux et signe la paix à Breslau. (Juin 1742.)

Le début de Napoléon comme consul n'est pas moins heureux et, (légitimité à part dont il n'est pas question dans ces rapprochements), il se montre d'une manière plus loyale. D'abord il n'attaquait point, mais *continuait* une guerre *défensive*, et commençait ses opérations au moment où nos troupes chassées de l'Italie, rentraient en France suivies des autro-russes qui menaçaient nos provinces méridionales d'une invasion prochaine et dont le succès paraissait assuré. C'est dans ces circonstances critiques que Napoléon passe les Alpes et remporte à Marengo une victoire qui lui rendit l'Italie; fit reconnaître le vainqueur d'Arcole et de Lodi, et dans laquelle il paya de sa personne. Les résultats de cette bataille sont, ainsi que les chances diverses qu'elle offrit,

Digitized by Google

décrits avec exactitude dans le passage suivant:
« Le 16 juin (1800), Bonaparte fait passer la
« Bormida à ses troupes et livre bataille dans les
« plaines d'Alexandrie, à Marengo: journée à ja-
« mais mémorable par sa durée, par les incidents,
« par les changements de fortune et surtout par
« ses incroyables résultats! Tour à tour balancées
« entre l'avantage, le doute et la défaite, les deux
« armées virent enfin la victoire se fixer sur les
« drapeaux français et leur assurer l'Italie. Désaix
« trouva dans ce jour une mort glorieuse et pré-
« maturée. Le lendemain de cette journée célè-
« bre qui, pour première condition d'un armis-
« tice, les rendit maîtres de onze forteresses de l'I-
« talie septentrionale jusqu'à la Chiesa, de Lu-
« ques, de la Toscane, du Duché d'Urbain, les
« Français virent défiler devant eux les troupes
« Autrichiennes qui regagnaient l'Adige. » (1).

Comme la bataille de Molwitz, celle de Marengo fut d'abord douteuse, ou plutôt les ennemis eurent, au commencement, un avantage marqué. Mais au lieu de perdre l'espoir et d'abandonner la partie comme Frédéric qui, par cette fuite,

(1) Histoire des sièges et précis historique de la guerre, etc. in 4°. Magimel 1806. P. 77.

Digitized by Google

devint réellement étranger à l'évènement glorieux pour ses troupes, Napoléon rallia les siennes, fit de nouvelles combinaisons, inspirées sur le champ de bataille, et demeura vainqueur.

C'est à cette première action de Frédéric qu'il fait allusion, lorsqu'il dit dans le *mémorial* (P. 241. T. VII.) « Combien les hommes par fois dif-
« fèrent de ce qu'ils annoncent! Savent-ils bien
« toujours eux-mêmes ce qu'ils sont ? En voilà
« un qui au début prend la fuite devant sa pro-
« pre victoire, et qui, tout le reste de sa car-
« rière, se montre bien certainement le plus in-
« trépide, le plus tenace, le plus froid des hom-
« mes! »

On voit que le début du héros du 18ème. siècle, se compose de deux actions injustes, un acte de pusillanimité, deux victoires (à la première desquelles il ne contribue point), enfin un manque de foi. Ce sont la contribution forcée qu'il mit sur le prince de Liège; l'invasion de la Silésie, les batailles de Molwitz et de Czaslau, et le traité de Breslau dans lequel il abandonne ses alliés. De brillantes victoires, des lois, des institutions sages, une administration florissante, un gouvernement sévère, mais juste, ont couvert ces fautes et, sans les faire oublier, parce que l'histoire doit tenir registre de tout, les ont rachetées.

Digitized by Google

Quoiqu'à l'écart depuis le traité de Breslau, et ne paraissant point s'occuper du champ de bataille, Frédéric ne le perdait point de vue, et il observait ce qui s'y passait tout en rétablissant l'académie de Berlin et composait, autant pour donner le change que par goût, de mauvais vers Français, car il avait, pour la langue Allemande, un souverain mépris et ne justifiait point par la manière dont il écrivait dans la nôtre, (1) la préférence qu'il donnait à celle-ci. Marie-Thérèse qui s'était débarrassée de Frédéric, par l'abandon de la Silésie, ayant attiré dans son parti la Russie, la Saxe et l'Angleterre, obtenait des succès contre la Bavière et la France, et rétablissait assez rapidement ses affaires, pour ne plus dissimuler le dépit qu'elle conservait contre le Roi de Prusse et le projet de reprendre ce qu'elle avait été for-

(1) Voyez dans les *Souvenirs d'un citoyen*, par Formey, plusieurs billets que lui écrivit Frédéric, et que leur ortographe et leurs germanismes rendent très plaisants. Si tout autre que Formey les eut fait imprimer, on pourrait soupçonner de la malice et de la perfidie. Mais il est toujours et partout sincère admirateur de Frédéric : d'ailleurs sa *bonhomie* est trop connue pour qu'on puisse conserver le moindre doute. Ces billets prouvent que Voltaire n'en imposait pas, lorsqu'il disait avec plus de vérité que de politesse que le Roi le *chargeait de blanchir son linge sale.*

Digitized by Google

cée de lui céder. Mais Frédéric n'était pas homme à se laisser prévenir et quoique la manière dont il avait traité ses alliés au traité de Breslau, dût lui faire craindre de n'en plus trouver quand il en aurait besoin, il calcula que l'intérêt passait avant tout et celui de la France étant d'avoir ce Prince dans son parti, elle conclut une alliance avec lui, par l'entremise de Voltaire. Frédéric qui sans doute adoptait tacitement la tactique Anglaise, ne se déclara de nouveau contre Marie-Thérèse qu'en marchant sur Prague à la tête de soixante-mille hommes. Il prit cette ville et douze mille Autrichiens. Peu de temps après cet exploit, mourut Charles de Bavière, le plus redoutable des ennemis de l'impératrice, à cause de ses droits sur les possessions du père de cette princesse, et son successeur qui n'avait pas la même ambition fit la paix avec Marie-Thérèse. Elle détacha bientôt de la coalition plusieurs autres princes Allemands, et Frédéric se vit presque réduit à ses propres forces, car la France ne lui était d'aucun secours. Il avait contre lui l'Autriche, la Russie, la Saxe et l'Angleterre. La Russie paraissait vouloir qu'il redevint électeur de Brandebourg, mais Frédéric n'était pas d'humeur à laisser prendre sa couronne. Il étudie avec soin le terrain sur lequel il

Digitized by Google

voulait combattre, prend position et attend l'ennemi. C'est là qu'il gagna (le 4 juin 1745) la bataille de Hohenfriedberg, dans laquelle les Autrichiens furent complètement défaits. « Ce fut, dit « un connaisseur (Guibert) une de ces batailles « de grand-maître, où le génie fait tout plier de- « vant lui, qui sont gagnées dès le début et pres- « que sans contestation, parce qu'il ne reste pas « à l'ennemi déconcerté la possibilité de rétablir le « désordre. »

C'est après cette bataille qu'il écrivit à Louis XV ce mot si connu : « je viens d'acquitter la « lettre de change que votre majesté a tirée sur « moi à Fontenoy. »

Malgré cette victoire ses ennemis étaient si nombreux, que Frédéric ne put faire entrer ses troupes en quartiers d'hiver. Au milieu de cette saison il est surpris par le prince de Lorraine à la tête de cinquante mille hommes. Frédéric n'en avait que vingt-cinq mille et ne pouvait effectuer de retraite. Obligé de se battre, il examine la position de l'ennemi, dispose sa troupe, fond sur lui et remporte une victoire signalée près du village de Soor. Il montra, dans cette affaire, un sang-froid, une habileté et des talents qui le firent regarder comme le premier capitaine de cette époque.

Digitized by Google

A peine est-il de retour à Berlin qu'il apprend, au milieu des fêtes, que le prince de Lorraine va se mettre en route avec une nouvelle armée pour le surprendre dans sa capitale. Rassembler ses troupes, enlever un corps de Saxons, s'emparer des magasins ennemis, entrer dans Dresde, y dicter des lois, telle est la marche de Frédéric. l'Europe étonnée de tant de succès lui demande la paix : il énonce les conditions auxquelles il l'accepte et déclare qu'il *périra plutôt avec son armée que d'en rien relâcher et que si Marie-Thérèse ne les accepte pas sur le champ, il haussera ses prétentions.* La paix fut signée à Dresde le 25 décembre 1745 et dura dix années.

Il serait facile de trouver dans la carrière de Napoléon, des situations analogues, des ennemis plus nombreux encore et vaincus en aussi peu de temps que ceux de Frédéric; des campagnes aussi glorieuses, etc. Il est inutile de les rappeler, puisqu'on n'a que l'embarras du choix et qu'elles ne sont point effacées du souvenir des hommes. D'ailleurs c'est ce que l'on conteste le moins que les talents militaires. Parlons de quelques autres circonstances.

« Au milieu des camps, dit l'un des biogra-

Digitized by Google

phes du Roi de Prusse, Frédéric ne cessait pas de gouverner son Royaume et dans le même temps on l'avait vu commander ses armées et diriger sa politique. Le jour même où il donnait à ses généraux les instructions et les ordres les plus importants, il avait reçu les ministres, les ambassadeurs, rédigé ses ordonnances, expédié ses dépêches avec une clarté, une concision et une énergie inconnues dans la diplomatie moderne. »

Ici la ressemblance est si parfaite qu'en substituant le nom de Napoléon à celui de Frédéric, il n'y a pas un mot à retrancher. Que le premier voulût en agissant ainsi imiter le second, peu importe, mais il *voulut* bien certainement gouverner son empire du champ de bataille où il se trouvait. Peut-être fut-ce même porté quelquefois jusqu'à l'affectation : peut-être céda-t-il à la petite satisfaction qu'il éprouvait de dater un décret de la capitale d'un pays conquis. (1)

---

(1) Tel est celui sur l'organisation des théâtres, daté de Moscou et que les désastres qui suivirent ont tant fait remarquer. Ce fut un hasard malheureux qui fit arriver dans cette capitale, le projet envoyé par le ministre de l'intérieur et rédigé de manière à ce que Napoléon n'eut plus qu'à le signer : ce qu'il fit. Le rapprochement entre l'objet de ce décret et la catastrophe est plus singulier que juste, puisque Napoléon ne pouvait prévoir ce qui arriverait. Mais on ne juge pas autrement.

Digitized by Google

Voyons ce que fit Frédéric pendant les dix années de paix qui suivirent le traité de Dresde.

« Ce fut dans cet heureux intervalle que Frédéric travailla avec tant de zèle à la prospérité de ses états. Des manufactures s'établirent et le souverain les aida par des encouragements de toute espèce. Il fit construire à Berlin plusieurs édifices publics et cette capitale devint une des plus belles villes de l'Europe. Il exécuta de concert avec son chancelier Cocceji, (1) l'idée d'un code uniforme pour tous les pays de sa domination. Cette entreprise reçut les applaudissements universels, parce que c'était la première de ce genre dans l'Europe moderne. Frédéric avait exposé lui-même son plan dans une dissertation sur les raisons de rétablir ou d'abroger les lois, mais n'étant point content de cet essai, ce prince, sur la fin de son règne, chargea le chancelier Cramer d'en proposer un autre. Tous les jurisconsultes et les philosophes furent invités à lui communiquer leurs idées en législation. Ce nouveau code, qui régit aujour-

(1) Samuel de Cocceji, grand Chancelier des états prussiens, dirigea Frédéric dans le projet de réformer la justice en Prusse. Son code a été traduit en français sous le titre de *Code Frédéric*, par M. de Campagne, 1751.

Digitized by Google

d'hui les états Prussiens, ne fut publié qu'après la mort de Frédéric. M. Abriel, étant ministre de la justice, le fit traduire en Français. Le Roi de Prusse n'avait pas plus été satisfait de ce travail que de l'autre. Les réformes exagérées qu'il fit en 1781 excitèrent beaucoup de réclamations. »

Les constructions faites par Napoléon et le code auquel on a donné son nom, continuent les rapports; avec cette circonstance que ces travaux immenses eurent lieu pendant la guerre. Pour le code, il consulta les plus habiles jurisconsultes et tint à ce sujet de nombreuses conférences.

Un article important dans lequel Frédéric n'a point eu de rival, c'est l'administration de la justice. Il exigea rigoureusement l'exécution des lois, n'en exempta personne et se garda bien de tolérer ce que Napoléon appelait des *Empereurs au petit pied.* (V. §. CX.) Rappelons quelques situations communes à tous les deux.

« Les occupations de Frédéric ne lui firent point perdre de vue la politique de ses voisins. Il exerça tous les jours ses troupes dont il augmenta le nombre. Il créa l'art de manœuvrer devant l'ennemi, de le déborder, de le tourner, de l'accabler, en dirigeant sur un seul point ses plus grands efforts. »

Digitized by Google

Le système de la politique européenne change jusques dans ses bases. La France mécontente des traités que Frédéric avait conclus sans son aveu, s'allie à l'Autriche, la Russie intervient et le Roi de Prusse est menacé par toutes les puissances continentales. Sans déclaration de guerre, il commence par envahir la Saxe, parce qu'il avait appris confidentiellement les projets qu'on formait contre lui. La cour de Dresde réclame auprès de tous les souverains et le Conseil Aulique de Vienne *déclare Frédéric perturbateur de la paix publique.* (1) La diète rendit ensuite un décret par lequel elle mettait ce prince au ban de l'Empire et quatre armées se présentent pour faire exécuter cette mesure. Frédéric tantôt battu, tantôt et plus souvent victorieux, leur échappe, mais il aurait succombé si la discorde ne s'était pas mise dans ses alliés qui bientôt n'agirent plus de concert. C'est dans cette guerre de sept ans qu'il mit le comble à sa gloire militaire, rendant à ses

(1) Le congrès de Vienne mit Napoléon hors du droit des gens. Les quatre armées envoyées contre Frédéric ne formaient pas le quart de l'inondation Russe, Suédoise, Anglaise et Germanique de 1814 et 1815. Les coalisés s'entendirent, se tinrent unis et la discorde ne favorisa point Bonaparte, comme elle avait favorisé Frédéric; mais elle fut remplacée par la trahison.

Digitized by Google

ennemis la victoire tellement coûteuse, lorsqu'il était forcé de la leur abandonner, qu'une défaite eut été préférable pour eux. Le général Soltikoff en annonçant à l'impératrice Élizabeth le gain de la bataille de Kunnersdorff, disait à cette princesse: *encore une victoire semblable et je serai seul pour en porter la nouvelle à pied avec un bâton à la main.*

Dans cette lutte, Frédéric eut pour allié l'Angleterre, mais elle se contentait de lui fournir des subsides, assez pour qu'avec de l'habileté il ne fût pas la proie de ses ennemis, pas assez pour qu'il en triomphât, et même elle finit par ne plus le payer. Heureusement pour ce Roi, Élizabeth mourut; son successeur qui ne fit que passer sur le trône, n'hérita point de sa haine contre Frédéric, ni Catherine qui refusa de se joindre à ses ennemis. La paix se fit. Quoique aux abois et sans ressources si la guerre eut continué, Frédéric ne voulut rien céder et pour la troisième fois Marie-Thérèse le reconnut souverain de la Silésie. La seule concession qu'il fit, ce fut la promesse de son suffrage à l'Archiduc Joseph, pour la couronne impériale.

Dans le commencement de cette guerre, Frédéric ne fut pas secondé par son frère le Prince

Digitized by Google

Royal qui commit des fautes graves. Le Roi lui dit: « Votre mauvaise conduite a fort délabré mes « affaires. Ce sont moins les ennemis que vos me- « sures mal prises qui me font tout ce tort. « Il ne me reste qu'à me porter à la dernière ex- « trémité. Je ne me plains point de votre cœur, « mais bien de votre incapacité et de votre peu de « jugement. »

Napoléon eut un beau-frère à qui il put tenir ce langage et même reprocher de la trahison.

Pendant cette guerre de sept ans si glorieuse pour Frédéric, son Royaume avait beaucoup souffert. On ne peut, (dit ce Roi dans *l'histoire de son temps*) se représenter sa situation que sous l'image d'un homme criblé de blessures et près de succomber. Une anarchie complète avait bouleversé tout l'ordre de la police et du gouvernement. La désolation était générale. Dix-sept batailles avaient fait périr la fleur des officiers et des soldats. L'ordre avait disparu. »

« C'est alors que, contre la coutume des con- « quérants, il renonça franchement à la guerre et « mit tous ses soins à en éviter jusqu'aux moin- « dres prétextes.... Rien ne put le distraire de ses « travaux de restauration.

Nous n'assurons pas que si Napoléon fut sorti

Digitized by Google

victorieux de la campagne de 1814, il eut, comme Frédéric, *dérogé à la coutume des conquérants et renoncé franchement à la guerre.* Il l'a prétendu depuis, mais en le supposant sincère, aurait-il résisté à la tentation, lorsqu'il se serait vu en état de recommencer avec avantage? La Prusse était épuisée par la guerre à un tel point que malgré le génie et l'activité de Frédéric, malgré les sacrifices qu'il fit, il a fallu une longue paix pour rendre la prospérité à ses états. La France, inépuisable dans ses ressources, pouvait, en peu de temps, réparer ses pertes et fournir bientôt des moyens puissants à l'ambition d'un chef.

Terminons ces rapprochements par quelques traits que nous empruntons toujours à l'un des biographes de Frédéric; (1) laissant au lecteur le soin de reconnaître l'anologie quand elle s'y trouve, ou les différences, et de juger auquel elles sont favorables.

« Frédéric ne put rester indifférent aux occa-
« sions d'accroître sa puissance. On lui a attribué
« l'idée du partage de la Pologne.... Il eut la con-
« trée nommée aujourd'hui la Prusse occidentale.

---

(1) M. Michaud, membre de l'Académie française.

Digitized by Google

« Il avait commis lui-même sur ce territoire beau-
« coup d'exaction, et un grand nombre d'habitants
« en *avaient été arrachés par ses ordres* pour
« venir peupler ses états héréditaires. (1) Familia-
« risé avec les moyens du despotisme, ce Prince
« se livra quelquefois à des vexations odieuses. Il
« viola les priviléges de Dantzick, et il commit en-
« vers les habitants de cette ville libre, des exac-
« tions révoltantes. Il *altéra les monnaies, em-*
« *pêcha ses sujets de disposer de leurs biens,*
« et nuisit à leur industrie par des monopoles qui
« ne furent profitables qu'au fisc ou à des intri-
« gants étrangers.

« Frédéric s'éloigna toujours du commerce des
» femmes (2). Ses ennemis ont expliqué cette bizar-
« rerie d'une manière qui le rapproche, à cet
« égard, de quelques hommes fameux de l'anti-

---

(1) Charlemagne en avait fait autant. Napoléon n'imita ni l'un ni l'autre.

(2) Sans s'interdire ce commerce, Napoléon savait se soustraire à l'influence des femmes dans le maniement des affaires. Il exigeait de ses généraux qu'ils se missent à l'abri de cette influence. Souvent il se moque, dans le mémorial, de celle que Mad. Viscomti exerçait sur Berthier, et de l'empire de la maréchale S.... sur son mari. Il prétendait qu'en laissant prendre cet empire, *on n'est plus ni soi, ni sa femme.*

Digitized by Google

« quité. Il s'en est à peine défendu. On sait qu'il « avait dans tous ses palais des statues d'Anti- « noüs, et qu'il aimait beaucoup qu'on le compa- « rât à l'Empereur Adrien.

« Ennemi déclaré de la révélation et de la théo- « logie, il paraît cependant avoir varié dans ses « opinions sur la divinité; mais pour la morale « pratique, il n'eut *d'autre guide* que ses pen- « chants et son intétêt: il se montra fort tolérant « envers tous les cultes.

« On l'a souvent accusé d'ingratitude, et l'on ne « peut dissimuler qu'il n'ait mérité ce reproche « par l'oubli dans lequel il laissa tous ceux qui lui « avaient rendu des services..... (1)

« Les allemands l'ont nommé *Frédéric l'uni-* « *que*.... »

Nous n'avons point fait ces rapprochements pour justifier Napoléon dans les reproches qu'on croit être en droit de lui faire. Ce serait une logi-

---

(1) Napoléon mérite le reproche, contraire; parce qu'il récompensa trop magnifiquement les services qu'on lui avait rendus et ne mit aucune proportion entre ces services et le prix dont il les paya. Richesses, honneurs, rangs, tout fut accordé et souvent à la fois. Entre les deux excès, je sais bien quel est celui qu'on préfère à l'autre, mais il n'en est pas moins vrai que la conduite de Napoléon n'est pas exempte de blâme.

Digitized by Google

que fort singulière que celle qui ferait conclure qu'une de ses actions blâmable en elle-même cesse de l'être, du moment où il aurait agi comme Frédéric. Mais nous demanderons sur quoi reposent la justice et le jugement des hommes si, pour les mêmes actions, Frédéric seul mérite des louanges, et Napoléon des reproches?

L'invasion de la Silésie sans droit ni motif, la spoliation du Prince-évêque de Liège, la prise de Prague avant la déclaration de guerre; la conquête de la Saxe; les exactions commises à Dantzick ne sont pas des excuses pour les exploits analogues qu'offrirait la vie de Napoléon, et de plus, il n'a point *altéré les monnaies*, disposé arbitrairement des propriétés, nui à l'industrie par des monopoles, enfin oublié ceux qui lui rendirent des services personnels.

Il ne faut pas conclure de ces remarques que Frédéric et Napoléon doivent, suivant nous, être mis sur la même ligne. Quelques rapports de caractère, de position, d'opinion, ne suffisent point pour cela. Nous avons eu l'intention de faire sentir ces rapports, de réclamer contre la bizarrerie de ceux qui condamneraient dans l'un, une action qu'ils trouveraient dans l'autre digne d'éloges, quoiqu'il y eut entre les deux une parfaite analo-

Digitized by Google

gie de motif, de cause, d'objet, d'intention et de principes; enfin de montrer l'estime que Napoléon faisait de Frédéric. (1)

Passons maintenant en revue quelques circonstances sur lesquelles on n'est pas d'accord. La principale est d'avoir préféré le titre d'empereur à celui de consul: ambition qui fut généralement blâmée.

C'était une grande entreprise que celle de faire une couronne impériale d'une toge consulaire. Il décuplait le poids du fardeau qu'il avait à porter. C'étaient bien le même peuple, le même gouvernement, la même armée, et tout cela changeait avec le titre du chef de l'état et changeait par les rapports qui n'étaient plus les mêmes entre les premiers et le second. Il éloignait de lui, en agandissant la distance qui le séparait des premiers échelons de la société. Encore mettait-il dans le milieu de cette distance, un rempart

(1) On lit dans l'ouvrage du docteur O'meara, T. II, Page 17, le passage suivant en date du 30 avril 1817: « Napoléon s'est occupé depuis quelques jours à dicter et écrire des observations sur les ouvrages du grand Frédéric. Il m'a dit que lorsque son manuscrit serait terminé, il formerait probablement plusieurs volumes, et qu'il ne consisterait qu'en observations et réflexions militaires, avec autant de détails qu'il en fallait pour expliquer les opérations qu'il a commentées. » Cet ouvrage s'imprime en ce moment.

Digitized by Google

qui le dérobait à l'œil: c'étaient les grands officiers et les dignitaires qu'il créait. Comme consul, il n'avait pas eu de modèle: il était *lui*, sans exemple dans les siècles passés. Comme Empereur, il se mettait dans le nombre des ambitieux qui avaient visé au trône avec plus ou moins de succès. Seulement il pouvait être plus heureux que la plupart et le fut en effet. Mais aussi sa chute en devait être plus terrible, s'il ne pouvoit s'en garantir.

La pourpre et le manteau impérial le séparèrent donc par un grand intervalle de ses compagnons d'armes. Mais ceux-ci, dans leur souvenir, voyaient toujours le lieutenant d'artillerie, le chef de bataillon, le général qu'ils avaient connu. Lorsqu'au retour de ses brillantes campagnes d'Italie, il se montra (pour ne pas effaroucher le Directoire) sous le modeste costume de membre de l'institut, il parut véritablement grand. Il eut l'adresse, ainsi que nous l'avons fait voir (§. XLVII), de laisser à l'imagination le soin de l'embellir, parce qu'il savait que rien n'est si riche que l'imagination. Quelque magnifique qu'eut été le vainqueur de Wurmser, il serait resté toujours au dessous d'elle. Dans ce genre, on gagne toujours à la laisser faire.

Bien des gens croyent donc que sa puissance eut

Digitized by Google

été plus grande encore qu'elle ne le fut, s'il n'avait pas voulu s'asseoir sur un trône; si, restant le premier magistrat, le chef de l'état, sous le titre de consul, il n'eut point ébloui par le faste impérial. Son petit chapeau, son frac gris, son habit de chasseur, par l'effet qu'ils produisaient toujours et par leur contraste entre les riches dorures et les plumets qui leur servaient de cadre, semblent motiver cette opinion. Cependant que de motifs impérieux, que de séductions irrésistibles semblent l'excuser! Les manufactures qu'il fallait encourager et qui veulent le luxe et le faste sont au nombre des premiers: quant aux secondes, le cœur humain, les affections de famille; les dettes contractées par la reconnaissance; l'obligation de récompenser ses compagnons d'armes, leur donnent, à ces séductions, un empire dont on ne peut guère triompher. Pour les vaincre, il fallait une *impassibilité* qui l'eut empêché d'arriver au but qu'il se proposait et ne pouvait se concilier avec l'activité nécessaire pour atteindre ce but.

Par cette métamorphose, il s'aliéna beaucoup de monde et se fit des ennemis qui tâchèrent de flétrir ses lauriers. Que pouvait-il attendre d'eux, puisque ceux dont il s'entourait et qu'il croyait ses amis, tenaient le même langage?

Digitized by Google

En effet, d'après le mémorial, la plupart des membres du conseil d'état lui faisaient une très mauvaise réputation; presque tous ceux qui l'approchaient donnaient sur lui des renseignements peu favorables et l'admiration du petit nombre passait ou pour une flatterie ou pour une mystification. D'ailleurs l'expression en était souvent accompagnée de quelques réticences qui en auraient détruit l'effet, si l'on avait cru cette admiration sincère. Tous semblaient s'accorder sur un point: c'est qu'il imprimait à tous une terreur qui les humiliait ou les mettait mal à l'aise. Le plus grand nombre tremblait devant lui. On peut en assigner plusieurs causes: la première est dans son *personnel* et par ce mot il faut entendre ce qu'on ne séparait point de sa *personne*, sa gloire militaire, sa puissance, son génie; la seconde est dans sa manière de travailler: la matière que vous aviez étudiée et que vous deviez savoir mieux que lui, il la savait aussi bien que vous, la considérait sous un point de vue autre que celui dont vous l'aviez envisagée, et la rapportant à ses projets que vous ignoriez, la discutait sous des rapports inattendus: circonstances qui toutes lui donnaient un avantage réel auquel ajoutait encore l'illusion. Son véritable tort était de n'avoir ni le talent de vous

Digitized by Google

mettre à l'aise, ni le ton convenable pour rapprocher les distances, vous placer à son niveau ou descendre au vôtre, étant bien certain que vous ne le prendriez pas au mot. Mais avec les projets vastes, gigantesques qu'il avait, il ne pouvait guère s'occuper de si petites circonstances. On a prétendu qu'il méprisait les hommes. Les compagnons de son exil l'ont sans doute forcé de modifier cette opinion, et l'on doit avouer qu'il a été autorisé à la croire fondée, en apprenant que plusieurs de ceux qu'il avait comblé de bienfaits outrageaient sa mémoire.

Malgré ces formes sèches ou sévères, malgré cette froideur imposante, on pouvait, si l'on en avait le courage, lui faire entendre la vérité sans courir aucun risque. Le général Rapp en rapporte plusieurs exemples. En voici un qui n'est pas connu et qui prouve même que Napoléon aurait été susceptible de recevoir d'utiles leçons. Lorsque M. Fouché, voulant faire la paix à lui tout seul, envoya pour cet objet M. Ouvrard et M. Hennecar à Londres, on rendit compte à Bonaparte de toute l'intrigue, et beaucoup de lettres lui furent adressées à ce sujet. (1) Il crut que le principal acteur était

(1) C'est à l'occasion de cette intrigue que Fouché perdit le ministère de la police et fut envoyé à Rome.

Digitized by Google

M. de T.... ; mais qu'il serait fort difficile d'en avoir des preuves. Il fit recueillir toutes les pièces et donna l'ordre à un membre de son conseil d'état d'examiner l'affaire et de lui en rendre compte. Cet examen était délicat: on pouvait courir des risques en étant impartial et juste. Le ressentiment de M. Fouché n'était point à mépriser. M. D..... fit ses réflexions et fidèle à sa maxime de rechercher la vérité et de la dire, quand son devoir l'exigeait, il fit son travail en conscience. Napoléon ne voyait que M. de T. et le rapporteur que M. Fouché. Le premier eut le tort de dire au second sa pensée, qui aurait pu influer sur l'opinion de celui-ci, si une longue habitude de probité et d'énergie ne l'eut mis à l'abri de la séduction. Il achève son travail et Napoléon lui indique un jour pour venir faire lecture de son rapport. M. D**..... se rend à l'heure désignée et trouve une commission du conseil d'état convoquée pour l'entendre. Dès les premières pages Napoléon voit qu'il ne doit pas être question de M. de T. Il en exprime sa surprise. Le rapporteur le prie de le laisser continuer. Napoléon se promène les mains derrière le dos, et vers le milieu du rapport, bien convaincu que celui qu'il soupçonnait ne serait ni nommé ni désigné, il passe à côté de

Digitized by Google

M. D**....., et prenant avec brusquerie le cahier que lisait le conseiller d'état, *c'est assez*, dit-il, en l'emportant et continuant de marcher. M. D***.... regarde avec étonnement, se lève, approche de Napoléon, reprend son rapport d'un mouvement aussi vif que l'avait été celui de Bonaparte et retournant vers son siège, vous entendrez jusqu'au bout, Sire, dit-il d'un ton de voix ému. Il se replace, continue sa lecture, achève le rapport dont les conclusions furent adoptées malgré la contrariété qu'elles devaient causer à Napoléon qui, dans cette circonstance, sut être maître de lui et faire taire sa passion. N'est-il pas probable que s'il eut rencontré la même franchise dans tous ceux qu'il consultait, il en eut mieux valu? M. D**..... ne déplut point et conserva l'estime de Napoléon et les places qu'il en avait reçues. Qui ne conviendra que si, *dès l'origine*, il eut reçu de pareilles leçons, il en eut profité, puisqu'il ne se fâcha point de celle qu'on lu donna, quoiqu'il eut, depuis plusieurs années, le pouvoir le plus absolu?

Nous avons à diverses reprises, dans les observations qui précèdent, examiné la plupart des accusations dont Napoléon est l'objet. Il en est une que nous ne devons point oublier et qui donne

Digitized by Google

lieu à une réflexion par laquelle nous terminerons son article.

Pendant son séjour en Égypte, il lui fut démontré que la conquête de cette contrée serait prompte et solide, s'il embrassait l'Islamisme. Il eut des conférences avec les Cheicks, les amusa, leur fit croire à sa conversion, à celle de son armée, discuta, obtint des priviléges, tels que l'exemption de la circoncision, la permission de boire du vin, enfin les principales conditions exigées pour être *bon Musulman* et qu'il racheta par l'obligation de faire bâtir une mosquée qui est encore à construire. Les Cheicks rendirent un *fetum* d'obéissance par lequel Napoléon fut déclaré *ami du prophète spécialement protégé* par lui et dès lors le bruit courut qu'avant une année toute l'armée française porterait le turban: elle est encore à le prendre.

« C'est dans cette ligne que s'est constamment « tenu Napoléon, conciliant sa volonté de rester « dans la religion où il était né, avec les besoins de « sa politique et de son ambition. » (1)

Cette conduite l'a donc fait accuser d'avoir reconnu *le Dieu de Mahomet et Mahomet pour*

(1) Mémoires de Montholon, Tome II. P. 214.

Digitized by Google

grand prophète. C'est même le langage de ses proclamations. Il faut tenir aux nations à qui l'on parle, celui qui leur convient. En Europe, quand une armée est portée par des succès d'un pays dans un autre, le général annonce toujours que la religion et le culte de ce pays seront respectés. La promesse faite aux habitants de l'Égypte était synonime de cette annonce.

Si le Roi qu'on cite toujours pour le modèle et le meilleur des Rois, put changer de religion pour ajouter une grande couronne à celle qu'il tenait de ses pères, Napoléon se crut peut-être en droit de conclure, qu'on pouvait en faire autant pour vaincre et conquérir. Mais *feindre de le faire*, n'est-ce pas un acte qui rentre dans la classe de tous les traités que l'on signe avec l'intention de les violer; tel que celui de Breslau dans lequel Marie-Thérèse abandonna la Silésie, avec l'intention de la reprendre à la première occasion: ce qu'elle a prouvé deux fois.

Les bornes où doit s'arrêter la politique, dans le choix de ses moyens pour arriver au but qu'elle se propose, n'ont point encore été posées et probablement ne le seront jamais (1). Peut-elle faire

(1) Parce que la force n'en reconnaît point et qu'elle ne *veut* point rester en deça de ce qu'elle *peut* faire.

Digitized by Google

usage de tout ce qui est à sa disposition, *per fas et nefans* ? Est-elle toujours justifiée par le succès ? Il faudrait décider ces questions avant de blâmer ou d'approuver Napoléon. Passons à son histoire.

II°. Son histoire (ou le *mémorial*) et son historien, car ils sont inséparables l'un de l'autre; nous avons exercé le droit de critique avec tous les égards qu'on doit à l'auteur et qu'on se doit à soi-même. Aux remarques disséminées, soit dans l'avertissement, soit dans les observations, il est nécessaire d'ajouter quelques réflexions qui n'ont pu trouver leur place. Ce sont plutôt des éclaircissements provoqués sur des circonstances obscures ou qui semblent contradictoires, qu'une critique positive.

1°. Il y a une contradiction dans ce passage, (T. II. P. 97.) « Il en était peu dont l'émigration « eut été plus dure. Je m'étais vu plus d'une fois « à la veille de manquer littéralement de tout. « J'avais trouvé le vrai trésor de la philosophie « en me comparant au grand nombre de ceux qui, « autour de moi, étaient plus malheureux en- « core. » S'il en était peu dont l'émigration eut été plus dure, comment un grand nombre plus malheureux encore ?

Digitized by Google

2°. A diverses reprises M. de Las-Cases raconte que Napoléon avait pris communication de son journal et que même il comptait y faire des corrections. D'après ces assertions on devait conclure qu'il connaissait le mémorial. Comment concilier cette circonstance avec ce que dit le docteur O'méara dans son ouvrage, à la date du 25 novembre, jour de l'enlèvement de Mr. de Las-Cases, par ordre du geolier H. Lowe ?

« Las-Cases, dit Napoléon au docteur, m'est « trop dévoué pour former aucune entreprise « sans m'en avoir d'abord instruit.... Je ne puis « expliquer sa conduite qu'en admettant qué le « poids de nos afflictions et la triste situation de « son fils, ont égaré son jugement. *On m'a dit* « qu'il avait fait un journal contenant les détails « de tout ce qui s'est passé ici, avec un grand « nombre d'anecdotes qui me concernent. » (1)

Le même O'méara rapporte à la date du 27 novembre 1816 que « Napoléon, devant lui, en- « voya chercher St. Denys, qui avait copié le « journal de Las-Cases, pour *lui en donner une*

---

(1) *Napoléon en exil*, etc. Par Barry E. O'méara, 3e. édition 1823. T. Ier. P. 183.

Digitized by Google

« *idée* ». Napoléon paraissait n'en avoir aucune d'après les questions qu'il fit à St. Denys.

Ici ce n'est point avec lui-même, mais avec le docteur Anglais que Mr. de Las-Cases paraît être en contradiction et nous n'en faisons la remarque que parce qu'il assure que la relation du médecin est de la plus grande exactitude.

3°. On a quelque droit de trouver étrange l'insertion de morceaux d'une certaine étendue, dans un *mémorial*, où, jour par jour, sont ou doivent être inscrits les conversations, les actes, les travaux de Napoléon. Cette insertion donne lieu de croire qu'on a tâché, suivant l'expression des libraires, de *viser au volume*. Entre autres morceaux de cette espèce, nous citerons un long extrait de quatre vingt neuf pages, du manuscrit d'un ami de l'auteur (T. V. P. 220 à 309) qui s'occupe, dans sa retraite, du *tableau des campagnes de Napoléon*. Cet extrait est sur celle de 1809. Il n'était pas difficile d'établir une liaison entre cette campagne et l'article du journal. Il suffisait de faire dire un mot de la première à l'exilé de Ste. Hélène, le lundi 12 août 1816. C'est à cette date que se trouve le récit de cette campagne. En suivant une pareille marche, l'historien pouvait insérer, dans son mémorial, un grand

Digitized by Google

nombre d'extraits de divers ouvrages écrits sur les guerres de Napoléon. Il n'a que trop souvent rapporté des pièces connues. Ces insertions qui, en général, ne sont point assez motivées, ont le double inconvénient de réduire considérablement le *mémorial* et de faire soupçonner que la plus grande partie de cet ouvrage intéressant, fut arrangée à loisir. Elles lui ôtent, si l'on peut s'exprimer ainsi, la *couleur locale*, qu'il était essentiel de conserver inaltérable, comme un charme que rien ne pouvait remplacer. Aussi lorsqu'on la retrouve, ce charme exerce-t-il tout son empire sur l'esprit du lecteur. Cette critique ne doit point affliger l'auteur, puisqu'elle donne nécessairement plus de force à la louange qu'il mérite, toutes les fois qu'il est *lui* et l'interprète littéral de son héros.

Il a très heureusement résisté à la tentation de mettre des hors d'œuvres qui auraient bien autrement suspendu l'intérêt. Tel est son rapport sur l'état de situation des prisons qu'il avait été chargé d'inspecter précédemment. On peut remarquer en passant qu'il est singulier que ce rapport ait fait partie du bagage de Sainte-Hélène, et se soit trouvé à point nommé sous la main de l'auteur, lorsque l'Empereur le lui demanda pour le

Digitized by Google

parcourir avec le pouce et *le feuilleter à peine!* De mauvaises gens ne pourraient-ils pas présumer que ce rapport et la discussion devraient plutôt être compris dans le *système des insertions* que dans le journal? Il est probable que toutes ces taches disparaîtront de l'édition qui se prépare. Terminons par un mot sur l'exil de l'auteur.

4°. Une circonstance qui parait toujours extraordinaire et d'autant plus que l'auteur semble se plaire à la rendre inexplicable, c'est sa présence à Sainte-Hélène et son dévouement à Napoléon. Je dis qu'il se plaît à la *rendre inexplicable* et voici comment. Toutes les fois qu'il rappelle ce qui se passait à la cour de Napoléon dans le temps qu'il en faisait partie comme chambellan, il avoue ou que Napoléon ne lui adressait point la parole, ou qu'il avait de lui l'idée la plus défavorable.

« Nous le croyions cuirassé au milieu de nous, « (dit-il T. IV. P. 158) soumis aux pressenti- « ments, au fatalisme, sujet à des accès de rage « ou d'épilepsie, ayant étranglé Pichegru, fait « couper le cou à un petit capitaine anglais, etc. « Quant à moi, je confessais de bonne foi n'avoir « eu d'idée certaine de son caractère qu'à Sainte- « Hélène. »

Digitized by Google

C'étaient, comme on voit, autant de raisons qui devaient empêcher M. De Las-Cases de le suivre. Aussi Napoléon lui fit-il entendre un jour qu'il était venu comme agent, ou espion : pensée odieuse, révoltante, qui ne devait être ni exprimée d'une part, ni rapportée de l'autre.

En résumé, M. De Las-Cases ne nous dit point le motif qui l'a déterminé et nous laisse à nos conjectures. Nous pardonnera-t-il d'en faire une que nous ne nous permettons que parce qu'il a *prouvé* dans le mémorial que non seulement il n'avait aucun intérêt à se dévouer à Napoléon, mais qu'il devait plutôt craindre d'approcher de lui que le désirer. Il avait de l'ambition : il l'avoue lui-même et chacun en a. Frappé du retour miraculeux de l'isle d'Elbe, ne crut-il pas, n'eut-il pas droit de croire que le nouvel exil de Napoléon, quelque fut le lieu de cet exil, ne serait pas le terme de sa destinée ? En s'associant à son sort, ne vit-il pas la fortune et la gloire ? Toutes les deux, si Napoléon revenait ; la dernière seulement pour son dévouement héroïque, si le sort de son héros était irrévocablement destiné.

Digitized by Google

NOTES ADDITIONNELLES.

I. Note relative au chapitre XIV.

Quelques détails curieux qui ne nous ont été communiqués que pendant l'impression de ces remarques nous forcent de revenir sur la fameuse déclaration du 13 mars 1815. Les termes dans lesquels elle est rédigée décèlent un ennemi particulier de Napoléon, ou du moins quelqu'un à qui son retour devait inspirer de justes craintes; parce qu'il avait à redouter sa vengeance. Dans cet état de chose, il fallait *fondre* son intérêt particulier dans l'intérêt général, dans l'injure faite aux Souverains et s'effacer en mettant devant soi les têtes couronnées: c'est ce que le rédacteur fit avec habileté, ainsi qu'on va le voir. « Les Puis-« sances qui ont signé le traité de Paris s'étant « réunies en congrès à Vienne, et ayant appris « la fuite de Napoléon Bonaparte et son entrée « en France *par la force*, doivent à leur propre « dignité et à l'ordre social, une déclaration des « sentiments que cet évènement leur fait éprou-« ver.

« En *rompant la convention* qui l'avait établi

Digitized by Google

« dans l'île d'Elbe, Bonaparte a détruit le seul titre « légal auquel était attachée son existence. En re- « paraissant en France avec des projets de trou- « ble et de subversion, il s'est privé de la protec- « tion des lois et a manifesté à la face du monde « qu'il ne *peut y avoir de paix* avec lui.

« Les Puissances alliées déclarent, en consé- « quence, que *Napoléon est repoussé des rela- « tions civiles et sociales, et qu'elles le livrent « à la vengeance publique, comme l'ennemi « et le perturbateur du repos du monde* ».

Il était plus aisé de rédiger un pareil acte que d'en obtenir l'adoption, et de le faire adopter que de le faire signer.

Si les puissances étrangères *devaient à leur dignité* une telle déclaration, elles devaient encore plus en calculer les chances et s'assurer des résultats; car cette dignité eut été plus gravement compromise par les succès de Napoléon qu'elle ne l'était par son retour. Ce retour n'intéressait et n'attaquait directement qu'une de ces puissances et pouvait être coloré aux yeux des autres, s'il était vrai que les clauses du traité de Fontainebleau n'eussent point été exécutées par celle de ces puissances plus spécialement chargée de les remplir. Il est vraisemblable qu'on fit ces ré-

Digitized by Google

flexions avant d'adopter la déclaration proposée, car elle fit naître une discussion et des débats qui prouvaient que l'assentiment n'était pas général. On se rappelait du manifeste du Duc de Brunswick qui, sous peine de ridicule, s'était mis dans l'obligation de vaincre. On n'oubliait pas que la France avait, plus d'une fois, triomphé des coalitions; enfin le souvenir des victoires de Napoléon était d'autant plus vif que ce n'était point à la perte d'une bataille qu'il avait dû celle de son trône, et qu'il avait été moins vaincu qu'abandonné ou trahi. Il était de la prudence de calculer les diverses chances et d'entrer dans toutes ces considérations. C'est ce qui empêcha d'adopter de confiance l'acte proposé. Mais la France n'avait été triomphante que lorsqu'elle était unie. Elle avait cessé de l'être depuis un an et la division qui y régnait valait aux ennemis plus qu'une armée. On adopta donc la déclaration. Mais la plus grande difficulté n'était pas vaincue. Il fallait la faire signer des ministres plénipotentiaires. L'auteur de cette déclaration, plus particulièrement intéressé, se chargea d'obtenir les signatures, et confia ce soin à l'une des personnes attachées à l'ambassade, parce qu'il fallait de l'activité, des *courses à domicile*, attendu que les membres du

Digitized by Google

congrès ne se réunissaient plus. Celui qui fit attendre le plus sa signature fut le Prince de Metternich. On fut obligé de faire sentinelle à la porte de son Palais jusqu'à deux heures de la nuit et même plusieurs fois inutilement. Tantôt S. E. n'avait pas le temps: tantôt elle était trop fatiguée. Enfin elle signa de guerre lasse. Mais, ce qu'il y eut de remarquable, c'est que l'auteur de l'acte *oublia* de mettre sa signature. Ce fut plus tard qu'il répara cet oubli.

Cet acte fut revêtu des signatures suivantes.

Autriche. — Le P. De Metternich. — Le Baron de Wessemberg.

Espagne. — P. Gomoy Labrador.

France. — Le P. De Talleyrand. — Le Duc d'Albey. — Latour-du-Pin. — Le Comte Alexis de Noailles.

Russie. — Le Comte de Rasoumouski. — Le Comte de Stakelberg. — Le Comte de Nesselrode.

Grande-Bretagne. — Wellington. — Clancarty. — Cathcart. — Stewart.

Portugal. — Le C. Palmela. — Saldanha. — Labo.

Prusse. — Le Prince d'Hardemberg. — le Baron de Humbalt.

Suède. — Lowenhielm.

Digitized by Google

Revenons sur les motifs que pouvait faire valoir Napoléon pour être sorti de l'île d'Elbe, c'est-à-dire, sur la non exécution du traité en vertu du quel il y était. Ainsi qu'on l'a vu, les sommes accordées sur la demande de l'empereur Alexandre, n'avaient point été délivrées. Voici ce que rapporte le docteur O'méara, dans son ouvrage, T. 1. P. 69. « J'ai appris de Cipriani, qu'au com-
« mencement de 1815, il avait été envoyé de l'île
« d'Elbe à Laghorn acheter pour cent mille francs
« de meubles pour le palais de Napoléon. Pen-
« dant son séjour, il apprit, à n'en pouvoir douter,
« que le congrès avait décidé que Napoléon serait
« envoyé à Sainte-Hélène, et même on lui commu-
« niqua par écrit la substance des conventions.
« Une copie de la pièce fut remise à Cipriani qui
« repartit en toute hâte pour l'île d'Elbe, afin de
« faire part à Napoléon de la nouvelle qu'il avait
« reçue. Cette communication et la confirma-
« tion qu'il en reçut ensuite de M**. A** et
« M***. qui étaient à Vienne, contribuèrent à
« le décider à rentrer en France. »

§. LXXX.

II. Note à l'occasion du P. de Ponte-Corvo.

Dans les notes dictées par Napoléon à l'occasion

Digitized by Google

de ces *mémoires de Charles-Jean*, pour réfuter les assertions relatives au P. de Ponte-Corvo, qu'il énonce comme hasardées ou fausses, il en est une sur la conduite que tint Bernadotte à la bataille de Wagram, et dans laquelle il est dit que *l'Empereur le renvoya à Paris et lui ôta le commandement de son corps.* (1)

Comme dans cette même note les Saxons étaient maltraités par Bonaparte, le lieutenant-général de Gersdorff chef, à cette époque (1809), de l'état-major du corps Saxon, a réclamé par écrit auprès du général Gourgaud pour justifier et ce corps et le prince sous les ordres duquel il avait servi. Ce général, après avoir accueilli sa réclamation, l'a publiée ainsi que la réponse qu'il y a faite et dont nous allons extraire ce qui concerne le prince de Ponte-Corvo.

« J'ignore, général, lui dit-il dans cette lettre « datée de mars 1823, j'ignore ce qui a pu vous « porter à croire que l'empereur avait, en 1809, « des sentiments d'inimitié contre le prince de « Ponte-Corvo. Des faits bien connus attestent le « contraire. Après avoir intrigué contre Napo- « léon, à l'époque du 18 brumaire; après avoir

(1) Mém. de Montholon, T. I. P. 217.

Digitized by Google

« conspiré contre lui sous le consulat, le général « Bernadotte ne fut cependant l'objet d'aucune « poursuite. Plus tard il fut même nommé Maré- « chal d'Empire, Prince, etc. Et cependant son « seul titre à de si hautes faveurs était son mariage « avec la belle sœur (1) d'un frère de l'Empe- « reur. Il n'avait jamais eu de commandements « importants; il n'avait jamais gagné de bataille, « et l'on peut dire que la réputation qu'il s'était « faite tenait plus à ce genre d'esprit, attribué » anciennement à des gens de sa province, qu'à « son mérite réel.

« Comment témoigne-t-il sa reconnoissance? « A la bataille d'Iéna, il refuse, sous les plus frivo- « les prétextes, de soutenir le corps du maréchal » Davoust, attaqué par les trois quarts de l'ar- « mée Prussienne: il cause ainsi la mort de cinq à « six mille Français, et compromet le succès de la « journée. Vous avouerez, général, qu'une action « aussi coupable méritait un châtiment exem- « plaire: les lois le condamnaient... il n'éprouve « qu'une courte disgrace... Le Prince de Ponte- « Corvo, dites-vous, n'a pas besoin de panégyris-

(1) C'est avouer qu'on donne des récompenses non-méritées que d'alléguer un pareil motif.

Digitized by Google

« tc: cela est possible, général, parmi les étrangers;
« mais en *France*, il lui *serait bien difficile*
« *d'en trouver*. Les français n'ont pas oublié le
« mal qu'il leur a causé en Russie. Ils n'ont pas
« oublié les batailles de Gross-Béeren, de Juter-
« boch, de Leipsick, où, à la tête de soldats
« étrangers, il fit couler le sang de ses compatrio-
« tes, de ses anciens compagnons d'armes, en com-
« battant celui qui, au lieu de l'abandonner à la
« rigueur des lois, l'avait comblé de bienfaits:
« conduite aussi contraire à la politique qu'à la
« reconnaissance, aussi opposée à ses intérêts per-
« sonnels qu'à l'honneur: conduite vraiment cri-
« minelle et que ne peuvent excuser ni les fureurs
« d'une jalousie sans bornes, ni l'aveuglement
« d'un amour-propre excessif. »

III. Note sur le reproche d'activité au retour de l'île d'Elbe.

Nous avons parlé des notes dictées pour le ministre de l'intérieur seulement. Il est nécessaire, pour en donner une idée, d'en rapporter une, qui suppose des instructions préliminaires. Elle fut dictée avec la même rapidité que les autres. Elle intéresse le commerce. Il s'agit des avantages réciproques que présentent les entrepôts ou la fran-

Digitized by Google

chise des ports. Cette note fut dictée le 12 avril 1815 au conseil des ministres, et dictée rapidement, suivant l'habitude de Napoléon.

« Le ministre de l'intérieur réunira le Comte de Sussy, le Comte Chaptal et M. Ferrier, directeur-général des douanes, pour examiner la question des entrepôts et des ports francs. »

« Il faudra d'abord bien établir les différences qui se trouvent entre les ports francs de Marseille et de Gênes et les entrepôts réels qui existent dans plusieurs de nos ports.

« Ces différences bien constatées, on traitera la question de savoir s'il est convenable de convertir la plupart de nos entrepôts réels en ports francs, semblables à celui qui existait à Gênes. Si cette question était décidée par l'affirmative, le port franc de Marseille, tel qu'il a été établi par l'ordonnance du Roi, se trouverait détruit; il serait constitué comme celui de Gênes et nous aurions trois ou quatre ports francs.

« Il convient de s'appliquer, dans l'organisation des ports francs, à simplifier les formalités, à éviter les lenteurs, afin que les versements des caboteurs puissent se faire avec le plus de célérité et le moins de formalités possibles. Le but qu'il importe d'atteindre, est que toutes les espè-

Digitized by Google

ces d'expéditions n'éprouvent pas plus de retard qu'elles n'en éprouvaient, soit sous le régime antérieur à la révolution, soit sous le régime de la dernière ordonnance du Roi. Si la discussion conduit à ce résultat, qui est, en ce moment, considéré comme hypothétique, il faudra, dans un rapport d'apparat, exposer les inconvénients qui résulteraient du système ancien, ou du système récent pour les fabriques de France, pour celles même de Marseille, et spécialement pour la ville qui, placée pour ainsi dire, hors de France, éprouverait des gênes sensibles dans son commerce avec l'intérieur. Le danger pour nos manufactures en général, est d'une évidence palpable, puisqu'il résulte de l'impossibilité de repousser la contrebande des marchandises étrangères du même genre que les nôtres.

« L'entrepôt réel, dans le temps où il fut accordé à un grand nombre de ports de France, fut considéré comme un bienfait. Marseille n'en jugea pas ainsi, parcequ'elle compara les avantages de son entrepôt réel avec ceux du port franc de Gênes, et il faut reconnaître aujourd'hui que le régime du port franc de Gênes est beaucoup plus favorable au commerce. Dans le port franc de Gênes, les négociants avaient la faculté de manipuler à leur gré leurs marchandises: dans l'entre-

Digitized by Google

pôt réel, on ne pouvait pas toucher à un ballot sans le concours des agents des douanes. Les douaniers n'entraient pas dans le port franc de Gênes. Ils agissaient à toute heure, ils surveillaient dans l'entrepôt de Marseille. Dans l'un, ils ne gardaient pas les portes extérieures: dans l'autre, ils exerçaient là les marchandises dans quelque lieu qu'elles fussent placées. Les différences sont essentielles. On aura donc en résultat à examiner si le port franc, tel qu'il existait à Gênes, et qui semble devoir satisfaire tous les intérêts, répondra au vœu de Marseille. On pourrait établir des ports francs organisés de la même manière à Bayonne, à Nantes, Bordeaux et Dunkerque. »

Plusieurs particularités rendent cette note remarquable dans la circonstance où elle fut dictée. Outre les connaissances qu'elle suppose on peut faire attention au langage décent avec lequel Napoléon s'exprime sur le gouvernement auquel il succédait, sur la mesure adoptée par ce gouvernement, enfin à l'impartialité qu'il exige dans le parallèle qu'il provoque entre cette mesure et celle qu'il propose d'y substituer.

IV. Résumé. — Égypte.

On a fait beaucoup de conjectures sur les motifs

Digitized by Google

qu'avait eu le gouvernement pour tâcher de conquérir l'Égypte: nous croyons qu'il est utile de consulter à ce sujet, celui qui eut le plus de part à l'entreprise. Voici quelques détails dictés par lui.

« L'expédition d'Égypte avait trois buts: 1°. établir sur le nil une colonie française qui pût prospérer sans esclaves et qui tînt lieu à la république de St. Domingue et de toutes les îles à sucre: 2°. ouvrir un débouché à nos manufactures dans l'Afrique, l'Arabie et la Syrie et fournir à notre commerce toutes les productions de ces vastes contrées: 3°. partir d'Égypte comme d'une place d'armes pour porter une armée de soixante mille hommes sur l'Indus, soulever les Marattes et les peuples opprimés de ces vastes contrées. Soixante mille hommes, moitié Européens, moitié recrues des climats brûlants de l'équateur et du tropique, transportés par dix mille chevaux, et cinquante mille chameaux, portant avec eux des vivres pour cinquante à soixante jours, de l'eau pour cinq ou six jours, et un train d'artillerie de cent cinquante bouches à feu de campagne, avec double approvisionnement, arriveraient en quatre mois sur l'Indus. L'Océan a cessé d'être un obstacle depuis qu'on a des vaisseaux; le désert cesse d'en être un pour une armée qui a en abondance deschameaux et des dromadaires. »

Digitized by Google

Il n'est personne qui ne sente combien le parallèle entre le désert et l'Océan, entre les vaisseaux et les dromadaires, manque de justesse, et la différence entre ces deux moyens de transport toute entière à l'avantage de la flotte. Le chef de la nouvelle école a poëtiquement appelé le chameau, *le navire du désert:* l'idée est belle et même juste. Mais est-il permis d'en conclure qu'il soit possible de faire *une flotte de cinquante mille chameaux*, qu'on pouvait faire manœuvrer comme une escadre?

« Les deux premiers objets étaient remplis (l'établissement de la colonie sur le Nil et le débouché pour nos manufactures) et malgré la perte de l'escadre de l'amiral Brueys à Alexandrie; l'intrigue qui porta Kleber à signer la convention d'Elarich, le débarquement de trente à trente cinq mille Anglais sous les ordres d'Abercombrie à Aboukir et à Qosseïr, le troisième but aurait été atteint: une armée française fût arrivée sur l'Indus dans l'hiver de 1801 à 1802, si l'assassinat de Kleber n'eût fait tomber le commandement de l'armée dans les mains d'un homme plein de courage, de talents administratifs et de bonne volonté, mais du caractère le plus opposé à tout commandement militaire. »

Digitized by Google

« Le Coran ordonne d'exterminer les idolâtres ou de les soumettre aux tributs; il n'admet pas l'obéissance et la soumission à une puissance infidèle; en cela il est contraire à l'esprit de notre religion: *Rendez à César ce qui appartient à César*, a dit Jésus-Christ, *mon empire n'est pas de ce monde, obéissez aux puissances.* Dans les dixième, onzième et douzième siècles, les chrétiens régnèrent en Syrie, mais la religion était l'objet de la guerre; c'était une guerre d'extermination: l'Europe y perdit des millions d'hommes. Si un tel esprit eut animé les Égyptiens en 1798, ce n'est pas avec vingt cinq à trente mille français, que n'exaltait aucun fanatisme et déjà dégoûtés du pays, que l'on eut pu soutenir une pareille lutte. Maître d'Alexandrie et du Caire, victorieux des Mamelucks aux pyramides, la question de la conquête n'était pas décidée, si l'on ne parvenait à se concilier les Imans, les Muphtis, les Ulmas et tous les ministres de la religion musulmane. L'armée française, depuis la révolution, n'exerçait aucun culte: en Italie même, elle n'allait jamais à l'Église. On tira parti de cette circonstance. On présenta l'armée aux Musulmans comme une armée de Catéchumènes, disposés à embrasser le Mahométisme. Les Chrétiens, Cophtes, Grecs, Latins,

Digitized by Google

Syriens, étaient assez nombreux. Ils voulaient profiter de la présence de l'armée française pour se soustraire aux restrictions imposées à leur culte. Le général en chef s'y opposa, et eut soin de maintenir les affaires religieuses sur le pied existant. Tous les jours au soleil levant, les Cheicks de la grande mosquée de Zémil et Azar (c'est une espèce de Sorbonne) se rendaient à son lever. Ce général leur faisait prodiguer toutes espèces de marques d'égards: il s'entretenait longuement avec eux des diverses circonstances de la vie du prophète, des chapitres du Coran. Ce fut après le retour de Salhiek, qu'il leur proposa de publier un Fetam, par lequel ils ordonneraient au peuple de prêter le serment d'obéissance au général en chef. Cette proposition les fit pâlir, les embarrassa fort, et après un peu d'hésitation, le Cheick Cherkaoui, respectable vieillard, répondit: « Pourquoi « ne vous feriez-vous pas Musulman avec toute « votre armée? Alors cent mille hommes accour- « raient sous vos bannières, et disciplinés à votre « mode, vous rétabliriez la patrie Arabe et soumet- « triez l'Orient. » Il leur objecta la circoncision et la prohibition de boire du vin, boisson nécessaire au soldat français. Après quelques discussions sur cet objet, on convint que les grands Cheicks

Digitized by Google

de Zémil et Azar chercheraient les moyens de lever ces deux obstacles. Les disputes furent vives; elles durèrent trois semaines. Mais le bruit qui se répandit dans toute l'Égypte que les grands Cheicks s'occupaient de rendre l'armée française Musulmane, remplissait de joie tous les fidèles. Déjà les français se ressentaient de l'amélioration de l'esprit public et n'étaient plus considérés comme des idolâtres. Quand les Ulmas furent d'accord, les quatres Muphtis rendirent un fetam, par lequel ils déclarèrent que la circoncision n'étant qu'une perfection, n'était pas indispensable pour être Musulman; mais que dans ce cas on ne pouvait espérer le paradis dans l'autre vie. La moitié de la difficulté se trouvait levée: mais il fut facile de faire comprendre aux Muphtis que la deuxième décision n'était pas raisonnable. Ce fut l'objet de six autres semaines de discussions. Enfin ils déclarèrent qu'on pouvait être Musulman et boire du vin, pourvu que l'on employât le cinquième de son revenu, au lieu du dixième, en œuvres de bienfaisance. Le général en chef fit alors tracer le plan d'une mosquée, plus grande que celle de Zemil et Azar. Il déclara la faire bâtir pour servir de monument à l'époque de la conversion de l'armée, mais de fait, il ne voulait que gagner du

Digitized by Google

temps. Le fetam d'obéissance fut donné par les Cheicks, et Napoléon déclaré ami du prophète, spécialement protégé par lui. Le bruit fut généralement répandu qu'avant une année, toute l'armée française porterait le turban. »

« C'est dans cette ligne que s'est constamment tenu Napoléon, conciliant sa volonté de rester dans la religion où il était né, avec les besoins de la politique et de son ambition. Pendant le séjour de l'armée, le général Menou seul s'est fait Musulman, ce qui a été utile et d'un bon effet. Quand les français quittèrent l'Égypte, il ne resta que cinq à six cents hommes qui s'enrôlèrent dans les Mameloucks et embrassèrent le Mahométisme. » (1)

Suite de la note IV.

Nous avons dit (§. LXXXV.) à propos du général Joubert que probablement l'un des partis qui prévoyait la chute du directoire et voulait choisir un chef, avait fait avertir Bonaparte; voici les motifs que donne celui-ci de son retour d'Égypte.

« Napoléon retourna en France, 1°. parce qu'il

(1) Note dictée par Napoléon; Mém. de Montholon, T. II. P. 214.

Digitized by Google

y était autorisé par ses instructions: il avait carte blanche sur tout (1): 2°. parce que sa présence était nécessaire à la république: 3°. parceque l'armée d'Orient, victorieuse et nombreuse, ne pouvait avoir de longtemps aucun ennemi à combattre et parceque le premier but de l'expédition était atteint (l'établissement d'une colonie qui remplaçât les îles à sucre). Le second but (débouché pour nos manufactures) ne le pouvait être aussi long-temps que la république serait menacée sur ses frontières et en proie à l'anarchie. L'armée d'Orient était victorieuse des deux armées Turques qui lui avaient été opposées pendant la campagne: celle de Syrie, battue à Elarich, à Gaffa, à Jaffa, à Acre, à Mont-thabor, avec perte de son parc d'artillerie de quarante pièces de campagne, de tous ses magasins; celle de Rhodes, battue à St. Jean d'Acre et à Aboukir, où elle avait perdu son parc de campagne de trente-quatre pièces de canon et son général en chef, le visir à trois queues, Mustapha-Pacha. L'armée d'Orient était nombreuse: elle comptait vingt cinq mille combattants dont trois mille cinq cents de cavale-

(1) Quand il ne l'aurait pas eue, les circonstances l'autorisaient à la prendre.

Digitized by Google

rie : elle avait cent pièces d'artillerie de campagne attelées et quatorze cents bouches à feu de tous calibres, bien approvisionnées. On a dit que Napoléon avait laissé son armée dans la détresse, sans artillerie, sans habillements, sans pain, réduite à huit mille combattants. Ces faux rapports ont trompé le ministère Anglais. Le 17 décembre 1799, il se décida à rompre la capitulation d'Elarich, et ordonna à son amiral dans la Méditerranée de ne laisser exécuter aucune capitulation qui permettrait à l'armée d'Orient de retourner en France; d'arrêter les bâtiments qui les porteraient et de les conduire en Angleterre. Kleber conçut alors sa position; il secoua le joug de l'intrigue; il redevint lui-même, se retourna contre l'armée Ottomane et la vainquit à Heliopolis. Après une violation aussi criminelle du droit des gens, le cabinet de St. James s'aperçut de son erreur. Il envoya en Égypte trente quatre mille Anglais sous les ordres d'Abercombie, qui, joints à vingt cinq mille Turcs sous le grand-Visir et le capitan-pacha, parvinrent à se rendre maîtres de cette importante colonie en septembre 1801, vingt-sept mois après le départ de Napoléon et seulement après une campagne très active et qui aurait tourné à la confusion des Anglais, si Kleber n'avait

Digitized by Google

pas été assassiné, si Menou, l'homme le moins militaire qui ait jamais commandé, ne s'était pas trouvé à la tête de l'armée. Mais enfin cette campagne de 1801 coûta au gouvernement Anglais plusieurs millions sterlings, dix mille hommes d'élite, le général en chef de son armée. Le général Belliard, au Caire, le 27 juin 1801; Menou, à Alexandrie, le 2 septembre 1801, ont obtenu la capitulation que des intrigants avaient fait signer à Kleber à Elarich, vingt mois auparavant, le 24 janvier 1800, savoir: que l'armée française serait transportée en France aux dépens des Anglais, avec armes, bagages, canons, drapeaux et sans être prisonnière de guerre. Les états de situation de son arrivée au lazaret de Marseille et de Toulon prouvent qu'elle était de vingt quatre mille français: sa perte, en 1800 et 1801 avait été de quatre mille hommes. Lorsque Napoléon laissa le commandement à Kleber, elle était donc de vingt huit mille hommes, dont vingt cinq mille en état de combattre. Il est notoire qu'en quittant l'Égypte au mois d'Août 1799, il croyait ce pays pour toujours à la France et espérait pouvoir un jour réaliser le second but de l'expédition. Quant aux idées qu'il avait alors sur les affaires de France, il les a communiquées à Menou qui l'a

Digitized by Google

souvent répété. Il projetait la journée du 18 brumaire. » (1)

V. Résumé sur la connaissance que Frédéric avait de notre langue.

Nous avons avancé que Formey rapportait des lettres de Frédéric, dont l'orthographe et la construction font voir combien Voltaire avait raison (*quant au fond*) de dire qu'il *blanchissait le linge sale de ce prince.* Ce langage blessait les convenances; prouvait que Voltaire était ingrat, mais enfin il était conforme à la vérité. Ce qui le démontre est le billet suivant écrit en entier de la main du Roi de Prusse.

« Je salue le *segretaire* perpétuel de *l'accade-* « *mie* et *come lon* dit que le 24 il passera par ici « pour *maryer* sa fille à *Brandebour* j'espere « *de* pouvoir mettre en personne mon *homage* « à ses pieds. » (2)

En copiant ce billet, Formey prévient qu'il est écrit *de la propre main de Frédéric* et qu'il *conserve scrupuleusement l'orthographe.*

Ce billet est daté du 22 juin 1782. Il y avait

(1) Mém. de Montholon. T. II. P. 220.

(2) Souvenirs d'un citoyen par M. S. Formey. + 1797. T. I. P. 31.

Digitized by Google

plus de quarante ans que le Prince écrivait dans notre langue! On peut le comparer aux ouvrages publiés sous son nom. Je ne doute pas qu'il n'en soit l'auteur quant aux pensées, mais bien certainement la rédaction a été revue et corrigée.

Voici une lettre qu'il avait écrite, le 8 juin 1736, à M. Achard. « *Monssieur, ci quelqun* fut » *jamés* surpris! c'estait moi à la lecture de vostre « lettre, *oux* par un hazard inopiné, je me vis « érigé en *censseur* et en critique; *jamés monsieur, n'aye eux* l'ambition de l'estre, et *ci* « pareille *pencée* me fut veneue, la cognoissance « que j'ai de l'infériorité de mes forces l'auroit « bientot *suprimée.* »

Nous supposons que ces preuves suffisent, et si nous nous bornons à ces deux lettres, ce n'est pas que d'autres ne soient à notre disposition: mais nous aurions l'air de vouloir jeter quelque ridicule sur un prince qui mérita le surnom de grand que la postérité lui conservera; et ce ne peut être notre intention.

IIe. Note (bis). M. Necker. (§. XXI.)

Nous pouvons toujours faire provisoirement un résumé des diverses opinions dont ce ministre a jusqu'à ce jour été l'objet, en y ajoutant des

Digitized by Google

faits propres soit à les rectifier, soit à les confirmer. C'est sur des faits d'abord, et sur des témoignages motivés ensuite qu'on peut juger un homme qui a joué le rôle de M. Necker. Ce rôle est public, parceque M. Necker aimait à paraître. Il avait une grande confiance dans son mérite et probablement elle était sincère.

Il n'est pas inutile de signaler les obstacles qu'on éprouvera, pendant encore un long espace de temps, à faire connaître la vérité sur M. Necker. L'ombre de son illustre fille semble l'écarter et la couvrir d'un voile. Elle veille sur la mémoire de son père. En mourant elle l'a recommandée à un personnage célèbre qui, dès son adolescence, avait éloquemment vengé le sien. Elle ne pouvait mieux choisir et le dépositaire de ce devoir sacré s'en est dignement acquitté. Mais a-t-il concilié les intérêts qui lui étaient confiés avec ceux de la vérité? Ne se serait-il pas contenté de consulter son cœur et de suivre l'impulsion d'une âme belle et pure? Autour de ce brillant avocat d'une cause belle à défendre, se grouppent d'autres personnages qui jouissent d'une considération méritée, mais tous plus ou moins intéressés dans cette cause. Si l'on ajoute les égards qui leur sont dus, leur patronage, leurs amis, beaucoup d'autres considéra-

Digitized by Google

tions qui naissent des circonstances que nous ne faisons qu'indiquer, on pourra se faire une idée des obstacles dont nous parlons et qui repoussent la vérité chaque fois qu'elle se présente. Essayons toute fois. Nous allons commencer par les témoignages qui renferment des faits, parce que chacun peut être juge d'un fait et rejeter les conjectures ou les conclusions de celui qui les expose.

Le premier est celui de M. Senac de Meilhan, intendant du Hainault. Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il n'aimait pas le financier Génevois.

« Necker, dit-il, (1) vint à Paris pour y faire fortune. Il entra chez un banquier et de commis de ses bureaux il devint son associé. Sa fortune, dans l'espace de douze ou quinze ans, surpassa celle des plus fortes maisons de banque et son incroyable rapidité suffirait seule pour en rendre la source suspecte. (2) Les faits viennent à l'appui des soupçons légitimes que fait naître cette fortune évaluée à six millions par les calculs les plus modérés et fondée sur des traités frauduleux avec la

(1) Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France, etc. in-8°. 1785. réimprimé plusieurs fois.

(2) Sans les faits qu'il cite, cette réflexion ne prouverait que la passion de M. Senac.

Digitized by Google

compagnie des Indes, et des spéculations sur des fonds anglais au moment de la paix de 1763. Sa conduite avec la compagnie des Indes est trop connue pour en retracer ici le tableau, mais une circonstance, relative à des spéculations en Angleterre, mérite d'être rapportée. Un premier commis des affaires étrangères, favori de M. le duc de Praslin, avait connaissance du prochain succès des négociations pour la paix. Instruit avec certitude du moment où les préliminaires allaient être signés, il voulut mettre à profit cette connaissance, et concerta son projet avec Favier, homme très versé dans les affaires de l'Europe. Il s'agissait d'acheter promptement des effets en Angleterre, parce qu'ils perdaient considérablement et qu'ils reprendraient leur valeur à la paix. Il fallait un capitaliste : on s'adressa à M. Necker qui sentit tout l'avantage du projet et se chargea des achats. Il devait partager les bénéfices avec ses associés. Dès le lendemain de leur entrevue, il avait expédié pour Londres un courrier, chargé d'instructions pour les correspondants, auxquels il marquait de ne pas perdre un moment pour acheter une grande quantité d'effets Anglais. Favier et le premier commis différèrent de mettre leurs conventions par écrit, et Necker, ayant le temps de

Digitized by Google

faire ses réflexions, forma le projet de s'approprier en entier les bénéfices de la spéculation et bientôt annonça à ses associés qu'il avait changé d'avis; que la paix pouvait être retardée; que le moindre délai l'exposait aux plus grands risques; en conséquence qu'il avait fait partir un second courrier pour révoquer les ordres qu'il avait donnés et faire revendre à tout prix, les effets achetés. Enfin il fit valoir à ses associés qu'il trompait, la bonté qu'il avait de ne point leur faire partager la perte. Indignés de cette conduite, mais forcés au secret, ils n'osèrent éclater et se contentèrent de faire secrètement des perquisitions à Londres. Le résultat fut que les effets n'avaient été revendus qu'après la nouvelle certaine et publique de la paix et que la vente avait produit *quarante pour cent* de bénéfice. »

Le duc de Lauzun raconte dans ses mémoires un trait qui a quelque analogie avec celui-là. Il est bon de le rapporter.

« Les ministres, dit-il, (1) me marquaient beaucoup de confiance et j'osai proposer une grande et superbe entreprise: je voulais qu'avant de com-

(1) Mémoires de M. le Duc de Lauzun. P. 302.

Digitized by Google

mencer la guerre, on fit faire banqueroute à la banque d'Angleterre, et cela n'était pas difficile. J'avais su m'assurer de ce qu'elle avait de fonds, qui étaient peu considérables, et des ressources dont on pourrait l'aider dans un cas pressant, qui étaient encore moindres. Une opération simple de banque dont le résultat eut été de tirer, pour de fortes sommes en or, de toutes les villes considérables de l'Europe, sur toutes les maisons de commerce de Londres, dans la même semaine, aurait forcé tous les banquiers à retirer à l'instant tous leurs fonds de la banque. La foule de gens inquiets aurait augmenté le discrédit, et rien ne pouvait empêcher la banque de manquer. »

« Cette proposition fut reçue avec les plus grands applaudissements au comité où j'en parlai. Mr. Necker qui n'y était pas, et à qui on la communiqua le lendemain, fut entièrement contre. Il dit que cela ruinerait toutes les maisons de banque de Paris. Je ne le crus pas, j'allai à Paris prendre des éclaircissements. J'en rapportai la soumission de tous les banquiers déclarant qu'ils n'avaient rien à perdre à la banqueroute de la banque d'Angleterre, excepté M. M. Germain, tenue au compte de M. Necker maison fortement intéressé dans la banque d'Angleterre. Il empêcha que cette affaire

Digitized by Google

eût lieu, il fit plus; il envoya en Angleterre une immense quantité d'or en espèces, pour aider la banque, si on tentait de, l'embarrasser. »

Dans le premier trait, M. Necker était de mauvaise foi pour faire un gain considérable, et dans le second, pour éviter des pertes; mais de plus, dans celui-ci il trahissait les intérêts de l'état.

Revenons à M. de Meilhan et voyons comment Necker devint ministre des finances et quelle conduite il tint alors. « Les liaisons de M. Necker, dit-il, avec un intrigant (M. Masson de Pezay) qui avait su se procurer une correspondance directe avec le Roi, le mirent à portée d'attirer sur lui l'attention du prince et du premier ministre. Il remit au comte de Maurepas des mémoires sur les affaires des finances, dans lesquels il exagérait les ressources. Le premier ministre, amateur des nouveautés, goûta ces moyens sans les approfondir et proposa en conséquence de lui confier la direction du trésor royal, ainsi que les détails relatifs au crédit public et aux emprunts. La fortune rapide de Necker, sa capacité présumée d'après ses succès personnels dans la banque, firent croire au comte de Maurepas qu'il saurait attirer au trésor royal l'argent des capitalistes français et étrangers. L'inapplication de Clugny aux affaires était

Digitized by Google

encore un motif déterminant pour lui associer un homme qui eût de l'expérience dans la partie des finances, la plus intéressante pour un gouvernement qui, n'osant sonder la profondeur du mal, n'avait recours qu'à des palliatifs. Clugny vint à mourir dans ces circonstances, et Necker fut adjoint à son successeur qui ne tarda pas d'être la victime de son impatiente ambition. Parvenu au ministère, Necker ne s'occupa que des moyens d'éblouir le public et d'exciter l'enthousiasme. Sans but, sans doctrine ni système, il ne songea qu'à faire des opérations qui eussent de l'éclat. Dévoré d'une soif inextinguible d'applaudissements, les moyens de sévérité ne lui coûtaient rien. »

« Pressé par cet unique et impérieux besoin de succès et de louanges, il publia son *compte rendu;* et cet acte de sa vanité ambitieuse (1), au-

(1) M. de Sénac a tort d'employer des épithètes pour qualifier les faits qu'il raconte, ils parlent d'eux-mêmes. Il est bien clair que le compte rendu est un monument de vanité d'un côté, de faiblesse de l'autre, car Louis XVI devait, au lieu d'ordonner la publication de ce compte, l'interdire et faire sentir à son ministre, l'inconvenance de son procédé. L'ouvrage devait nécessairement plaire au public rarement gâté par les ministres qui, jusqu'alors, ne lui avaient jamais rendu de compte mais depuis !...

Digitized by Google

quel le premier ministre n'eut pas la force de s'opposer, sera remarquable dans l'histoire. Ministre du Roi, il ne devait compte qu'à ce prince de l'état des finances et de ses opérations. Mais le monarque n'était pas suffisant pour lui. Il voulut présenter au public un tableau fait avec art aux dépens de la vérité, bien assuré qu'en se soumettant à ce tribunal, il recueillèrait une ample moisson d'applaudissements. Bientôt après il tenta, dans l'ivrese du succès, de se prévaloir du suffrage public et aspira à entrer au conseil. Le premier ministre lui objecta sa religion et lui proposa galamment d'aller à la messe. Necker insista, menaça de quitter sa place, persuadé que la crainte de le perdre l'emporterait sur le scrupule que faisait naître la différence de religion: il fut la dupe de sa présomption, on le laissa se retirer. Dès ce moment il y eut en France un parti animé contre le gouvernement, et déterminé à décrier toutes ses opérations. Les gens instruits n'osaient s'élever contre l'opinion de ce parti dominant: ils jugaient Necker comme la postérité le jugera: ils voyaient qu'il n'avait pas de doctrine: qu'il n'avait employé d'autre art que celui d'emprunter à tout prix pour en imposer par l'état brillantdu trésor royal et séduire la multitude enchantée de voir faire la guerre sans augmentation d'impôts. »

Digitized by Google

En comparant ce récit à celui que fait le biographe de M. Necker, on retrouve les mêmes circonstances avec des interprétations diamétralement opposées à celles de M. Sénac de Meilhan. Le biographe glisse sur les emprunts avec une heureuse habileté et se contente de dire que le ministre montrait à *la France un état de finances où la recette annuelle excédait de dix millions la dépense ordinaire.* Mais il n'explique point ce phénomène que le système d'emprunt dépouillait de tout son merveilleux. Rappelant l'enthousiasme que causa le *compte rendu*, il ne dissimule cependant pas les objections *contre la convenance de sa publicité* et les *reproches que plusieurs des amis de M. Necker* lui firent *sur son orgueil trop inflexible.* Il y a toujours des ressources avec un écrivain plein de loyauté et quand, à son insu, il écarte la vérité, ce n'est jamais sans appel. Ainsi, amis comme ennemis reconnaissent tous, les uns avec les égards et les ménagements de l'amitié, les autres avec l'emportement de la haine, *l'inflexibilité* de l'orgueil de M. Necker.

« Il donna, dit l'auteur de sa notice, l'exemple inconnu, quelques personnes ont dit *orgueilleux*, de refuser les appointements attachés à sa place, voulant se rendre plus facile, par son propre dé-

Digitized by Google

sintéressement, la suppression d'une infinité de places aussi onéreuses qu'inutiles.» C'est un exemple inimitable, puisqu'il est unique. Ce qui donna lieu de croire que l'orgueil y entra pour quelque chose, ce sont les faits antécédents qui ne prouvent pas un grand désintéressement: c'est-à-dire, le manége pour l'achat des effets d'Angleterre et le coupable soutien de la banque de Londres. L'abandon du traitement de ministre ne rendait pas les suppressions qu'il voulait faire plus faciles. Ces suppressions renversèrent la fortune de plusieurs employés et ôtèrent le pain à d'autres. Ce leur fut une médiocre consolation de voir que M. Necker se contentait de trois cent mille livres de rente et renonçait à cinquante mille. Il mit dans quelques-unes de ces suppressions une dureté revoltante. Le trait suivant, quoique connu, doit être rapporté.

Il existait deux places dont la finance était considérable. M. de Boulogne, titulaire de l'une et le plus ancien, apprend avec surprise que la sienne est supprimée, contre l'usage suivi jusqu'alors et d'après lequel on conservait l'emploi de plus ancienne création. Il se rend chez M. Necker et lui fait d'inutiles réclamations. Pendant qu'il plaidait sa cause avec toute l'éloquence que donnent et l'intérêt et le sen-

Digitized by Google

timent de l'injustice, on annonce au ministre qu'il est servi. Il invite M. de Boulogne à dîner. Celui-ci remercie, en alléguant, pour motif de son refus, le régime auquel la goutte le force de se soumettre et qui ne lui permet que le laitage. M. Necker lui replique, comme argument victorieux, qu'on n'a pas besoin d'une place de finances aussi considérable que la sienne, quand on a si peu de besoins et qu'on est réduit au lait! Mais reprenons le récit de M. de Meilhan.

« M. Necker, dit-il, fut rappelé au ministère, lorsque l'autorité du Roi ébranlée n'avait plus la force de résister aux clameurs du public. Il eut alors la principale part aux affaires sous le titre de *premier ministre des finances*. Mais cette place ne suffisait pas à son ambition, à cette soif effrénée de succès populaires qui caractérise M. Necker. Il songea dès ce moment à devenir ministre national, et fut bien plus occupé de caresser la multitude que de maintenir l'autorité du monarque. Il concourut ensuite à l'ascendant du tiers dont il se flattait de profiter. Après avoir vu rejeter par le Roi un article insidieux qu'il avait inséré dans le décret de la célèbre déclaration du 23 juin 1789, il osa s'absenter de la séance Royale et afficher ainsi son opposition aux sentiments du Roi. » Ar-

Digitized by Google

rêtons-nous un moment, car c'est une circonstance importante que le refus d'assister à cette séance. Son bienveillant biographe n'ose le justifier complètement. Voici ce qu'il dit à ce sujet: « Arrivé « à l'heure même de la séance Royale, il s'interro- « geait encore sur le parti qu'il devait prendre. Il « avait fini par se décider *à ne pas paraître aban-* « *donner le Roi dans un* moment si critique. Il « descendait pour se rendre à la séance, lorsque ses « amis les plus imposants députèrent un d'eux vers « lui pour l'avertir qu'il était perdu, s'il se mon- « trait à la séance et non seulement compromis « dans son honneur personnel, mais réduit à l'im- « puissance de rendre aucun service au Roi et à « la chose publique. Cet avis l'emporta dans l'es- « prit de Necker et nous répétons qu'il devait être « très imposant pour lui, par le caractère des per- « sonnes qui le lui donnaient. Mais nous croyons « qu'elles lui *firent commettre une grande faute.* « (1) Son siége fut vide quand le Roi était sur son « trône et aussitôt après il envoya sa démission. » On voit que l'auteur reconnaît les torts de M. Necker qui sentait qu'il ne devait *pas paraître abandonner le Roi dans un moment si critique.*

(1) Article *Necker* dans la biographie universelle, signé L. T. L.

Digitized by Google

Ainsi il agit contre sa propre conscience, mais un rapprochement curieux à faire est d'extraire des *mémoires de Weber* ce qui concerne cet évènement.

« Un de ces évènements qu'on ne saurait pré-
« voir, dit l'historien, (1) et dont on ne saurait trop
« calculer les suites, influa sur le sort de la séance
« Royale. M. Necker n'y assista pas, et telle était
« encore la popularité de ce ministre, que son ab-
« sence parut une calamité générale. Ses amis ont
« vainement tenté de justifier la conduite qu'il
« tint dans cette occasion. La manière dont il a
« lui-même essayé de rendre compte, dans son
« ouvrage sur la révolution, de tout ce qui pré-
« céda et suivit cette séance Royale, n'est pas
« moins *indécente que remplie de cette morgue*
« *qui le caractérisa* dans tous les temps. » En parlant des motifs que donne le ministre pour se justifier, motifs qui incriminent la Reine et les Princes français, l'auteur des *mémoires de Weber* fait les réflexions suivantes: « Une telle inso-
« lence de la part d'un ancien ministre envers les
« frères et l'épouse de son souverain, aurait droit

(1) Mémoires de Weber. T1. P. 351.

Digitized by Google

« d'exciter toute notre surprise et notre indigna-
« tion, s'il ne s'y joignait, dans le même chapitre,
« un langage qui porte l'empreinte de la déraison
« plus que de la forfanterie. Telles sont ses ex-
« pressions; *je conseillais exactement ce qu'il*
« *fallait pour gagner l'opinion publique, et*
« *rien de plus. On devait s'en fier à moi pour*
« *une telle appréciation, et certes je la con-*
« *naissais mieux cette opinion publique, je la*
« *connaissais mieux que des courtisans brouil-*
« *lés avec elle depuis long temps.* » Ce langage pouvait exciter l'indignation de l'historien, non sa surprise, s'il avait réfléchi que la vertu du ministre n'était point la modestie. Mais ce qui nous étonne, nous, c'est d'apprendre que de la même plume sont sortis et les mémoires de Weber et la notice biographique de M. Necker. L'opinion de l'historien diffère tant de celle du biographe, qu'il nous est impossible de croire à l'identité... Mais écoutons encore une fois M. de Meilhan.

« Il n'y avait plus à balancer, dit-il, pour éloigner un ministre qui prétendait, par la puissance populaire, s'associer à l'exercice de l'autorité royale. Le peuple de Versailles fut instruit de ce projet. Il se transporta tumultueusement dans les cours du château, au moment où Necker se rendit

Digitized by Google

chez le Roi. L'on voyait ses partisans aller et venir dans les galeries, s'entretenir avec les membres des communes, pour les enflammer en sa faveur. L'infortuné monarque fut encore obligé de céder. Le chemin du ministre, en sortant de l'appartement du Roi, était de passer par les galeries; mais il voulut savourer les applaudissements, s'assurer de son ascendant, et effrayer le Roi et la Reine par le spectacle des transports que sa présence devait exciter. Il descendit le grand escalier, au doux bruit des battements de mains répétés, en feignant d'être entraîné par la multitude. Escorté, pressé, applaudi d'une foule immense, il se rendit lentement chez lui, en traversant les cours et les rues inondées des flots d'un public aveugle et trompé. Quelques personnes, surprises du chemin qu'il prenait, demandèrent où il allait. *Chez lui, par le plus court,* dit un homme d'esprit. *J'ai vu* ce que je raconte ! j'ai vu aller chez M. Necker des grands, des femmes que guidait le plus aveugle enthousiasme. On vit, en ce moment, une des plus grandes dames de la cour, connue par son fanatisme pour Necker, et par ses cabales en sa faveur, arrêtée devant une des grilles du château, contemplant avec délices ces mouvements tumultueux, jouissant du triomphe de Necker, s'écriant avec

Digitized by Google

une orgueilleuse satisfaction, *on n'oserait le renvoyer !* Le Roi supporta encore quelques jours sa vue, et prit enfin le parti de l'éloigner. Mais bientôt après il fut forcé de le rappeler. L'assemblée, entraînée par le Comte de Lally, et pressée par les mouvements populaires, lui dépêcha des courriers et la France entière fit des vœux ardents pour son retour. Ceux qui ne le connaissaient pas, allaient jusqu'à craindre qu'il ne se refusât à tant d'empressements: ceux qui jugeaient mieux, savaient que sa vanité l'emporterait sur tout autre intérêt et sur la politique qui devait l'empêcher de revenir dans un poste qu'il ne pouvait conserver. A peine fut-il arrivé que chacun fut étonné d'avoir désiré son retour. L'assemblée le vit revenir avec indifférence, le peuple cessa de prononcer son nom, et les orateurs démagogues déclamèrent avec impunité contre lui. Il fut attaqué dans les journaux. Il tâcha vainement de louvoyer au fort de l'orage. Sans ressource dans l'esprit, sans caractère politique, il ne sut être ni l'homme du peuple, ni l'homme du Roi: il quitta le ministère sans faire la plus légère sensation. »

Passons maintenant au témoignage de M. le Duc de Levis. « Je n'ai jamais vu, dit-il, personne qui ressemblât à M. Necker. J'ignore s'il avait

Digitized by Google

l'organe de la hauteur dont parle le docteur Gall; j'ignore même si Gall a raison, mais il est certain que tous les symptômes de l'orgueil étaient rassemblés en lui. Ses manières étaient plus graves que nobles, et plutôt magistrales qu'imposantes. Il parlait facilement, mais avec une certaine emphase. Son style, correct et pur, est quelquefois éloquent; mais il manque en général de nerf et de chaleur: sa phrase bien accordée est trop longue et ses comparaisons sont justes sans être variées. Il avait un esprit très étendu et une ambition encore plus vaste. Il prétendait, à la fois, gouverner la France, la réformer et l'éclairer par ses ouvrages. Les hommes ne se manient pas aussi aisément que les écus. M. Necker avait dirigé le trésor public avec succès, parce qu'il le conduisait sur les mêmes principes que sa maison de banque. Malheureusement il continua à suivre des exemples domestiques; et parceque l'agitation qui régnait continuellement à Genève n'avait pas de suites fâcheuses, il ne craignit pas de fomenter en France des querelles dont il croyait qu'il serait l'arbitre. Il perdit le Royaume, lui-même et sa patrie. Ses opinions politiques furent toujours méconnues pendant la révolution. Lorsque, dans le commencement, on le vit renverser le fondement de la

Digitized by Google

constitution monarchique, par le doublement du tiers, on crut généralement qu'il favorisait le peuple, et qu'il voulait établir la liberté. Rien n'était plus faux ; il voulait, suivant la maxime si connue de Machiavel, opposer à la noblesse qu'il croyait trop puissante, un contre-poids utile à la royauté dont il était le principal agent. Plus tard, le peuple crut qu'il trahissait ses intérêts, tandis que M. Necker avait reconnu que la cour ne lui pardonnerait pas sa popularité. Il chercha donc à se ménager un appui dans l'assemblée nationale, afin de se maintenir ministre du Roi malgré lui. Il se trompa: les chefs révolutionnaires le trouvaient trop modéré. D'ailleurs, il leur fallait des agens dociles et soumis et qui n'eussent pas de considération personnelle. M. Necker fut obligé de se retirer et l'on vit quelle immense distance il y a entre un habile financier et un grand homme d'état. »

Des témoignages moins injurieux que celui de Sénac, mais, au fond, tout aussi défavorables à M. Necker se présentent en foule et dans tous les partis. Nous n'aurions que l'embarras du choix. Nous terminerons par celui du marquis de Ferrieres dont l'impartialité est si généralement reconnue que tous les partis le citent.

Digitized by Google

« Necker, dit-il dans ses *mémoires* (T. 1. P. 14), fort de tous les banquiers et de tous les agioteurs de Paris, rassura la cour sur les états-généraux.... On avait besoin d'un nom qui eut la confiance du peuple. Necker portait ce nom. Il s'était acquis auprès de la multitude une réputation de ministre habile. Il n'en avait pas imposé à des hommes exercés à juger les gens en place. Ils connaissaient l'inaptitude, la gloriole de Necker; ils savaient qu'il leur serait aisé de le perdre, lorsqu'il deviendrait inutile ou contraire à leurs vues. En le secondant en apparence, ils en firent l'instrument passif de leurs propres desseins.. Il ne prévoyait rien... Tout se calculait et se décidait chez Necker. Ce ministre-banquier avait conçu, disait-on, de vastes projets. Quels étaient ces projets? Trois emprunts successifs de quatre vingts millions, une augmentation du bail des fermes, des extensions d'impôts, la consolidation de la dette publique pour se ménager de nouveaux emprunts; c'était à ce but, nommé par ses gagistes, restauration, régénération de l'état, que se bornait le travail de son génie: c'était pour l'atteindre qu'il concourait, sans le savoir, sans même s'en douter, au renversement des lois. » M. de Ferrières le représente comme un *hypocrite perfide*, qui intriguait avec les agioteurs.

Digitized by Google

Les éloges sont plus rares et comme ils portent plus sur les intentions et les motifs que sur des faits, nous nous bornerons à celui de tous qui suppose le plus aveugle enthousiasme. Nous en avons parlé (§. XXI.) et l'extrait que nous allons faire prouvera nos assertions. Il est question de Lavater qui se trouvait à Bâle à l'arrivée de M. Necker dans cette ville, et au moment de son rappel.

« Rendu à Bâle le vendredi 24 juillet 1789, dit-il, étant invité par Madame de Staël, à dîner avec M. Necker, je vis pour la première fois, au milieu de sa famille, cet homme également distingué par sa renommée, son sort, ses talents et son mérite. Vous savez que je fais un cas extraordinaire de la première impression. Quoiqu'en détail je me fusse représenté M. Necker tout différent, sa figure, au premier aspect, répondit à mon attente. Mon jugement physiognomonique du total fut bientôt décidé. Le tout, dans un certain éloignement, inspire un sentiment de vénération; observé de près, plus d'amabilité se fait apercevoir.

« La construction de cette tête n'appartient pas aux formes originairement grandes et caractéristiques de la nature. Elle n'en est pas un pro-

Digitized by Google

duit absolu, unique, originel, un trait hardi, un *Salto mortale;* comme par exemple en différents degrés, celles de Newton, Locke, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, etc, mais le tout a quelque chose de si unique, approchant de la perfection morale, décisif pour la sagesse tranquille et la prudence consommée, et ses traits, en détail, se réunissent pour exprimer l'honnêteté, la bonté, la douceur et la noblesse de sentiment.

« M. Necker parla peu, particulièrement dans le commencement. Il ne me parut, quoique dans un des plus importants moments de sa vie, ni triste, ni abattu, ni distraît, ni intérieurement déchiré, ni dans un état d'indécision, de crainte et encore moins de joie. Il avait été cependant la veille au devant de son épouse et de sa fille chérie, avait reçu son rappel du Roi et de l'assemblée nationale et s'était déchargé de sa réponse. Malgré cela, point d'agitation, ni de signes d'un esprit absent ou absorbé dans de profondes méditations. Il gardait le sérieux d'un sage, et cela sans affectation, sans air ni effet.

« Je témoignai à son épouse, d'une taille longue et d'une complexion délicate, ma surprise sur la tranquillité de son époux dans un si grand moment. L'ingénuité de sa réponse me frappa

Digitized by Google

« (1): il n'est pas, me dit-elle, aussi tranquille qu'il « vous le paraît; sans cela il aurait parlé davan- « tage. — Si vous appelez cela tranquille, repartis-je, quelle ne doit donc pas être sa sérénité dans des temps ordinaires! »

« Sa voix est extraordinairement douce: comme tout en lui est tranquille, posé, mûr, mâle et éloigné de toute pédanterie, l'usage du grand monde se fait entrevoir. Mais le ministre d'état est frappant en lui: tout l'annonce, mais sans la moindre ostentation. Si j'avais vu M. Necker sans le connaître, je ne l'aurais jamais pris pour un simple homme de lettres, ni pour un militaire, ni pour un artiste, ni pour un négociant; car, dans cet état même, il était déjà dans l'âme prédestiné ministre. Il paraît être né et formé pour diriger des finances. Il écoutait avec la tranquillité complète d'un sage qui examine tout, qui n'anticipe rien, qui approfondit tout. Toutes ses paroles étaient pesées, mais coulaient de source; tous ses regards attentifs, quoique modestes et discrets; toutes ses réponses pertinentes et noblement ex-

(1) L'ingénuité du narrateur, si bon physionomiste, n'est pas moins admirable.

Digitized by Google

primées sans aucune tournure recherchée; tous ses propos mûrs et achevés. Son front a quelque chose d'un tendre féminin: il n'a ni nœuds, ni angles, ni rides; il recule, il est comme tous les fronts de cette espèce. (1) Dans ses paupières qui ne sont ni épaisses, ni fortement prononcées, comme aussi dans le doux enfoncement de l'œil et dans la couleur et la coupe de ses yeux, il y a une expression infinie de cette sagesse pleine de noblesse et de gravité mêlée de douceur. Et quand je n'y trouve point ce feu étincelant du génie, j'y remarque, par contre, quelque chose d'un esprit supérieur aux seuls intérêts de cette terre, et qui n'est pas étranger au monde invisible. Les morceaux les plus sublimes de ses opinions religieuses semblent avoir tiré leur origine de ces célestes régions. Dans son regard attentif, insinuant et réfléchi, on distingue l'esprit analytique. Cet homme est moins grand par la force créatrice que par la force de combinaison, de compréhension et de pénétration. Quand il écoute, il ne lui échappe rien: son teint est d'un jaune pâle, assez essentiel pour former l'idéal d'un sage de cabinet et très signifi-

(1) Ce qui veut dire sans doute, qu'il est comme tous les fronts qui ressemblent à celui-là et qui ont *quelque chose d'un tendre féminin.*

Digitized by Google

catif pour un caractère uni et paisible. Il me paraît que cet homme est particulièrement grand et unique (1) en ce que, par sa propre culture, il a fait de lui tout ce que sa propre culture lui permettait d'être. Je crois qu'il serait impossible de faire une folie dans son atmosphère.

« Il ne proférait pas un mot ni de lui, ni de sa situation, ni de la France, ni de ses amis, ni de ses ennemis. Sa spirituelle épouse fit tomber, malgré moi, la conversation sur la physiognomonie. Tout ce qu'il en dit ne montre pas un anatomiste, un dessinateur par principes; mais un juge compétent, intuitif et consommé dans la connaissance de l'homme. Bref, si j'ai jamais vu un homme de cabinet doué d'excellents talents, c'est cet homme que le sort a honoré par tant d'amis et d'ennemis.

« La nation française peut s'honorer de posséder le tact le plus exquis pour connaître la vraie grandeur de l'homme et la priser ce qu'elle vaut. Elle qui, sachant se dépouiller de toute préjugé de naissance, de tout prévention étrangère au mé-

---

(1) Il a dit plus haut *que le tout* (de M. Necker) *a quelque chose de si unique.* Lavater est vraiment unique!

Digitized by Google

rite, a distingué cet homme par une confiance inouïe, et qui, s'abandonnant toute entière à l'ascendant de sa vertu, a écrit en lettres d'or sur ses cocardes, *vivent le Roi, Necker et la nation!* »

Et Lavater a vu tout cela, dans une séance! c'est-à-dire, les *excellents talents*, ce que la *propre culture a fait*, le *prédestiné* ministre, la *force de combinaison, de compréhension, de pénétration!* Il a vu que *le ministre d'état était frappant en lui!*

Un des actes les plus remarquables du ministère de M. Necker est l'établissement des assemblées provinciales, louées ou critiquées avec excès et qui ne méritent, ni l'un ni l'autre, ainsi qu'on va le voir. L'un des prédécesseurs de M. Necker, M. de Machault, voulant changer l'impôt de nature et n'en exempter personne, fit rendre une ordonnance par laquelle on prescrirait une déclaration de tous les biens et revenus pour les assujettir à l'impôt. Il excita contre lui de telles clameurs qu'il fut obligé de sortir du ministère. M. Necker se proposa le même but, voulant avec raison séparer la propriété de la qualité du propriétaire pour l'application de l'impôt, de manière que dans cette application on n'eût aucun égard à l'influence, aux titres, au rang du propriétaire.

Digitized by Google

Dans leurs projets, M. Machault et M. Necker voulaient; le premier, assimiler les pays privilégiés à ceux qui ne l'étaient pas, et le second, donner des priviléges aux pays qui n'en avaient pas: ce qui ne pouvait se faire qu'en donnant des espèces d'états aux pays d'élection: il espérait par là, mettre un jour toutes les provinces au même niveau. Cela pouvait être, quant à l'impôt, quant à l'obligation de le payer imposée à tout le monde, mais non quant à l'égalité de priviléges que se proposait M. Necker, et il n'est personne qui ne convienne de la différence qu'il y avait dans l'opinion, les préjugés, les idées entre les membres des états de Languedoc ou de Bretagne, et ceux de l'assemblée provinciale de la Haute-Garonne ou du Berry. Ceux-là avaient un droit qu'ils prétendaient immémorial, dont on ne pouvait les priver : ils représentaient leur *nation*, succédant aux premiers de cette nation qui l'avaient ou conduite ou dominée, et eux-mêmes en étaient les *premiers*. Les membres des assemblés ne se seraient réunis qu'en vertu de la concession faite par le prince, tandis que les états faisaient pour ainsi dire une concession par leur *don gratuit*.

Les assemblées provinciales ne répondirent point à ce qu'on attendait d'elles. Chacune ne vit

Digitized by Google

que sa province et tâcha de ne la faire contribuer que le moins possible aux charges générales. C'étaient de petites républiques fédératives qui tendaient à s'isoler, à séparer leurs intérêts de ceux de l'état. Dans sa *théorie de l'impôt* M. Hennet démontre par des faits qu'il n'est pas d'institution plus contraire à l'intérêt local comme à l'intérêt général.

Il serait injuste d'accuser M. Necker du résultat. Ses intentions furent louables. Mais c'était une grande entreprise que d'ôter ou de donner des priviléges, double écueil contre lequel il devait échouer.

Nous avons dit que nous ne pouvions croire que le panagyrique de M. Necker fut sorti de la même plume à qui l'on devait les *mémoires de Meber* dans lesquels toutes les opérations du ministre sort censurées avec amertume; et nous nous sommes proposés de verifier le fait autant que la chose nous était possible. Dans le procès intenté par Meber aux frères Baudouin qui ont publié ses mémoires sans son aveu, on a lu (séance du 16 août 1823) au tribunal de police correctionnelle, une lettre de M. Lally-Tollendal, dans laquelle ce noble pair déclare n'avoir rédigé que les I.er, II.e et III.e chapitres de ces mé-

Digitized by Google

moires : de leur côté les éditeurs assurent n'avoir fait que des retranchements et ne s'être permis aucune addition. La citation que nous avons faite est extraite du troisième chapitre. En voici une autre qui est au commencement de ce chapitre et à la page 269. « M. Necker fut continuellement *dévoré* de l'envie de régenter la France. On ne peut dire si cette manie, moitié factieuse, moitié pédantesque, tenait plus aux habitudes générales des habitants de la ville qui lui avait donné naissance, qu'à une disposition particulière de tous les individus de sa famille. Depuis l'époque du fameux compte rendu, publié en 1781, il ne s'est guère écoulé d'année sans que cette famille ne se soit jetée sur l'Europe, avec quelque nouvelle production, relative soit aux finances, soit à l'administration, soit à la politique, soit à la littérature, soit aux passions et même à la religion. Pour moi qui ai connu M. Necker assez particulièrement, je ne m'étonnerais pas qu'il eut poussé cette manie d'occuper perpétuellement le public de lui, au point de prendre de telles mesures, que pendant de longues années encore après sa mort, l'Europe continuera d'être fatiguée des œuvres posthumes du mari et de la femme. » Il est bien évident que M. De Lally-Tollendal n'a

Digitized by Google

pu tenir un pareil langage; et comme les passages rapportés par nous sont extraits du troisième chapitre de l'édition faite à Paris en 1822, que d'après sa déclaration le noble pair serait censé avoir écrit, il est à regretter qu'il n'ait point fait la distinction nécessaire entre ses deux éditions pour éviter toute amphibologie; ce qui paraissait d'autant plus nécessaire que les éditeurs de Paris ayant suivi la division des auteurs qui ont bien voulu prêter leur plume à Weber, on peut supposer que le chapitre d'où sont extraits ces passages est le troisième dans l'une comme dans l'autre édition et conséquemment de l'éloquent écrivain qui déclare avoir fait ces trois chapitres.

M. Necker ne pouvait trouver un défenseur d'un plus noble caractère et plus propre à gagner sa cause. Aussi, devant le tribunal de la postérité, si jamais cette cause est perdue on devra conclure qu'il était impossible qu'elle ne le fut pas. L'idée qu'il donna de lui dans sa visite au consul, (§. XXI) ne répondit pas à son attente; il n'obtint que des réponses évasives, synonimes de refus et fut l'objet d'un jugement défavorable, que son âge, sa position, le rôle qu'il avait joué rendaient humiliant.

FIN.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES CHAPITRES.

Chapitre. Ier. Parallèle entre les deux abdications de Napoléon. . . . . P. 2
Influence exercée sur lui. 3
II. Comment M. Fouché devint ministre en 1815. 5
Intrigues curieuses de cet homme. 6
Sa correspondance avec le P. de Metternick. 8
Aventure de son agent. 9
Double trahison de Fouché. . . . . 11 à 13
III. Circonstances relatives au départ de la Malmaison. . 14
Éclaircissements désirés sur un fait important. 16
IV. Napoléon fit-il bien de se soumettre à sa destinée ?. 17
Il tente de se détruire. Anecdote mystérieuse. . . . 19
Note dictée par lui sur le suicide. 23
V. Portrait du comte de Montalivet. 26
VI. Madame Thurot. 27
Ce ne fut point à sa demande qu'on livra le combat. . 28
Fait analogue. . . . . ibid.
VII. Pénurie du trésor sous le directoire. 29
VIII. Berthier a reçu 40 millions. 30
Sa conduite envers son bienfaiteur. . . . . ibid.
Quelle espèce de talent il avait. 31
IX. Papiers laissés aux tuileries : incertitude du fait. . . 32
X. L'évêque d'Arras lié avec Robespierre. 33
Singulière logique de ce prélat. 34
Il contribue à la vente des biens de la noblesse, pour faire annuler celle des biens du clergé. . . ibid.
XI. Suppression du tribunat : Élévation du Ier. consul. . 35
Détails et anecdotes à ce sujet. . . . . 36 et suiv.

Digitized by Google

Conduite noble et courageuse de Carnot. . . . . P. 39
Au lieu de l'imiter, on l'insulte. 41
Billet d'enterrement de la République. 42
Quatrain sur Pierre-le-grand et M. Carion. 45
XII. Portrait de Joséphine. 46
Plaisant quiproquo. 47
XIII. Mariage (et non manège) de Ferdinand. 48
Il demande la fille de Lucien. 49
Le duc d'Aremberg et Mlle. Tascher. . . . . ibid.
Lutte entre les deux Rois d'Espagne. 52
Occupations de Ferdinand à Valençay. 53
Ce qui fit manquer l'évasion de Charles IV. Note. ibid.
Négociation entre Ferdinand et Napoléon. 55
Le premier écrit au second une lettre de remercîment. 59
XIV. Le P. de Bénévent. 57
Anecdote qui le met à la mode. 58
Ses reparties, note. 60
Son impassibilité. 61
XV. Sur les rapports qui existaient entre les compagnons d'exil de Napoléon. 63
XVI. La police trouble le repos de Napoléon. . . . . ibid.
Témoignage du général Rapp 64
XVII. Napoléon voulut l'asservissement de la presse. . . 65
XVIII. S'il faut faire ce que veut le peuple. 66
Anecdote. 67
XIX. Calomnies absurdes débitées sur Napoléon. 68
Anecdote à ce sujet. 70
XX. Sur M. Planat, officier d'ordonnance de Napoléon. 71
XXI. M. Necker. 72
Mystifie Lavater. 73
XXII. Mad. de Stael. Son premier exil dans le Bléson. . . 74
Anecdote sur son ouvrage de *l'Allemagne*. . . . 75
Injuste envers la France. . . . . ibid.
XXIII. Résignation de Napoléon dans l'adversité. 76

Digitized by Google

XXIV. Anecdote du prince et de la princesse de Hatzfeld. P. 77
Lettre du prince au général Rapp. 81
XXV. Sur le nom que doit porter la campagne d'Italie. . . 82
XXVI. Système de spécialité. . . . . ibid.
Anecdote. 83
XXVII. Corneille, Prince. 84
XXVIII. Sur les États de Blois. 85
Présence d'esprit de M. de Montalivet. . . . . ibid.
XXIX. Sur la destitution de M. Bernard, père de Mad. Recamier. 87
XXX. Cour de Napoléon : étiquette. . . . . ibid.
Pourquoi l'égalité plaisait plus au peuple que la liberté. 88
XXXI. Retour de l'île d'Elbe. 89
Ce qui fit croire que Napoléon n'était pas changé. . 90
Anecdote à ce sujet. 91
XXXII. Actes additionnels. 92
Substitués à une constitution libérale. Anecdote. . . 93
XXXIII. L'amour-propre des Princes, cause des disgrâces et des faveurs. 95
XXXIV. M. Rolland de Villarceaux 96
XXXV. Murat et Berthier. 97
Napoléon se condamne par le langage qu'il tient sur eux. . . . . ibid.
XXXVI. Atmosphère des cours. 98
Les Rois oublient le thermomètre. 99
Mémoire curieux présenté à Louis XVI sur la *forte partie du siècle*. 100
Celle du 19ème. sont les maximes populaires. 103
XXXVII. Conduite odieuse tenue envers Napoléon. 104
XXXVIII. Activité de Napoléon. 105
Ses pressentiments. 106
Leurs causes. 107
XXXIX. Marie-Leczinska. Anecdote. 108
XL. L'abbé de Pradt 109

Digitized by Google

Anecdote. . . . . P. 110
XLI. Occasion unique de diminuer la puissance de l'Autriche. 111
Un de ses princes s'y serait prêté. . . . . ibid.
XLII. L'Ambassadeur de Perse. 112
XLIII. Sur le ministre Decrès. 113
Anecdote à sa louange. 114
Expédition dans l'Inde. 116
Détails sur le projet. 118
Lettre du duc de Wellington à ce sujet. 123
XLIV. Dictionnaire des girouettes. 125
Mystification. 126
XLV. Divorce de Joséphine et mariage de Marie-Louise. . 128
Négociations pour ce mariage. 130
Bal funeste du P. de Schwartzemberg. 133
XLVI. Politique odieuse de l'Angleterre. 135
On ne doit exister que pour elle. 136
Anecdote. 137
XLVII. Modération de Bonaparte. 139
Pourquoi il prit le costume de l'institut dans les fêtes que lui donna le directoire. 140
XLVIII. Réponse faite à Mme. de Stael. 141
Présence d'esprit de Mme. Cardon. 142
XLIX. Temps perdu bien réparé. 143
L. M. de la Bouillerie. 144
Ne peut être accusé de la livraison du trésor. 145
LI. Le capitaine Chambure. 146
LII. Cause des bruits absurdes répandus sur Napoléon. 147
Anecdote. 149
LIII. Fin religieuse de Napoléon. 151
LIV. Le directoire-Rewbell-Moulin. 152
Anecdote sur Rewbell. 153
Autre sur Moulin, moins décente et qu'il ne faut pas lire. 154
LV. Portrait de Carnot. 155

Digitized by Google

Classé dans les hommes spéciaux. . . . . P. 156
Fermeté de son caractère. . . . . ibid.
Anecdote curieuse sur son évasion. 157
Tour que lui joue Fouché. 161
Anecdote sur M. Feulin. 162
LVI. Angereau. 163
Abandonne Napoléon. 164
Leur entrevue près de Lyon. 165
Anecdote. 166
LVII. Diplomatie Anglaise. 167
Tarif des consciences parlementaires. 168
LVIII. Classement militaire de la nation. 169
Obstacle qu'il éprouvait. 170
Quand il était possible. 171
LIX. Napoléon savait ce qu'on pensait de lui. 172
Anecdote qui le prouve. 173
Flatterie adroite du P. de Bénévent. . . . . ibid.
LX. M. de Fontanes. 174
Anecdote. . . . . ibid.
LXI. Guerre de Russie: Retraite désastreuse. 175
Averti d'avance sur les dangers de cette guerre. . . 176
Rapp lui dit la vérité. 178
Cortége de la gloire. 180
Mot touchant. 181
Imprudence du séjour à Moscou. 182
Détails sur la retraite. 184
La perte de Napoléon semble inévitable. 186
Ruse qui le tire d'affaire. 187
Motifs qu'il avait eus pour cette entreprise. . . . 188
Deux causes principales de cette guerre. . . . . ibid.
Reproches faits à Napoléon. 190
Comment il se justifie. 192
Examen de ses raisons. 194
Budget, pour les évènements imprévus, oublié dans cette guerre. 195

Digitized by Google

Affranchissement de la Pologne. . . . . P. 195
LXII. Campagnes d'Italie imprimées. 196
LXIII. Conscription des héritières. 197
Anecdote qui prouve que c'était une calomnie. . . . 198
Ce qui y donnait lieu. 199
LXIV. Tactique et manœuvre de Pitt. 200
Son influence sur la convention. . . . . ibid.
Il y paye des décrets. 201
LXV. Les Poisons du Trône. . . . . ibid.
Dictature et Despotisme, synonimes dans quelques circonstances. 202
Fluide magnétique des porte-feuilles de ministre. . 203
Mécomptes de *l'ami* d'un ministre. . . . . ibid.
Oubli du ministre *ami*. 204
Anecdote curieuse à l'appui. 205
Coupe des Rois. 207
LXVI. Le Directeur Sycis. 208
Fait comme consul le partage du lion, avec Ducos. . 209
LXVII. Magistrature consulaire. 210
Plus énergique que le pouvoir impérial. 212
LXVIII. Masque de fer. 213
Napoléon repousse les insinuations faites au sujet de ce personnage. 214
LXIX. Sur la famille Comnène. 215
Détruite entièrement par Mahomet, suivant Ducange. 216
A quelle occasion reconnue en *politique* et pour quel motif. . . . . ibid.
LXX. La mère de Napoléon. 217
LXXI. Rapports entre Frédéric et Napoléon. 218
Influence nuisible de Mad. et Melle. Hulot. 219
LXXII. Le Baron de Breteuil. . . . . ibid.
Consulté par le Consul. 220
Anecdote sur son régime. . . . . ibid.
LXXIII. Noblesse reconstituée. 221
Projet pour y parvenir. 222

Digitized by Google

Création de majorats. . . . . P. . 225
Fusion impossible. 227
Empire de l'opinion. 228
LXXIV. Prisons d'état. 229
Examen de la question. 230
Trait odieux. 231
Projet utile de M. De la Rochefoucault. . . . . ibid.
LXXV. La Reine. 232
Anecdote dénaturée. 233
LXXVI. Le Comte de Ségur. 235
LXXVII. La Fayette. . . . . ibid.
LXXVIII. Mœurs du régent et de Louis XV. 237
Comment Dubois fut le plus vil des hommes. . . ibid.
LXXIX. Gustave. 238
Anecdote intéressante sur ce prince. 239
Il mystifie l'ambassadeur. 240
LXXX. Bernadote. 243
Contradictions inexplicables. . . . . ibid.
Supposition absurde. 245
Note de Napoléon sur Charles-Jean. 246
LXXXI. Pie VII. 247
Anecdote sur la queue d'un archevêque. 248
Enlèvement du Pape. 249
LXXXII. Traité de Fontainebleau. 250
Surprise. 251
Manque de parole. 252
LXXXIII. Tartufe. 253
La bonhomie de Néron. 254
LXXXIV. La baronne Sturmer. . . . . ibid.
LXXXV. Joubert. 255
Son mariage et sa mort. 256
Opinion de Bonaparte sur ce général. 257
LXXXVI. Moscou. . . . . ibid.
Erreur rectifiée. 258
LXXXVII. Mariage de madame de Maintenon. . . . . ibid.

Digitized by Google

Pourquoi tenu secret. . . . . P. 259
Maximes pour être bien en cour. Note. . . . . ibid.
LXXXVIII. Le comte Daru. . . . . ibid.
LXXXIX. Le maréchal de Saxe et. ***. 260
Les lauriers ne payent pas. 261
XC. Campagne de 1813. . . . . ibid.
Fautes qui font honneur à Napoléon. 262
Fautes réelles. 264
XCI. Massacres de septembre. 266
Anecdote. . . . . ibid.
XCII. Jalousie. 267
XCIII. Mme. de Maintenon et Mme. de Sévigné. 268
XCIV. Manuscrit de l'île d'Elbe. 269
Son contenu. 270
XCV. Gardes de l'aigle. 271
XCVI. Ministère de l'administration de la guerre. . . . . ibid.
Caractère du général Dejean. 272
XCVII. Marine: — Police des côtes. . . . . ibid.
XCVIII. Piété filiale. 273
XCIX. M. Ferrand. . . . . ibid.
C. Sommeil à volonté. Anecdote sur M. Decrès. 274
CI. La vraie gloire. 275
CII. Roman politique du C. D'entraigues. 276
Sa fin tragique et mystérieuse. 277
CIII. Le ballon de l'école militaire. 278
Extravagances de du Chambon. 279
CIV. Promesse douteuse quoique sincère. 280
CV. Encore la Reine. 281
Anecdote relative à l'évasion. 282
Éclaircissements sur cette fuite. 283
Silence mal interprété. 284
CVI. Procédure à faire. 285
Marche à suivre pour juger Napoléon. . . . . ibid.
CVII. Ennemis irréconciliables réunis contre lui. 286
Alliance imaginaire des peuples et des Rois. 288

Digitized by Google

CVIII. Les Anglais. . . . . P. . 289
Système de représailles. 290
Vices des institutions militaires. 291
CIX. La liberté sous les gouvernements représentatifs. . . ibid
Avantages précieux d'une majorité créée. 292
John Bull se contente de peu. 294
La liberté est comme la santé. 295
Elle regrettera peut-être d'avoir invoqué la justice. 295
Détention à Vincennes, à la Bastille, anecdotes. . . 296
Odieuse iniquité. . . . . ibid.
La Bastille et Poissy. 297
CX. Empereurs au petit-pied. 298
Anecdote. 299
CXI. Nos libertés. 300
CXII. Campagne de 1814. 301
Défection générale. 303
Promesses trompeuses. 305
Les armes cèdent à la trahison. 306
Ressources de Napoléon. 309
Situation douloureuse. 308
Négociations. 311
Propositions honteuses. 314
CXIII. Influence exercée sur Napoléon. 316
CXIV. Frédéric. 320
Anecdote du pavillon. 321
CXV. Armées permanentes. 322
CXVI. Conscription. 324
CXVII. Combinaisons au retour de l'île d'Elbe. 330
Second plan. 335
CXVIII. Allocutions militaires. 339
Point de Paradis pour les. . . . . ibid.
CXIX. Idées modernes. 340
Le libéral et l'absolu veulent la même chose. Le 1er. pourtout le monde, le 2e. pour lui seul. . . . . ibid.
CXX. Le duc d'Enghien. 341

Digitized by Google

Particularités. . . . . P. . 342
Anecdote de Colbert. 343
Bruits populaires. 344
Comment poser la question. 346
Défense de N. par lui-même. 348
Deux questions dans cette affaire. 350

RÉSUMÉ — NAPOLÉON, SON HISTOIRE. SON HISTORIEN. 356

Variétés dans les sentiments dont il est l'objet. . . . ibid.
Machiavel. Son principe. 359
Projets de Napoléon. 361
Translation du sacré collége à Paris. 362
Réunion des pouvoirs. 365
Analogie entre Frédéric et Napoléon. 367
Débuts du 1er. moins heureux que ceux du 2e. 373
L'un et l'autre gouvernent du champ de bataille. . . 382
Frédéric mis au ban de l'Empire comme perturbateur. 385
Napoléon au congrès de Vienne, mis hors du droit des gens. . . . . ibid.
Frédéric se plaint de son frère. 387
Il donne l'idée du partage de la Pologne. 389
Empêche ses sujets de disposer de leurs biens. . . . ibid.
Son éloignement des femmes différent de celui de Napoléon. 390
Son ingratitude envers ceux qui lui furent dévoués. . . . . ibid.
Le consul devait-il se faire Empereur? 392
Causes d'éloignement pour sa personne. 395
Anecdote curieuse qui prouve qu'on pouvait lui donner des leçons. 396
Voulut-il se faire musulman en Égypte? 398
Motif de cette ruse. 399
Est-il le seul? 400

Digitized by Google

Contradictions du mémorial. . . . . P. 401
Système d'insections. 403
Conjectures sur le motif qu'eut l'historien de se dévouer à l'exil. 405
Notes additionnelles sur le congré. 409
Sur le Prince de Ponte-Corvo. 413
Sur Napoléon. 416
Sur M. Necker. 430

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google